

Nouvelle Enquête publique du parc éolien de Bourg Chevreuil

Liste de toutes les observations déposées

Observation N° 518 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:58:37

Anonyme

La France va inverser la tendance ENR :

Alors que personne ne conteste aujourd'hui que les besoins en électricité vont doubler à l'horizon 2050, le nucléaire s'impose de plus en plus comme la seule énergie capable de répondre aux besoins d'une électricité bas carbone, d'un coût

raisonnable et garantissant à la France une relative indépendance énergétique.

Après son discours dans les ateliers de Framatome au Creusot le 9 Décembre 2020, Emmanuel Macron convient à nouveau que « dans la lutte contre le réchauffement climatique, le nucléaire est une chance pour la France ». Une déclaration faite en marge de son déplacement en Polynésie.

Pragmatisme ?

A cette occasion, il a également fait part de

l'obligation de "faire preuve de pragmatisme" et de tenir compte de l'hostilité croissante de la population devant le développement du parc éolien, qu'il soit terrestre ou maritime.

Une recommandation contraire aux récentes dispositions réglementaires limitant le droit de recours contre certains projets d'implantation d'éoliennes.

Mais alors, pourquoi avoir arrêté prématurément les deux réacteurs de Fessenheim en parfait état

de marche ? Pourquoi prévoir l'arrêt de 12 autres réacteurs qui n'émettent pas de CO2, ce gaz à effet de serre coupable du réchauffement de la planète avec pour conséquence des catastrophes

humanitaires qui deviennent le lot quotidien de certains pays ?

Pourquoi avoir arrêté net le programme de

recherche ASTRID et le développement des réacteurs de 4ème génération qui constituent pourtant une solution indispensable au traitement

des déchets ? Pourquoi passer outre les alertes de la Cour des Comptes qui dénoncent le coût exorbitant des subventions accordées aux énergies renouvelables ?

Des décisions incohérentes dont on mesure déjà les effets avec l'obligation de prolonger le fonctionnement de nos centrales au charbon pour éviter des coupures de courant ces prochains

hivers et la perspective de devoir compenser l'intermittence de production des éoliennes avec l'importation massive de gaz venant de Russie.

Un chance formidable

L'énergie nucléaire reste ainsi une chance

formidable pour notre pays comme en convient le président de la République.

Une arme efficace pour lutter contre le

réchauffement climatique mais aussi un moyen incontournable pour valoriser notre balance commerciale au moment où l'Allemagne et la Belgique ont décidé d'arrêter leurs propres centrales, qu'elles soient nucléaire ou brûlant du charbon, et se demandent comment éviter la pénurie d'électricité qui leur est promise.

Il n'est que temps de choisir entre nucléaire et combustibles fossiles et de lancer sans plus tarder la mise en chantier des EPR de nouvelle génération.

Cette décision, accompagnée de la prolongation du fonctionnement des réacteurs autorisée par l'ASN, permettrait à notre pays de répondre à cet enjeu,

vital pour les générations futures.

La filière nucléaire française, qui reste la

troisième industrie en France après les filières de l'aéronautique et de l'automobile, avec ses 220 000 emplois qualifiés et non délocalisables, n'attend que ça !

Observation N° 517 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:54:38

Par CORENTIN COTTINEAU

Plusieurs raisons m'amènent à soutenir la construction du parc éolien de Bourg Chevreuil, que j'expose dans le document ci-joint.

PJ : EP_eolien_Riaille.pdf

Observation N° 516 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:49:14

Par André HOUSSAIS

Bonjour

Oui au parc éolien citoyen de Bourg-Chevreuil à Riaillé. -1- Je suis un « investisseur » citoyen responsable sur le parc éolien de Sévérac-Guenrouët. Les propos anti-éoliens qui dénoncent une pseudo opération financière spéculative, sont une insulte aux milliers de personnes qui achètent chacune un petit bout d'éolienne et qui, si tout va bien, reçoivent, en retour, une partie des bénéfices suite à la vente de l'électricité. Et ainsi, pouvoir payer sa facture d'électricité verte. L'idéal serait de récupérer directement l'électricité. Mais c'est impossible car nous ne vivons pas sur une île. Donc nous passons par la case réseau électrique commun que chacun peut alimenter et où chacun peut se servir. C'est le plus beau des réseaux sociaux. Ces échanges sont facilités par la monnaie qui n'est qu'un outil très pratique pour commercer. -2- Je suis riverain d'un parc éolien en construction. A proximité, le prix des maisons a flambé et des constructions sortent de terre plus vite que les éoliennes dont le projet date d'une dizaine d'années. Les acquéreurs et constructeurs opèrent en connaissance de cause. -3- Les éoliennes qui clignotent la nuit : ce souci visuel devrait être résolu rapidement. Des tests sont réalisés avec déclenchement automatique des ampoules quand un aéronef se présente dans les dix kilomètres. Il manque l'avis de la DGAC. -4- A moins de deux kilomètres de Bourg-Chevreuil, a lieu tous les ans un très beau spectacle Son et Lumière sur la commune de Trans-sur-Erdre. J'ai intégré l'équipe technique. Nous utilisons une noria de projecteurs gourmands en électricité. Quand je les manipule, j'ai quelques scrupules : d'où vient l'électricité ? D'une centrale nucléaire contaminante construite à des centaines de kilomètres de là ? Il n'y a pas que les projecteurs, il y a aussi le matériel son, les cafetières, la restauration, l'éclairage du public. Et aussi les ateliers qui tournent toute l'année. Le poste à souder, les machines à coudre n'ont pas le temps de refroidir. Je rêve d'un spectacle où les acteurs, les techniciens, les administratifs mais aussi le public puissent se dire « nous consommons dans cette soirée beaucoup d'électricité mais c'est nous qui l'avons produite en finançant le projet éolien citoyen ». Sur cette belle planète, soyons des locataires écoresponsables ! Facilitons les énergies renouvelables !

Observation N° 515 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:47:44

Anonyme

Je suis défavorable au projet de construction du parc éolien de Bourg Chevreuil à Riaillé.

Nous, habitants, n'aurons que les inconvénients (nuisances visuelles, sonores, destruction de la faune et de la flore) sans aucune compensation.

Je trouve aussi regrettable que les services de l'état (payés par nos impôts) ne soient pas capable de faire correctement leur travail en reportant deux fois l'enquête publique suite à des erreurs administratives.

De plus les informations liées à cette enquête n'étaient que très peu visible : panneaux en bord de route où l'on ne peut pas facilement s'arrêter, ou devant un abris bus en construction qui laisse croire à une information sur les travaux. Beaucoup de personnes de notre voisinage n'étaient pas au courant de ce projet.

Je suis consciente que tout le monde peu répondre à une enquête publique mais beaucoup d'avis positifs sont envoyés par des personnes qui ne sont pas concernées par les nuisances liées à ce projet.

Il est tellement facile d'être pour un projet depuis Ancenis ou même la région parisienne.

Il est tellement facile de ce dire écologiste loin des désagréments que suscite un parc éolien.

N'oublions pas qu'une éolienne c'est 800 tonnes de béton dans la terre, que cela tue des chauves-souris, des oiseaux migrateurs, détruis des haies parfois centenaire, à moins d'1 km d'une zone Natura 2000 protégé à l'échelle de l'Europe.

Comment peut-on se targuer de protéger l'environnement avec des énergies renouvelables en détruisant la nature?

En novembre, pour la 1ère enquête publique, certains d'entre vous étaient déjà pour le projet alors que la guerre n'était pas à nos portes. Pour tous ceux qui surf actuellement sur la vague de la guerre en Ukraine pour leurs petits profits, n'oubliez pas les vies humaines sacrifiées au lieu de vous en servir pour vos intérêts.

Au vu de la situation actuelle, en effet bétonnons nos champs et notre campagne et amenuisons nos cultures!

Agir pour l'environnement doit avoir un sens et pas celui de tout détruire en son nom!

Je suis contre ce projet!

Observation N° 514 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:46:11

Anonyme

l'attention du commissaire enquêteur,

Je suis défavorable au projet de construction du parc éolien sur la commune de Riailé.

Observation N° 513 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:45:21

Par Wilfrid Anezo

Désolé du doublon mais le site doit saturer.

Cordialement.

Observation N° 512 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:44:17

Anonyme

l'attention du commissaire enquêteur,

Je suis défavorable au projet de construction du parc éolien sur la commune de Riailé.

Ce projet qui impact la faune de la zone de construction notamment des chauves-souris et certaines espèces d'oiseaux, ainsi que les paysages (zones humides, haies, saturation visuelle des riverains).

Habitant de Bourg Chevreuil, je crains aussi les nuisances sonores liées à l'implantation de ce parc éolien cumulé à celui de Trans-sur-Erdre.

De plus, les riverains de Bourg Chevreuil n'auront aucuns avantages pour compenser les désagréments liés à la construction de ces éoliennes : pas de prix attractifs sur l'électricité, pas de gestes de la commune sur la taxe foncière de nos habitations qui seront dévaluées après construction de ce parc.

Pour toutes ces raisons je suis défavorable à ce projet qui dénature notre environnement naturel et notre cadre de vie.

Déposée le 31/03/2022 10:59:42 (RegistreDemat)

Anonyme

Observation N° 511 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:43:51

Anonyme

Ce qu'il faut savoir sur le nucléaire

Tribune signée Dominique Greneche, Docteur en physique nucléaire.

L'énergie nucléaire civile a toujours fait l'objet de nombreuses controverses à tous les niveaux et parmi tous les acteurs de notre société, y compris dans la population elle-même. Ces débats parfois très vifs, pour ne pas dire convulsifs, s'intensifient aujourd'hui en France à l'occasion de la campagne présidentielle. Mais de tout temps, les antinucléaires intégristes n'ont pas hésité à préférer des arguments trompeurs pour prêcher leur évangile et mystifier le peuple qui peut se laisser bernier facilement faute de connaissances sur le sujet.

Face à cette vaste entreprise d'intoxication menée aujourd'hui par de véritables lobbies bien organisés, il est encore temps de rétablir la vérité sur les principaux sujets qui alimentent ces débats, en se basant sur des faits et des chiffres qui sont absolument incontestables.

Il n'y pas de solution pour les déchets radioactifs »

C'est faux. Ce qu'il faut savoir c'est que les déchets radioactifs sont constitués essentiellement de deux grandes catégories. D'abord les déchets de très faible ou moyenne activité à vie courte ou moyenne qui sont soit recyclés soit conditionnés et stockés de façon sûre et pérenne dans des centres de stockage de surface dédiés.

Ensuite, les déchets de haute activité à vie longue qui renferment l'essentiel de la radioactivité des déchets nucléaires mais dont le volume est très faible : 0,2 % du total des déchets nucléaires stockés aujourd'hui en France, soit 4000 m³ (volume d'un hangar de 20 m de côté et de 10 m de haut). Ils sont aujourd'hui noyés dans des matrices vitreuses pratiquement inaltérables et totalement inertes qui sont actuellement entreposées sans aucun risque à l'usine de retraitement de La Hague, dans l'attente de leur stockage définitif en formation géologique profonde.

Il importe de noter sur ce point que, contrairement à ce qui est parfois affirmé, de tels stockages existent déjà dans le monde, comme le « WIPP » aux Etats-Unis qui est entré en service en 1991.

Cette solution est d'ailleurs reconnue par toutes les instances internationales comme celle qui est techniquement la plus sûre et éthiquement la plus responsable. En effet, la très grande stabilité de ces formations à l'échelle géologique permet de garantir le confinement absolu de la radioactivité jusqu'à sa réduction à un niveau comparable à celui de la radioactivité naturelle.

Néanmoins, les antinucléaires les plus radicaux s'y opposent farouchement non pas à cause du prétendu risque de ce type stockage mais du fait que sa mise en œuvre leur retirerait l'arme principale qu'ils utilisent pour abattre le nucléaire.

« Les centrales nucléaires sont dangereuses »

C'est faux. Les réacteurs nucléaires sont sans aucun doute le mode de production le plus sûr au monde (y compris en tenant compte des deux accidents passés, Tchernobyl et Fukushima) rapporté à la quantité d'énergie produite et si on englobe toutes les phases de construction et les facteurs de production. C'est une réalité démontrée par l'ensemble des études sur ce sujet au niveau national ou international. Et d'ailleurs, si on comptabilise le nombre de morts causés directement par le nucléaire depuis l'origine dans la population française on aboutit à un résultat simple et incontestable : ZERO.

« Le nucléaire constitue une grave atteinte à notre environnement »

C'est faux. Là encore il suffit d'examiner les conclusions de toutes les études publiées sur le sujet. Pour l'ensemble des critères tels que l'occupation des sols, l'utilisation des ressources naturelles, l'extraction et transformation des matières premières, dégagement de polluant chimiques, le nucléaire apparaît comme l'énergie ayant l'impact le plus faible, et souvent de très loin. Sans parler évidemment de l'émissions de gaz à effet de serre pour laquelle le nucléaire est le meilleur élève même en comparaison du solaire ou de l'éolien et bien entendu du gaz qui émet cent fois plus de CO₂ que le nucléaire.

À cet égard, il est surprenant de constater que presque la moitié des Français estiment que les centrales nucléaires contribuent beaucoup à l'effet de serre. Qui leur a inculqué cette monumentale bévue ?

« Le coût du nucléaire est bien plus élevé que celui des énergies renouvelables »

C'est faux. En effet, toutes les études non partisans sur ce sujet démontrent que le nucléaire est compétitif par

rapport aux autres formes d'énergies. Citons par exemple l'étude très fouillée publiée en 2021 par RTE (Réseau de transport d'électricité), organisme d'état pourtant très circonspect vis-à-vis du nucléaire puisqu'il est sous la tutelle de la ministre actuelle de l'environnement dont on connaît l'attitude pour le moins hostile au nucléaire.

Cette étude énonce sans ambiguïté que parmi les six scénarios de neutralité carbone à l'horizon 2050 qui sont examinés, celui qui est le plus économique est celui dans lequel part du nucléaire est la plus grande.

« On ne sait pas démanteler les réacteurs nucléaires »

C'est faux. Qu'on en juge. Près de 140 réacteurs nucléaires sont en cours de démantèlement dans le monde, dont 10 en France, et une vingtaine de réacteurs ont été entièrement démantelés.

Le démantèlement complet des réacteurs nucléaires est donc non seulement réalisable techniquement, mais il bénéficie d'un retour d'expérience notable. Par ailleurs, Les coûts associés à ces démantèlements sont bien appréciés et ne représentent qu'environ 10 % du coût de construction des réacteurs. Ajoutons à cela que des provisions financières permettant de couvrir ces dépenses futures sont mises en place en France conformément à la réglementation.

« La France dépend totalement de l'étranger pour son énergie nucléaire du fait de ses importations d'uranium »

C'est Faux. En effet, le deuxième producteur mondial d'uranium, ORANO, est Français. Il possède en propre un portefeuille de réserves en uranium réparti dans différents pays qui, au demeurant, sont géographiquement très diversifiés et politiquement stables pour la plupart.

De plus, EDF dispose d'un stock d'uranium sur le sol national qui correspondant à 5 années de production d'électricité, sans compter les 320 000 tonnes d'uranium appauvri stockées en France qui peuvent au besoin être réenrichies pour parer à toute crise majeure des d'approvisionnements en uranium naturel.

Précisons par ailleurs que le coût de l'uranium représente à peine 2 % du coût total de l'électricité nucléaire. Enfin, cerise sur le gâteau, les réacteurs de quatrième génération (que l'on sait déjà concevoir et construire) permettront tout simplement de se passer d'importation d'uranium.

« Le nucléaire civil favorise la prolifération du nucléaire militaire »

C'est faux. Certes, le nucléaire civil est né historiquement du nucléaire militaire dans les grands pays nucléaires. Mais l'inverse ne s'est jamais produit. Et d'ailleurs le plutonium généré par tous les réacteurs actuels est pratiquement inutilisable pour fabriquer des bombes atomiques.

Sur ce point, on peut prendre un exemple d'une grande actualité, qui est celui de l'Iran. Ce pays a-t-il besoin de réacteurs nucléaires pour fabriquer éventuellement des bombes atomiques ? La réponse est non.

La meilleure conclusion à tout cela peut être trouvée au travers de cette phrase de Nietzsche : « Le pire ennemi de la vérité n'est pas le mensonge, ce sont les croyances ».

Observation N° 510 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:41:38

Par Wilfrid Anezo

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

En temps qu'habitant de Bourg Chevreuil, je suis désœuvré de voir que notre patrimoine commun, le paysage, la biodiversité et l'environnement vont être détruits au nom d'une nouvelle religion qui fait grand bruit en Europe occidentale depuis quelques années. Les écologistes, parce que c'est ainsi qu'ils se nomment entre eux, nous rabâchent, à coup de dogmes qu'ils sont là pour sauver la planète. Issus d'une fange radicale de bobos des années 70, ils ont perdu tout sens des réalités et veulent nous convaincre que leurs aérogénérateurs vont nous sauver malgré nous . Ont-ils si peu de connexions neuronales pour ne pas comprendre la réalité du monde qui nous entoure ou sont-ils simplement des pions d'enjeux politiques et économiques qui les dépassent ? Ont-ils conscience de participer à une guerre économique de l'Allemagne contre leur propre nation et en temps que club citoyen de servir de vitrine bien pensante pour cette guerre ? L'actualité est en train de changer la donne et au lieu de virer des euros sur des banques teutoniques, il va falloir payer en roubles. Pourquoi ? parce que pour pallier à l'intermittence, il faut du gaz et du charbon. Au pire, nous pourrions acheter du gaz américain, en dollars, avec un coût carbone hors norme, mais bon, la religion écologie absout ce genre de péché puisque c'est pour notre

bien ! Nos adeptes de la nouvelle religion pensent, à lire les observations et à entendre leurs discours officiels deci-delà que les éoliennes vont empêcher l'utilisation de gaz ou de charbon, répétant bêtement ce qui est écrit dans le petit livret du parfait écolo, sans libre arbitre bien entendu, les recherches personnelles étant parfaitement interdites au risque d'être excommunié !

A force de vouloir laisser des sociétés privées, parce que même Eola est une société privée, gérer l'énergie, le résultat plus que décevant arrive sur vos prochaines factures d'énergie ! Le pire peut-être est de laisser la parole à cette nouvelle religion, qui, par le biais de ses lobbies, s'installe, tranquillement, au sein des institutions, en ne mettant en face des EnR que le nucléaire existant sans jamais parler de recherches dans ce domaine, pourquoi ? Parce qu'à force de scander les bonnes paroles de l'ennemi, ils ont fait fuir nos chercheurs à l'étranger pour laisser les budgets aux lobbies qui ne pensent qu'à vendre leur matériel, pourrir notre existence et l'économie de notre pays.

Je constate qu'ils veulent nous forcer à accepter ce jeu, quoi qu'il en coûte sur nos vies et bien je dis non ! NON à ce mensonge supplémentaire donc non à ce projet qui va détruire mon environnement à coup de tonnes de béton, de métal, de fibre de carbone, détruisant aussi, au passage diverses espèces d'oiseaux protégés et de chauves-souris en voie d'extinction, balafrant à jamais le paysage qui doit être sauvegardé de l'Etang de la Provostière, Natura 2000, risquant la santé des habitants avec des études acoustiques incomplètes et un niveau alarmant d'effets stroboscopiques. La religion écologie nous rabat les oreilles avec le développement durable mais ce développement est-il possible sans tenir compte du facteur humain ? Si le facteur humain ne peut être pris en compte alors ce développement n'a pas lieu d'être ou alors il portera un bien vilain nom.

Sinon, quand est-il du prix du démantèlement du parc voisin ? Parce qu'Eola a annoncé, en public, être en mesure de connaître le prix de ce démantèlement ? Les 50 ou 60 milles euros de provision par éolienne est-il suffisant ou laisseront-ils la note complémentaire aux propriétaires des terres ? Eola a-t-il bien prévenu ces mêmes propriétaires qu'ils sont engagés en responsabilité, parce qu'apparemment ils n'expliquent pas toujours la loi correctement aux propriétaires élus et à leurs proches élus, laissant à penser lors de conseils municipaux que ceux-ci sont corruptibles à leur sujet ?

Merci de m'avoir lu.

Cordialement.

Observation N° 509 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:41:11

Anonyme

La tendance européenne s'inverse :

UE : la majorité des Etats veut inclure gaz et nucléaire dans les investissements verts

AFP Publié le 22.10.2021 par AFP

La majorité des 27 pays membres de l'UE s'est prononcée jeudi pour reconnaître le rôle du gaz et du nucléaire dans la lutte contre le changement climatique, ce qui en facilitera le financement, a-t-on appris de sources concordantes.

La Commission européenne doit proposer avant la fin de l'année une liste des énergies considérées comme vertueuses à la fois pour le climat et l'environnement (« taxonomie verte »). Cette classification ouvrira l'accès à la finance verte et donnera un avantage compétitif aux filières reconnues.

Le sujet divise les Vingt-Sept. Mais au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement jeudi à Bruxelles, « une très grande majorité d'Etats membres » a souhaité inclure à la fois le gaz et le nucléaire dans cette liste d'investissements durables, a déclaré un diplomate européen à l'AFP. Deux autres ont confirmé l'existence d'une « majorité » de pays favorables.

La crise des prix du gaz semble avoir créé un contexte favorable au nucléaire. Malgré tout, la taxonomie ne devait pas être évoquée dans les conclusions du sommet, faute de consensus.

Mi-octobre, dix Etats de l'UE, dont la France, ont publié une tribune soutenant le nucléaire au motif qu'elle n'émet pas de CO2 et fait partie des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique, mais également qu'elle contribue à l'indépendance énergétique européenne.

Ce texte a aussi été signé par la Roumanie, la République tchèque, la Finlande, la Slovaquie, la Croatie, la Slovénie, la Bulgarie, la Pologne et la Hongrie. Les Pays-Bas se sont ralliés récemment à cette position.

D'autres pays comme l'Allemagne, l'Autriche ou le Luxembourg y sont farouchement opposés, à l'instar de plusieurs ONG qui épinglent le problème du stockage à très long terme des déchets radioactifs.

Les centrales à gaz émettent du CO2, mais beaucoup moins que le charbon et, comme le nucléaire elles représentent une source d'électricité stable et pilotable qui peut apporter un complément nécessaire aux sources renouvelables (solaire, éoliennes) quand soleil et vent sont absents.

La « taxonomie » doit être proposée prochainement par la Commission qui n'a encore fixé aucun délai précis. Cette proposition pourra être rejetée par les eurodéputés ou une majorité d'Etats membres.

Début octobre, le vice-président de l'exécutif européen Valdis Dombrovskis avait défendu le nucléaire lors d'une réunion des ministres des Finances. « Il est important que nous reconnaissons le rôle du nucléaire en tant qu'énergie bas carbone dans notre effort » de réduction des émissions de CO2, avait déclaré le responsable letton.

Dans un rapport rendu fin mars, le service scientifique de la Commission (JRC) a estimé qu'« aucune analyse ne fournit de preuves scientifiques que l'énergie nucléaire porte atteinte à la santé humaine ou à l'environnement davantage que les autres énergies » susceptibles d'intégrer la taxonomie.

Observation N° 508 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:40:58

Par Wilfrid Anezo

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

En temps qu'habitant de Bourg Chevreuil, je suis désœuvré de voir que notre patrimoine commun, le paysage, la biodiversité et l'environnement vont être détruits au nom d'une nouvelle religion qui fait grand bruit en Europe occidentale depuis quelques années. Les écologistes, parce que c'est ainsi qu'ils se nomment entre eux, nous rabâchent, à coup de dogmes qu'ils sont là pour sauver la planète. Issus d'une fange radicale de bobos des années 70, ils ont perdu tout sens des réalités et veulent nous convaincre que leurs aérogénérateurs vont nous sauver malgré nous. Ont-ils si peu de connexions neuronales pour ne pas comprendre la réalité du monde qui nous entoure ou sont-ils simplement des pions d'enjeux politiques et économiques qui les dépassent ? Ont-ils conscience de participer à une guerre économique de l'Allemagne contre leur propre nation et en temps que club citoyen de servir de vitrine bien pensante pour cette guerre ? L'actualité est en train de changer la donne et au lieu de virer des euros sur des banques teutoniques, il va falloir payer en roubles. Pourquoi ? parce que pour pallier à l'intermittence, il faut du gaz et du charbon. Au pire, nous pourrions acheter du gaz américain, en dollars, avec un coût carbone hors norme, mais bon, la religion écologie absout ce genre de péché puisque c'est pour notre bien ! Nos adeptes de la nouvelle religion pensent, à lire les observations et à entendre leurs discours officiels deci-delà que les éoliennes vont empêcher l'utilisation de gaz ou de charbon, répétant bêtement ce qui est écrit dans le petit livret du parfait écolo, sans libre arbitre bien entendu, les recherches personnelles étant parfaitement interdites au risque d'être excommunié !

A force de vouloir laisser des sociétés privées, parce que même Eola est une société privée, gérer l'énergie, le résultat plus que décevant arrive sur vos prochaines factures d'énergie ! Le pire peut-être est de laisser la parole à cette nouvelle religion, qui, par le biais de ses lobbies, s'installe, tranquillement, au sein des institutions, en ne mettant en face des EnR que le nucléaire existant sans jamais parler de recherches dans ce domaine, pourquoi ? Parce qu'à force de scander les bonnes paroles de l'ennemi, ils ont fait fuir nos chercheurs à l'étranger pour laisser les budgets aux lobbies qui ne pensent qu'à vendre leur matériel, pourrir notre existence et l'économie de notre pays.

Je constate qu'ils veulent nous forcer à accepter ce jeu, quoi qu'il en coûte sur nos vies et bien je dis non ! NON à ce mensonge supplémentaire donc non à ce projet qui va détruire mon environnement à coup de tonnes de béton, de métal, de fibre de carbone, détruisant aussi, au passage diverses espèces d'oiseaux protégés et de chauves-souris en voie d'extinction, balafrant à jamais le paysage qui doit être sauvegardé de l'Etang de la Provostière, Natura 2000, risquant la santé des habitants avec des études acoustiques incomplètes et un niveau alarmant d'effets stroboscopiques. La religion écologie nous rabat les oreilles avec le développement durable mais ce développement est-il possible sans tenir compte du facteur humain ? Si le facteur humain ne peut être pris en compte alors ce développement n'a pas lieu d'être ou alors il portera un bien vilain nom.

Sinon, quand est-il du prix du démantèlement du parc voisin ? Parce qu'Eola a annoncé, en public, être en mesure de connaître le prix de ce démantèlement ? Les 50 ou 60 milles euros de provision par éolienne est-il suffisant ou laisseront-ils la note complémentaire aux propriétaires des terres ? Eola a-t-il bien prévu ces

mêmes propriétaires qu'ils sont engagés en responsabilité, parce qu'apparemment ils n'expliquent pas toujours la loi correctement aux propriétaires élus et à leurs proches élus, laissant à penser lors de conseils municipaux que ceux-ci sont corruptibles à leur sujet ?

Merci de m'avoir lu.

Cordialement.

Observation N° 507 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:38:57

Anonyme

La France se réveille et commence à comprendre l'enjeu énergétique :

Dix Etats membres de l'Union européenne, dont la France, ont publié dimanche une tribune soutenant l'énergie nucléaire, soulignant notamment qu'elle a un rôle à jouer contre le réchauffement climatique.

Signé par le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, et la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, ce texte fait également valoir que le nucléaire « contribue de manière décisive à l'indépendance de nos sources de production d'énergie et d'électricité ».

Outre la France, il a été signé par la Roumanie, la République tchèque, la Finlande, la Slovaquie, la Croatie, la Slovénie, la Bulgarie, la Pologne et la Hongrie.

Les signataires affirment que l'énergie nucléaire « protège les consommateurs européens de la volatilité des prix », alors que les tarifs du gaz sont en forte hausse depuis plusieurs mois par exemple, dans cette tribune publiée dans plusieurs journaux européens, dont Le Figaro en France.

Ils considèrent donc « absolument indispensable que l'énergie nucléaire soit incluse dans le cadre de la taxonomie européenne avant la fin de cette année », c'est-à-dire dans la liste des énergies considérées comme vertueuses à la fois pour le climat et l'environnement que la Commission doit proposer dans les prochains mois.

Cette classification ouvrira l'accès à la finance verte et donnera un avantage compétitif aux filières reconnues.

Le sujet divise les Etats membres. Si la France, la Pologne et la République tchèque défendent l'atome, des pays comme l'Allemagne et l'Autriche y sont farouchement opposés, à l'instar de nombreuses ONG qui y voient une technologie risquée.

Les signataires de la tribune vantent par ailleurs l'intérêt économique de l'industrie nucléaire, dont le développement pourrait, selon eux, « générer près d'un million d'emplois très qualifiés en Europe ».

Pour la France, cette tribune est l'occasion de mettre en avant son choix de miser sur le nucléaire, sujet à de nombreux débats, à deux jours du dévoilement par Emmanuel Macron du plan d'investissement de plusieurs dizaines de milliards d'euros « France 2030 », où cette industrie devrait figurer en bonne place.

Le chef de l'Etat est notamment attendu sur la question du développement des petits réacteurs nucléaires, dits SMR (« small modular reactors »).

Observation N° 506 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:26:49

Anonyme

L'ambiguïté française

Sur ce sujet, la position de la France reste ambiguë. L'arrêt de la centrale de Fessenheim pour des raisons politiques et les valse-hésitations de l'Exécutif sur la relance du nucléaire depuis 15 ans, contraignent notre pays à redémarrer ses centrales au charbon et à recourir lui aussi au gaz pour répondre aux besoins en électricité qui devraient doubler d'ici 2050.

C'est quand même un comble pour une nation qui était encore largement exportatrice ces dernières années !...

C'est dans ce contexte que l'invasion de l'Ukraine par la Russie rebat les cartes avec la perspective de révisions déchirantes pour les partisans du gaz, notamment les allemands et les belges qui vont trouver quelques vertus au nucléaire. Une occasion pour les tenants du nucléaire de faire valoir ses atouts d'énergie décarbonée, d'un coût raisonnable et contribuant à l'indépendance énergétique dont on mesure aujourd'hui l'intérêt.

Observation N° 505 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:25:31

Anonyme

Le vent tourne

Mieux vaut tard que jamais

Dans son discours de Belfort du 10 février, le président de la République a (enfin) décidé de relancer la production électronucléaire avec un programme ambitieux qui demandera à être confirmé après l'élection présidentielle mais qui constitue néanmoins une feuille de route cohérente.

Certains observateurs considèrent insuffisant le nombre de réacteurs prévus dans ce plan alors que l'Autorité de Sûreté Nucléaire n'en a fini pas d'alerter sur le manque de marges de production de notre parc de centrales.

Une faiblesse susceptible de contraindre à un arbitrage entre menace de coupures aux effets dévastateurs ou poursuite du fonctionnement des réacteurs avec un niveau de sûreté dégradé.

Le 2 mars Emmanuel Macron faisait part de sa volonté de promouvoir la cause du nucléaire au sein de l'Europe. Un retour au premier plan de cette énergie que l'on peut maintenant qualifier d'énergie de l'avenir.

Mais aussi, un retournement de situation que le plus fervent supporter de cette énergie vertueuse n'aurait pas imaginé au moment des vœux de bonne année.

Mais comme on le sait bien, mieux vaut tard que jamais

Observation N° 504 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:05:59

Par Michelle ANGUISE

Je pense qu'il faut développer ces énergies renouvelables telle que l'éolien.

Les risques de l'énergie nucléaire sont trop grands. Au lieu de continuer à dépenser une fortune pour le nucléaire, il faut dépenser pour la recherche de productions énergétiques moins néfastes à l'environnement.

Observation N° 503 (RegistreDemat)

31/03/2022 11:02:50

Anonyme

M LE COMMISSAIRE ENQUETEUR,

Evolution des prix, chacun se contredit les pour ou les contre.

Mais soyons raisonnable et personne ne le contredit. Sans vent et sans soleil, il faudra compenser ses ENR, ces investissements ne sont pas encore chiffrés.

Tous les experts savent qu'il faudra stocker l'énergie des ENR, projet pharaonique et dénié de tout sens pour notre climat avec par exemple des batteries sur tout le territoire.

Il est temps de comprendre avant d'entreprendre.

Observation N° 502 (RegistreDemat)

31/03/2022 10:59:42

Anonyme

A l'attention du commissaire enquêteur,

Je suis défavorable au projet de construction du parc éolien sur la commune de Riailé.

Ce projet en un non-sens environnemental qui impact la faune de la zone de construction notamment des chauves-souris et certaines espèces d'oiseaux, ainsi que les paysages (zones humides, haies, saturation

visuelle des riverains).

Habitant de Bourg Chevreuil, je crains aussi les nuisances sonores liées à l'implantation de ce parc éolien cumulé à celui de Trans-sur-Erdre.

De plus, les riverains de Bourg Chevreuil n'auront aucuns avantages pour compenser les désagréments liés à la construction de ces éoliennes : pas de prix attractifs sur l'électricité, pas de gestes de la commune sur la taxe foncière de nos habitations qui seront dévaluées après construction de ce parc.

Pour toutes ces raisons je suis défavorable à ce projet qui dénature notre environnement naturel et notre cadre de vie.

Observation N° 501 (RegistreDemat)

31/03/2022 10:56:53

Anonyme

A l'attention de Mr CHEPEAU, commissaire enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-dessous mon avis défavorable sur le projet de construction et d'exploitation d'un parc éolien de trois aérogénérateurs implantés sur le territoire de la commune de RIAILLÉ.

L'éolien est une des réponses à l'enjeu de la transition énergétique. Cependant, il y a des impacts non négligeables sur l'environnement (destruction de zones humides et haies, impacts sur l'avifaune et sur les chauves-souris).

La mortalité des chauves-souris due à l'énergie éolienne dans le monde est un fait avéré depuis plus de vingt ans. Une synthèse, réalisée à partir d'études de suivis de mortalité conduits en Loire-Atlantique par le Groupe Mammalogique Breton, association agréée pour la protection de la nature, vient récemment de lister 11 espèces de chauves-souris victimes des éoliennes pour une mortalité estimée d'environ 5 000 chiroptères (chiffre sous-estimé) tués en 10 ans sur ce seul département (voir Annexe 1).

La Noctule commune (*Nyctalus noctula*), une espèce régulièrement victime des pales d'éoliennes et classée vulnérable sur la Liste Rouge des Mammifères menacés de France, pourrait disparaître à court ou moyen terme.

1. Impacts sur les chauves-souris

Les éoliennes impactent les chauves-souris de deux manières :

- Par destructions directes : collision et barotraumatisme (choc provoqué par la baisse brutale de la pression de l'air au voisinage des pales). Ces destructions directes sont complexes à évaluer tant les chances de retrouver des chauves-souris de quelques grammes sous des éoliennes sont minces.

- Par des effets de répulsions et par conséquent une baisse de l'activité des chauves-souris sur des surfaces importantes (à minima jusqu'à 1 km des éoliennes). La perte d'habitat est aujourd'hui encore non ou peu prise en compte dans les études d'impact malgré des preuves scientifiques solides (étude scientifique de référence : Estimation de la perte d'habitat due à l'évitement des éoliennes par les chauves-souris. Barré et al. 2018). Cette perte d'habitat doit être prise en compte dans la séquence ERC de l'étude d'impact et dans les évaluations des incidences Natura 2000.

Le secteur d'implantation des éoliennes de Bourg Chevreuil est composé d'un complexe de milieux humides et de milieux boisés associés et présente donc une importante disponibilité en territoire de chasse très attractifs. Une colonie de Grand Murin (espèce d'intérêt communautaire) est présente dans l'église de Joué-sur-Erdre. Le site d'étude sert de corridor de déplacement pour les espèces migratrices que sont la Noctule commune et la Pipistrelle de Nathusius. L'activité des chauves-souris, est jugée forte à très forte par le bureau d'études, au niveau du sol comme en altitude.

L'impact sur ces espèces est évalué comme fort en août, septembre et octobre en phase d'exploitation. Le plan de bridage proposé n'est pas suffisant.

2. Impacts sur les oiseaux

Diverses études internationales ont montré que les parcs éoliens peuvent perturber l'avifaune par :

- Dérangement (effet épouvantail)
- Perte d'habitat (les oiseaux fuient la zone du fait du dérangement et/ou la modification du milieu entraîne une baisse d'attractivité)
- Mortalité directe (collision avec les pales ou projection au sol par les mouvements d'air)

La zone d'implantation des éoliennes de Bourg Chevreuil est identifiée à enjeu fort pour les oiseaux nicheurs et hivernants (cf. figure 169 – page 225). En période de reproduction, l'impact potentiel sur le Faucon crécerelle, la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette des champs voire l'Alouette lulu est évalué comme moyen en phase d'exploitation.

3. Impacts sur les zones humides

Le projet va engendrer une imperméabilisation de 3540 m² de zones humides. La démarche d'évitement a été effectuée seulement sur la base des zones humides les plus fonctionnelles (couvert végétal permanent avec végétations caractéristiques). Ce n'est pas acceptable. Bien que les fonctions des zones humides impactées soient dégradées, il est toujours possible de rétablir leurs fonctions (enlèvement des drainages et remise en prairies naturelles). L'enjeu est certes faible mais il existe tout de même et il n'a pas été démontré de mesures d'évitement pour ces zones humides.

Comme le souligne l'avis de la MRAe : « ... en l'absence de délimitation précise des zones humides au sein de la zone d'implantation potentielle, le dossier ne fait pas la démonstration qu'aucune autre implantation plus favorable n'est possible, concernant les zones humides. Il ne démontre pas non plus que l'implantation du poste de livraison électrique est impossible hors des zones humides. »

4. Destruction de haie

La destruction d'une haie arborée présentant des arbres vieux de plusieurs dizaines voire centaines d'année ne peut être compensée par de la plantation d'une nouvelle haie. Les fonctions d'accueil de la biodiversité et d'éléments structurant des continuités écologiques ne sont pas identiques.

5. Impacts sur les paysages

L'effet cumulé entre les différents parcs éoliens limitrophes est trop important, cela induit une saturation des paysages et des points noirs visuels pour les habitants des hameaux situés à proximité (hameau de Bourg Chevreuil).

Dans les simulations, il est indiqué que les éoliennes seront peu visibles au cœur du hameau. Cependant, la visibilité des éoliennes depuis les jardins n'est pas étudiée. Or l'impact va être important, notamment dans les jardins orientés sud-ouest du hameau de Bourg Chevreuil et ayant une vue sur le grand paysage.

Comme il est mentionné dans l'étude d'impact : « En termes d'impacts paysagers, c'est depuis les hameaux les plus proches entourant le site et depuis la route départementale 33 que les éoliennes sont les plus prégnantes. Le maître d'ouvrage a prévu dans la mesure de réduction MR 13, une enveloppe de 5000 € pour la plantation de haies pour les riverains impactés par le projet. Les plantations envisagées ne sont toutefois pas localisées. » Ces mesures ne semblent pas suffisantes pour préserver le cadre paysager des habitants.

6. Nuisances sonores

L'étude acoustique complémentaire en vue de réévaluer le besoin éventuel d'un plan de bridage acoustique lors de la mise en fonctionnement du parc a été rendue disponible au cours de l'enquête publique. Il aurait été préférable qu'elle soit disponible dès le début afin que tout le monde puisse en prendre connaissance et aient un temps suffisant pour analyser les résultats.

Les résultats avec des tests sur les 3 éoliennes concernées par la présente enquête publique indique des risques de dépassement des seuils réglementaires pour la période nocturne par vent de secteur Ouest. Les plans de bridage annoncés seront-ils réellement suffisants pour ramener ces périodes à une situation acceptable ?

D'autant plus que les résultats des tests prenant en compte le projet éolien de Bourg Chevreuil et le parc éolien de Trans-sur-Erdre précise que le cumul des contributions acoustiques des deux parcs éoliens génère des dépassements des seuils réglementaires pour la période nuit.

De plus, dans son avis, la MRAe précise que « en l'absence de fourniture des spectres d'émission sonore du modèle d'éolienne retenu, il n'est pas possible de conclure quant à l'absence de tonalité marquée. » Or, aucune précision n'a été apportée en réponse sur ce point.

En conclusion,

Je suis défavorable au projet de construction et d'exploitation d'un parc éolien de trois aérogénérateurs implantés sur le territoire de la commune de RIAILLÉ.

Je demande :

- L'exclusion imposée du secteur de Riaillé à l'éolien du fait de la présence de la Noctule commune et de sites d'importances pour les chiroptères,

A défaut :

- La mise en œuvre d'un plan de bridage plus contraignants pour limiter la mortalité des chauves-souris et limiter les impacts sonores pour les populations habitant dans les hameaux limitrophes et ce dès leur premier jour de mise en service : bridage durant toute la nuit de mars à novembre selon certaines conditions de vent et de température. Ces bridages conduisent à de faibles pertes de production ;

- L'obligation de l'obtention de dérogations de destruction d'espèces protégées, étant donné que les éoliennes induisent de la mortalité sur les chauves-souris (toutes protégées au niveau national) ;

- De rendre obligatoire les suivis de mortalité et d'activité sur les parcs éoliens pendant un minimum de trois années consécutives.

En vous remerciant de votre écoute.

PJ : Annexe1.pdf

Observation N° 500 (RegistreDemat)

31/03/2022 10:52:04

Anonyme

Vision apocalyptique de croire à l'éolien.

Je suis contre à 100%.

Gardons notre identité Française sans copier les autres!

L'Europe est controversé avec les résultats médiocres de la part des éoliens.

Changeons le cap "vert" avant qu'il ne soit trop tard.

Investissons massivement dans la recherche, vers une énergie vertueuse.

Observation N° 499 (RegistreDemat)

31/03/2022 10:47:05

Par Jean-François Tréhorel

J'aimerais ajouter cette nouvelle observation à la première, elle est basée sur des sources fiables comme le site du gouvernement (<https://www.ecologie.gouv.fr/eolien-terrestre>) et du gestionnaire du Réseau de Transport de l'Électricité (RTE):

Nous entendons parler de subventions à l'éolien, qu'en est il ?

L'État a demandé par l'intermédiaire de l'ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique) dispositif créé dans le cadre de la loi NOME, du 7 décembre 2010, dans le but de permettre aux nouveaux fournisseurs d'acheter de l'électricité à prix régulé auprès d'EDF, une augmentation du volume de l'offre fournis et un maintien du tarif. L'accès à l'électricité de base était en effet jugé nécessaire au développement de la concurrence sur le marché de détail. La quantité allouée à ce mécanisme était limitée à 100 TWh par an, soit environ 25% de la production totale du parc nucléaire historique. Toutefois, depuis 3 ans, les volumes d'Arenh commandés

dépassent ce plafond réglementaire. La demande en 2022 bat des records, avec 160,36 TWh d'électricité commandés par les fournisseurs. Or le prix du kWh du nucléaire, avec la maintenance est beaucoup plus élevé que le prix des énergies renouvelables.

Ainsi avant 2016, le tarif d'achat fixé par l'État s'élevait à 8,2 centimes €/KWh pendant 10 ans, puis, suivant la production des 10 premières années, entre 2,8 et 8,2 centimes €/KWh pendant 5 ans. En effet, EDF applique un tarif dégressif en fonction de la production des 10 premières années : plus l'éolien produit, moins l'électricité lui sera achetée chère.

En 2020, le tarif d'achat se situait entre 7,2 et 7,4 centimes € du Kwh. De plus le prix de l'énergie nucléaire a plutôt tendance à augmenter. EDF et AREVA ont récemment conclu un accord pour la construction de 2 réacteurs EPR en Angleterre avec un prix de de 10,9 centimes d'€uros du kilowattheure garantis sur 35 à 40 ans. Ce qui est plus élevé que le coût racheté pour l'éolien français (7,3 centimes d'€ par kilowattheure).

Sur le marché en janvier 2022, « le prix français augmente de 5,76 cents d'€/KWh (+27 %), il reste le prix le plus élevé de la région CWE* avec 27,47 cents d'€/KWh en moyenne. Les prix allemand et britannique atteignent respectivement 22,1 cents d'€/KWh (+4,49 €/KWh) et 28,29 cents d'€/KWh (+6,81 cents d'€/KWh), ce dernier est le plus cher d'Europe... Par la suite, les prix reculent fortement, tirés par une faible consommation liée à des températures printanières et aux congés de fin d'année et une production éolienne abondante. » (<https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/mensuels-electricite>).

Pour vous donner une idée, actuellement suivant notre fournisseur nous payons, dans nos foyers respectifs, entre 16 et 20 cts d'€ par KWh.

Dans le contrat du tarif d'achat, l'État est tenu de payer ces 7,3cts d'€ par KWh au producteur éolien. Si le tarif du marché se situe en dessous, il compense par le mécanisme du Complément de Rémunération (d'où cette idée de « subvention massive »). Mais si le tarif du marché se situe au-dessus, comme actuellement, la marge supérieure est directement versée à la Caisse des Dépôts et de Consignation. C'est le cas depuis juillet dernier, avec des sommets en novembre et en décembre atteignant 40 centimes par KWh. Cela rapporte directement à l'ETAT !

Concernant la rentabilité du projet, il faudra 8 à 10 ans pour que les bénéfices soient supérieurs à l'investissement réalisé. Cela correspond à la fin du contrat de l'obligation d'achat.

Le manque de parcs éoliens en France est un facteur aggravant le prix de l'électricité sur le marché, contrairement à l'Allemagne où les prix sont actuellement plus bas. Le mythe du nucléaire français peu cher est tombé. (voir le schéma joint tiré du bilan mensuel de décembre de RTE - <https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/mensuels-electricite>)

Au vue de ces éléments, je ne peux être que favorable au projet du parc de Riailé, porté par des citoyens. C'est bien un projet citoyen soucieux de la transition énergétique et non un projet business.

PJ : évolution du prix du marché en décembre 2021.pdf

Observation N° 498 (Email)

31/03/2022 00:01:51

Par Jean-François TREHOREL

Monsieur le Commissaire Enquêteur

*Je suis pour la réalisation de ce parc d' éoliennes projet porté par la société SAS EOLA DEVELOPPEMENT. *

Pour différentes raisons que vous trouverez exposées en pièce-jointe.

*Cordialement *

M. Tréhorel Jean-François
34 rue des Mazères
44850 LE CELLIER
06 98 44 91 31

PJ : contribution Tréhorel Jean-fran?ois.pdf

PJ : contribution Tréhorel Jean-fran?ois.dotx

Observation N° 497 (RegistreDemat)

31/03/2022 09:40:40

Par Mariehelene Seroux

Fervente de l'éolien citoyen et administrateur d'un parc en service depuis 2016, je constate que la production correspond à la demande que le suivi des normes acoustique et environnementales sont respectées. Plus que jamais nous devons promouvoir ces installations si nous voulons contribuer à notre indépendance énergétique tout en respectant le bien être des habitants.

Je suis pour l'installation de ce parc

MH Seroux

Observation N° 496 (RegistreDemat)

31/03/2022 09:37:14

Par anne cochard

Monsieur le commissaire enquêteur,

Merci de prendre en compte les propos de Monsieur Geoffroy Marx, responsable du Programme énergies renouvelables et biodiversité à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Cet expert s'exprime dans "60 millions de consommateurs" N°578 de MARS 2022, page 65, sur la question de l'impact de l'éolien industriel sur la mortalité des oiseaux et chauves-souris. Je cite : "Selon cet expert, la mortalité est deux fois plus importante à proximité des zones de protection spéciale Natura 2000. La LPO milite donc pour le respect de ces zones, ainsi que celui des forêts et des espèces particulières".

Cordialement,

Anne Cochard

Observation N° 495 (RegistreDemat)

31/03/2022 09:36:03

Par DENIS BIOTTEAU

Face, d'une part, aux risques liés au changement climatique et, d'autre part, à la diminution évidente des ressources énergétiques, il est urgent de développer les énergies renouvelables. Je suis pour ce projet, qui, en plus, est porté par une démarche citoyenne.

Observation N° 494 (RegistreDemat)

31/03/2022 09:25:37

Par Patrick Alexandre

L'effet d'encerclement de Bourg Chevreur n'a pas été étudié par EOLA alors qu'il y a déjà 44 éoliennes en service où autorisées dans un rayon de 15 km autour de ce village (cf page 89 partie 3).

Observation N° 493 (RegistreDemat)

31/03/2022 09:14:03

Par Jean-François Tréhorel

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis pour la réalisation de ce parc d'éoliennes projet porté par la société SAS EOLA DEVELOPPEMENT.

Pour différentes raisons que vous trouverez exposées en pièce-jointe:

cordialement

[PJ : contribution Tréhorel Jean-françois.pdf](#)

Observation N° 492 (RegistreDemat)

31/03/2022 09:10:56

Par Michel MONNIER

-Propriétaire de la ferme de mes parents à la Harie (1km du projet)

-Créateur des spectacles de l'association Transmission (à 1,5 km du projet)

-Enseignant en écologie (1972-2010)

Ce projet éolien en bordure de zone Natura 2000 est une hérésie totale, on veut faire croire que l'éolien est un projet écologique alors que le but est en priorité FINANCIER vous enlevez les aides de l'état sur l'achat du KW/h et les projets s'arrêteront.

D'autre part les paysages de la Haute Vallée de l'Erdre sont des points forts de la zone concernées je ne pense pas que "ces moulins modernes" vont les magnifier...Maintenant pensons au bilan Carbone du projet:transport par route du matériel depuis l'Allemagne,1200 T de béton au pied de chaque génératrice(transport,production) sans oublier le recyclage dans 20 ans...par les propriétaires des terrains car les investisseurs auront disparus!!!
Je vous conseille de visionner cette émission:

« Dossier tabou » : Bernard de la Villardièrre s'attaque aux « profiteurs de l'écologie"

2 décembre 2021

« Dossier tabou » : Bernard de la Villardièrre s'attaque aux « profiteurs de l'écologie" le dimanche 5 décembre sur M6 à 21h05.

"Dossier Tabou" s'est intéressé aux éoliennes et aux panneaux solaires qui fleurissent dans les campagnes françaises et soulèvent de nombreuses oppositions.

En caméra cachée, le magazine a découvert "les pratiques des commerciaux de ces nouvelles énergies", annonce M6 dans un communiqué.

"Leur principale motivation : l'argent ! Ils n'hésitent pas à offrir des sommes vertigineuses pour convaincre les maires d'installer des éoliennes dans leurs communes.

Alors la promesse des énergies renouvelables ne serait-elle qu'une illusion ?

Les promoteurs seraient-ils plus intéressés par le business que par l'écologie ?", s'est demandé l'émission de la Six.

Vous comprendrez alors que la frontière entre écologie et monde de la finance n'est pas très étanche!!!!

Enfin voyez le bel exemple des éoliennes du Mont Friloux (à proximité immédiate du site de Bourg Chevreuil) on coule 1200 T de béton au pied de chaque future éolienne...et on s'aperçoit que le système de fixation est bancal...on casse ,on enlève le treillis soudé,et on recommence à couler les 3 plots...faites le bilan CARBONE?...et financier...d'ailleurs sur celui-ci il faut que le rendement soit conséquent pour faire et défaire et refaire ces plots+ le retard du démarrage du projet!

C'est pourquoi je suis contre ce nouveau projet "financier" et pas écologique!

Observation N° 491 (RegistreDemat)

31/03/2022 08:50:15

Par Laurence Marchand

L'analyse des effets de ce projet sur la santé ne repose que sur des généralités concernant les infrasons et les champs électromagnétiques où il n'y a aucun élément spécifique au projet de Bourg Chevreuil

Observation N° 490 (RegistreDemat)

31/03/2022 08:48:59

Anonyme

La garde au sol de 53,5m est insuffisante pour éviter le risque de collision des chauve-souris au regard de la hauteur respectivement de 9 et 15m des haies survolées par les pâles des éoliennes E1, E2 et E3.

Observation N° 489 (RegistreDemat)

31/03/2022 08:28:34

Par Catherine LOUIS

POUR ce projet !

Observation N° 488 (RegistreDemat)

31/03/2022 07:54:45

Par VION VALERIE

Suite : et bravo aux citoyens qui se réapproprient leur énergie avec ce projet collectif !

Observation N° 487 (RegistreDemat)

31/03/2022 07:52:29

Par VION VALERIE

Vivement qu'elles soient en fonctionnement ! Développer les énergies renouvelables est essentiel ! Le nucléaire a trop d'impact (déchets nucléaires dangereux pendant plusieurs milliers d'années, dangerosité lié à des défaillances qui arrivent malheureusement, et vu ce qui se passe avec l'Ukraine, il n'est pas bon d'en avoir une à proximité de chez soi). Beau projet, je le soutiens à 100% !

Observation N° 486 (RegistreDemat)

31/03/2022 05:14:48

Par Eric BOUYER

Avis favorable

Observation N° 485 (RegistreDemat)

31/03/2022 01:44:27

Anonyme

Eolien c'est moche, inutile, intermittent, aléatoire, non pilotable, dangereux (ICPE), 25% rendement, besoin d'une compensation, un lobby, Terres rares, Balsa, ultrasons, non recyclage des pales, champs magnétiques, mortalité faune, santé non prioritaire, pêche compromise, réduction des terres agricoles, escroquerie organisée, dessous de table, mensonge par citoyens, démantèlement minimisé, agriculteur exploité, impacts visuels, saturation prouvée, étude mal menée voir copiée, campagne dénaturée, les vents diminuent, période sans vent augmente, les tensions entre les citoyens, les risques de coupures électriques, etc....

La liste n'est pas exhaustive !

Déjà pour tout cela, Non et encore NON

Observation N° 484 (RegistreDemat)

31/03/2022 01:00:42

Anonyme

La parade au manque de vent : les groupes électrogènes en Angleterre au galop!

Le pétrole vient en secours du vent. Yes.

Vous ne le saviez pas, pourtant c'est vrai !

Dans ce contexte, comment approvisionner

de manière optimale nos foyers et nos industries en période de pics de consommation et ainsi éviter un black-out européen généralisé ? La création d'un nouveau marché du « Peak Shaving » s'offre comme une alternative à ces

problématiques.

De cette technique est né un nouveau marché qui devrait doubler d'ici les 8 prochaines années selon le réseau national

anglais à mesure de la dépendance croissante du pays vis-à-vis des énergies renouvelables.

L'entreprise Plutus Energy est

l'un des acteurs de ce marché. C'est un fournisseur d'énergie indépendant, spécialisé dans la production d'électricité

flexible pour le territoire britannique. Durant la période hivernale, de novembre à fin février, cette société vient soutenir le réseau en démarrant son parc de groupes

électrogènes durant une heure, entre 16h30 et 17h30. Cette période correspond à un pic de consommation électrique

durant lequel les britanniques rentrent du travail.

Ce procédé permettrait d'éviter la construction de nouvelles centrales et donc de réduire le coût de l'énergie facturé grâce

au support de groupes électrogènes lors des phases de forte consommation.

Vous avez tous compris. Vive le pétrole, une solution intelligente pour palier aux ENR.

Volià notre futur!

Observation N° 483 (RegistreDemat)

31/03/2022 00:53:06

Par Damien Renault

Je suis très favorable à ce projet éolien citoyen de Bourg-Chevreuil, après avoir lu notamment l'avis de l'Autorité environnementale, les réponses apportées par Eola, toutes les observations du premier registre dématérialisé, je ne vois pas d'inconvénient rédhibitoire à ce projet.

Les énergies renouvelables électriques (éolien et photovoltaïque en plus de l'hydroélectricité) sont en train de gagner (<https://fr.statista.com/infographie/24079/part-energies-renouvelables-fossiles-nucleaire-dans-le-mix-energie-en-europe-ue/>)! Il n'y a qu'en France que l'on ne s'en rend pas compte.

Les énergies renouvelables électriques sont moins chères que le nucléaire et les fossiles (<https://fr.statista.com/infographie/26088/evolution-prix-energies-renouvelables/>). Elles ne nécessitent pas de combustible épuisable à l'usage. Elles ne contaminent pas l'air, le sol et l'eau (oui, libre aux anti-éoliens pronucléaires de croire que la radioactivité ajoutée à l'eau de la Loire – qu'ils boivent - par les 14 réacteurs nucléaires en fonctionnement en amont du captage d'Ancenis n'a pas d'impact sur leur santé et celle de leurs proches). Elles ne génèrent pas des déchets ultradangereux qui sont un casse-tête ultralongtemps. Elles sont plus efficaces pour lutter contre l'effet de serre que le nucléaire qui ne fait que gaspiller des ressources qui seraient bien mieux employées dans les EnR. A titre d'exemple, l'Allemagne sera sortie du nucléaire fin 2022 et a prévu un mix électrique à 80% renouvelable en 2030, ce pays aura aussi réglé le supposé problème d'intermittence des EnR électriques et exportera les solutions techniques qu'il aura développées pour son marché alors que la France se retrouvera avec ses réacteurs nucléaires défaillants et inexportables... et se lamentera encore sur sa désindustrialisation tout en croisant les doigts pour qu'il n'arrive rien.

J'habite à Derval où se trouvent de nombreux parcs éoliens à proximité (8 éoliennes à cheval sur la commune de Lusanger, 2 de plus bientôt à cet endroit, 5 à Conquereuil, 8 autres actuellement en construction sur la commune de Derval, etc.): tant mieux!

Je participe aussi depuis 2014 au parc éolien citoyen de la SAS Isac Watts à Sévérac-Guenrouët qui tourne depuis 2016: les mesures acoustiques pour les riverains et la prise en compte de la faune (chiroptères) ont fait l'objet d'études y compris après l'obtention des autorisations préalables à la construction: en fonction des informations obtenues grâce à ces études, les bridages sont encore améliorés si nécessaire, des serrations et des vortex ont aussi été ajoutés aux pales, la géobiologie est prise en compte, etc.

L'éolien c'est très bien, l'éolien citoyen c'est encore mieux pour de multiples raisons dont la meilleure prise en compte des autres parties prenantes comme les riverains et la faune.

Bravo à Eola, ne lâchez rien, y compris pour le bien de vos opposants!

Post scriptum: L'électrification tous azimuts n'est pas une fatalité. Elle est promue par le lobby nucléaire et le gouvernement pour nous faire croire que nous aurions besoin du nucléaire et qu'il y aurait un coût de stockage conséquent qui grèverait le coût des scénarios 100% EnR. Ce n'est pas vrai. Et la fourniture de l'électricité pour la mobilité électrique n'est pas un problème: hydroélectricité, éolien, solaire, cogénération biogaz, etc. y pourvoient. En revanche, les usages thermiques de l'énergie (chauffage, eau chaude, cuisson) gagneraient à être orientés davantage vers les EnR thermiques: bois et solaire thermique en particulier dont le développement est en panne depuis 2013-2014 (<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energies-renouvelables-2021/16-biomasse-solide>, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energies-renouvelables-2021/13-solaire-thermique>) alors que ce sont des énergies dont le prix est modique (cf. le prix des granulés de bois (qui est pourtant le bois le plus cher) sur <https://www.grdf.fr/particuliers/evolution-prix-energies>) et qui sont des énergies stockables, en plus d'être renouvelables!

PJ : 20220331contributionRenaultDamien.odt

Observation N° 482 (RegistreDemat)

31/03/2022 00:48:49

Anonyme

Mr le Commissaire Enquêteur,

STOP aux promoteurs douteux et aux fonds de pensions :

- <https://penn-bazh.bzh/2021/10/17/iberdrola-autant-en-rapporte-le-vent/#:~:text=En%202014%2C%20Iberdrola%20et%20sa,Affaires%20C3%A9trang%20C3%A8res%20du%20gouvernement%20Aznar>.

REPhttps://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/attribution-du-projet-eolien-de-saint-brieuc-a-iberdrola-le-parquet-national-financier-saisi-41479c34-0bdf-11ec-a9d0-17d58ac484e5OWERING : qui, comment, combien

ACCIDENTS : voir pj

ABERRATION : photo Mexique

INTERROGATIONS : photos Mont Friloux

SATURATION = DANGER = COMPA

Le projet du Bour Chevreuil doit faire prendre conscience que continuer ainsi ne peut que nuire aux intérêts collectifs si on ne respecte plus rien.

Vous souhaitant bonne lecture et bonne analyse de ce dossier.

PJ : Mont Friloux 13 mars 2022.jpg | PJ : Mont Friloux 28 Novembre 2021.jpg | PJ : Mont Friloux (DECEMBRE 2021).jpg | PJ : mexique.jpg | PJ : CREUSE1.jpg | PJ : CREUSE.jpg | PJ : AUCHAY SUITE1.jpg | PJ : AUCHAY SUITE 2.jpg | PJ : AUCHAY 85.jpg

Observation N° 481 (RegistreDemat)

31/03/2022 00:11:05

Par Olivier Lepeltier

Mr le Commissaire Enquêteur,

les 2 cartes ci-jointes bien que certainement déjà observées montrent à elles seules l'aménagement du territoire rural tel qu'il est et tel qu'il pourra être à l'avenir.

Chaque promoteur à le même but et c'est pourquoi ils proposent des projets toujours plus importants puisqu'ils y sont encouragés à coût de subventions par l'Etat (voir pj "les privilèges éoliens).

Ces implantations et constructions dénaturent complètement un terroir rural qui s'est façonné avec le temps et dont les générations antérieures ont contribué à le rendre acceptable et vivable tout au moins sur un modèle où les mots campagne et nature ne sont pas dénués de sens.

Les acteurs dont je fais parti, subissent cet aménagement et les Maires bien qu'élus n'ont pas de pouvoir de décision sur ces promoteurs (bien que cela soit en train d'évoluer / pj : communiqué de presse Maires).

L'environnement du projet de Bourg Chevreuil est constitué de 32 éoliennes en service auxquelles devrait s'ajouter 3 unités aux Touches (Inersys) mais également 3 au Mont Friloux (Windstom), 3 au Bourg Chevreuil en question (Eola), 5 à Trans/Teillé (Eola), 3 à Trans/Mouzeil (Valeco), 3 à Teillé "La Gréhondière" (Valeco).

- 32 en service

- 3 acceptées construites, démontées et en cours de travaux (aucune transparence sur ces nouveaux travaux par rapport aux problèmes rencontrés

- 3 Acceptées non construites

- 5 en attente de jugement

- 4 en recours d'appel

- 3 en enquête publique

- 3 en étude

TOTAL : 32 + 21 possibles soit 53 machines potentielles

Mais jusqu'ou cela va aller ?

Y a t-il des limites aux constructions (nombre, différents promoteurs, hauteurs.....)

Comment changer les machines existantes (voir Pannecé et le repowering en cours.....avec le 5ème promoteur depuis le début d'exploitation)

Aujourd'hui vivre dans cet environnement va devenir de plus en plus compliqué pour des citoyens qui subissent cette concentration et cette saturation visuelle des machines toujours plus imposantes qui n'ont rien à voir avec les paysages normaux de nos communes concernées.

Selon nos modes de déplacement, voici ce que nous rencontrons :

- A pied : il nous faut moins de 5 mn maximum avant de rencontrer une éolienne dans notre champ visuel tout en sachant qu'elle sont visibles de nos jardins

- En vélo : sur les route ou sur "La voie verte", vous tomber nez à nez avec les machines.....la voie verte à bien changer

- En voiture : Pas une direction n'est plus couverte par un mat éolien et c'est souvent la nuit que les effets sont encore plus important avec des points clignotants permanents

De jour comme de nuit cette présence est visible, voir même auditive selon les vents et leurs orientations.
A quel moment LE PRINCIPE DE PRECAUTION s'applique t-il ?
Il n'y a pas de recul sur les effets induits sur la santé des hommes et des animaux. Les nombreux articles de journaux et les parutions informatiques en attestent : Les nuisances sont bien présentes et nous avons vraiment besoin de retrouver de la raison face à l'ampleur des enjeux énergétiques. L'intermittence ne peut être la solution miracle car cela ne peut pas fonctionner avec la consommation toujours plus importante d'énergie (voir de surconsommation) que les êtres humains sollicitent au quotidien.
Doit-on sacrifier des territoires et faire en sorte que certains ne participent pas à l'effort collectif demandé.
Les populations urbaines doivent elles jouer un rôle équivalent ?
Il est beaucoup plus facile de venir envahir un territoire moins dense (la campagne) que les villes car l'opposition se fait peut être moins entendre, mais de plus en plus d'associations voient le jour pour travailler en commun afin de protéger ce que nous avons réussi à construire.
Alors Non à cet énième projet sur la COMPA qui à déjà plus que contribué aux énergies renouvelables.
Les subventions doivent être distribuées directement aux particuliers pour leur logement (isolation, chauffage, ouvertures....) et non pas à tous ces promoteurs qui veulent toujours plus et s'enrichir sur notre dos sans se soucier de nos préoccupations collectives et individuelles.
Arrêtons ces implantations à 500 m et toutes celles situées à 1km des habitations pour laisser chacun vivre selon le mode de vie choisie.
Arrêtons tous les travaux annexes qui coûtent une fortune et qui multiplient les ramifications des câbles dans le sol au détriment d'une source général qui répartie l'énergie surtout à des moments précis d'une journée (ce que l'éolien ne peut assurer).
Mr le Commissaire Enquêteur, merci de l'attention portée à ces remarques.

Olivier Lepeltier

PJ : Communiqué de presse maires 20210414.pdf PJ : Les-privileges-eoliens.pdf

Observation N° 480 (RegistreDemat)

31/03/2022 00:01:40

Anonyme

Témoignage accablant :

Les Eoliennes : une escroquerie verte organisée

Témoignage d'une agricultrice bio

Les Eoliennes : une escroquerie verte organisée

J'ai 35 ans et je suis agricultrice bio en Auvergne. Il y a deux ans, j'ai été contactée par une entreprise privée qui avait pour projet d'installer un parc d'éoliennes dans ma commune.

Je les ai reçus avec joie ! J'avais hâte de participer à un projet écologiste et d'apporter mon grain de sel à la fin du nucléaire.

Première surprise

Je m'attendais à rencontrer un représentant de l'Etat, ou de la préfecture pour ce genre de projet (l'énergie est, il me semble, le bien de tous et nous sommes tous concernés). En fait, il n'en était rien : c'était bien une entreprise privée financée par des fonds de pensions étrangers qui était chargée du projet. - Un peu bizarre, mais, après m'être renseignée, je me suis aperçue que tous les projets étaient tenus par des boîtes privées qui prospectent un peu partout en France pour chercher des terrains où placer des éoliennes.

Je pensais donc que cette société voulait m'acheter un bout de terrain, un peu comme un promoteur immobilier « du vert ».

Rejoignez Entrepreneurs pour la France :Recevez notre lettre

Yves BuchsenschutzSoutenez l'IRDEME

et la Recherche

Deuxième surprise

La société envisageait effectivement d'implanter une éolienne chez moi, mais elle ne voulait « surtout pas » me déposséder de mes terres. Elle voulait seulement louer le terrain. Et cela, pour une somme absolument mirobolante : pour moi qui ai des revenus de 1.500 euros par mois, on me proposait un loyer de 30.000 euros par an pour deux éoliennes implantées. Pendant 20 ans. 30.000 qui tombent tous les ans et je participe à l'écologie nationale. Un rêve.

- La société a insisté pour que je signe « rapidement », car d'autres agriculteurs pouvaient être aussi intéressés. A 30.000 par an, je n'en doutais pas une seconde.

- Mais... je suis auvergnate, et par nature, méfiante. J'en ai discuté avec... ma grand-mère. Elle a hoché la tête, et elle m'a dit : « ils veulent payer 75 fois le prix de la terre sans la posséder ? ici ? Là où nos terres ne valent pas grand-chose ? ... « Il y a un loup quelque part ».

- Alors j'ai cherché le loup. Et je l'ai trouvé en demandant un nouveau rendez-vous avec la société. Je leur ai demandé une copie du contrat du bail. Et j'ai lu toutes les petites lignes.

Troisième surprise

Et voici la question que je leur ai posée : au bout de 20 ans, que se passe-t-il ?

- Pas de réponse. Ou plutôt une réponse très floue : on ne sera plus là, car on revend nos implantations à des entreprises étrangères (chinoises notamment). Mais la loi nous demande de prévoir le démantèlement de l'éolienne. Nous provisionnons 50.000 euros.

- Parce qu'au bout de 20 ans, une éolienne, elle est en fin de course.

- OK. J'ai donc fait venir plusieurs entreprises spécialisées. Pour démanteler une éolienne de 200 mètres de haut, le coût minimum est de 450.000 euros par éolienne. A la charge du propriétaire du terrain.

- Et s'il ne peut pas payer ? Comme il s'agit d'une éolienne industrielle, l'Etat se retourne contre le propriétaire, puis contre la commune.

- Je fais un rapide calcul : le projet d'ensemble comprend 7 éoliennes et ma commune 200 habitants.

- $450\,000 \times 7 = 3\,150\,000$ de dette.

- J'ai la tête qui tourne... j'ai le vertige face à une telle dette.

Ça, c'était ma première découverte. Depuis, je suis allée de surprise en surprise.

Les (autres) surprises

Tout d'abord, je me suis demandée pourquoi cette société voulait implanter des éoliennes dans un endroit où il y a si peu de vent.

- Réponses : en effet, il n'y a pas assez de vent. Qu'à cela ne tienne, nous allons construire des éoliennes beaucoup plus hautes. 200 mètres de haut. La taille de la tour Montparnasse.

- Fort bien. Pour des éoliennes qui ne tourneront que 25 % du temps, pas très rentable... Alors, comment se fait-il que des fonds de pension s'intéressent tant à l'éolien en France ?

- Tout simple ! En France, une loi exige que l'énergie verte des éoliennes soit achetée en priorité deux fois le prix des autres énergies (l'hydraulique, qui est pourtant totalement vert, n'a pas ce privilège !)

- Donc, c'est intéressant pour les investisseurs (étrangers), sans doute en pleine complicité avec le gouvernement... car... qui paye cette différence ?

Nous payons

Sur votre facture EDF, il y a une petite ligne qui indique que nous « participons au développement de l'énergie verte » ... en fait, nous finançons des actionnaires étrangers.

- Ah oui ! Je ne vous ai pas tout dit ! Cette énergie est essentiellement destinée à être exportée. Donc pas du tout destinée à faire fermer les centrales nucléaires.

- Ça, les actionnaires s'en fichent totalement. Moi pas. Je me suis livrée à un petit calcul : le développement de l'éolien en France va coûter 75 milliards d'Euros financés par nous-mêmes pour détruire nos paysages, notre tourisme, la valeur de nos biens immobiliers et nos parcelles cultivables (qui ne le sont plus quand on dépose 1.500 tonnes de béton dans le sol pour y placer la tour Montparnasse).

- Avec cet argent, l'État pourrait redistribuer à chaque Français une part pour isoler dignement son logement. Nous pourrions ainsi fermer 18 réacteurs nucléaires. Mais ça, ça ne rapporterait rien aux actionnaires.

Pour finir, je tiens à préciser que je ne signe pas ce texte.

Je vais faire des mécontents :

- les agriculteurs, qui souhaitent « rafler les 30.000 euros par an » sans réfléchir.

- les sociétés de l'éolien, qui, plus subtiles, me proposent des « compensations » contre mon silence.

- et les sociétés de béton qui acceptent avec joie de tout bétonner à outrance.

La France est très en retard par rapport aux autres pays Européens et mondiaux en matière de "vert". Elle se fait taper sur les doigts car elle dit "faites ce que je dis mais pas ce que je fais : "tous en vert, allez-y" !!! sauf que nous trainons les pieds.

Nos pénalités pèsent de plus en plus lourd dans la balance économique, elles sont de plus en plus importantes donc faut accélérer, coûte que coûte, le processus d'implantation du "vert". Tous les moyens sont bons même les frauduleux.

Merci de faire circuler, et réfléchissez. Je crois que sous couvert de « vert » on nous prend pour des jambons.

PS Les chiffres peuvent varier selon les cas mais le global reste vrai. Nous n'avons aucune obligation sauf celles que nous nous fixons.

Observation N° 479 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:52:38

Anonyme

Attention aux investisseurs éoliens!

Fait : écologie et business ne font pas toujours bon ménage : 15 000 Français ont déjà porté plainte contre des vendeurs malhonnêtes.

Certains installateurs de petites éoliennes sur votre maison ventent leur super rendement.

Fuyez ce genre d'investissement.

Malheureusement à grande échelle c'est aussi vrai!

Observation N° 478 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:51:10

Par Bernard COTTIER

Bonjour,

En tant que citoyen français préoccupé par les impacts des consommations et donc des productions d'énergie électrique, outre les indispensables économies d'énergie, je pense que nous devons recourir de plus en plus aux énergies renouvelables.

Notre belle région dispose de gisements solaire, biomasse et éolien importants.

J'accorde donc un avis très favorable à ce projet citoyen de grand éolien de Bourg Chevreuil à Riaillé (44).

Observation N° 477 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:33:25

Anonyme

NON à Eolien car PRIX kW/h à la hausse.

Voir fichier ci-joint.

Baisse du pouvoir d'achat si nous investissons en masse vers éolien.

Les deux pays européens, l'Allemagne et le Danemark, qui ont investis des milliards dans les machines éoliennes voient leur facture augmentée.

Qui paie ces conneries, le citoyen!

Les chiffres parlent ; ils ne sont pas contestés. Les actionnaires vont encore gagnés mais pas le peuple. Encore du lobby industriel.

Si vous croyez au vent, attention au portefeuille!

PJ : Les chiffres officiels 6.docx

Observation N° 476 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:15:22

Anonyme

Bonjour ,

Adhérent du club Mésawatt Mésanger , j'envoie ma contribution à l'enquête concernant l'implantation d'éoliennes à Bourg Chevreuil .

Je suis favorable aux énergies renouvelables (air , eau soleil) Cela contribue à l'indépendance énergétique et

supprime les risques du nucléaire et de la pollution des énergies fossiles .
Néanmoins ,des dispositions préalables avec études et informations des riverains sont nécessaires afin d'éviter les procédures et pertes de temps .
J'approuve la formule de participation citoyenne au projet impliquant des personnes souhaitant mettre en avant l'intérêt général plutôt que recherche de rendements financiers .
Je soutiens donc le projet et souhaite sa mise en oeuvre rapidement .
Charbonnier

Observation N° 475 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:12:09

Anonyme

Non au modèle Danois donc éolien

Le Danemark est le pays le plus éolien d'Europe. Mais la part éolienne dans le mix électrique plafonne, le kWh est cher, et le système ne marche qu'avec l'aide des voisins du Danemark.

La part de l'éolien dans la production d'électricité est de 19% au Danemark. C'est plus que nulle part ailleurs, et notamment qu'en Espagne (15%) et qu'en Allemagne (6%). Mais cela reste faible. Dans le pays le plus éolien du globe, le vent assure moins du cinquième des besoins en électricité du pays. Et cette part n'augmente plus depuis 2004.

Un deuxième point, que montre bien le tableau 1 (en pièce jointe), est que l'électricité danoise est une électricité très polluante - malgré l'éolien, ou plutôt à cause de l'éolien. Elle est en effet principalement produite à partir de charbon, dont la combustion rejette beaucoup de CO₂, et aussi de particules et d'oxyde d'azote. La deuxième source d'électricité est le gaz danois de la mer du Nord. Le gaz rejette moins de CO₂ que le charbon, mais en rejette tout de même beaucoup lui aussi. Au total, quatre fois plus de CO₂ par kWh que la France. Bien la peine de tenir à Copenhague la conférence que l'on sait sur la nécessité absolue de réduire drastiquement les rejets de CO₂ !

Troisièmement, le « succès » éolien du Danemark a un coût, et un prix. L'électricité éolienne ne s'y est développée que parce qu'elle était lourdement subventionnée au moyen de prix d'achats forcés élevés, comme en France et ailleurs en Europe du reste. Le résultat est que les consommateurs danois payent l'électricité plus cher que nulle part ailleurs en Europe, et même dans le monde, si l'on en croit les données de l'Agence Internationale de l'Energie : 0,25 /kWh, deux fois et demie plus cher qu'en France.

Le quatrième point est le plus important. L'inconvénient principal de l'énergie éolienne, outre son coût, est son intermittence. Le vent souffle quand il veut, s'arrête, repart. On a donc trop d'électricité éolienne à certains moments, et pas assez à d'autres moments. Ce caractère stochastique de l'éolien soumet le système de production à de véritables chocs, d'autant plus difficiles à gérer que la part de l'éolien est grande. L'intermittence de l'éolien impose ainsi une limite finalement assez basse à la part de cette énergie dans le bouquet électrique.

Comment gère-t-on au Danemark les problèmes causés par cette intermittence? En important et en exportant de l'électricité de/vers l'Allemagne, la Suède et la Norvège, avec lesquels le Danemark est très bien relié par de gros câbles. La part des exportations et des importations, ainsi que le montre le tableau 1, qui dépasse 30%, y est considérable. Les statistiques détaillées montrent que les exportations sont corrélées positivement, et les importations négativement, avec la production d'électricité éolienne. Lorsqu'il y a trop de vent (par rapport à la demande d'électricité danoise), l'électricité éolienne produite est vendue à la Norvège, qui l'utilise pour remplir ses barrages de retenue. Lorsqu'il n'y a pas assez de vent (toujours par rapport à la demande d'électricité), le Danemark achète, à un prix élevé, de l'électricité à la Norvège, qui la produit immédiatement en déchargeant ses barrages.

Tout cela n'est possible que parce que trois conditions sont remplies. L'une est que pays est bien connecté à des pays qui ont des excédents ou du stockage hydraulique. L'autre est que ces pays sont beaucoup plus importants que le petit Danemark et peuvent absorber facilement les fluctuations de sa production. La dernière est que l'éolien compte pour moins de 20% dans la production danoise.

Ceux qui veulent importer, et dépasser, le « modèle » danois, et qui rêvent d'une France produisant la moitié de son électricité avec des éoliennes, feraient bien de méditer les enseignements de l'expérience danoise. L'enfer aussi est pavé de bonnes intentions.

PJ : Les chiffres officiels 5.docx

Observation N° 474 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:06:49

Anonyme

Je suis contre car cela dénature le paysage et est nocif pour l'humain et la faune.

Observation N° 473 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:05:06

Anonyme

STOP aux projets éoliens ! Comment un conseil de mairie (en petit comité) peut décider de faire le choix pour sa population (ce qui représente environ 2000 à 4000 personnes sur le secteur d'un projet) pour un tel choix de décision qui a des conséquences sur la santé des gens, Monsieur le maire et ses conseillers ont le devoir de protéger les habitants (ses citoyens). Cela concerne d'abord les habitants des villages concernés, leurs santés, leurs biens êtres, leurs cadres de vie, nous oublions le côté humain ! Malheureusement c'est le côté financier qui passe avant pour les promoteurs, les propriétaires, la commune....alors NON !

Observation N° 472 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:01:18

Par DIDIER MAIGNAN

En tant de citoyen habitant le pays d'Ancenis, je suis favorable à la réalisation de ce parc éolien citoyen de Bourg Chevreuil pour les raisons principales suivantes :

1 - La technologie des éoliennes est en pleine évolution positive (meilleure fiabilité, meilleur rendement, impact sur l'environnement de plus en plus maîtrisable) et leur démantèlement après 20 ans d'exploitation (prévu dans le plan de financement) arrive à un niveau de recyclage d'environ 95 %.

2 - Ce projet est un projet citoyen ayant obtenu le "Label Energie Partagée" qui confirme que sa gestion sera attentive aux éventuels ajustements et corrections nécessaires lors de son exploitation.

3 - Il est urgent de développer les énergies renouvelables pour réussir la transition énergétique et pour atteindre nos objectifs d'énergie renouvelable en 2030 selon le schéma régional (SRADDET) plutôt que d'hypothétiques E.P.R. ou mini-centrales nucléaires encore moins prêtes à produire pour lesquels nous ne maîtrisons pas du tout les déchets (que laisserons nous aux générations futures?).

Donc pour être dans les orientations de la COP26 et de la conférence de Glasgow de 2021, il est impératif d'accélérer la transition énergétique vers des énergies Renouvelables portées par ce type de projet.

Didier MAIGNAN

Observation N° 471 (RegistreDemat)

30/03/2022 23:00:16

Anonyme

Machines éoliennes à détruire.

Les éoliennes vivent grâce aux subventions publiques. Elles ont une durée de vie moyenne de 20 ans, ce qui oblige donc à coûteux démantèlements. Le salut du monde ne se fera pas avec ces turbines. Pis, la France possède un immense parc nucléaire qui nous permet d'être l'un des pays les plus décarbonés. Surtout, personne ne semble vouloir se préoccuper des paysages, de la beauté. La France s'enlaidit, c'est un fait, comme l'a noté Alain Finkielkraut dans son plaidoyer pour une écologie poétique sur Le Figaro. Notre époque néglige la beauté du monde. L'aménagement du territoire, notamment par les éoliennes, supprime le vide et le silence des paysages de nature, leur superbe dépouillement. On habille nos campagnes de bâtiments sans âmes, d'éoliennes, blessant nos yeux et notre sensibilité. Van Gogh aurait-il peint des champs d'éoliennes ?

Observation N° 470 (RegistreDemat)

30/03/2022 22:37:41

Anonyme

Non au projet éoliens de Bourg Chevreuil ! Il y a quelques années le parc de "Beauséjour-la Vallière"

(Riaillé/Pannecé/Bonnoeuvre) était l'un des premier parc sur la région, aujourd'hui il va bientôt devenir le premier "cimetièrre parc éoliens"..... Gardons notre belle campagne : la provostière, la poitevine, nos étangs, les forêts, les sites classés, nos pierres, notre terre,..... NOTRE REGION !

Observation N° 469 (RegistreDemat)

30/03/2022 22:37:02

Anonyme

Eolien? Non

Le vent ne suffit pas à faire tourner le Danemark

Si plus de la moitié de sa production d'électricité provient de l'éolien, le réseau danois repose toujours sur des importations issues du nucléaire et du fossile.

Pourquoi copier quand cela ne fonctionne pas?

Observation N° 468 (RegistreDemat)

30/03/2022 22:32:54

Anonyme

Vive la Californie, Vive les coupures de courant intempestives!

« Quand trop d'énergies renouvelables privent la Californie d'électricité » ou « L'éolien et le solaire mis en cause » titrent plusieurs quotidiens français, parmi les plus réputés. Ils expliquent que les californiens ont investi « massivement dans les renouvelables ». « Principalement le solaire et l'éolien », disent-ils en ajoutant que le recours à ces énergies qualifiées d'intermittentes et non pilotables est un facteur aggravant les pénuries d'électricité.

Maintenant vous savez à quoi vous attendre si l'éolien l'emporte sur le reste.

Le choix est simple.

Observation N° 467 (RegistreDemat)

30/03/2022 22:25:44

Par JEAN BUREAU

Riaillé le 30 mars 2022

A l'attention de Monsieur Claude Chépeau, Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je suis Jean Bureau, dirigeant de la Scierie TBO, premier employeur de la commune de Riaillé avec 45 salariés.

Je suis aussi un acteur des énergies renouvelables, avec Béma, leader régional du Bois Energie.

J'habite Riaillé, au lieu-dit La Meilleraye, sur la rive opposée de l'étang de La Provostière, en face du projet éolien de Bourg-Chevreuil.

Mon opposition à ce projet se résume en trois points :

- Le Balbuzard Pêcheur

Sachant que le parc éolien en projet à La Houssais a été refusé

Sur la base de la présence d'une espèce menacée, répertoriée sur le site de l'étang de La Provostière ...

Sachant que le parc éolien en projet de La Houssais est distant de 4 500 m de de l'étang de La Provostière,

Alors que le projet éolien de Bourg-Chevreuil est à peine à 1 000 m de l'étang de La Provostière,

On se demande comment le préfet pourrait accepter un tel projet menaçant la recolonisation en cours de notre territoire par le Balbuzard Pêcheur !

Et ce d'autant plus que le projet éolien de Bourg-Chevreuil est situé sur la trajectoire entre l'étang de La Provostière et La Houssais où il a aussi été observé !

Je vous invite à relire dans le détail cet arrêté, qui a lui tout seul condamne le projet éolien de Bourg-Chevreuil.

- La Zone Natura 2000

Ancien étang de forge, privé jusqu'au XIXème siècle, La Provostière fut exproprié par l'Etat dans le cadre de la construction du canal de Nantes à Brest.

Désireux de maîtriser l'avenir de ce joyau environnemental, les élus locaux réussirent à en obtenir la gestion puis la propriété par le Département en 2012.

Leur but était de pouvoir préserver cette biodiversité, en faire un atout pour la mise en valeur du territoire et l'ouvrir au public.

Dans cette logique, le classement en site Natura 2000 fut obtenu pour les 281 ha de Vioreau à La Provostière en incluant la rigole d'alimentation.

Ce site est remarquable pour la faune et la flore qu'il héberge dont on trouve un inventaire notamment sur ce lien :

http://vioreau.n2000.fr/sites/vioreau.n2000.fr/files/documents/page/Docob20FR5200628_web.pdf

De même manière que la Loire est protégée de toute construction éolienne sur 10 km de large de part et d'autre de son cours,

On ne comprend pas pourquoi ce site remarquable de Vioreau-La Provostière ne dispose pas d'un périmètre de protection d'au moins 5 km !

La présence d'éoliennes dénaturerait ce site et engendrerait de forts risques de collisions avec l'avifaune.

Pourquoi protéger un site d'une main, en acceptant de l'autre de le bétonner ?

Il y a une incompatibilité totale en la protection de cette zone et l'implantation d'éoliennes

Les 130 éoliennes qui saturent déjà notre territoire doivent s'arrêter aux portes de notre sanctuaire Natura 2000 !

- L'eau et la forêt, atout de notre territoire

A Riaillé, nous n'avons pas les grosses zones d'activités créatrices de profit et d'emploi, ni les grands lieux de la vie culturelle, ni la mer, ni

Mais nous avons une grande richesse : des forêts et des étangs et la vie paisible qui va avec !

La Loire-Atlantique est un des départements les moins boisés de France ... mais toutes les forêts se concentrent dans le pays anceno-castelbriantais.

Les grandioses forêts de Vioreau, L'Arche, La Foi, La Meilleraye, d'Ancenis et de Saint Mars La Jaille enserrent les magnifiques étangs de Vioreau, La Provostière et La Poitevinière.

Ce biotope extraordinaire est notre atout et « notre avantage concurrentiel » en matière de tourisme.

Nos élus en ont eu conscience et de nombreuses structures d'accueil ont été mis en place : base nautique de Vioreau, auberge de La Provostière, chemins de randonnée, pistes pour VTT ou cavalier ...

L'avenir de notre territoire est dans la préservation de nos espaces naturels et sauvages et dans l'accueil maîtrisé des touristes et visiteurs.

Y favoriser l'implantation de nouvelles éoliennes consisterait à nous mettre une balle dans le pied !

Je vous remercie de m'avoir lu,

Et vous prie de croire en mes salutations les meilleures.

Cordialement

Jean Bureau

316, rue de Bretagne 44 440 Riaillé

Téléphone : 02 40 97 80 06 - fax 02 40 97 89 04

www.tbo.fr

PJ : 2022-03-30 Observations JB.pdf

Par Nicolas BUREAU

CONTRE le parc éolien de Bourg Chevreuil

En pièce jointe mes remarques

PJ : CONTRE le Parc éolien de Bourg Chevreuil.pdf

Observation N° 465 (RegistreDemat)

30/03/2022 22:21:46

Par Marie6Thérèse TUFFEREAU

Bonjour,

Je suis très favorable à ce projet car il est urgent d'accélérer la transition énergétique et nous n'y arriverons qu'en multipliant le développement des énergies durables (le nucléaire n'en fait pas parti!!). Je soutiens tous ces projets dans ma région.

Problème du PAYSAGE? Pour moi NON; je vis en campagne, 3 éoliennes vont être installées à 1,5 km de chez moi (Fief-Sauvin), elles seront bien visibles de ma maison qui est dans un cadre magnifique (vallée de l'Evre). Mon paysage est déjà impacté par la destruction des haies qui continue encore malgré la réglementation, par l'agriculture industrielle et ses bâtiments, par les "bassines" (réserves d'eau artificielles, 2 proches de chez moi), le bruit des engins agricoles, le bruit de circulation d'une route proche... Je supporte tout cela car nous avons besoin de l'agriculture et de nous déplacer. Les éoliennes qui vont venir s'ajouter à mon paysage, je les vois avec un regard positif, comme nos moulins modernes. Car je veux continuer à consommer de l'électricité sans engager l'avenir des générations futures avec le "nucléaire": pollution à long terme, coût très élevé des conséquences qui devra être supporté par les citoyens, investissements massif de l'état dans la recherche ...

Je soutiens avec enthousiasme le projet de Bourg-Chevreuil car c'est un vrai PROJET CITOYEN, ce qui garantie la transparence financière et surtout que les retombées financières profiteront au TERRITOIRE et ses habitants.

Les machines choisies "ENERCON" sont fabriquées sans métaux rares.

La production éolienne est une production efficace d'électricité avec une GARANTIE DE RENDEMENT, une éolienne tourne en moyenne 90% du temps.

Son DEMANTELEMENT est peu impactant pour l'environnement et son organisation est prévue par la loi, contrairement aux installations nucléaires qu'on ne sait pas démanteler.

Sa DETTE ENERGETIQUE est remboursée en moyenne avec 1 année de fonctionnement et ensuite elle produit une énergie verte pendant 20 ans en moyenne.

Quant aux autres inconvénients reprochés aux éoliennes, comme l'atteinte de la faune, les études et autorisations préalables réduisent et contrôlent ces risques. La faune, dans notre région agricole, souffre bien davantage de l'agriculture "chimique" depuis de nombreuses années, phénomène largement sous évalué.

Observation N° 464 (RegistreDemat)

30/03/2022 22:13:57

Anonyme

Stop aux éoliennes ! Avez vous pensez au tourisimes, n'oubliez pas de rajouter dans vos dépliants de communication vos éoliennes qui défigures le paysage, changer également vos cartes des circuits randonnées (rajouter les parcs). Et vos photos de communications pour attirer les clients sur les sites, dans les gîtes, les chambres d'hôtes, sont vraiment mensongère, je ne vois aucune éoliennes sur vos dépliant ? Vous avez hontes ?..... Nos si belles campagnes sont complètement défigurées par ces monstres éoliens. J'ai vraiment hontes de ma région. En ville nous faisons pousser des toits végétales avec des pelouses et de la verdure, et en campagne nous construisons des tours de 200m avec pleins de béton, destructions de terre pour nos agriculteurs, destruction de la flore et la faune..... Va comprendre, le monde tourne mal, commençons par produire de l'énergie un peu partout comme en ville avec des panneaux solaires sur les bâtiments publiques dans un premier temps, des éoliennes dans les zones industrielles, dans un "monde de travailleurs", mais pas dans un monde "d'habitation et de tranquillité". Donc NON au projet éolien de Bourg Chevreuil.

Observation N° 463 (RegistreDemat)

30/03/2022 21:27:48

Par Jacques ROBINEAU

Avec le conflit en Ukraine, la situation actuelle est révélatrice, nous allons avoir des difficultés à nous procurer du gaz et du pétrole.

La France doit aller vers plus d'indépendance énergétique en faisant appel à un mix des différents types de production d'énergie sans réactiver les plus polluants comme les centrales à charbon.

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique.

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain.

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique.

Observation N° 462 (RegistreDemat)

30/03/2022 21:27:34

Par emmanuel DROZ

Sur quels éléments la société EOLA peut-elle affirmer que son projet a des impacts positifs sur le tourisme et la création d'emploi alors qu'il n'y a aucun engagement de sa part à créer des emplois locaux (phrase au conditionnel). J'ai des doutes sur l'attrait touristique induit par l'implantation de nouvelles éoliennes. Dans le pays d'Ancenis, il y en a déjà 50 qui tournent et 27 autres à sortir de terre. STOP !

- L'analyse des effets de ce projet sur la santé ne repose que sur des généralités concernant les infrasons et les champs électromagnétiques où il n'y a aucun élément spécifique au projet de Bourg Chevreuil

- La capacité financière d'EOLA (capital social de 5,4M€) est très faible au regard de l'investissement d'un tel projet. Il n'y a donc aucune garantie sur le démantèlement des éoliennes.

- La garde au sol de 53,5m est insuffisante pour éviter le risque de collision des chauve-souris au regard de la hauteur respectivement de 9 et 15m des haies survolées par les pâles des éoliennes E1, E2 et E3.

- L'effet d'encerclement de Bourg Chevreuil n'a pas été étudié par EOLA alors qu'il y a déjà 44 éoliennes en service ou autorisée dans un rayon de 15km autour de ce village (cf p89 partie 3)

- déjà 51 éoliennes en service et 29 autres autorisées non construites en pays d'Ancenis, nous devenons la zone grise de Nantes!

Observation N° 461 (RegistreDemat)

30/03/2022 21:16:17

Anonyme

Je suis contre le parc éolien de Riaille ...dégradation du paysage pour une production aléatoire

dénaturation d'un site protégé Natura 2000, l'étang de la Provostière

risque pour la santé

risque pour la faune

Observation N° 460 (RegistreDemat)

30/03/2022 21:10:23

Par jean-philippe rabian

Le dernier rapport du GIEC est, une fois de plus, alarmant. Face à cette réalité, nous devons nous atteler à changer nos habitudes et refréner notre consommation. Je fais aussi parti du groupe de citoyens

écoresponsables à l'initiative de ce projet de parc éolien, non pas parce que je pense à mon petit confort personnel mais dans le but d'avancer sur le bien commun.

Nous vivons tous sur la même planète et nous n'en avons pas de rechange. De ce fait, les énergies renouvelables ne sont pas une simple option, elles sont notre salut et celui de nos enfants. Il n'est plus temps de penser à notre petit confort personnel, il faut agir, et rapidement.

Observation N° 459 (RegistreDemat)

30/03/2022 20:57:55

Par Lydia Anezo

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous joins de nouveau mon observation contre ce projet que je vous avais déjà envoyée lors de la première enquête annulée. Je rajouterais juste un détail à propos de votre première synthèse, vous dite que les personnes font un amalgame avec le projet Windstrom de Trans sur erdre, ceci est tout à fait normal car la population a compris depuis le début que le parc d'Eola n'est que la continuité de celui de Windstrom et que ces 2 entités commerciales ont mutualisé leurs moyens : mâts de mesure contre études environnementales et autres petits arrangements. Bien cordialement.

PJ : enquete publique Riaillé EOLA 11et 12.21.pdf

Observation N° 458 (RegistreDemat)

30/03/2022 20:50:38

Par Morgan MAIGNAN

Bonjour,
Comme déjà enregistré au mois de décembre 2021, je suis favorable au projet de Parc éolien citoyen de Riaillé Bourg-Chevreuil.
Je trouve indispensable que les énergies renouvelables doivent augmenter pour décarboner nos sociétés. La production éolienne reste une des solutions les moins polluantes pour l'environnement et le climat.
De plus, un projet citoyen permet de remettre la question de la relocalisation de l'énergie sur nos territoires, en impliquant les citoyens.

Observation N° 457 (RegistreDemat)

30/03/2022 20:13:54

Anonyme

Vous avez choisi vous et votre petite famille d'habiter en campagne pour sa tranquillité, avec des espaces verts, un excellent cadre de vie. L'enquête publique ici présente vous demande de choisir pour un projet à des kilomètres de chez vous, sans conséquence peut-être pour vos proches. Réfléchissez bien, pensez aux habitants des hameaux proche des parcs..... Ce sera peut-être un jour devant chez vous ?Et la malheureusement les machines s'installent : avec des hauteurs de 200 m, une nuisance visuelle, une nuisance sonore, vous ne pensez ensuite qu'a cela le restant de votre vie, cela provoque des conséquences sur votre santé et dans votre foyer,..... Alors NON, STOP aux projets de parcs éoliens !

Observation N° 456 (RegistreDemat)

30/03/2022 20:00:42

Anonyme

RTE 2050 : 4 possibilités en octobre 2021
ETAT : lance une concertation publique sur l'énergie et le climat de novembre 2021 au 15 janvier 2022.
Extraits de la concertation :
I. Les objectifs de la concertation
Cette consultation, conduite très en amont dans le processus d'élaboration de la future SFEC, a pour objectif d'informer les citoyens sur les enjeux de la transition climatique et énergétique (rubriques « Comprendre » et « S'informer » de la plateforme web) mais aussi de recueillir leurs souhaits sur les grandes orientations de la politique climatique afin de nourrir les réflexions sur la vision de long terme de la transition bas-carbone.
b. Slogan
La stratégie française sur le climat et l'énergie s'écrit maintenant.
La parole est à vous !
Jusqu'au 15 février 2022

Quel est le nombre de citoyen qui est au courant de ses démarches citoyennes. Qui a lu l'ensemble des rapports. Quasiment personne! Pourtant on nous faire croire que le citoyen est impliqué?
Voilà pourquoi il ne faut pas croire en éolien.
Vous subissez le changement sans le vouloir, une concertation subie.
Qui croire, moi j'ai choisi
Non à une dictature de choix énergétique. NON A EOLIEN

Observation N° 455 (RegistreDemat)

30/03/2022 19:59:06

Par Lydia Anezo

Monsieur le Commissaire enquêteur, voici un article très intéressant qui pourra vous éclairer sur l'inutilité" de ce projet comme tous les projets éolien à travers le monde.
<https://www.epochtimes.se/Tidigare-%E2%80%9Cinsider-kritisk-mot-svensk-vindkraftsutbyggnad?fbclid=IwAR3sZrGg9n8r1LBhoVTtMLfITc3ppX89Cfsgw4paniV2MrCdJWqba3qW8Yw>
Merci de votre lecture pour mieux comprendre les enjeux de ces projets qui n'ont rien à voir avec l'utilité publique annoncée.

Observation N° 454 (RegistreDemat)

30/03/2022 19:57:35

Par Evelyse Morin

Je suis contre les éoliennes pour de nombreuses raisons:effets délétères sur notre santé et des animaux,pollution visuelle et du sol,aucun intérêt financier,etc etc.enfin que du négatif.donc pour moi c'est assez simple:arrêtez vos conneries.

Observation N° 453 (RegistreDemat)

30/03/2022 19:34:39

Par Catherine Biotteau

Face , d'une part, aux risques liés au changement climatique et, d'autre part, à la diminution évidente des ressources énergétiques, il est urgent de développer les énergies renouvelables. Je suis pour ce projet, qui , en plus, est porté par une démarche citoyenne.

Observation N° 452 (RegistreDemat)

30/03/2022 19:03:51

Par Jean Paul COCHE

Les éoliennes sont aujourd'hui de bonnes réponses pour faire face aux besoins énergétiques et réduire les gaz à effet de serre. Le jour où de nouvelles énergies verront le jour, il sera possible de les démonter et les recycler facilement.

Observation N° 451 (RegistreDemat)

30/03/2022 18:31:36

Par Adeline Mancel

Bonjour,
L'éolien est un moyen fiable, solide, compétitif et sans risques : tout est maîtrisé. C'est une technologie simple que l'on maîtrise parfaitement du début à la fin de sa vie. C'est un mode de production d'électricité propre et totalement réversible (plus 93% d'une éolienne est recyclable) dont les coûts sont connus, prévus et maîtrisés.
Si la France souhaite relancer son programme nucléaire, le bilan actuel est peu glorieux et laisse songeur : le chantier de l'EPR de Flamanville a pris 11 ans de retard et coûte 19 milliards d'euros, soit 6 fois plus que son coût initialement prévu. On peut légitimement se poser la question du coût de cette relance. Quelque soit le scénario retenu parmi les 6 présentés par RTE, l'éolien fait partie du mix énergétique et son développement est absolument nécessaire.
Un gros avantage de ce projet est qu'il est porté par des citoyens. Cette dynamique locale citoyenne a permis de faire émerger ce projet éolien grâce à son appropriation par les citoyens, sa prise en compte des spécificités et attentes locales. Ce parc permettra une gestion locale d'une ressource locale en générant une ressource économique.
Bravo à eux.

Cordialement,
Adeline Mancel

Observation N° 450 (RegistreDemat)
Par Christine DURANDIERE

30/03/2022 18:22:49

je considère que le projet éolien est une des composantes indispensables à la transition énergétique qui s'avère désormais urgente. Le projet dont il est question contribue donc à cette nécessité écologique.

Observation N° 449 (RegistreDemat)
Par Virage Energie Climat Pays de la Loire

30/03/2022 17:51:10

Notre association soutient ce projet de parc éolien citoyen, qui contribuera à la transition énergétique de notre région. Vous trouverez notre argumentaire en pièce jointe.

[PJ : Contribution Virage Energie Climat Pays de Loire - projet Riaillé.pdf](#)

Observation N° 448 (RegistreDemat)
Par Isabelle Tréhorel

30/03/2022 17:41:34

Je suis pour ,car le projet est porté par une association de citoyens , conscients des enjeux environnementaux et énergétiques urgentes. Une petite centrale nucléaire ou un entrepôt de déchets nucléaires à cet endroit seraient ils mieux acceptés ?

Observation N° 447 (RegistreDemat)
Par Pierre de Kervennoael

30/03/2022 17:28:29

Les allemands ont fait le choix du non nucléaire il y a 20 ans. ils ont d'ailleurs été précurseurs en terme d'éoliens.

Les évènements actuels en Ukraine et la dépendance des allemands au gaz russe nous prouve que le non nucléaire est inenvisageable.

Au delà de détruire la biodiversité, ternir la beauté de nos campagnes, l'éolien est inutile et de surcroît enrichit des entreprises privées au détriment des habitants locaux.

Observation N° 446 (RegistreDemat)
Par Patricia Jacquemard

30/03/2022 17:11:43

Je suis pour les éoliennes et ça ne me dérangera pas d'en avoir plus prêt de chez moi. C'est toujours mieux qu'une centrale à charbon ou une centrale nucléaire pour produire notre électricité. Après avoir fait poser des panneaux solaires sur mon toit je me renseigne pour savoir s'il existe des petites éoliennes à poser sur un toit pour les particuliers.

Observation N° 445 (RegistreDemat)
Par Jean Boisdron

30/03/2022 17:02:41

EOLA reconnaît (p93 partie 3) la saturation visuelle du bourg de Trans-sur-Erdre mais conclut sans état d'âme que le parc de Bourg Chevreuil n'aura pas d'effet significatif car dans la continuité du parc de Trans-sur-Erdre. Peut-on donc comprendre que quand il y a déjà des éoliennes presque partout, "on bouche les trous" sans vergogne...

Observation N° 444 (RegistreDemat)
Par MARCHAND Olivier

30/03/2022 16:33:54

STOP à L'ÉCOLOGIE BANANIÈRE à Riaillé comme partout en France !

Nouveau livre contre les éoliennes écrit par Pierre Dumont chef d'entreprise, conseiller Municipal d'une commune de l'Indre (Boischaud méridional) et membre de la Fédération Environnement Durable

Au moment où neuf candidats briguent la Présidence de la République

L'auteur dévoile l'étendue du désastre des éoliennes qui pourrissent impunément notre pays, transformé en une République bananière.

Il dénonce le désastre de la politique énergétique de la France et de l'Europe.

Observation N° 443 (RegistreDemat)

30/03/2022 16:11:45

Par Jean-Jacques Roucoules

voir note jointe

Bonne réception

Cordialement

PJ : Enquête Publique EOLA 30-03-2022 Bourg-Chevreuil.pdf

Observation N° 442 (RegistreDemat)

30/03/2022 15:19:49

Par Gaël Voisin

Compte tenu de l'urgence climatique qui est malheureusement un non sujet dans la campagne. Cela malgré l'impérieuse nécessité de prendre un tournant radical sur l'urgence climatique il faut absolument développer les énergies renouvelables.

Observation N° 441 (RegistreDemat)

30/03/2022 15:02:29

Anonyme

Les pros éoliens ont des actions, donc ils croient en l'argent pas à notre santé ni à notre avenir.

Ceux qui ont des actions ne peuvent être neutres dans cette enquête public ! Leur participation est considérée comme nulle, conflits d'intérêts.

Exemple pour un tel projet, un membre du conseil municipal ne peut délibérer ou participer aux débats pour ou contre un parc.

Merci svp Monsieur le commissaire de prendre en compte cet argument dans votre délibération.

Observation N° 440 (RegistreDemat)

30/03/2022 14:54:16

Anonyme

L'erreur de trop au 21e siècle ! L'éolien!

Observation N° 439 (RegistreDemat)

30/03/2022 14:53:43

Par Paulette Lefevre

Depuis le début de l'hiver la France se trouve confrontée a un manque d'électricité . On voudrait nous faire croire que les éoliennes en sont responsables car c'est une source de production d'énergie intermittente. Force est de constater que c'est la faillite de la politique nucléaire qui est en cause.

La guerre fait rage en Ukraine et cela a également des conséquences sur l'énergie, chacun peut s'en rendre compte en faisant son plein mais aussi à la lecture des prochaines factures de gaz et d'électricité Cette période démontre donc, outre l'importance de réduire la production de gaz à effet de serre, la nécessité pour la France de devenir autonome pour son énergie. C'est à dire ne plus être dépendant des pays étrangers pour

s'approvisionner en pétrole, gaz mais aussi en uranium,

Dernièrement RTE (Réseau Transport Electricité) a présenté un document intitulé les « Futurs énergétiques 2050 » qui propose six scénarios pour garantir la sécurité électrique tout en atteignant la neutralité carbone en 2050 . Dans tous les scénarios l'éolien terrestre est présent, cela va de 43GW en 2050 dans le scénario le plus nucléarisé à 74 GW dans le scénario atteignant 100 % d'énergie renouvelable.

Où que nous habitons chacun d'entre nous à de bonnes raisons à se mobiliser :

- Les plus jeunes pourront espérer un avenir plus radieux que celui qui s'annonce avec le réchauffement climatique ;
- D'autres peuvent mettre en avant leur attachement au pays, à son développement, et aux retombées économiques qui profiteront aux collectivités locales.

* Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique.

* La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

* L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

* L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à acheminement lointain.

* Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement .

Sachant que les ressources terrestres s'épuiseront à court terme, que certaines laissent des résidus mortels pendant des milliers d'années que le vent est une ressource inépuisable Le développement éolien entre autres est absolument indispensable.

Pour toutes ces raisons , dans le contexte actuel, le parc éolien de Bourg Chevreuil d'une grande utilité publique.

Observation N° 438 (RegistreDemat)

30/03/2022 14:52:50

Anonyme

Stop unanime aux éoliens, machines, encore des machines.

Les politiciens nous mentent, il y a 30 ans il fallait délocaliser mais aujourd'hui ils nous disent le contraire.

L'histoire nous montre à tous qu'il faut prendre du recul avant de valider des projets de 20ans.

Là encore le citoyen doit réfléchir avant d'agir. Comme par enchantement en 2018 on a découvert qu'il y avait du vent à exploiter. Nos chercheurs se sont réveillés en 2018 ! On se fiche de nous, vous croyez pas. Un miracle, le vent!

On vous a menti et cela continue pour le business plan argent.

Le citoyen n'est pas dupe ; éolien non et non. Protégeons notre territoire de ces imposteurs soi-disant parc citoyens.

Observation N° 437 (RegistreDemat)

30/03/2022 14:43:31

Par David Drumel

Je suis favorable à la construction d'un parc éolien. Certes l'énergie n'est pas disponible en permanence mais les modes de consommation pourront évoluer en branchant certains appareils électroménagers quand les éoliennes produiront par exemple.

Observation N° 436 (RegistreDemat)

30/03/2022 14:41:27

Par Christelle Couraud

Je suis favorable à la construction d'un parc éolien. Elle permet de réduire le réchauffement climatique.

Observation N° 435 (Email)

30/03/2022 09:12:22

Par Celestin CHARBONNIER

Bonjour ,

Adhérent du club Mésawatt Mésanger , j'envoie ma contribution à l'enquête concernant l'implantation d'éoliennes à Bourg Chevreuil .

Je suis favorable aux énergies renouvelables (air , eau soleil) Cela contribue à l'indépendance énergétique et supprime les risques du nucléaire et de la pollution des énergies fossiles .

Néanmoins ,des dispositions préalables avec études et informations des riverains sont nécessaires afin d'éviter les procédures et pertes de temps .

J'approuve la formule de participation citoyenne au projet impliquant des personnes souhaitant mettre en avant l'intérêt général plutôt que recherche de rendements financiers .

Je soutiens donc le projet et souhaite sa mise en oeuvre rapidement .

Charbonnier

Observation N° 434 (RegistreDemat)

30/03/2022 14:14:11

Par Damien Durandiere

Projet indispensable à la transition énergétique

Observation N° 433 (RegistreDemat)

30/03/2022 13:10:52

Par Laurence Moulin

L'implantation de l'éolienne E1 à 71m de la RD33 et à 100m d'une intersection va conduire à des accidents de la route suite à éblouissement. En effet, la rotation des pales induit l'alternance d'ombre et de forte lumière qui risque de surprendre les conducteurs de véhicules sur la RD33 (trafic moyen journalier 1556 véhicules jour en 2013 source <http://trafic-routier.data.cerema.fr>).

Observation N° 432 (RegistreDemat)

30/03/2022 12:59:45

Par association VCNA

L'étude de danger BIOTOPE sous-évalue les risques identifiés en minimisant les facteurs de probabilité et ses conséquences. 23 effondrement ou bris de pàle d'éoliennes en France (cf PJ) en 5 ans, ne peut-on pas conclure à un risque probable? Au vu de la taille, du choix d'implantation de l'éolienne E1 et des statistiques de trafic routier à cet endroit sur la RD33 (cf PJ), l'effondrement ou d'un bris de pàles peuvent avoir comme conséquences entre 1 à 10 morts soit une gravité catastrophique. La matricité de criticité de cette étude conduit donc à un risque important et non acceptable !

PJ : trafic journalier RD33.pdf

PJ : accidents e?oliennes.pdf

PJ : Criticite? Bourg Chevreuil.pdf

Observation N° 431 (RegistreDemat)
Par Héloïse DUPAS

30/03/2022 12:59:41

Je suis favorable au projet. Nous avons besoin de notre indépendance énergétique d'autant plus au vu de la situation actuelle.

Observation N° 430 (RegistreDemat)
Par Jean DALIBERT

30/03/2022 12:57:42

Bonjour,
J'apporte mon soutien à la SAS EOLA développement pour la construction du parc éolien de bourg chevreuil. La France a pris énormément de retard dans le développement des énergies renouvelables, notamment l'éolien et le photovoltaïque. Dans ce domaine, les investissements citoyens sont gage d'approvisionnement électrique et de retombées économiques locales. Je suis investisseur citoyen de ISAC WATTS dans le parc éolien de Sévérac Guenrouët et j'invite les personnes qui doutent à venir parcourir le sentier d'interprétation afin de constater l'insertion des éoliennes dans le paysage et le bruit à peine perceptible dû à l'ajout de peignes sur les pales. OUI, soutenons tous les projets EnR citoyens sur tout le territoire.
Jean marc DALIBERT

Observation N° 429 (RegistreDemat)
Par Yves PAPIN

30/03/2022 12:46:45

Dans son rapport sur les Futurs Energétiques à l'horizon 2050, récemment publié, RTE a rappelé les différents scénarios les plus vraisemblables.
Dans tous les cas on retrouve les traits communs suivants: nécessité de diminuer la consommation finale d'énergie, nécessité d'augmenter la production actuelle d'électricité en mettant l'accent sur la très forte croissance des énergies renouvelables afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Il faut en parallèle, que collectivement et individuellement, un effort très important soit engagé pour diminuer nos habitudes de consommation. A titre d'exemple des économies substantielles doivent être réalisées en matière de chauffage des logements individuels; d'où l'impératif de mettre en œuvre toutes les aides indispensables pour accompagner la transition énergétique qui est l'affaire de tous. En ce sens c'est d'abord une question sociale impérieuse.
Mais la sobriété indispensable c'est l'affaire de toutes et de tous, des entreprises, des collectivités. C'est un élan collectif qui doit être insufflé par l'Etat d'abord, en s'appuyant sur tous les corps intermédiaires.
C'est cette nécessaire sobriété et le fort développement de toutes les énergies renouvelables qui doivent être les deux piliers de notre marche vers la neutralité carbone en 2050.
La construction de parcs éoliens terrestres, dans le respect des contraintes techniques imposées, constitue un des moyens de participer à cet effort. Cela implique d'avoir un autre regard sur ces installations, qui certes s'imposent dans nos paysages sans les dénaturer.
Je connais bien notre pays en faisant notamment beaucoup de circuits à vélo qui me permettent de découvrir les régions de France éloignées des villes. L'apparition des éoliennes à l'horizon n'est jamais pour moi désagréable, ni choquant. Les grandes zones industrielles, les grandes zones commerciales, les autoroutes, aéroports et centrales nucléaires... sont à mon sens, et à contrario, des zones et espaces que je m'empresse de fuir.
Ces parcs sont un des éléments pour réduire le réchauffement climatique. La construction de ces parcs, mais aussi les parcs éoliens en mer qui sont déjà programmés sont aujourd'hui à notre portée. Ils ne sont pas de nature à défigurer notre pays, nos paysages et la diversité de nos territoires.
Les événements politiques de ces dernières semaines, avec en particulier la guerre en Ukraine c'est à dire aux portes de l'Europe, viennent nous rappeler que l'indépendance énergétique d'un pays est plus que jamais un impératif qu'il faut se donner. Le développement des énergies renouvelables est le plus sûr moyen d'atteindre également cet objectif en pensant à l'avenir de nos enfants et petits enfants.
Nous leur devons une planète et un monde où la neutralité carbone sera atteinte, qui sera vivable. On leur doit comme nous nous y avons eu droit
Yves PAPIN

Observation N° 428 (RegistreDemat)
Par Marie-Edith Ploteau

30/03/2022 11:49:46

M. CHEPEAU, le Commissaire-Enquêteur,

En tant que membre d'un CIERC de la SAS EOLA Développement vivant hors du territoire, nous souhaitons justifier notre démarche en faveur du développement des éoliennes citoyennes en Pays d'Ancenis auquel appartient le parc éolien de Bourg-Chevreuril à Riaillé.

Etant pour ma part originaire et auparavant habitante de Saint-Sulpice-des-Landes, nous sommes très attachés au Pays d'Ancenis et à son développement. C'est pourquoi nous avons décidé il y a de nombreuses années de souscrire à l'initiative de l'association EOLA Développement et sa SAS. Riaillé et l'étang de la Provostière sont des lieux que nous apprécions particulièrement, tant pour ses habitants que pour son caractère unique. Dans l'idéal, nous préférons qu'aucune installation de production d'électricité n'y soit installée en leur proximité !

Mais il faut se rendre à l'évidence. D'abord pour la paix et le climat, des investissements massifs dans les énergies renouvelables sont nécessaires, aux côtés des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique. Ces mesures sont largement promulguées, de l'Europe (REPowerEU, EU COM COM(2022) 108 final) à la région Pays de la Loire (Feuille de route sur la transition énergétique, 2016). Les dangers de la dépendance aux énergies fossiles sont de nouveau démontrés par les conséquences de la guerre actuelle en Ukraine ainsi que décrits dans le très récent rapport du GIEC sur les impacts du changement climatique (publié le 28 Février 2022). L'énergie éolienne contribue à construire l'indépendance énergétique recherchée, en complémentarité avec d'autres énergies renouvelables (solaire, biomasse...) pour compenser l'intermittence de sa production, et en complémentarité avec une maîtrise du stockage et du transport (par exemple, sous forme d'hydrogène).

Portés par cette nécessité, nous avons fait le choix de souscrire à un projet éco-citoyen au travers des fonds apportés par les CIERCs. L'alternative aurait pu être de choisir de s'engager dans un fonds de pension dédié aux énergies renouvelables. Cependant, un projet éco-citoyen est lui porté par des porteurs de projet locaux qui s'engagent de façon transparente pour leur territoire et ses habitants. Un projet éco-citoyen est donc plus fortement garant de promouvoir un développement durable, soucieux de l'économie et de l'environnement de ce territoire, qu'un projet éolien porté par des promoteurs privés uniquement axés sur la recherche des profits financiers. Les fondateurs et adhérents de l'association EOLA et de sa société gérée par les citoyens, SAS EOLA Développement, s'y engagent pleinement. La recherche du meilleur équilibre entre intérêt global et intérêt local est au cœur de leurs efforts.

Bien qu'établis hors de France (en Allemagne), c'est assidûment que nous suivons l'actualité et les évolutions du Pays d'Ancenis, notamment au travers des relations familiales et amicales entretenues. Notre soutien à EOLA est le fruit des échanges avec notre entourage. Aussi, la majorité des citoyens investisseurs de la SAS EOLA étant habitants du Pays d'Ancenis, les retombées économiques sont majoritairement attendues localement sur ce territoire (taxes, baux, revenus complémentaires).

Ces quelques lignes auront eu pour intention de démontrer que souscrire au projet éco-citoyen de la SAS Développement tout en vivant hors du territoire (Allemagne) est motivé par le souci de soutenir un projet en faveur de la paix et du climat (cf. guerre Ukraine, récent rapport GIEC) qui soit porté par des acteurs garants de l'intérêt global des citoyens du Pays d'Ancenis (association EOLA et sa SAS EOLA Développement), territoire auquel nous nous sentons très attachés (originaire et auparavant habitant, relations familiales et amicales). Nous sommes favorables au projet.

Veillez agréer, M. CHEPEAU, le Commissaire-Enquêteur, notre meilleure considération pour votre travail.

Marie-Edith Ploteau
Harry Rohrmüller

Observation N° 427 (RegistreDemat)

30/03/2022 11:31:26

Anonyme

Arrêtons de détruire notre bocage plusieurs fois centenaires avec des monstres industriels qui nuisent à notre santé,celles des animaux,à la faune,aux oiseaux,à la nature dans son ensemble.

Reconnaissons les impacts sur les riverains

_acoustique

_visuel,de jour comme de nuit

_immobilier

...

Rien d'écologique dans tout cela, juste une source de profit, pour certains.

Pour toutes ces raisons, je suis contre ce projet.

Observation N° 426 (RegistreDemat)

30/03/2022 11:04:41

Par Dominique et Bernadette Durandière

Nous soutenons le projet éolien citoyen de Bourg Chevreuil, l'actualité nous signifie l'importance de notre indépendance énergétique et ce projet y participe. De plus il permet de produire une énergie locale sans risque (à l'inverse du nucléaire) et qui sera consommée sur place (pas de perte sur le réseau)

Observation N° 425 (RegistreDemat)

30/03/2022 10:50:41

Par Hervé MOREAU

Je soutien le projet éolien citoyen car il va bien falloir trouver des solutions écologiques pour produire de l'électricité tout en préservant notre pauvre planète.

Et ce projet est d'autant plus intéressant qu'il ne profitera pas à des gros groupes financiers mais à des citoyens engagés.

Observation N° 424 (RegistreDemat)

30/03/2022 10:47:29

Par Olivier Roussière

La France doit retrouver son indépendance énergétique, notamment avec la situation en Ukraine et notre dépendance aux énergies Russes. L'éolien est un moyen pour y parvenir.

L'énergie produite sera locale, évitant les acheminements longs et de plus en plus coûteux.

Les éoliennes ne dénaturent pas le paysage en comparaison des centrales nucléaires, centres commerciaux, et zones industrielles de plus en plus grandes et laides.

Observation N° 423 (RegistreDemat)

30/03/2022 10:33:27

Par Stéphane LERAY

Je soutiens le projet EOLA de Riaillé.

Le contexte énergétique actuel montre l'importance de l'autonomie, pour gérer la quantité et les prix de l'énergie. Il est donc important de relocaliser la production électrique, en valorisant les ressources locales en vent pour produire une énergie renouvelable décarbonée.

Le grand intérêt de ce projet est sa gouvernance locale et citoyenne. Ce projet est ancré dans le territoire, incarné et géré par des personnes locales bénévoles, et financé par des centaines de citoyens qui veulent agir sur la crise climatique et énergétique actuelle, sans reporter sur les générations suivantes la gestion des déchets (nucléaires) et du CO2, et avec le souci permanent de limiter les impacts pour les riverains.

Observation N° 422 (RegistreDemat)

30/03/2022 10:25:48

Par Daniel Coraboeuf

Les évènements récents nous prouvent que l'énergie est cruciale pour notre pays et d'autant plus les énergies renouvelables. Ne négligeons aucune d'entre elles (éoliens et solaires)

En espérant que ces beaux projets citoyens aboutissent.

Observation N° 421 (RegistreDemat)

30/03/2022 10:24:05

Anonyme

Arrêtons la multiplication de zones industrielles, en pleine campagne, avec édification de ces monstrueux aéro générateurs, de plus en plus hauts

(200m de haut à 500m des habitations !!!!), donc de plus en plus de béton, de ferraille (qui resteront dans le sol quand ces engins seront obsolètes);

D'où une emprise au sol de plus en plus importante, avec pour conséquence, une réduction des surfaces cultivables, est-ce vraiment nécessaire dans le contexte actuel ?
Arrêtons la destruction des haies, parfois plusieurs fois centenaires, pour un « remplacement par des « haies » de scions, qui mettront combien d'années à constituer un refuge pour la faune.
Arrêtons cette concentration d'aéro-générateurs dans notre région Ancenis Châteaubriant, où nous sommes déjà auto suffisants.
Écoutons aussi ceux qui ont des inquiétudes concernant leur santé ou celle de leurs proches, menacée par les nuisances sonores, visuelles....
Appliquons le principe de précaution,
Arrêtons ce projet.
PS: de nombreux dirigeants et actionnaires d'Eola ont pris part à cette enquête publique, ne sont-ils pas « juge et partie » ?

Observation N° 420 (RegistreDemat)

30/03/2022 10:18:33

Par Yves LEVEQUE

Bonjour

Je suis favorable à la réalisation du parc éolien de Bourg Chevreuil dans le cadre du renouvellement des énergies renouvelables

Yves Leveque

Observation N° 419 (RegistreDemat)

30/03/2022 09:07:39

Par Marysec Poisson

Je suis pour le développement des énergies renouvelables dans notre département.
Nous devons favoriser notre autonomie énergétique donc je soutiens ce projet.

Observation N° 418 (RegistreDemat)

30/03/2022 08:55:29

Par gilbert limon

bonjour,
je soutiens ce projet car:
les exigences de la sauvegarde de la planète,
émissions de co2, pollutions diverses, épuisement des ressources fossiles, ect. nous imposent un développement massif des énergies renouvelables. et l'énergie éolienne est l'une des plus performantes.
Bien sûr nous devons aussi miser sur un changement de nos mode de vie. Sobriété et économies, efficience énergétique sont indispensables.
Je ne pense pas que miser sur l'énergie atomique soit la solution. car déjà l'uranium est totalement importé, coûte cher à transformer en combustible (pollutions des sites miniers, des usines de traitements, des transports...) et on n'a pas en 60 ans trouvé de solutions pour le retraitement une fois utilisé, sauf à léguer la patate chaude aux génération futures .
Le délai de construction de nouveaux réacteur ne permettra pas de remplacer à temps les anciens qui devront forcément s'arrêter, à bout de souffle; en touchant du bois pour qu'il n'y ai pas une accident grave d'ici là.
L' éolien est donc à développer, d'autant plus dans les projets comme celui-ci qui est porté uniquement par les citoyens

Observation N° 417 (RegistreDemat)

30/03/2022 07:58:52

Anonyme

Habitante du pays d'ancenis, je soutiens ce projet d'énergie renouvelable

Observation N° 416 (RegistreDemat)
Par Stéphane SORIN

29/03/2022 22:52:22

Je soutiens le projet du parc Eolien de Riaillé BOURG CHEVREUIL :

- l'amélioration de l'autonomie énergétique de la France est un enjeu primordial et les ressources doivent être diversifiées.
 - compte tenu des enjeux climatiques (réchauffement liés aux combustions émettrices de CO2 des énergies fossiles) et des relatifs dangers des déchets nucléaires, il est impératif de développer les sources d'énergies renouvelables.
 - les nuisances visuelles et sonores sont relativement faibles au regard des enjeux et les études préalables ont mis en évidence le respect par ce projet de toutes les normes exigées pour ce type d'installation.
- Stéphane Sorin

Observation N° 415 (RegistreDemat)
Par Anne Marie COICAUD

29/03/2022 22:42:52

Je suis favorable à l'éolien afin d'enrichir le mix énergétique avec l'énergie solaire et autres énergies renouvelables en excluant totalement le nucléaire auquel je suis totalement opposé. C'est une énergie incontrôlable, dangereuse pour les générations futures et n'assurant pas du tout notre indépendance énergétique (importation d'uranium)

Observation N° 414 (RegistreDemat)
Par FREDERIQUE BEAUMONT

29/03/2022 22:31:13

Le parc éolien est un élément pour réduire le réchauffement climatique. La production sera consommée localement et réduit donc les pertes dues à un acheminement lointain. L' effet sur le paysage est à relativiser par rapport à l'impératif d'une énergie carbonnée.

Observation N° 413 (RegistreDemat)
Par Marie Berger pour Oïkos Kaï Bios

29/03/2022 22:31:10

Contre le projet de parc éolien de Bourg Chevreuil

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Notre association souhaite s'exprimer concernant le Projet de parc éolien de Bourg Chevreuil sur la commune de Riaillé (44).

Nous nous opposons à ce projet qui met entre autres en péril le site remarquable de la Provostière et son balbuzard pêcheur.

Vous trouverez en annexe

? notre contribution

? Nouvelle étude sur les risques sanitaires générés par les éoliennes (Alain Belime)

? la modification des statuts de WINDSTROM France

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre courrier.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos salutations respectueuses.

Pour Oïkos Kaï Bios

Marie Berger et Patricia Faure, cofondatrices

<http://www.oikoskaibios.com/>

PJ : 2022 03 Projet éolien Bourg Chevreuil courrier Oïkos KBios.pdf | PJ : éoliennes risques sanitaires Alain BELIME.pdf | PJ : WINDSTROM FRANCE - Statuts mis à jour.pdf

Observation N° 412 (RegistreDemat)
Par Elisabeth Bichon

29/03/2022 21:44:25

Ce parc éolien permettra de produire une énergie renouvelable

et de nous donner une énergie qui contribuera à notre indépendance énergétique.

Avec ce parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants », et il sera facile de trouver un interlocuteur localement.

Il ne faut pas avoir peur de modifier notre paysage si nous en gardons le respect.

Observation N° 411 (RegistreDemat)

29/03/2022 21:42:21

Par Yves Guilbéry

La politique énergétique qu'impose le réchauffement climatique implique le recours soit au nucléaire soit au renouvelable.

Ceux qui s'opposent aux éoliennes sont par conséquent pro nucléaires. Ils ne veulent pas non plus de centrale nucléaire ou de stockage des déchets près de chez eux. Donc ils refusent d'assumer leurs choix en faisant porter les contraintes sur d'autres. Le Not in my backyard cher aux anglos saxons.

Je conçois que l'on puisse trouver qu'une éolienne détériore le paysage. Mais est plus moche que les lignes haute tension qui sillonnent nos campagnes?

Pour moi une éolienne est un moyen d'assurer une production d'énergie décentralisée et renouvelable. Le démantèlement du site est financé au montage du projet et reste un faux argument.

Je suis pour leur développement et me désolé que ceux qui s'y opposent fassent payer à tous le prix de leur entêtement. En effet quasi tous les projets se trouvent attaqués par des lobbies qui tentent de les faire arrêter pour défendre des intérêts particuliers sans se soucier de leur impact cumulatif à grande échelle. Nos enfant payeront nos tergiversations à accélérer ce changement.

Observation N° 410 (RegistreDemat)

29/03/2022 21:42:03

Par Pierre Bichon

ce parc éolien permettra de produire une énergie renouvelable et de nous donner une énergie qui contribuera à notre indépendance énergétique.

Avec ce parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants », et il sera facile de trouver un interlocuteur localement.

Il ne faut pas avoir peur de modifier notre paysage si nous en gardons le respect.

Observation N° 409 (RegistreDemat)

29/03/2022 21:38:49

Par Isabelle HAIE

Parce que l'actuel conflit européen nous démontre combien l'utilisation du nucléaire, même civil, fait peser une grave menace sur la planète et ses habitants, parce que la France doit diversifier ses sources d'énergies pour être autonome, parce que nous n'avons plus le droit de gaspiller les ressources mondiales, ce projet est un beau projet citoyen, indispensable. TOUS ENSEMBLE nous réussirons à le concrétiser.

Observation N° 408 (RegistreDemat)

29/03/2022 21:36:49

Par Jean-François Tallio

Les éoliennes polluent beaucoup moins que l'énergie fossile.

Les éoliennes coutent beaucoup moins cher que le nucléaire dont les déchets pollueront la terre pendant des milliers d'années, dont le démantèlement coûte Très cher.

Une éolienne c'est comme un moulin.

Je passe souvent à côté de celles du pays de retz et je constate qu'elles ne font pas de bruit.

Le vent est une énergie disponible, de proximité, quand le pétrole, le gaz ou l'uranium viennent de loin.

Les éoliennes participent à l'indépendance énergétique de la France.

Observation N° 407 (RegistreDemat)

29/03/2022 21:13:29

Anonyme

Bonsoir, je ne suis pas favorable au projet, nous savons tous que l'éolien c'est une transition à très faible rendement avant de construire des centrales nucléaires plus avantageuses, et là il nous faut plusieurs années. Et après dans 30 ans que va devenir les parcs éoliens existants ? A Pannecé la commune voisine, les propriétaires et la commune se posent des questions sur le renouvellement à faire ou pas ? Des éoliennes à l'abandon ? Des socles béton à l'abandon ? Nous n'avons pas de recul à l'époque de la mise en service du premier parc de la région. En effet dans 30 ans les parcs seront laissés à l'abandon et nous aurons encore perdus d'énormes surfaces pour les cultures. Avec les éoliennes, les terres agricoles sont de plus en plus réduites et de plus en plus de mauvaise qualité. Actuellement c'est un business pour les promoteurs. Alors NON !

Observation N° 406 (RegistreDemat)

29/03/2022 21:09:28

Par Marie-Jeanne Rolland

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

Observation N° 405 (RegistreDemat)

29/03/2022 21:04:57

Par Joseph Rolland

?

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique

Observation N° 404 (RegistreDemat)

29/03/2022 20:37:20

Par Aulne Jouin

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

Encore plus dans le contexte actuel qui montre bien notre énorme dépendance énergétique, la France doit développer les moyens appropriés en faisant appel à un mix de

différents types de production d'énergie dont l'éolien est un des plus vertueux. La situation actuelle est un révélateur non contestable

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate

RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins

dépendante des autres territoires en matière énergétique

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique

(par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

La consommation d'électricité va, hélas, augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien

est une des sources permettant d'y faire face

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

L'éolien comme l'ensemble des systèmes de production d'énergie verte est une source importante de développement d'emplois locaux, indispensable aux mutations sociétales et environnementales que nous connaissons.

Observation N° 403 (RegistreDemat)

29/03/2022 19:57:06

Par Jeanne RICHOU

Je soutiens le projet de la construction du parc éolien :
Il faut devenir indépendants des pays étrangers producteurs (la situation d'aujourd'hui nous le montre),
Nous devons lutter contre le réchauffement climatique en pensant à nos enfants , petits enfants....
Ce projet est porté des citoyens bénévoles de notre région et non par des multinationales.

Observation N° 402 (RegistreDemat)

29/03/2022 19:56:22

Par Eliane Mainguet -Priou

Je suis en accord avec le projet éolien citoyens à Riaillé au lieu dit Bourg Chevreuil.
Nous devons penser aux générations futures et rechercher des énergies moins polluantes et qui ne laisse pas la gestion des déchets nucléaires et autres à nos enfants...
E M Priou

Observation N° 401 (RegistreDemat)

29/03/2022 19:46:22

Par Didier HAIE

Les énergies renouvelables sont les solutions d'avenir pour la préservation de notre planète.
De plus, dans la situation actuelle de conflit armé et de dépendance aux énergies fossiles russes, il est encore plus d'actualité de favoriser ces énergies.
Je soutiens ce projet éolien et tous les projets d'énergies renouvelables.

Observation N° 400 (RegistreDemat)

29/03/2022 19:43:49

Par Bruno Priou

Je suis en accord avec le projet d'éolien citoyens à Riaillé au lieu dit Bourg Chevreuil.
Nous devons impérativement abandonner les énergies fossiles très polluantes ...et penser aux générations futures...
B Priou

Observation N° 399 (RegistreDemat)

29/03/2022 19:21:43

Par J.-C. REYMONDET

J'adhère au projet pour la simple raison : c'est une énergie locale et propre (pas de pylônes ni câbles électriques où une part de l'énergie, qui a fait de nombreux kms, se perd et défigurent le paysage de la France).
De plus un parc réduit le réchauffement climatique et permet à la France de retrouver son indépendance énergétique, par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...
Donc IL EST NECESSAIRE de s'activer SERIEUSEMENT vu la situation actuelle qui est REVELATRICE.
Ne risquons nous pas de VOIR FLEURIR par notre Président une micro centrale nucléaire sur les bords de la Loire.

Observation N° 398 (RegistreDemat)

29/03/2022 19:10:35

Anonyme

Monsieur le commissaire enquêteur, je ne suis pas pour ce projet, nos campagnes sont défigurées, trop de parcs éoliens dans la région d'Ancenis, en plus les futures éoliennes sont encore plus haute et plus puissante. Ou est notre belle nature ! Les premières victimes sont les habitants de bourg Chevreuil, merci de prendre en compte cela. La plupart des personnes qui répondre aux enquêtes publiques ne voudraient surtout pas des grandes tours devant leurs terrasses Après notre journée de travail nous rentrons tous dans nos foyers, nous voulons de la tranquillité un cadre de vie calme et reposant. SVP pas d'éoliennes auprès de nos habitations: nuisance visuelle, nuisance sonore, rien d'écologique en plus, et surtout rien de citoyens, c'est une histoire d'argent pour les promoteurs et de placement pour certain.

Observation N° 397 (RegistreDemat)

29/03/2022 18:59:25

Par Christine GRASSET

Je soutiens ce projet éolien citoyen de Riaillé.

Il devient urgent de voir aboutir ce projet réfléchi depuis une dizaine d'années par des citoyens engagés, conscients et soucieux de l'importance du développement des énergies renouvelables!

Observation N° 396 (RegistreDemat)

29/03/2022 18:28:17

Par Yves Mérot

sans être originales, mes remarques sont celles d'un citoyen qui s'estime responsable et qui voit l'intérêt général: comment s'en sortir, à l'ère du réchauffement climatique qui est déjà là,, catastrophique, sans tomber dans le nucléaire total, tout en économisant l'énergie au maximum, sans développer les énergies renouvelables? La solution ne peut être qu'un mix dont l'éolien fait partie!

Observation N° 395 (RegistreDemat)

29/03/2022 18:23:17

Par LAURENT RETIF

Comment peut on encore discuter de la validité d'un projet porté depuis une dizaine d'années et validé par le CM de Riaillé il y a 6 ans quand l'urgence climatique, écologique, géopolitique et économique nous rappelle tous les jours qu'il est impératif de développer les énergies vertes et renouvelables ?C'est aussi près de chez soi que l'avenir de la planète se joue ...

Observation N° 394 (RegistreDemat)

29/03/2022 18:14:40

Par Maryvonne DUPUIS

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique.

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

Différents modes de production d'énergie renouvelable sont indispensables. Le photo voltaïque a tout à fait sa place hors sol (toitures, ombrières,...). L'éolien a un impact au sol beaucoup plus faible que le photovoltaïque (pour arriver à la production du parc de Bourg Chevreuil, il faudrait une centrale photovoltaïque de 15 ha au sol

Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Observation N° 393 (RegistreDemat)

29/03/2022 17:45:13

Par CIERC des Grouets

Je soutiens totalement ce projet éolien citoyen de Riaillé.

Les énergies renouvelables sont l'avenir.

Les déchets nucléaires sont un vrai problème! ils constituent une menace pour les générations futures, nous ne pouvons pas imposer ça à nos enfants et petits-enfants.

Et vu le contexte actuel il est grand temps de se mobiliser pour que notre pays devienne de plus en plus indépendant énergétiquement.

Observation N° 392 (RegistreDemat)

29/03/2022 17:25:40

Par Michelle GOUPIL

Je crois en l'éolien, et au solaire, je crois surtout en la baisse de nos consommations!

Je ne crois pas que le nucléaire soit "vert" surtout pour nos descendants!

Observation N° 391 (RegistreDemat)

29/03/2022 17:03:23

Par Delphine PLACAIS

Je crois en l'éolien et au solaire pour notre production d'énergie mais surtout à la réduction de notre consommation d'énergie pour les générations futures.

Observation N° 390 (RegistreDemat)

29/03/2022 16:53:49

Par Marie-Anne Cottineau

Je soutiens le projet éolien de Bourg Chevreuil. Profitons des ressources naturelles l'eau, le vent, le soleil...En ce qui concerne la pollution visuelle, qui n'en est pas une pour moi, économisons l'énergie et arrêtons le gaspillage(moins d'énergie moins de machine). Les énergies renouvelables sont indispensables face à la dangerosité du nucléaire. Pensons aux générations futures.

Observation N° 389 (RegistreDemat)

29/03/2022 15:46:57

Par Bénédicte HUVELIN BOUARD

je soutiens le projet éolien

[PJ : soutien_au_projet_Riaillé-1.pdf](#)

Observation N° 388 (RegistreDemat)

29/03/2022 15:43:11

Par BENEDICTE HUVELIN

je soutien le projet éolien

Observation N° 387 (RegistreDemat)

29/03/2022 15:02:56

Par yves couraud

Je suis un citoyen qui est investi dans différentes associations qui oeuvrent dans la santé le cadre de vie.J'ai une installation solaire thermique pour le sanitaire et le chauffage actuellement je ne consomme en électricité que un circulateur pour faire circuler le liquide dans le plancher et le ballon.Je me déplace le plus souvent en vélo. Je préfère voir tourner des éoliennes plutôt que d'installer des centrales nucléaires dont on ne sait quoi faire des déchets.

Observation N° 386 (RegistreDemat)

29/03/2022 14:30:04

Par Michel AUBRY

Bonjour, afin d'assurer notre indépendance énergétique nationale, il me semble absolument nécessaire de valider ce projet. En effet, c'est par le foisonnement de toutes les solutions de production verte d'électricité réunies que nous pourrions assurer la production pérenne et durable d'énergie. L'actualité nous le rappelle tous les jours : conflits, interdépendance énergétique tendue, évolution climatique constatée. C'est donc une voie de sagesse, d'indépendance et de maintien de notre niveau de développement sur des solutions technologiques pérennes.

Observation N° 385 (Email)

29/03/2022 11:38:03

Par Michel MENARD

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-jointe la contribution du Conseil départemental de Loire-Atlantique sur le projet éolien situé sur la commune de Riaillé.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Michel MENARD
Département de Loire-Atlantique
Président du Conseil départemental
Tél. 02 40 99 10 15
michel.menard@loire-atlantique.fr

PJ : image001.png | PJ : Courrier enquête publique projet éolien de Bourg Chevreuil.pdf

Observation N° 384 (RegistreDemat)

29/03/2022 14:23:04

Anonyme

En faveur du parc éolien

Observation N° 383 (RegistreDemat)

29/03/2022 14:17:10

Par Philippe Larmagnac

soutien défini dans le document pdf ci-joint

PJ : soutien au projet Riaillé.pdf

Observation N° 382 (RegistreDemat)

29/03/2022 14:11:24

Par LMG SOLAIR

cf document pdf ci-joint

PJ : soutien LMG SOLAIR au projet Riaillé.pdf

Observation N° 381 (RegistreDemat)

29/03/2022 13:34:19

Par Joel PINEAU

Je préfère avoir une éolienne devant ma fenêtre plutôt qu'une centrale nucléaire!

Je suis sûr que les énergies vertes et la baisse de notre consommation sont les SEULES solutions!
Sauf si certains se sentent capables de pédaler dans leur garage pendant que le reste de la famille consomme!!!

Observation N° 380 (RegistreDemat)

29/03/2022 13:30:49

Par Joel PINEAU

J'aime mieux voir une éolienne près de chez moi, qu'une centrale nucléaire!

Je pense que les énergies vertes, bien étudiées, et la diminution de notre consommation sont les solutions, INDISSOCIABLES!

Observation N° 379 (RegistreDemat)

29/03/2022 13:25:33

Par Marie PINEAU

Je crois en l'éolien, et au solaire, je crois surtout en la baisse de nos consommations!

Je ne crois pas que le nucléaire soit "vert" surtout pour nos descendants!

Observation N° 378 (RegistreDemat)

29/03/2022 12:43:37

Anonyme

bonjour,

J'utilise de l'énergie électrique et je trouve normal que la production soit faite sur le lieu de consommation. Il est juste que les avantages et les inconvénients soient sur la même zone. Il est injuste de consommer de l'énergie (profiter des avantages) et d'être pour la production "chez le voisin" (qui profite des inconvénients s'il y en a). A l'heure où les énergies (notamment décarbonées) devraient être multipliées tout azimuts, il est regrettable que quelques égoïstes s'ingénient encore à saboter notre niveau de confort à tous.

Observation N° 377 (RegistreDemat)

29/03/2022 12:41:57

Par Francis Bouard

Compte tenu des enjeux climatiques, la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre est devenue une priorité absolue et la production d'une énergie dite décarbonée s'inscrit pleinement dans cette démarche. La production d'électricité à partir de l'énergie éolienne doit y jouer un rôle majeur aux côtés des autres énergies renouvelables et la France a prit beaucoup de retard dans ce domaine.

L'installation d'éoliennes sur un territoire permet de produire une électricité locale, non centralisée, permet aux collectivités environnantes d'en récupérer sur les plans financiers et d'emploi

Le présent parc éolien est un projet porté par des citoyens désireux de participer activement à la transition énergétique..

Pour les raisons citées ci-dessus, je me prononce favorablement pour ce projet.

Observation N° 376 (RegistreDemat)

29/03/2022 12:33:29

Par Luc Cottineau

Je suis favorable au projet du parc éolien de Bourg Chevreuil financé par des particuliers qui veulent investir dans une énergie propre, renouvelable et recyclable à presque 100%;

De plus L'éolien citoyen permet une grande transparence et réactivité en cas de nuisances quelconques. J'accepte sans problème les soi-disantes nuisances visuelles, un rien comparées à l'enfouissement suspicieux de déchets radioactifs des centrales nucléaires qui impacteront les générations futures alors même que ces centrales ne seront plus en service...Pour moi c'est une question de conscience.

Observation N° 375 (RegistreDemat)

29/03/2022 12:17:59

Par Nadine Rousselot

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain
Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité

Observation N° 374 (RegistreDemat)

29/03/2022 12:14:07

Par François Rousselot

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique
La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice
L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».
La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique
L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)
La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face
L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain
Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité

Observation N° 373 (RegistreDemat)

29/03/2022 11:57:58

Par Denis SCHOUmacher

Bonjour,
Je souscris très positivement au projet du parc éolien de Bourg Chevreuil pour les principales raisons suivantes :
- Ce projet est issu d'une volonté politique (au sens noble du terme) et d'une forte mobilisation financière citoyenne de particuliers locaux et/ou habitants de proximité. Il est géré par des interlocuteurs locaux reconnus et au mieux des intérêts de tous.
- Il contribue à la nécessité reconnue et "obligatoire" de développer les énergies renouvelables, en lien avec les objectifs français et européens de baisse des taux d'émission CO2.
- Son emplacement, décidé après l'étude de nombreuses hypothèses, permet une distribution locale appropriée, et a été choisi afin de ne nuire que très marginalement à la population.
- L'intérêt général d'un tel projet local, avec le niveau d'implication actuel en nombres d'adhérents locaux, est primordial démocratiquement et économiquement.
- Des amis proches habitent vers Blain à proximité d'un parc éolien sur le département et ne constatent pas de problème particulier, ni pour eux, ni pour leurs enfants, ni pour leur animal domestique...
Je soutiens donc sans réserve la mise en œuvre du parc éolien de Bourg Chevreuil.
Denis SCHOUmacher

Observation N° 372 (RegistreDemat)

29/03/2022 11:51:49

Par Charline Maignan

Favorable à ce projet d'éoliennes car il est temps de réduire la part du nucléaire dans le mix énergétique français !
Le projet est intéressant et semble prendre en compte les exigences de la zone.

Observation N° 371 (RegistreDemat)

29/03/2022 11:00:42

Anonyme

Le dernier rapport du GIEC est, une fois de plus, alarmant. Face à cette réalité, nous devons nous atteler à changer nos habitudes et refréner notre consommation. Je fais aussi parti du groupe de citoyens écoresponsables à l'initiative de ce projet de parc éolien, non pas

parce que je pense à mon petit confort personnel mais dans le but d'avancer sur le bien commun.

Nous vivons tous sur la même planète et nous n'en avons pas de rechange. De ce fait, les énergies renouvelables ne sont pas une simple option, elles sont notre salut et celui de nos enfants. Il n'est plus temps de penser à notre petit confort personnel, il faut agir, et rapidement.

Observation N° 370 (RegistreDemat)

29/03/2022 10:48:30

Par Louise LAMBERT

La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face. L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain.

Observation N° 369 (RegistreDemat)

29/03/2022 10:45:33

Par Thomas BRUNEAU

J'habite à proximité d'un parc, et je ne constate pas de nuisance. Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement.

Observation N° 368 (RegistreDemat)

29/03/2022 10:40:38

Par Régis Guerin

Il est encore temps pour réagir face à l'urgence climatique. Ce projet est bien construit par une équipe de citoyens responsables. Je le soutiens et souhaite voir ce développer ces moyens de production connus et fiables.

Observation N° 367 (RegistreDemat)

29/03/2022 10:37:27

Par Marie Christine Fournier

Je suis favorable à l'implantation des éoliennes. Il est important de favoriser les énergies renouvelables pour préserver la nature en limitant les gaz à effet de serre. Comment peut-on opter pour le nucléaire dont les déchets constituent un héritage ingérable pour des siècles sans même assurer notre indépendance puisque nous devons importer l'uranium?

Observation N° 366 (RegistreDemat)

29/03/2022 10:30:45

Par Maud Janet

Pour

Observation N° 365 (RegistreDemat)

29/03/2022 10:10:46

Par Jacques Biche

En ces temps d'incertitudes sur les approvisionnements en pétrole et en gaz et d'inquiétudes climatiques comment peut-on envisager de se passer d'une énergie propre, renouvelable, peu impactante sur l'environnement et, de toutes façons, réversible: pas de déchets à gérer sur des milliers d'années!

Observation N° 364 (RegistreDemat)

29/03/2022 09:51:46

Par François Keryan

Très bon projet d'énergies renouvelables. Nous en manquons cruellement alors pourquoi s'y opposer ?

Observation N° 363 (RegistreDemat)

29/03/2022 09:48:41

Par Pierre Vacher

L'ère de l'énergie infinie, gratuite et invisible est malheureusement terminée:

- * il faut arrêter dès que possible les énergies fossiles, pour des raisons climatiques (et maintenant géopolitiques)
- * le nucléaire est malheureusement l'énergie du passé: vieillissement des centrales, perte des compétences, incertitudes technico-économiques sur le démantèlement et le stockage des déchets.

--> l'éolien est donc l'une des pistes à privilégier. Autres avantages:

- * délocalisation de la production, plus proche des consommateurs

- * "dévoilement" de la production d'énergie: celle-ci devient visible, palpable, contrairement au nucléaire, qui "cache tout sous le tapis"

- * prise en main par les citoyens du territoire: une partie de l'argent générée par la production électrique retombe sur le territoire

Que du positif dans ce projet !

Observation N° 362 (RegistreDemat)

29/03/2022 09:42:26

Par Michel YOU

Bonjour. Je suis déjà actionnaire de différents projets d'énergies renouvelables sur le 49 et d'un âge certain. Je constate que nos politiques depuis le choc pétrolier de 1974 n'ont rien appris et que les jeunes dirigeants politiques sont aussi ignares en matière d'énergie que leurs prédécesseurs.

C'est pourquoi je soutiens ce projet tout en m'interrogeant sur l'incapacité des pouvoirs publics de prendre à bras le corps la transition écologique et énergétique. Une autre alternative serait l'obligation des industriels de compenser leur consommation d'électricité par du photovoltaïque sur leur bâtiment ce qui ne serait pas polémique. Des milliers d'hectares sont disponibles sur nos territoires. Les bâtiments des collectivités devraient montrer l'exemple. Salutations

Observation N° 361 (RegistreDemat)

29/03/2022 09:27:48

Par Claude KRIEGK EMERY

J'apporte ma contribution à cette enquête publique pour MANIFESTER MON SOUTIEN TOTAL à ce projet éolien citoyen. Je considère que la durée des procédures qui conduisent à ces projets sont beaucoup trop longues et complexes. Devant l'urgence climatique, la nécessité d'une transition énergétique rapide est de plus en plus évidente. Par ailleurs, la guerre Russo Ukrainienne nous montre la nécessité d'une indépendance énergétique réelle, et de ne pas dépendre de l'étranger à 100% pour l'uranium de nos centrales nucléaires qui compromettent l'avenir des générations qui nous suivent, par la gestion des déchets erratique en particulier.

Notre famille a investi depuis 1983 dans l'énergie solaire pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de notre maison, il est temps de changer de braquet et de multiplier les investissements dans les énergies renouvelables.

Observation N° 360 (RegistreDemat)

29/03/2022 09:24:19

Anonyme

Votez l'éolien c'est courir à des coupures électriques de plus en plus fréquentes.

Personne n'a de solution énergétique à ce jour pour palier au manque de vent ou la nuit sans soleil.

A si, les pros éoliens, il faudra des méga batteries pour chaque parc éoliens ou alors des groupes électrogènes pour compenser.

Personne ne conteste que l'extraction du lithium est une catastrophe pour notre climat, alors évitons le pire!

Votez éolien = vote criminel pour le climat

Observation N° 359 (RegistreDemat)

29/03/2022 09:19:27

Par Christophe Thomin

Il faut passer aux actes, il est grand temps de mettre en cohérence les grandes paroles de nos élus avec les actes sur le terrain.

Autrement dit il faut vite passer aux énergies renouvelables pour devenir indépendant en matière d'énergies. C'est très urgent.

c'est à partir de projet comme celui-là que le changement de cap doit venir, arrêter un projet comme ça pour des questions esthétiques notamment, n'est pas à la hauteur des enjeux. Il faut que ce projet sorte de terre et fournisse enfin de l'énergie au local.

Observation N° 358 (RegistreDemat)

29/03/2022 08:16:33

Par Lachal Jean-Yves

Je soutiens ce projet car c'est l, pour moi , a source d'énergie la moins impactante pour l'environnement

Observation N° 357 (RegistreDemat)

29/03/2022 07:31:23

Par Laurent VIGNAUD

Bonjour,

Je vois à nouveau passer une enquête sur le projet éolien de Riaillé : j'y suis complètement favorable. Les énergies renouvelables sont l'avenir et on le voit bien en ce moment : le prix du vent n'a pas augmenté, alors que le gaz, le pétrole etc. Une autre raison importante de mon avis favorable : la sécurité. En effet, j'ai lu que la présidente des Pays de la Loire souhaitait la construction d'une centrale nucléaire ! Étant voisin de la Loire-Atlantique, en cas d'accident nucléaire, fuite radioactive etc., je fais comment ? Devra-t-on déménager dans une autre région, comme l'ont fait les Japonais de la région de Fukushima ? Et puis, un parc éolien renforce l'indépendance énergétique de la France, voire même de la région ! Pas besoin d'importer de l'uranium etc. Bref, pour l'avenir de la région et surtout de ses habitants, vive les parcs éoliens.

L. Vignaud

Observation N° 356 (RegistreDemat)

29/03/2022 06:57:29

Par Christian QUINTON

Il est tout à fait anormal qu'à cause d'une erreur administrative l'enquête publique doive être refaite.

Je réitère mon total soutien à l'équipe de citoyen qui se démène pour relocaliser la production d'énergie renouvelable sur son territoire.

Je suis entièrement favorable au projet éolien du Bourg Chevreuil à Riaillé.

Observation N° 355 (RegistreDemat)

29/03/2022 01:20:29

Anonyme

Non à ces machines !

Encourageons la préservation de l'espace agricole pour nourrir ceux qui en ont besoin.

+ 50% des gens ne veulent pas de ces machines, respectons le choix des citoyens.

Cela se nomme la démocratie, le bien fondé de notre pays libre.

Ne pas respecter le choix du peuple c'est contraire aux lois de la République.

Observation N° 354 (RegistreDemat)

29/03/2022 00:46:02

Par Guillaume COUE

Je soutiens le projet de parc éolien de Bourg Chevreuil.

En effet, à une époque où il est fondamental et stratégique de limiter notre dépendance aux sources d'énergie étrangère, quoi de mieux que de produire localement avec des éoliennes ?

Observation N° 353 (RegistreDemat)

28/03/2022 23:55:17

Par Pascal CHANTEUX

Compte tenu des enjeux climatiques, la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre est devenue une priorité absolue et la production d'une énergie dite décarbonée s'inscrit pleinement dans cette démarche.

La production d'électricité à partir de l'énergie éolienne doit y jouer un rôle majeur aux côtés des autres énergies renouvelables.

Contrairement à nos voisins européens, la France a quant à elle prit un retard important dans ce domaine.

L'installation d'éoliennes sur un territoire permet de produire une électricité locale, non centralisée et qui permet de réduire les pertes d'énergie liée à son acheminement. Nous savons aussi que le transport d'électricité nécessite la construction de nombreux pylônes.

Un parc éolien permet aussi de créer des emplois locaux pérennes pour sa maintenance.

Le présent parc éolien est un projet porté par des citoyens désireux de participer activement à la transition énergétique.

Il ne s'agit pas ici d'un grand groupe international dont l'unique but est de dégager des profits tout en tentant de se racheter une image plus vertueuse.

Pour les raisons citées ci-dessus, je me prononce favorablement pour ce projet.

Observation N° 352 (RegistreDemat)

28/03/2022 22:29:47

Par Jeanne Cottineau

Monsieur le commissaire enquêteur;

Ancrée dans le canton de Riaillé depuis des générations, notre famille a toujours accompagné l'évolution du territoire de manière raisonnée et raisonnable, dans un esprit de solidarité.

Aujourd'hui, je suis favorable au projet du parc éolien Riaillé Bourg-Chevreuil.

Il est temps, d'encourager les projets éoliens et de les voir aboutir plus rapidement.

L'urgence de la mise en œuvre de la transition écologique devient un défi, une nécessité.

6 parcs éoliens entourent notre hameau à des distances variables, le plus proche à 1 km de distance. Les éoliennes donnent du caractère au paysage, soulignent les reliefs et nous servent de repères à l'instar des clochers et des moulins d'autrefois. L'effet visuel reste harmonieux, il évolue selon les saisons et l'état de la végétation. La réimplantation en cours de haies bocagères engagée par la COMPA et les agriculteurs du Pays d'Ancenis contribuera à maintenir et amplifier cet équilibre.

Depuis deux ans, dans le hameau, 2 habitations ont trouvés acquéreurs sans délai et sans dépréciation des biens. Les nouveaux voisins sont très satisfaits de leur environnement, éoliennes comprises.

Mon investissement dans le parc éolien citoyen de Bourg Chevreuil, est une adhésion responsable pour une noble cause, très éloignée des clichés avancés de profit ou de mercantilisme. Contribuer modestement à rendre la planète plus habitable, assurer la transmission d'une situation plus équilibrée aux jeunes générations, sont des motivations majeures.

Je fais toute confiance à EOLA pour porter le projet citoyen du parc éolien Riaillé Bourg-Chevreuil à terme, dans des conditions optimales de respect de l'environnement.

Observation N° 351 (RegistreDemat)

28/03/2022 21:23:44

Par Margaux Maignan

Je suis favorable au projet de Parc éolien citoyen de Riaillé Bourg-Chevreuil. Il est urgent d'agir en faveur de l'accord de Paris. Différents modes de production d'énergie renouvelable sont indispensables pour lutter contre le réchauffement climatique.

Observation N° 350 (RegistreDemat)

28/03/2022 20:49:03

Par raymond chaigne

Depuis bientôt 10 ans de nombreuses personnes ce sont mobilisées pour ce projet éolien, des enquêtes publiques ont été réalisées pour confirmer la faisabilité de ce projet citoyen.

Ce projet est indispensable pour diverses raisons : entre autre :

- une indépendance énergétique
- une production énergétique locale
- une participation citoyenne à ce projet
- une lutte contre le réchauffement climatique

Observation N° 349 (RegistreDemat)

28/03/2022 20:40:23

Par Marcel RICHOU

Nous sommes pour la réalisation du parc éolien.

Par rapport à la situation actuelle, il est temps de se mobiliser pour être indépendant énergiquement des pays étrangers

Pour les jeunes générations, il est important d'avoir une énergie propre qui réduira le réchauffement climatique.

Avoir une énergie de proximité, avec des correspondants locaux.

Observation N° 348 (RegistreDemat)

28/03/2022 20:24:27

Par Joseph Gilet

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique. L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles. Dans la précédente enquête publique, les organismes représentant l'écologie (faune flore) ont tous souligné le faible impact du projet en ce domaine. La forte mobilisation citoyenne pour cette réalisation doit primer sur les intérêts de quelques particuliers opposés au projet.

Observation N° 347 (RegistreDemat)

28/03/2022 20:21:59

Par Valérie Maignan

Une énergie d'avenir - propre - menée par des particuliers, qui ne va pas nourrir des fonds de pensions et enrichir des multinationales - avoir une production d'électricité citoyenne, qui va redonner de l'indépendance énergétique à la Loire Atlantique et à la France - il faut sensibiliser les utilisateurs à modérer leur consommation d'électricité, production locale et consommation locale ...

Observation N° 346 (RegistreDemat)

28/03/2022 19:34:10

Par Denis Blanchard

L'implantation d'un parc éolien à Bourg Chevreuil n'est plus une question locale, mais une question nationale et même internationale.

Le réchauffement climatique qu'il soit de 2 ou de 4 degrés, va de toute façon détruire un grand nombre d'êtres vivants, y compris des chauves-souris et des balbuzards pêcheurs.

Il va aussi transformer nos vies, provoquer des famines et des guerres.

Plus il sera important, plus il y aura de catastrophes.

Si nous voulons continuer à vivre sur cette terre, nous sommes obligés d'une part de réduire notre consommation d'énergie, et d'autre part de produire un maximum d'énergie décarbonnée de façon à conserver un peu de confort.

Le nucléaire ne pouvant pas répondre rapidement à la demande, il faut développer les énergies renouvelables partout où cela est possible, même si on transforme les paysages en exportant l'industrie à la campagne.

Les barrages de Vioreau et de la Provostière ont bien transformé le paysage en leurs temps, La Provostière pour produire de l'énergie (moulin) et Vioreau pour fournir de l'eau à Nantes.

Nous ne pouvons plus nous permettre de refuser que l'on produise de l'énergie partout où cela est possible, même si cela dérange ceux qui n'en veulent pas devant chez eux.

Il est urgent de construire un maximum d'éoliennes partout où cela est possible.

Je suis pour la construction des éoliennes à Bourg Chevreuil.

Observation N° 345 (RegistreDemat)

28/03/2022 18:54:04

Anonyme

Habitant du Maine et Loire, je suis entièrement favorable au projet éolien citoyen, alternative au nucléaire, technologie fragile comme on peut le voir en ces temps de guerre dans un pays également nucléarisé.

Observation N° 344 (RegistreDemat)

28/03/2022 18:38:16

Par CHRISTIAN BODY

bonjour,

je porte un intérêt tout particulier aux énergie renouvelable, notamment à l'éolien pour les raisons suivantes:

- Ce parc est un élément contribuant à réduire le réchauffement climatique.
- La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.
- L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».
- La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique.
- L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...).
- La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face
- L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain.
- Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.
- J'ai habité à proximité d'un parc éolien (dans les deux sèvres), et je n'ai pas constaté de nuisance

Observation N° 343 (RegistreDemat)

28/03/2022 18:00:15

Par Jean-Marie FRONTINI

Voici l'avis que j'avais déposé lors de la première enquête (avis n°325 du 22:12:2021) :

Je suis tout à fait favorable à la réalisation du parc éolien citoyen de Bourg Chevreuil.

D'une manière générale, la technologie des éoliennes est en plein développement, sa fiabilité est prouvée, ses coûts diminuent et ses impacts sur l'environnement sont de mieux en mieux maîtrisés.

En particulier, ce projet citoyen a obtenu le Label Énergie Partagée, ce qui garantit que sa gestion prend en compte concrètement les éventuels problèmes qui apparaîtraient dans l'avenir. (<https://energie-partagee.org/label-energie-partagee/>)

c'est ce qui est le cas dans plusieurs pacs éoliens voisins. Étant moi-même contributeur du parc éolien IsacWatts, à Severac et Guenrouët, je confirme les témoignages concernant, entre autres, la prise en compte du confort auditif des riverains et la protection des chauves-souris.

Il y a urgence à développer toutes les énergies renouvelables, car il nous faut sortir des énergies fossiles mais aussi du nucléaire qui est une technologie obsolète que nous ne maîtrisons plus :

* Voir les retards pour malfaçons, les surcoûts des EPR de Flamanville, Hinkley Point C (Royaume-Uni), et les mises à l'arrêt des EPR de Taishan (Chine).

* Voir les retards dans les contrôles et maintenance des installations nucléaires.

Exemple récent, nous avons été à la merci d'une pénurie d'électricité cet hiver du fait de l'arrêt de 4 réacteurs pour une durée indéterminée (<https://medias24.com/agence-presse/une-centrale-nucleaire-arretee-peut-etre-dautres-ensuite/>)

Heureusement, cet hivers a été particulièrement doux, nous avons donc eu besoin de chauffer modérément nos logements ce qui a évité une pénurie d'électricité, malgré les arrêts - programmés et non programmés – d'un grand nombre de réacteurs.

La situation ne pourra que s'aggraver les années prochaines, car d'ores et déjà, EDF a annoncé le report des arrêts pour contrôle et maintenance de réacteurs. C'est une fuite en avant. Nous aurons des réacteurs vieillissants qui fonctionneront au-delà des limites.

* Voir la procrastination des démantèlements: par exemple, la centrale de Chinon comporte 3 vieux réacteurs à l'arrêt depuis 1973, 1985 et 1990. Leur démantèlement est reporté d'année en année. Actuellement, il n'est prévu par EDF pas avant 2076 ! Et là, il n'est pas question de recyclage : ce seront des déchets radioactifs.... (<https://www.sortirdunucleaire.org/L-interminable-demantelement-des-reacteurs-UNGG>). A noter que ce travail sera entièrement sous-traité....

Pour mémoire, l'empreinte sur la Planète de nos 3 futures éoliennes de Bourg Chevreuil est infiniment plus légère : dans 20 ans, nous les démonterons proprement jusqu'à un réel « retour à l'herbe ». En effet, dès les premiers kWh vendus, les parcs éoliens provisionnent le coût de leur démantèlement. C'est la Loi !

Certains des premiers parcs éoliens ont déjà été démantelés, leurs matériaux sont effectivement recyclés. Les autres continuent de produire.

Nous nous payons même le luxe d'un débat pour savoir si le recyclage des éoliennes est 95 % ou 97 % !

* Nous en arrivons à la question majeure, toujours sans réponse, mais à laquelle il faudra apporter une réponse: la production et l'accumulation de déchets radioactifs que nous ne savons toujours pas traiter. Là encore, c'est une fuite en avant qui ne pourra pas cesser tant qu'on ne cessera pas de produire des déchets nucléaires. A l'heure actuelle, il y en a plusieurs dizaines milliers de m³.

L'état veut nous imposer le projet CIGEO qui consiste à enfouir à 500 m de profondeur dans l'argilite, à Bure dans la Meuse, ceux qui sont les plus dangereux pour des centaines de milliers d'années.

Il faudrait plus d'un siècle pour creuser plus de 300 km de galeries où les y enfouir. Certains déchets émettent de l'hydrogène qu'il faudrait surveiller et ventiler sans arrêt pendant 150 ans !

Voilà le fardeau que nous léguerions à nos enfants et le piège que nous enfouirions sous terre pour nos descendants.

Il y a urgence à fermer les centrales nucléaires et à développer résolument toutes les énergies renouvelables !

Puisque l'on nous invite de redonner notre avis, permettez moi de compléter mon propos face à l'actualité tragique qui renforce nos convictions de la pertinence de ces petits parcs éoliens.

En effet, la guerre en Ukraine nous ouvre brutalement les yeux sur deux évidences que nous ne voulions pas voir:

1) Notre indépendance énergétique n'est qu'un mythe. Nous sommes beaucoup trop dépendants des marchés pour notre approvisionnement en énergies fossiles et en uranium.

Cette indépendance ne deviendra réelle qu'au fur et à mesure du développement des énergies renouvelables, (locales, à échelle humaine, variées) associée à l'efficacité énergétique et à la sobriété.

Voir les divers scénarii de transition énergétique qui proposent tous un scénario de transition sans nucléaire en 2050 :

* RTE (<https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques#Lesdocuments>)

* l'ADEME (<https://presse.ademe.fr/2022/03/transitions-2050-quatre-scenarios-et-leurs-feuillets-pour-atteindre-la-neutralite-carbone-en-2050.html>)

* Négawatt (<https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2022-Engageons-une-transition-ecologique-et-solidaire>)

Il y a urgence car le réchauffement climatique est en cours. Le temps est compté, il nous faut poursuivre et développer ces technologies qui sont matures.

Leur mise en œuvre peut être très rapide et peu coûteuse, déployée sur tout le territoire, créant des emplois non délocalisables.

2) Les installations nucléaires sont extrêmement vulnérables. En Ukraine, elles sont toutes à la merci de bombes, d'obus de missiles ou de drones armés, et même de prise en otage des techniciens qui gèrent les dépôts de déchets nucléaires (comme à Tchernobyl).

Compte tenu des risques de toutes natures qui sont associés au nucléaire, appliquons donc le premier des grands principes du développement durable ERC (Éviter, Réduire, Compenser)

Évitons le risque nucléaire : Ne construisons pas de nouvelles centrales nucléaires, grosses ou petites. Fermons les installations existantes. Le désastre technico-économique des EPR, en particulier celui de Flamanville, démontre que nous avons perdu le savoir-faire. La sortie du nucléaire libérera des budgets et des moyens qui

seront bien mieux utilisés dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Je pense sincèrement que ces trois éoliennes, toutes les autres, ainsi que les autres énergies renouvelables, sont garants de notre indépendance énergétique. Le fait qu'ils soient disséminés sur tout le territoire garantissent la robustesse de notre approvisionnement en énergie.

Merci pour votre attention.

Fait à Angers le 28 mars 2022

Jean-Marie FRONTINI

PJ : contribution Bourg Chevreuil_3.pdf

Observation N° 342 (RegistreDemat)

28/03/2022 16:15:22

Par Philippe Branchereau

Je suis très favorable à ce projet et tiens à apporter quelques éléments.

En 2017, nous avons vendu notre maison située à Teillé et à 1 km d'un parc éolien en activité, de l'étaage, nous voyions également le parc de Pannecé. Sur mon véhicule se trouvait un autocollant pour la promotion de l'éolien citoyen et sur la cheminée une petite éolienne. La discussion est venue plusieurs fois sur le sujet et n'a jamais été un élément de négociation. Nous avons vendu la maison au prix le plus haut proposé par deux agences et un notaire. Ceci, bien avant qu'il y ait une grande pression suite à la Covid et à la recherche de maison à la campagne.

De tout temps, l'homme a fasciné les paysages et l'on peut citer notamment la réserve de Vioreau et les 2 étangs de la Poitevineière et de la Provotière. Aujourd'hui, force est de reconnaître que ces aménagements conçus sur des zones humides et sans doute sans aucune étude environnementale sont des lieux très prisés par le public et riche d'une grande biodiversité. Aujourd'hui, rien de semblable ne pourrait être fait même avec des compensations... A proximité immédiate, on peut constater également que des sablières ont été créées à moins de 500 m d'un château dont certaines parties sont classées à l'inventaire des Monuments historiques. Autour de ses sablières règne une biodiversité plus importante que précédemment et les promoteurs de ces sablières sont aujourd'hui de farouches opposants aux projets éoliens qui sont pourtant beaucoup plus distants. Faut-il mettre tout sous cloche (sanctuariser) aujourd'hui? Il est bien évident que des projets comme les éoliennes ont des impacts et c'est donc tout l'enjeu des compensations.

Que dire de la période actuelle que nous traversons : manque d'électricité du aux problèmes rencontrés par les centrales nucléaires, manque d'énergie du au contexte politique actuel avec des conséquences importantes : envolé des coûts de l'énergie, recours aux centrales thermiques et notamment charbon.

Si l'éolien n'est pas LA solution unique, l'éolien est une partie de la réponse avec un mix énergétique et un avantage non négligeable : rapidité de mise en oeuvre d'un parc si on le veut et surtout au moment de la fin de vie une remise en quelque semaines à l'état initial des sols

Oui à l'éolien, chacun doit faire un effort pour l'intérêt de la planète et de notre humanité.

Observation N° 341 (RegistreDemat)

28/03/2022 15:37:06

Par Roselyne & Jean-François COTTINEAU

Certes, il n'y a pas d'énergies totalement vertueuses, d'où la nécessité de sobriété dans ce domaine;

Le solaire, hors sol et l'éolien sont de jolis dons de la nature, lorsqu'ils sont bien utilisés.

À l'heure où l'on entend vouloir à nouveau, miser sur l'énergie nucléaire malgré ses risques, sans tenir compte des déchets dont on ne sait toujours les traiter, et bien sûr sur le fait que ces centrales restent de formidables cibles lors de conflits, comme le démontrent depuis longtemps Greenpeace et autres et tristement d'actualité, n'est ce pas?

En ces instants, où l'on constate et subit tous ces dérèglements climatiques et face à cette urgence, à faire face au réchauffement de notre planète, nous redisons et souhaitons "bon vent" à ce projet CITOYEN

Merci à EOLE de nous souffler sa belle énergie.

Observation N° 340 (RegistreDemat)

28/03/2022 15:15:41

Par Jerome Solard

Je suis pour l'implantation d'éoliennes afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et polluants radioactifs.

Observation N° 339 (RegistreDemat)

28/03/2022 14:22:11

Anonyme

Je suis pour ce projet d'éoliennes car j'habite dans le 49 et je suis concernée. Je préfère de loin les éoliennes -PAS DE NUCLÉAIRE !!!-

Observation N° 338 (RegistreDemat)

28/03/2022 14:02:52

Par Mathieu Doray

Je suis favorable à la constructions du parc Eolien de Riallé Bourg Chevreuil, qui produira de l'électricité localement, sans pollution, afin de répondre à la crise climatique.

Observation N° 337 (RegistreDemat)

28/03/2022 12:23:57

Par Maryvonne Monnier

Avis favorable pour ce projet

Observation N° 336 (RegistreDemat)

28/03/2022 12:18:23

Par Louis.et Anne Bliguet

Je suis pour les eoliennes pour les raisons suivantes:

- réduire le réchauffement climatique
- l'indépendance énergétique
- le faible coût de l'énergie
- l'indépendance énergétique
- une partie des recettes servira pour des actions locales

Observation N° 335 (RegistreDemat)

28/03/2022 12:06:37

Anonyme

Bonjour, je souhaite apporter tout mon soutien à ce projet moderne. La guerre en Ukraine nous rappelle malheureusement à quel point l'énergie - entre autre - peut être source de conflit et qu'aller vers l'indépendance énergétique est nécessaire. Je trouve également que le mode de fonctionnement coopératif de ce projet est tout à fait approprié à une dynamique de territoire. L'ouverture et la transparence que cela apporte peut certes être source de conflit mais les analyses et les faits sont sur la table, les acteurs peuvent discuter et les autorités décider.

Observation N° 334 (RegistreDemat)

28/03/2022 11:37:58

Par Jérôme BELOUARD

Je soutiens ce projet éolien en tout point.

Observation N° 333 (RegistreDemat)

28/03/2022 11:33:22

Par Michel Carré - Président Energies Citoyennes en Pays de Vilaine

L'urgence climatique requiert un passage à l'action sans attendre, et cette initiative citoyenne est à la fois exemplaire et nécessaire pour la sauvegarde de notre bien commun planétaire. Je soutiens donc pleinement ce projet, et souhaite qu'il puisse voir le jour dans les meilleurs délais, pour les raisons suivantes :

- Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique
- La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

- L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

- L'éolien terrestre est une énergie parmi les moins coûteuses à produire aujourd'hui.

- Impliquer de nombreux citoyens conduit à stimuler de nombreux ambassadeurs de la transition énergétique.

- La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

- Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

- Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

- Les souscripteurs recevront des dividendes qui pourront être dépensés localement alors que bien souvent elles s'en vont vers des fonds de pension étrangers

- L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

- Il est urgent d'agir en faveur de l'accord de Paris. L'électricité d'origine éolienne terrestre est une partie de la solution-clé pour la transition énergétique.

Bien cordialement,
Michel Carré, Président

Observation N° 332 (RegistreDemat)

28/03/2022 11:01:55

Par BERNARD DUPAS

Au vu des éléments du dossier d'enquête publique pour l'implantations de 3 éoliennes "Bourg Chevreuil", je constate que le principal élément de contestation des opposants est la pollution visuelle. Hors, un impact visuel même "néfaste" ne tue pas jamais contrairement aux pollutions des énergies fossiles et au risque nucléaire.

Par ailleurs, ce projet est porté par des citoyens qui sont motivés par des actions de soutien au territoire local, qui se donnent les moyens de maîtriser leur bilan énergétique et qui ont la volonté de ne pas laisser la maîtrise à des sociétés spéculatives

Je suis donc totalement favorable à ce projet.

Observation N° 331 (RegistreDemat)

28/03/2022 10:43:18

Par Samuel FAURE

L'urgence climatique requiert un passage à l'action sans attendre, et cette initiative citoyenne est à la fois exemplaire et nécessaire pour la sauvegarde de notre bien commun planétaire. Je soutiens donc pleinement ce projet, et souhaite qu'il puisse voir le jour dans les meilleurs délais, pour les raisons suivantes :

- Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

- La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

- L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

- La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

- Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

- Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

- Les souscripteurs recevront des dividendes qui pourront être dépensés localement alors que bien souvent elles s'en vont vers des fonds de pension étrangers

- L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

- Il est urgent d'agir en faveur de l'accord de Paris. L'électricité d'origine éolienne terrestre est une partie de la solution-clé pour la transition énergétique. Vive les éoliennes terrestre pour contribuer à lutter contre le réchauffement-fièvre climatique.

Bien cordialement,
Samuel FAURE

Observation N° 330 (RegistreDemat)

28/03/2022 10:11:26

Par Gurvan Dupupet

Le déficit de notre balance commerciale est largement dû aux importations des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures. Et qui plus est, nous finançons grâce à notre déficit des états autoritaire ou totalitaire. Certains préfère peut-être soutenir ce type d'état mais pas moi.

Je soutiens ce projet car il permet de nous affranchir, modestement, des importations de pétrole, gaz et uranium et cela sans compter les bénéfices environnementaux.

Observation N° 329 (RegistreDemat)

28/03/2022 10:04:51

Par carmelo di bartolo

Sans dogmes, ni conflit d'intérêts je vous recommande vivement d'écouter Jean-Marc Jancovici (ingénieur -conseiller énergétique et conférencier).Ce monsieur est très au fait statistiquement sur ce qu'il faut faire pour une vraie politique d'investissement en autonomie énergétique.Les Eoliennes sont une vraie-fausse solution.En outre, et là cela n'engage que moi, l'énergie libre de Nikola Tesla va être dévoilée incessamment sous peu , voir à ce sujet le projet de développement du moteur électromagnétique à mouvement permanent de Jean-Claude Cordier, dont le brevet a été bloqué par le bureau d'étude et recensement de la protection intellectuelle comme : "secret défense" !? donc, faites moi confiance, vous allez droit dans le mur et je peux d'avantage m'entretenir avec vous pour plus d'infos à vous communiquer...Cordialement, Carmelo au 0637506085

PJ : 15-b (pièce XVI bis) secret d'état ou défense pour maintenir l'humanité dans le statu quo.doc

Observation N° 328 (RegistreDemat)

28/03/2022 00:17:32

Par Odile BOUTELDJA

La situation actuelle ne nous permet plus de douter ni d'attendre.

Nous avons besoin des énergies renouvelables pour accéder le plus rapidement possible à l'indépendance énergétique de notre pays tout en n'impactant pas négativement l'avenir de notre planète. L'éolien y a sa part.

Je soutiens le projet porté par la SAS EOLA Développement,

* parce qu'il est urgent d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique,

* parce qu'on a besoin de l'éolien pour accéder à l'indépendance énergétique de notre pays

* parce que j'ai envie que mes enfants, petits enfants et à suivre..., vivent en sécurité (le nucléaire, s'il peut assurer notre indépendance énergétique est loin d'être rassurant. La guerre en Ukraine nous en a apporté la preuve, s'il en fallait!)

* parce que ce projet est porté par des citoyens responsables qui s'impliquent dans leur territoire et que ce territoire bénéficiera des retombées économiques de son installation.

* parce que les éoliennes ne dénaturent pas plus le paysages que les multiples pylônes électriques qui jonchent notre environnement quotidien.

Observation N° 327 (RegistreDemat)

28/03/2022 00:16:01

Par Ludivine M.

AVIS FAVORABLE

Je suis riveraine d'un autre parc éolien dans la région. Je confirme que la vision des éoliennes est paisible (rotation lente).

L'absence de bruit est réelle et la distance des fameux 500 m est très largement rassurante.

Merci de faire avancer la transition énergétique dans ce coin du département aussi.

Observation N° 326 (RegistreDemat)

27/03/2022 23:33:13

Par Jean-Paul Dalibard

Je préfère de loin un projet éolien à une centrale nucléaire, énergie trop destructrice.

Malgré cela, tout n'est pas parfait dans les enr type éolien ou panneaux solaires : elles ne sont pas épargnées par l'extractivisme, le gigantisme, le gaspillage d'énergies fossiles génératrices de gaz à effet de serre. Donc oui aux enr mais elles doivent encore beaucoup s'améliorer.
Dalibard Jean-Paul.

Observation N° 325 (RegistreDemat)

27/03/2022 22:33:43

Par Damien Peltier

Avis favorable a ce projet

Observation N° 324 (RegistreDemat)

27/03/2022 21:22:32

Par Anne Tallon

Je suis totalement favorable à la création de ce parc éolien. ne perdons pas de temps ; il y a urgence à développer les énergies propres et renouvelables

Observation N° 323 (RegistreDemat)

27/03/2022 20:44:45

Par cheverau

nous sommes très favorable à ce projet, voir les P Jointes.

[PJ : Eolien.pdf](#) [PJ : Eolien J-M.pdf](#)

Observation N° 322 (RegistreDemat)

27/03/2022 20:13:13

Par jacques TESTARD

je soutiens le projet éolien de Bourg Chevreuil car il est essentiel de développer les Energies Renouvelables indispensables dans le cadre de la transition énergétique

Observation N° 321 (RegistreDemat)

27/03/2022 19:55:13

Anonyme

Bonjour

Pour mes enfants et petits-enfants qui habitent sur place et que je souhaite encore visiter le plus longtemps possible, je suis FAVORABLE au projet.

Car, il me faudra bien de l'énergie électrique pour me déplacer et je ne souhaite pas leur léguer des déchets nucléaires et du CO2.

Vive l'éolien citoyen !

Vite, des éoliennes locales et belles !

Merci d'avance

Edith H.

Pour mes petits enfants ligériens

Observation N° 320 (RegistreDemat)

27/03/2022 19:50:09

Anonyme

Bonjour

Je suis favorable à ce projet car sans énergie, pas de vie. Il nous faut des énergies les moins polluantes. L'éolien en fait partie.

Je passe régulièrement dans ce secteur et je souhaite voir tourner ces éoliennes, symbole d'indépendance énergétique.

S. Houpert
Angers (49)

Observation N° 319 (RegistreDemat)

27/03/2022 19:24:26

Par DANIEL & Maerie Agnès FOURRIER

Monsieur le commissaire enquêteur,

Plusieurs raisons nous conduisent à soutenir ce projet éolien :

- Les éoliennes utilisent le vent, une énergie propre, gratuite et renouvelable. Leur fabrication, leur mise en œuvre et leur entretien font appel à des moyens matériels et humains disponibles dans le pays et sont créateurs d'emploi. Fourniture d'énergie indépendante donc de richesse, elle ne déséquilibre pas la balance extérieure.
- Cette production électrique est destinée en priorité à une utilisation locale et peut être partagée via les réseaux électriques existants.
- A noter que ce projet est porté par un collectif de citoyen-nes.
- L'énergie éolienne n'émet pas de rejets de gaz à effet de serre et doit permettre, couplée à d'autres sources d'énergie, à l'indépendance énergétique du pays. Elle participe pleinement à faire face au défi climatique.
- Contrairement à l'énergie nucléaire, l'énergie éolienne ne produit pas de déchets radioactifs dans les eaux et l'atmosphère, les aliments. Les stockages problématiques, actuellement à l'air libre, prévus dans des galeries souterraines qui s'avèreront rapidement insuffisants au regard du parc nucléaire existant et du développement envisagé, seront légués aux générations futures dans des centres d'enfouissement avec les risques de contamination majeures..., ayant pour conséquences des problèmes de santé.
- Les promoteurs du nucléaire sont-ils favorables à la construction de centrales nucléaires et de centre de stockage à proximité de leur résidence ?
- Le paysage n'est pas plus affecté par l'implantation d'éoliennes que par les destructions de haies, les abattages d'arbres parfois plus que centenaires, le développement de bâtiments et hangars industriels et agricoles implantés sans aménagements paysagés, travaux qui défigurent l'environnement visuel. Que dire des pylônes à haute tension ? Les effets visuels portés par la rotation des ailes sont effectives du fait de l'absence de haies et d'arbres détruites depuis plusieurs décennies par l'urbanisation et l'agriculture intensive.

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, nous sommes favorables au développement de l'énergie éolienne indispensable aujourd'hui car ne présentant pas de risques de contamination radioactive telle que constatée déjà sur les sites sujets à des accidents majeurs avec des conséquences sur la santé des populations.

Observation N° 318 (RegistreDemat)

27/03/2022 19:14:48

Par FLORENCE DUPUIS

M. le Commissaire,

Je renouvelle l'avis favorable que j'avais déjà exprimé lors de la 1ère enquête fin décembre 2021 pour la réalisation du projet de parc éolien de Bourg-Chevreuil à Riaillé.

Le besoin en électricité ne cesse de croître en France et il est donc nécessaire de produire plus et partout. La France s'est engagée à atteindre 40 % d'énergie renouvelable d'ici 2030.

La production d'électricité via l'éolien contribuera à cet engagement.

Ce projet coopératif, porté par des citoyens engagés, permettra de produire localement et garantira des retombées économiques directes sur le territoire. De plus, la gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Il serait bon que d'autres projets similaires voient le jour là où c'est possible afin de densifier notre production énergétique.

Observation N° 317 (RegistreDemat)

27/03/2022 19:11:04

Par Sylvie Menet

Je suis très favorable à ce projet, qui va dans le sens de la transition écologique vers l'énergie renouvelable. De plus, il s'agit d'un projet d'initiative citoyenne et non d'une grande entreprise. Il est porté par des citoyens engagés qui ont mis quelques économies dans ce projet par convictions, sans attendre de quelconque bénéfices

financiers. Ce projet a aussi été élaboré avec toutes les études d'impact nécessaires.

Observation N° 316 (RegistreDemat)

27/03/2022 16:43:54

Par Jean-François ORHON

Je suis favorable à la construction de ce parc éolien citoyen.

Le problème du réchauffement climatique est trop important pour ne pas investir dans l'énergie renouvelable.

L'éolien est renouvelable, ne pollue pas et nous garantit une indépendance énergétique contrairement au nucléaire avec le combustible uranium. De plus il ne laisse pas aux générations futures un stock des déchets dangereux.

Observation N° 315 (RegistreDemat)

27/03/2022 12:32:07

Par André THOBIE

Mr le Commissaire,

Je renouvelle l'avis favorable que j'avais déjà exprimé lors de la 1ère enquête fin décembre 2021 pour la réalisation du projet de parc éolien de Bourg-Chevreuril à Riaillé.

Habitant le territoire du Pays d'Ancenis, à une distance à vol d'oiseau d'une vingtaine de kilomètres du site, il me paraît important de préciser pourquoi j'apporte mon soutien à ce projet citoyen, certes éloigné de mon habitation et donc sans impact direct pour mon environnement immédiat sur les plans visuels et sonore.

Sans sous-estimer les craintes des quelques riverains les plus proches portant notamment sur le bruit que peut générer le type d'éoliennes envisagées, et sans nier que tout projet éolien a un impact sur la mortalité des oiseaux et des chauve-souris, je pense que l'étude présentée pour ce projet de réalisation apporte un certain nombre de garanties pour en limiter les effets néfastes et répondre aux préoccupations des défenseurs de l'avifaune.

Je pense que la finalité première de ce parc est de répondre à un besoin local de développement d'énergie durable, et qu'il contribuerait pour sa modeste part à s'inscrire dans les orientations des COP successives, de la dernière conférence de Glasgow et surtout dans la dernier rapport du GIEC sur l'urgence à intervenir pour la mise en œuvre d'une transition énergétique donnant toute sa place à l'énergie renouvelable. Une urgence qui se fait encore plus pressante et qui devient cruciale dans le contexte de guerre aux frontières de l'Europe et ses conséquences sur notre dépendance énergétique.

De plus, comme souligné par les défenseurs du projet, il est porté par nombre de citoyens soucieux d'apporter leur contribution financière autant que morale et plus à même de maîtriser le choix d'une énergie décentralisée et responsable.

Je réaffirme donc mon soutien à ce projet de parc éolien et je vous demande de bien vouloir comptabiliser « ma voix » dans le décompte que vous ferez du nombre de personnes favorables à ce projet.

André THOBIE - LE CELLIER

Observation N° 314 (RegistreDemat)

27/03/2022 12:24:23

Par Clotilde Menet

Super projet, qui va dans le sens de la transition écologique vers l'énergie renouvelable. C'est aussi un projet d'initiative citoyenne et non d'une grande entreprise, porté par des citoyens engagés qui ont mis quelques économies dans ce projet par convictions, sans attendre de quelconque bénéfices financier. Ce projet a aussi été élaboré avec toutes les études d'impact nécessaires.

Observation N° 313 (RegistreDemat)

27/03/2022 11:39:24

Par SERGE GALON

Je suis pour ce parc éolien pour les raisons qui suivent:

- réduire le réchauffement de la planète.

- le besoin d'électricité pour alimenter le parc automobile.

- le faible coût de l'énergie produite par rapport aux autres moyens de production (le vent est gratuit comme le soleil)

- notre indépendance énergétique. L'énergie produite sur notre territoire peut être consommée directement sur place sans avoir être transportée par des lignes HT

- Comme projet citoyen, une partie des recettes servira pour des actions locales

Observation N° 312 (RegistreDemat)

27/03/2022 10:14:30

Par Marrie-Yvonne COTTINEAU

Bonjour Monsieur,

Face aux évènements actuels il est urgent d'agir.

Je suis favorable au projet de parc éolien citoyen de Riaillé - Bourg Chevreuil.

L'électricité d'origine éolienne terrestre est une partie de la "solution clé" pour la transition énergétique et pour que la France devienne autonome en matière d'énergie.

J'habite à 8 km du site. C'est une région vallonnée avec des petites collines. Chez nous la perspective n'est pas la même que dans la Beauce ou en Picardie.

Je suis confiante dans l'étude d'impact réalisée afin que la gêne ait le moins possible de répercussions négatives pour les riverains et pour que la nature soit respectée.

Ce parc apportera une source d'énergie renouvelable dont la région a besoin.

C'est un parc éolien CITOYEN, des dividendes seront utilisés localement, alors que bien souvent ils s'en vont vers des fonds de pension étrangers.

Ce parc contribuera à réduire le réchauffement climatique. Que laisserons-nous à nos enfants et petits-enfants ? Il n'y a pas de "solution miracle". C'est un moyen d'avancer.

Observation N° 311 (RegistreDemat)

27/03/2022 08:27:53

Par Eric JUNCKER

Les moyens de production d'électricité d'origine renouvelables sont d'un intérêt public supérieur.

C'est ce que l'Union Européenne dans le cadre de REPowerEU, action conjointe pour une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable, s'apprête à tout instituer prochainement. (https://enercitif.org/wp-content/uploads/Un_interet-public-superieur_-attribue-aux-energies-renouvelables_-_GreenUnivers.pdf)

Le projet de parc éolien de Riaillé Bourg-Chevreuil contribue à cet intérêt public supérieur. J'y suis favorable car, à la fois professionnellement mené et soutenu par des centaines de citoyens éclairés, il est d'un intérêt général majeur.

Observation N° 310 (Email)

26/03/2022 15:53:58

Par Joseph BEAUJARD

Mr le Commissaire - Enquêteur,

Qu'on soit pour ou contre l'éolien, on peut au moins s'entendre au moins sur un point: que les études d'impact soient sérieusement conduites.

Or l'enquête acoustique conduite par Gamba pour le compte d'Eola n'est pas sérieuse et je pèse mes mots:

1- aucune mesure de bruit résiduel effectué par EOLA aux ZER. Eola s'appuie UNIQUEMENT sur les mesures réalisées par Winstrom en 2016.

2- Eola ne propose que 2 classes homogènes nocturne et diurne par vent d'ouest- sud ouest, ignore complètement les impacts par vent d'est nord est et l'effet saison.

3- EOLA mésestime complètement le village la Provostiere, lieu touristique et objet d'urgences non conformes en période nocturne sous bruit ambiant

supérieur à 35 dB et sujets à des émergences supérieures à + 3 dB sous bruit ambiant inférieur à 35 dB.

4- EOLA présente un tableau final avec des émergences NON CONFORMES en reportant leur maîtrise une fois les éoliennes construites via des plans d'optimisation qui s'apparentent à unefuite en avant.... dans laquelle on demande aux citoyens et aux riverains de faire totale confiance...

Étonnant de la part d'EOLA qui loue son côté citoyen, son ancrage LOCAL et qui nous propose ici, une étude acoustique INDIGENTE loin d'être du niveau d'autres études acoustiques concernant d'autres projets que j'ai pu étudiés.

Une étude acoustique pas du tout rassurante pour les locaux justement, riverains des villages de montfriloux, bourgchevreuil , la Provostiere, pour ne parler que de ces villages...

Joseph Beaujard

Observation N° 309 (RegistreDemat)

26/03/2022 19:49:35

Par David Menanteau

Je suis convaincu que ce parc éolien est une chance : pour son territoire, pour sa région et pour notre pays. Il est une chance pour les habitants du territoire de s'impliquer dans un projet de développement d'une énergie locale et de pouvoir en recevoir les retombées économiques. Le projet dépasse la seule construction du parc puisque des actions de sensibilisation au réduction de consommation d'énergie sont prévues.

Les régions Pays de la Loire et Bretagne doivent encore parfois s'approvisionner sur une centrale charbon. Le parc éolien peut diminuer un peu la dépendance à cette source d'énergie fossile.

C'est une chance pour notre pays de développer des projets d'énergie renouvelable : de diminuer notre dépendance au gaz Russe !

Le projet a été conçu en faisant attention à son bonne intégration paysagère et en ayant pris en compte les enjeux écologiques du secteur. Si il y a des risques pour certaines espèces animales les gestionnaire du parc seront prêts à brider certaines machines si besoin. C'est bien l'intérêt d'un parc citoyen d'avoir les décideurs au plus proche et donc capable de prendre en compte des évolutions nécessaires.

Merci au porteur de ce beau projet : pourvu qu'il aboutisse rapidement !

Observation N° 308 (RegistreDemat)

26/03/2022 18:35:21

Par Marylène COLIN

Je suis favorable à ce projet d'éoliennes à Riaillé.

D'abord parce qu'il permet le développement d'une énergie renouvelable, qu'il participe à développer une autonomie en énergie de la France (d'actualité avec la guerre qui fait rage en Ukraine) et aussi parce qu'il est soutenu par des citoyens militants dont le but n'est pas que lucratif mais de participer à un niveau local, au développement d'une énergie plus propre au plus près des besoins.

Pour toutes ces raisons, j'espère que ce projet verra le jour malgré les résistances nombreuses et systématiques de certains opposants.

Observation N° 307 (RegistreDemat)

26/03/2022 17:30:49

Par Dominique COUVRAND

Je suis favorable à la mise en place d'éolienne, en pays d'Ancenis afin d'augmenter l'indépendance énergétique et de lutter contre le réchauffement climatique.
(voir doc annexe)

PJ : Enquete_publique2022DCOUVRAND.pdf

Observation N° 306 (RegistreDemat)

26/03/2022 17:24:25

Par isabelle Mahé Galisson

Depuis quelques semaines, la guerre fait rage en Ukraine et cela a également des conséquences directes sur l'énergie, chacun peut s'en rendre compte en allant faire son plein mais aussi à la lecture des factures de gaz.

Cette période démontre donc, outre l'importance de réduire la production des gaz à effet de serre, la nécessité pour la France de devenir autonome pour son énergie. C'est-à-dire, ne plus être dépendant des pays étrangers pour s'approvisionner en pétrole ou en gaz, mais aussi en uranium.

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

?? La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

?? L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

?? La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

?? L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

?? La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

?? L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

?? Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Observation N° 305 (RegistreDemat)

26/03/2022 17:15:45

Anonyme

le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique. Il participe à l'indépendance énergétique. L'énergie provenant du parc sera utilisée localement.

Observation N° 304 (RegistreDemat)

26/03/2022 16:43:46

Par Michelle Destenay

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

Observation N° 303 (RegistreDemat)

26/03/2022 15:17:04

Par MARTIN CHAUCESSE

Je soutiens le projet éolien citoyen de riailé en tant que citoyen convaincu de la nécessaire transition de notre système énergétique.

Un ensemble d'éoliennes en plus à Bourg Chevreuil c'est un pas de plus pour notre indépendance énergétique

dans un département comme la Loire-Atlantique, très peuplé et donc consommateur d'énergie.

Tous les scénarios de transition énergétique de RTE prévoient un développement fort de toutes les énergies renouvelables, solaire, bio-méthane et éolien.

Les moments vécus en ce moment au niveau européen nous rappellent que les hésitations du passé, les tergiversations sont des pertes de temps qui vont avoir de forts impacts. La guerre en Ukraine nous rappelle le temps perdu sur la transition énergétique. L'amélioration de notre indépendance énergétique est cruciale pour l'avenir,

Ce projet éolien c'est un pas dans le bon sens ! Il contribue à résoudre un peu des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Observation N° 302 (RegistreDemat)

26/03/2022 11:30:21

Par Samuel Guerin

Habitant de Joué-sur-Erdre, d'un hameau direction Riaillé, relativement proche du lieu du projet.

Il est vrai que les projets éoliens ne sont pas parfaits et qu'un certain nombre de parcs sont déjà implantés dans le nord du département. Cependant, nos besoins en électricité sont en hausse et de nombreuses installations (partout en France) seront encore nécessaires pour subvenir à nos besoins.

Préférez-vous accueillir une centrale nucléaire ou plusieurs parcs éoliens près de chez vous ?

Il me semble qu'il faut assumer collectivement notre dépendance à l'énergie en accueillant ce type d'installation.

Observation N° 301 (RegistreDemat)

26/03/2022 10:58:06

Par FOUCHER Bruno

Nous sommes favorable à l'installation des éoliennes. Nos arguments :

- réduire le réchauffement climatique et acquérir une indépendance énergétique pour le département.
- le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.
- une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie...)

Observation N° 300 (RegistreDemat)

26/03/2022 10:55:56

Par Jean Claude et Anne Marie Mortier

Nous sommes favorables à ce parc éolien de Bourg Chevreuil car cette énergie sera distribuée localement. L'éolien est un moyen de lutter contre le réchauffement climatique C'est un moyen de participer à la transition énergétique raisonnée.

C'est également un des éléments pour la France de retrouver son indépendance énergétique (gaz, pétrole, uranium)

Observation N° 299 (RegistreDemat)

26/03/2022 01:36:33

Anonyme

Les impacts environnementaux de l'éolien

:

1. Artificialisation des sols

L'emprise éolienne au sol est d'environ 1,2 ha/éolienne, en tenant compte de l'aire survolée par les pales ainsi que des pistes d'accès, des chemins de câbles et autres appendices matérialisés au sol et dans le sol. Certaines sources vont plus loin et font état de 2 ha/éolienne2

.

Les impacts sont les plus élevés en zones forestières et en zones de montagne où sont défoncées et nivelées les crêtes, lieux qui ne devraient pas connaître d'éolien, au titre de la Loi pour la

reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, et au titre de la Loi Montagne.

2. Impacts sur les eaux et les zones humides

+ Eau des hommes et eau des troupeaux :

Les zones karstiques devraient par principe être exclues de tout site éolien industriel, en raison des produits chimiques, huiles, métaux lourds et parfois terres rares qui accompagnent la machinerie éolienne.

Risques : épanchement de ces produits, par fuite (rétentions souvent insuffisantes) ou à la suite d'incendies, nombreux et sur

lesquels les pompiers ne peuvent intervenir à moindre risque pour eux.

Des sources et captages d'eau potable sont parfois supprimés pour servir les intérêts éoliens, ce qui n'est pas acceptable.

Exemples : Lou Paou II en Lozère, source du Teil dans l'Aude.

Les zones humides qui sont généralement associées à ces sources disparaissent également.

+ Zones humides et tourbières :

L'éolien est souvent implanté dans des zones humides, et les travaux de drainage qui accompagnent ces implantations

assèchent ces zones, contrevenant aux engagements figurant dans les conclusions des études d'impact. Pour occulter ce phénomène, il arrive que les opérateurs obtiennent des pouvoirs publics la disparition sur les cartes de référence des zones humides ainsi asséchées.

BON A SAVOIR

Selon un rapport de suivi de la Convention de Ramsar de 1971, entre 1970 et 2015 35% des zones humides de la planète ont disparu et le rythme de disparition s'est accéléré depuis 2000.

En France, 67% des zones humides métropolitaines ont disparu depuis le début du 20ème siècle, dont la moitié en 30 ans entre 1960 et 1990.

3. Impacts sur l'avifaune et sur les chiroptères

Les centrales éoliennes y compris les plus récentes équipées de dispositifs de détection-effarouchement tuent les oiseaux et les chiroptères, soit par collision, soit par barotraumatisme (hémorragie interne fatale liée à une surpression occasionnée par le passage des pales devant le mât).

BON A SAVOIR

1. Les destructions sont souvent cachées, en raison du passage régulier de prédateurs naturels dont ces 3 DREAL Occitanie, 2018

centrales sont le garde-manger. Mais l'autorité ne peut pas toujours fermer les yeux, ainsi lorsque les associations de protection de l'environnement telles que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) déposent

plainte pour destruction illégale d'espèces qui ont un statut de protection auprès de l'Union internationale pour la protection de la nature (UIPN). Il en résulte alors un « arrêté préfectoral d'urgence à l'encontre de la société ... » prescrivant des mesures de suivi renforcé à l'opérateur.

2. En 2021 les pouvoirs publics procèdent par arrêtés préfectoraux complémentaires à un « rattrapage » des permis les plus anciens, par la prescription de tels dispositifs et de bridages. Ils n'ignorent cependant rien de l'inefficacité de ces prescriptions techniques, que confirme le rapport d'étape de mars 2021 de l'étude MAPE (Mortalité Aviaire dans les Parcs en Exploitation).

Toute collision d'un adulte reproducteur d'une espèce protégée majeure a un impact définitif et durable. Ainsi du Circaète-Jean-le-Blanc qui n'est reproducteur qu'à partir de 3 ans dans les meilleures conditions et qui pond

un seul œuf par an : toute perte est catastrophique, pour un temps long.

3. La réalité chiffrée de la mortalité aviaire et chiroptérologique est non contestable, ainsi d'une étude récente du Global Change Biology : « plus de 2.200 unités d'énergie renouvelable sont en opération à travers le monde et 900 en construction. Ces infrastructures, ainsi que toutes celles qu'elles génèrent comme les routes et les activités humaines associées, ont un impact dévastateur sur les espaces naturels et sont totalement incompatibles avec les efforts de préservation de la biodiversité ». Le rapport ajoute que le constat est particulièrement flagrant en Europe de l'Ouest, où plus de 1 200 centrales (près d'1 sur 4) sont construites sur des zones sensibles ou protégées.

4. Autre exemple : à Roustans (12), 44 chiroptères tués par éolienne et par an³

. Ces centrales sont souvent à

l'origine de la disparition des espèces non seulement par collision mais aussi par disparition de leurs habitats.

BON A SAVOIR

1. Tout dérangement d'habitat a un impact sur l'ensemble d'une espèce. Il n'est pas réaliste d'espérer que l'espèce ira se cantonner plus loin, car les espèces chaque fois qu'elles le peuvent repoussent leurs congénères nouveaux arrivants : il n'existe pas de nouvelle frontière et c'est dans le conflit que se règlent les difficultés. Un dérangement d'origine éolienne est au final créateur de perte nette de biodiversité.

2. Toute situation globalement stable au niveau régional ou local d'une espèce ne doit pas autoriser les opérateurs ni les pouvoirs publics à ne pas s'alarmer

d'un risque de dérangement local. Ce serait oublier que la stabilité globale des effectifs d'une espèce protégée ne retire rien à sa fragilité, préoccupation qui est au cœur des classements de l'UICN.

3. Les services instructeurs ne prennent pas suffisamment en compte la notion de continuité écologique ni les aires d'influence en matière de biodiversité.

4. Les impacts de l'éolien offshore sur les milieux marins sont mal connus (études environnementales en cours).

Les pouvoirs publics ont malgré tout lancé un programme qui implique des destructions importantes et nuit au monde de la pêche.

Le 7 juillet 2021 le Parlement européen a voté une Résolution sur les effets des parcs éoliens en mer et des autres systèmes d'énergie renouvelable sur le secteur de la pêche (extrait)

- 45. souligne que les parcs éoliens en mer ne devraient être construits que si l'absence d'incidences négatives, sur les plans environnemental et écologique ainsi que sur les plans économique, socio-économique et socioculturel, sur les pêcheurs et les producteurs aquacoles, est garantie, conformément aux objectifs de l'économie bleue et du pacte vert pour l'Europe ;

-46. invite instamment les États membres à prendre en considération l'incidence des énergies marines renouvelables sur l'écosystème marin et les pêcheries lors du choix de leur bouquet énergétique ;

- 47. invite instamment les États membres à également continuer à travailler sur le développement et l'utilisation d'autres formes d'énergie renouvelable ;

- 48. invite la Commission à réaliser une analyse d'impact portant sur les incidences économiques, sociales et environnementales attendues de la

construction de parcs éoliens en mer, dans les zones où ceux-ci sont susceptibles d'entrer en conflit avec le secteur de la pêche et d'avoir des répercussions sur la pérennité de la vie marine ;

- 54. insiste sur le fait que le principe de précaution, prévu à l'article 191, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, doit

s'appliquer si des décisions doivent être prises avant que les connaissances ou les informations requises ne soient disponibles.

On attend avec intérêt une action de la France pour suivre cet ensemble coordonné de préconisations.

Pour mettre en œuvre la politique sectorielle de l'énergie pourtant d'intérêt secondaire au regard des enjeux environnementaux, les pouvoirs publics se réfugient derrière la séquence ERC (Eviter-Réduire-Compenser) aux fondements

juridiques incertains, qui est rarement « éviter » mais parfois « réduire » et le plus souvent « compenser », ce qui les mène à

accepter des demandes de dérogation « destruction d'espèces protégées » qui ne sont pas autre chose que des permis de tuer des individus, moyennant des compensations financières directes ou indirectes.

BON A SAVOIR

1. Cette politique oublie l'objectif de « ... zéro perte nette » que les pouvoirs publics rappellent. Ainsi la

Secrétaire d'Etat Emmanuelle Wargon lors d'un débat public à Rullac (12) le 27 août 2019 affirmait : « la transition énergétique ne doit pas se faire à n'importe quel prix, les EnR devront se développer en respectant la biodiversité et les paysages ... Paysages et biodiversité sont au cœur de toute démarche de production d'énergie ».

2. Les dispositifs de détection-effarouchement et les plans de bridage ne sont pas au point.

Le ministère l'a reconnu en engageant en 2020 le projet d'études MAPE (réduction de la Mortalité Aviaire dans les Parcs en Exploitation), dont le point d'avancement mi-2021 met en évidence de fortes limites :

+ Elle n'est pas exhaustive : notamment elle ne couvre pas les chiroptères.

+ Son agenda s'inscrit dans le temps long : elle rendra ses conclusions et préconisations fin 2023, et selon les meilleures pratiques elle devra être testée sur 2 années au minimum.

+ Elle met d'ores et déjà en évidence de fortes limites au plan de la méthodologie.

3. Les suivis environnementaux renforcés par l'arrêté du 22 juin 2020 demeurent insuffisants. Cependant, des Préfets consciencieux les consolident par des exigences renforcées en fréquence et en contenus.

A ces impacts s'ajoutent aussi ceux sur la flore, les reptiles et les amphibiens.

4. Impacts sur les paysages, le patrimoine et la culture

La France aux paysages séculaires se couvre depuis 20 ans d'éoliennes, un mitage territorial en toute anarchie comme l'a reconnu le Président de la République à Pau le 14 janvier 2020.

Des éoliennes dont par surcroît la taille (projets de 243 m pale incluse en Bourgogne) est hors d'échelle avec le respect des paysages et du cadre de vie des habitants.

BON A SAVOIR

1. Les éoliennes sont de plus en plus souvent implantées dans des zones qui devraient faire l'objet d'exclusion cf. étude précitée du Global Change Biology : zones Natura 2000, ZNIEFF, ZPS, Biens Unesco, Grands Sites de France, SPR, zones relevant des Loi Montagne ou Littoral (golfe du Lion, grands lacs), zones forestières.

2. Le cas des Biens Unesco - que la France a pour charge de protéger en raison de leur valeur universelle d'exception (VUE) - illustre cette menace croissante, s'agissant de projets que les opérateurs posent soit dans la zone tampon soit en bordure immédiate de celle-ci, ce qui n'a aucun sens s'agissant de machines hors d'échelle implantées dans de grands paysages ouverts. La France n'a pas pris la mesure de cette contradiction, ce qu'elle pourrait faire cependant aisément faire en déclarant opposables au plan de l'urbanisme les dispositions figurant dans les plans de gestion des Biens Unesco.

3. Les côtes de la France sont menacées par un nombre croissant de projets éoliens offshore

5. Impacts sur la santé et sur le cadre de vie des riverains :

Environnement et Santé sont un même enjeu, comme le reconnaît la Charte de l'Environnement en son article 1 « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Or la santé des riverains est menacée par les nuisances visuelles (effet stroboscopique, flashes diurnes et nocturnes) et par les nuisances sonores que reconnaît l'Académie de

Médecine dans son avis du 9 mai 2017 : « L'éolien terrestre, au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles, affecte la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social », lequel définit aujourd'hui le concept de santé. »

Ces nuisances sonores ne sont pas prises en compte de façon convenable par les textes en vigueur :

+ ni par les études d'impact qui occultent les basses fréquences et les infrasons (pris en compte à proximité des aéroports), se réfèrent à des seuils d'émergence de

35 db(A) alors qu'elles devraient juridiquement se référer au code de la santé publique (30 db(A) à l'extérieur des

habitations et 25 db(A) à l'intérieur), et ne prennent pas en compte les effets cumulés des centrales en exploitation et des projets voisins en instruction.

Leurs méthodes sont exorbitantes du droit commun (calculs sur la base de valeurs moyennes alors qu'ils devraient prendre en compte les valeurs qui pour être extrêmes n'en sont pas moins réelles).

+ ni par les mesures prescrites en phase d'exploitation,

les contrôles n'étant pas systématiques, et leurs rapports n'étant pas rendus accessibles au public.

BON A SAVOIR

L'ANSES le 30 mars 2017 puis l'Académie de Médecine le 9 mai 2017 ont demandé au gouvernement le lancement d'une étude

épidémiologique, à laquelle la ministre s'était engagée devant l'Assemblée nationale le 21 mai 2015.

Le directeur général de la santé l'a refusée par un courrier du 11 juin 2020 évoquant des difficultés d'ordre méthodologique afin de caler le protocole de cette étude épidémiologique.

Face à ces impacts reconnus quoique mal maîtrisés, il est nécessaire de renforcer le maigre dispositif procédural encore en vigueur.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'Etat a rappelé le 15 avril

2021, se fondant sur le 1. de l'article 2 de la directive européenne du 13 décembre 2011 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur

l'environnement, l'obligation qu'avant l'octroi d'une autorisation, « les projets susceptibles d'avoir des incidences

notables sur l'environnement, notamment en raison de leur nature, de leurs dimensions ou de leur localisation, soient

soumis à une procédure de demande d'autorisation et à une évaluation en ce qui concerne leur incidence sur l'environnement

Le Céréme propose en conséquence que :

1. il soit procédé à une refonte complète du Code de l'Environnement et du Code de la Santé publique, sur la base de la Charte de

l'Environnement. Par ces textes revisités il pourra alors être donné :

+ à nos concitoyens : d'authentiques garanties que l'homme ne sera plus un loup pour l'homme ni pour la biodiversité et que

prévaudront désormais dans la décision

publique les objectifs de valeur

constitutionnelle de protection de

l'environnement et de la santé, réaffirmés

par la décision du Conseil Constitutionnel du 31 janvier 2020 précitée.

+ au monde de la protection de

l'Environnement : l'assurance raisonnable

que dans la séquence ERC (Eviter-RéduireCompenser) le « E » (Eviter) prévale plus systématiquement, ainsi qu'un renforcement du rôle du CNPN (conseil national de protection de la nature).

+ à la Commission européenne : l'assurance que sa mise en demeure du 18 février 2021 sera suivie d'effet (indépendance de l'autorité environnementale et meilleure

qualité de l'évaluation de l'incidence des

projets sur l'environnement).

2. il soit instauré un Défenseur de

l'Environnement répondant aux

caractéristiques suivantes :

- sa mission reposera sur le fondement de la Charte de l'Environnement, prévalant sur toute politique sectorielle (énergie, transport, ...)

- il sera possible d'y accéder dès la phase

amont d'un projet, et dans son champ de

compétences figureront les insuffisances

relevées dans les évaluations

environnementales stratégiques de plans et

programmes, les inadaptations de

règlementations aux enjeux écosystémiques

(ex : séquence ERC, sanction des délits

environnementaux), les insuffisances

d'information ou obstacles opposés par les

maîtres d'ouvrages ou par les administrations, les insuffisances ou carences des contrôles et des suivis environnementaux.

- doté de moyens, ses travaux seront tracés par la voie d'un rapport annuel nominatif.
- il sera en capacité de se porter partie civile lors de recours en justice.
- il sera en capacité de proposer, lors d'une session solennelle annuelle, des évolutions des textes de référence.

Observation N° 298 (RegistreDemat)

26/03/2022 01:16:15

Anonyme

Enjeu Réel de l'Environnement et les droits des citoyens :

La politique actuelle de l'énergie réduit les

enjeux de protection de l'environnement à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qu'elle limite à la dimension « réduction des émissions de CO2 ».

Pour répondre à cet enjeu, elle propose une solution prioritaire : les énergies renouvelables électriques intermittentes (EnRi), à savoir éolien et photovoltaïque.

Sobriété et efficacité énergétiques et renouvelables non intermittents sont des sujets sur lesquels le gouvernement

investit peu. Pourtant la France dispose d'une énergie électrique décarbonée à 92%. C'est donc sur ces segments

porteurs de réduction des émissions de GES que devraient être mises les ressources financières du pays. Nous respecterions ainsi plus vite et plus en profondeur nos engagements

internationaux.

L'objectif majeur d'une politique sectorielle de l'énergie, de rang N-2 voire N-3 par rapport à la Constitution devrait

cependant être de développer des solutions respectant parfaitement notre environnement au sens large, incluant le

cadre de vie et la santé comme il ressort de la décision du Conseil Constitutionnel du 31 janvier 2020, confirmant la primauté de la protection de l'environnement et de la santé.

Subsidiairement, la politique sectorielle de l'énergie ne saurait se résumer à la réduction des émissions de CO2 par une

technologie qui n'est pas son contributeur incontestable puisque selon l'ADEME l'éolien émet 13,2 g de CO2/KWh et le

photovoltaïque 55 g nonobstant la production à base de gaz fossile (412 g) à laquelle ces ENRI sont couplées. Le nucléaire est à 6 g/ kWh.

Un texte fondateur : la Charte de

l'Environnement Fondant nos engagements de protection de l'environnement,

la Charte se compose d'un préambule :

« Considérant : Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné

l'émergence de l'humanité ;

Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et

par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la

Nation ;

Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas

compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins.

Ce préambule est suivi d'articles forts et explicites :

Article 1er

. Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3. Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Article 4. Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 5. Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Article 6. Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Article 7. Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Observation N° 297 (RegistreDemat)

26/03/2022 01:04:18

Anonyme

Peut-on passer les pointes de consommation critiques en jouant sur des flexibilités ?

(critique des « Futurs énergétiques 2050 » de RTE/ son scénario N03)

RTE affirme passer les pointes de consommation les plus critiques à savoir 110 à 115 GW en 2050.

Mais cela ne résiste pas à un examen sérieux, cf. sur le scénario N03 :

39 GW de capacité d'import ?

Non, car il n'existe pas de foisonnement éolien en Europe cf. Le foisonnement éolien ? Ni en France, ni même en Europe et faute de foisonnement nos voisins seront demandeurs d'électricité les mêmes jours que nous

=> par sécurité, retenir seulement 10 GW

10 à 40 GW de « renouvelables fatals » ?

La fourchette est étonnamment large. Et RTE jouant avec les mots se réfère à une « consommation résiduelle après déduction de l'éolien et du solaire dits fatals ».

Les allemands, plus prudents, se cantonnent à 5% du capacitaire éolien

=> par réalisme, retenir 5% sur l'éolien terrestre, 8% sur l'offshore, 0% sur le solaire

15 GW de pilotage de la demande ?

ECS (eau chaude sanitaire) : oui

Effacement partiel des électrolyseurs pour fabriquer de l'hydrogène : oui

Recharges de batteries : non, aucune garantie (vacances de février par exemple)

Vehicle-to-grid : non, aucune garantie au moment de la pointe

9 GW de pilotage de la production ?

stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) : oui

batteries stationnaires : non (coût prohibitif et durée d'utilisation de quelques heures)

hydrogène : un peu l'hydrogène n'a pas pour vocation à être brûlé dans des centrales à gaz mais à décarboner l'industrie et les transports)

50% du capacitaire hydraulique ?

51% hydraulique fil de l'eau, 63% hydraulique de pointe

100% du capacitaire nucléaire

Par sécurité, compter 85%

Tableau de synthèse

Les scénarios de RTE aboutissent ainsi à des logiques de coupures du courant et d'effacements qui ne seront pas tous volontaires. RTE ne respecte donc pas le pacte social passé à la Libération : fournir aux Français une électricité abondante et un service de qualité.

PJ : Les chiffres officiels 4.docx

Observation N° 296 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:58:29

Anonyme

L'éolien terrestre coûte 7 fois plus cher que le nucléaire

Compte tenu des facteurs de charge moyens (éolien terrestre 23 à 25%, nucléaire 85%) et des durées de vie respectives (éolien 20 ans, EPR 2 conçu pour durer 80 ans), l'éolien est près de sept fois plus cher que le nucléaire.

Pour une durée de vie des réacteurs limitée à 60 ans, le nucléaire est encore 5 fois moins cher que l'éolien.

L'éolien offshore ne fait pas mieux, en dépit de son facteur de charge moyen de 38 à 40%, car il est lui-même entre 2 fois plus cher à investir que l'éolien terrestre (offshore posé au sol) et 3 fois plus pour l'éolien flottant.

Le solaire ne fait pas mieux, car son facteur de charge moyen est seulement de 15%.

Les coûts de l'éolien peuvent-ils baisser dans les années qui viennent, comme le prétend RTE ?

ils n'ont pas baissé entre 2016 et 2020 (source ADEME) :

Ils demeurent au même niveau, entre 1,4 m€ et 1,6 m€/MW, chiffrage cohérent avec l'IRENA cité par RTE : 1,355 m\$ us/MW soit 1,576 m€/MW (en 2020). Mais, étrangement RTE fait démarrer son fuseau à 1,3 m€/ MW, sans expliquer pourquoi :

ils ne baisseront plus. En effet, RTE l'avoue, les projets les plus puissants et les plus hauts – donc les moins chers – sont les moins acceptés, et par conséquent n'ont aucune chance d'être montés. => le fuseau dégressif ci-dessus donnant à penser que ça baisse est un artifice de présentation.

PJ : Les chiffres officiels 3.docx

Observation N° 295 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:55:41

Anonyme

Avec l'éolien et le solaire, la sécurité d'approvisionnement est réduite aux acquêts

D'après Lafontaine :

Le 19 Janvier 2050, la France se trouva fort dépourvue lorsque la bise fut venue : pas un seul brin d'éolien ni de solaire.

Pour ne pas couper le courant aux Français elle alla crier famine chez l'Allemagne sa voisine, la priant de lui prêter quelque électricité pour se chauffer jusqu'à la saison nouvelle.

L'Allemagne n'est pas prêteuse, c'est là son moindre défaut « Qu'avez-vous fait de votre nucléaire ? » dit-elle à cette emprunteuse ? « Je ne l'ai pas renouvelé, n'aviez-vous pas promis de me dépanner ? ».

« Je ne vous ai rien promis. Je n'ai pas d'éolien aujourd'hui mais mon gaz me suffira.

Wiedersehen ».

L'éolien et le solaire intermittents et aléatoires ne permettant pas de passer les pointes de consommation critiques, ils sont inutiles :

- quand ils fonctionnent, ils servent tout au plus à augmenter nos exportations.
- quand ils rebaissent, alors il faut mettre en route des centrales à gaz pour restabiliser le réseau et répondre à la demande.

Selon une étude économétrique réalisée par le Céréme portant sur 12 mois (septembre 2020 à août 2021), une diminution de la production éolienne et solaire de 1GW en France entraîne une augmentation de la production gazière de 0,31 GW, toutes choses égales par ailleurs.

Observation N° 294 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:53:09

Anonyme

Pas de foisonnement éolien ... ni solaire en Europe.

Exemple sur les 366 jours de l'année 2020 :

Le foisonnement éolien ? Ni en France, ni même en Europe

- 56% de l'année sous vent « faible à modéré », avec parfois 1 exception au Danemark ou en Bretagne.
 - 9% de l'année sous vent « assez fort à fort », avec parfois 1 exception en Espagne ou en Languedoc (régime cévenol).
 - parfois un peu de compensation, exemple typique le 7 décembre 2020, sauf – que pas de chance pour les théoriciens du foisonnement – ce fut une journée de consommation moyenne où l'on pouvait se passer d'éolien.
- Quant au solaire ... il n'est pas midi à Paris quand il est minuit à Marseille. Autrement dit le solaire peut aider à passer la pointe méridienne, mais pas la pointe de soirée, surtout en hiver.

Nos voisins fortement dotés en éolien sont en corrélation climatique avec nous : nous ne pouvons donc pas compter sur eux pour compenser nos manques de vent par des importations. Et lorsque nous avons une forte production éolienne, eux aussi sont généralement en surproduction éolienne.

Que faire alors en 2050 les jours de grande consommation sans vent et sans soleil : va-t-on brûler un hydrogène rare et coûteux pour produire de l'électricité ?

Observation N° 293 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:50:37

Anonyme

Eolien est le faux-nez- du gaz

Rappel : le mix électrique français est déjà décarboné à 95%.

Pour passer les pointes de consommation critiques, l'intermittence éolienne et solaire oblige à faire appel à des compléments de deux natures :

- soit du gaz : les opérateurs gaziers qui ont investi dans l'éolien et le solaire gagnent à chaque fois
- soit des importations, 2 à 4 fois plus carbonées que le mix électrique français.

Exemple le 14 janvier 2022 à 12h00 :

* une journée sans vent et peu de solaire

=> beaucoup de gaz (couleur rouge) et d'importations (couleur grise) :

Voir fichier ci-joint :

PJ : Les chiffres officiels bis.docx

Observation N° 292 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:42:42

Anonyme

Émissions comparées de CO2 – « Avantage au Nucléaire ! »

Rappel : le mix électrique français est déjà décarboné à 95%.

Voir tableau ci-joint :

Si l'on retient le tableau de droite, qui est la moyenne entre ADEME (émissions périmètre France) et GIEC (moyenne Monde) :

En sortie de production : avantage au nucléaire (9 g).

A la prise électrique: ajouter les émissions (variables et très élevées/ 418 g) des centrales gaz mises en route pour pallier l'intermittence éolienne et solaire

compter plus de 100 g pour l'éolien couplé au gaz : énorme avantage au nucléaire.

PJ : Les chiffres officiels.docx

Observation N° 291 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:37:19

Anonyme

L'éolien terrestre occupe 78 fois plus de surface au sol que le nucléaire

Pour produire l'équivalent d'un EPR2 (1650 MW) occupant une surface de 1 km², il faudrait créer :

– 311 parcs éoliens de 6 éoliennes de 3 MW, occupant une surface de 78 km² (78 fois plus)

78 km² sans tenir compte des covisibilités : ainsi ont été détruits les Hauts-de-France.

ou

– 2177 parcs solaires de 4,3 MWc (6 ha/parc), occupant une surface de 131 km² de terres agricoles ou forestières (131 fois plus)

Nota : monter 100 GW de panneaux solaires d'ici à 2050 reviendrait à artificialiser 1400 km² de terres, soit 14 fois la superficie de Paris intra-muros ou la moitié du département du Rhône.

ou

– 8 parcs éoliens offshore géants de 480 MW comme celui de St Nazaire (95 km²), occupant 760 km² d'espace maritime (480 fois plus, mais en mer).

Observation N° 290 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:35:34

Anonyme

L'éolien offshore est-il une solution de compromis acceptable ?

Si ce n'était son coût élevé, au point que l'ADEME a fait disparaître du radar ses chiffrages dans son édition 2020 du dossier « Les coûts des renouvelables », pourquoi pas ?

Pourtant le développement de cette technologie est prématuré, compte tenu de ses impacts environnementaux mis en relief par une résolution votée le 7 juillet 2021 par le Parlement européen : textes adoptés, mercredi 7 juillet 2021

souligne que les parcs éoliens en mer ne devraient être construits que si l'absence d'incidences négatives, sur les plans environnemental et écologique ainsi que sur les plans économique, socio-économique et socioculturel, sur les pêcheurs et les producteurs aquacoles, est garantie, conformément aux objectifs de l'économie bleue et du pacte vert pour l'Europe ; invite instamment les États membres à prendre en considération l'incidence des énergies marines renouvelables sur l'écosystème marin et les pêcheries lors du choix de leur bouquet énergétique ; insiste sur le fait que le principe de précaution, prévu à l'article 191, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, doit s'appliquer si des décisions doivent être prises avant que les connaissances ou les informations requises ne soient disponibles.

Certes l'offshore présente par rapport à l'éolien terrestre des atouts techniques (régularité des vents et un facteur de charge moyen de l'ordre de 38% en moyenne), mais :

– il aurait fallu ne rien lancer avant d'avoir une vision scientifiquement correcte des impacts sur les milieux marins ;

– il faut l'éloigner des côtes au maximum ;

– il faut arrêter les machines lors des périodes de migration de l'avifaune et de certaines espèces de chiroptères ;

– il n'est pas acceptable de créer des zones d'exclusion de la pêche, dont le concours à la Nation est plus essentiel que des machines ne réduisant pas les émissions de CO₂.

En outre, les coûts directs sont très élevés :

auxquels il faut ajouter les coûts de raccordement refacturés au consommateur via le TURPE (Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité), entre 15 et 30 €/ MWh.

L'éolien offshore n'est donc pas un compromis acceptable, pour cet ensemble de raisons : économiques (coûts pharaoniques), sociales (concurrence déloyale envers les pêcheurs) et environnementales.

Observation N° 289 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:31:15

Anonyme

Transition énergétique allemande : la fin des ambitions ?

Publié en août 2017, ce rapport de France Stratégie s'interroge sur la situation énergétique allemande. Alors que le pays avait misé sur un développement massif de ses énergies renouvelables, l'Allemagne était en passe de manquer les objectifs qu'elle s'était fixés dans sa transition énergétique lancée en 2011.

Résumé : en 2011, à la suite de la catastrophe nucléaire de Fukushima, les autorités allemandes lancent la transition énergétique ou Energiewende, promue au rang de projet de société par le soutien quasi unanime de la population. L'enthousiasme a bientôt franchi le Rhin, au point que ce tournant énergétique est apparu à beaucoup de Français comme le modèle à suivre.

L'abandon du nucléaire et des énergies fossiles, leur remplacement par des énergies renouvelables, si possible locales, le développement de la mobilité électrique et l'accession à une économie non émissive en carbone constituaient des buts vertueux qui paraissaient envisageables à relativement court terme et au prix d'un effort financier raisonnable.

Aujourd'hui l'horizon s'est obscurci.

L'Allemagne produit certes un tiers de son électricité grâce aux énergies renouvelables mais elle paie cette performance remarquable au prix fort, le prix de l'électricité pour les petits consommateurs ayant plus que doublé entre 2000 et 2013. Parallèlement, elle continue d'avoir largement recours au charbon pour produire son électricité et reste un des pays d'Europe les plus émetteurs en CO2 par habitant. Fermer les centrales au charbon et au lignite est un objectif qui divise la population et met en jeu la sécurité de son approvisionnement.

Le développement massif des énergies renouvelables intermittentes a compromis l'équilibre du système électrique et impose la construction de milliers de kilomètres de lignes à haute tension, sur fond de forte opposition locale. Une éventuelle électrification du transport plongerait encore davantage dans la crise le secteur automobile, déjà fragilisé par les scandales successifs.

Observation N° 288 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:25:07

Par JOEL TOUBLANC

Pourquoi l'éolien n'est pas la bonne solution ?

Le développement de l'éolien est l'une des orientations majeures de la politique énergétique de la France dans le cadre de la transition écologique. En témoigne l'adoption par décret le 21 avril 2020 de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) de la France pour 2028 qui prévoit notamment une multiplication par 2,27 de la puissance installée de l'éolien terrestre par rapport à 2018. Et, pour de multiples raisons, il est aujourd'hui extrêmement difficile de discuter l'opportunité de ce choix énergétique.

Pourtant, contrairement à l'idée trop souvent partagée qui voudrait que l'énergie éolienne soit une énergie totalement décarbonée, renouvelable et performante économiquement, cette énergie n'est pas efficace en matière de lutte contre les émissions de CO2, son coût réel est très élevé pour le consommateur, bien au-delà du coût de référence de l'électricité en France, et son impact négatif sur l'environnement est loin d'être négligeable.

Investir dans l'éolien en France ne permet pas de réduire efficacement nos émissions de CO2

Une éolienne se caractérise par son intermittence, à l'image du vent, irrégulier, qui l'alimente. A l'inverse, les

besoins en électricité sont modélisés, avec des pics et des creux prévisibles selon les heures, les jours ou les saisons. Pour pallier le manque de vent, ou son excès (>90 km/h) qui bloque aussi la production, et en l'absence de possibilité de stockage à grande échelle, la production éolienne doit donc être couplée à des centrales à gaz ayant la flexibilité nécessaire pour moduler rapidement leur production en fonction de l'arrivée aléatoire sur le réseau de l'électricité éolienne. Dès lors, le bilan en termes d'émissions de CO2 ne peut être positif dans un pays comme la France dont l'énergie est déjà à 92%1 décarbonée.

En outre, lorsque l'on évalue la trace carbone de l'éolien, il faut tenir compte de l'intégralité du cycle de vie d'une éolienne : de sa construction, le plus souvent avec du matériel produit à l'étranger, à son installation en passant par son transport sur site en camion. S'ajoute également le fait que les équipements ont une durée de vie limitée à une vingtaine d'années : se pose alors la question du démantèlement et du recyclage des matériaux, dont un prochain arrêté ministériel devrait renforcer l'obligation sans pour autant la porter à 100%.

Soutenir l'éolien est économiquement injustifié, voire contre-productif

L'éolien bénéficie d'un soutien financier largement supérieur aux autres énergies, notamment du fait de l'existence d'obligations d'achat de l'énergie éolienne, à un tarif garanti fixé sur 15 à 20 ans et supérieur au prix de marché, financé par des taxes sur l'essence et l'électricité, sans transparence aucune. Le consommateur a-t-il conscience que 20% de sa facture d'électricité sont reversés au budget général de l'Etat au titre de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) ? De même sait-il que 8% du prix du carburant payé à la pompe servent au financement du développement des énergies renouvelables, dont l'éolien ? Et que dira-t-il lorsqu'il découvrira que pour couvrir les engagements pris et à prendre dans le cadre de l'exécution de la PPE, les tarifs actuels d'EDF devront augmenter d'au moins 20%. Tout cet argent prélevé sur les consommateurs pourrait être utilisé de manière beaucoup plus efficace en matière de lutte contre les émissions de CO2 [article "Quelles propositions?"]

Développer l'éolien abîme et dévalorise les paysages, et constitue une menace pour la biodiversité

A l'inefficacité énergétique et au coût économique s'ajoute le coût environnemental. L'implantation d'éoliennes, de plus en plus hautes et visibles à des dizaines de kilomètres, a des conséquences négatives immédiates sur l'identité paysagère des territoires : les projets se développent de manière anarchique, sans tenir compte des spécificités locales, voire dans des zones à haute valeur paysagère ou patrimoniale. Les conséquences sur l'attractivité et le tourisme sont inévitables. Comment imaginer que l'implantation d'éoliennes de 240m de haut ne vienne pas nuire à l'attractivité touristique d'une région ?

Par ailleurs, la nécessaire artificialisation des sols induite par la construction de parcs éoliens (au moins 1 500 tonnes de béton par mât) se traduit directement par la destruction d'habitats naturels de nombreuses espèces végétales et animales ayant un rôle clé dans l'équilibre de la biodiversité, en particulier les chiroptères. Quant à l'avifaune, les oiseaux n'ont qu'à modifier leur itinéraire ... parce que, qui dit couloir de vent, dit couloir de migration.

Source : https://www.rte-france.com/sites/default/files/bilan-electrique-2019_1.pdf

Observation N° 287 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:20:14

Anonyme

PROPOSITION de la Céréme :

1 - Suspendre les projets en cours d'étude ou d'instruction, dont la valeur ajoutée directe et mesurable pour l'atteinte des objectifs de décarbonation du système énergétique n'est pas démontrée, pour permettre un débat approfondi sur la stratégie en matière de mix énergétique au regard des objectifs de réduction des gaz à effets de serre.

Parce que le développement des énergies renouvelables électriques, comme l'éolien ou le solaire, est devenu un sujet d'ordre politique, celles-ci suscitent des débats passionnés. Chaque partie invoque ses experts, études, statistiques, ... aux conclusions trop souvent contradictoires.

Fort de ce constat, le Céréme estime plus que jamais nécessaire de reposer les termes du débat et d'objectiver les bénéfices et les risques associées à ces énergies à l'industrialisation récente, pour lesquelles le retour

d'expérience demande à être suivi et communiqué au rythme progressif de leur déploiement.

Etant donné les capacités déjà déployées sur lesquelles ce retour d'expérience est seulement en cours de réalisation, les sommes considérables engagées ainsi que le phénomène de verrouillage pour plusieurs décennies vers lequel chaque projet entraîne la collectivité, le Céréme propose la suspension immédiate de tous les projets en cours d'études ou d'instruction actuellement en cours pour donner au pouvoir politique, aux citoyens, aux scientifiques et aux industriels, le temps nécessaire à une réévaluation objective de la réponse aux attentes émises initialement en termes d'impact écologique, climatique, économique et sur l'attractivité des territoires concernés.

2 - Mutualiser les enseignements tirés des limites observées après 20 ans de politique énergétique, notamment en faveur des énergies renouvelables électriques, partout dans le monde, à commencer par l'Union Européenne. Si les objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre sont globaux pour l'Union Européenne et leur intégration progressive de plus en plus réelle à l'échelle physique des systèmes et de leurs impacts, chaque pays fait encore ses propres choix en matière de mix énergétique. Cette diversité européenne dans des contextes de développement relativement similaires donne la possibilité précieuse de faire l'analyse comparée des différents choix pouvant être exercés dans ce domaine.

Or aujourd'hui, il semble n'exister aucun lieu de mise en commun dépassionnée des connaissances et analyses issues de l'application de ces politiques énergétiques.

A l'heure où les décisions sont prises au nom de la planète, le Céréme est convaincu qu'il est plus que jamais opportun, et nécessaire, de s'informer de ce qui est fait au-delà des frontières nationales, notamment en Allemagne où les résultats de la politique de l'« Energiewende », emblématique de la vision retranscrite au sein de la PPE française, sont désormais largement contestés, mais également auprès des autres pays européens ayant fait des choix différents, tels que l'Angleterre ou la Finlande, afin de faire l'évaluation dépassionnée de leurs bilans respectifs autant que de leurs applicabilités en France.

3 - Promouvoir l'utilisation pour tous les sujets relevant de la lutte contre le changement climatique de la dénomination « énergie décarbonée », qui devrait être reconnue comme un label en remplacement des dénominations et labels « énergie verte » ou « énergie renouvelable » qui ne reflètent pas l'impact sur le climat. Electricité renouvelable, énergie renouvelable, ... le terme « renouvelable » est devenu un argument marketing employé sans discernement, et surtout sans corrélation avec l'empreinte carbone réelle de ce à quoi il est associé, dans le but avéré de répondre aux attentes des consommateurs soucieux de contribuer à l'urgence climatique. Dans un contexte énergétique, renouvelable est un terme décevant, car il désigne le fait qu'une source d'énergie peut être renouvelée, sans considération du fait qu'elle le soit effectivement ou pas (cas de la biomasse et des bioénergies qui le sont relativement peu) et sans prendre en compte l'empreinte carbone du reste du processus mis en œuvre pour fournir le service énergétique associé.

L'acception « renouvelable » ne traduisant pas une contribution positive, mesurable et systématique à la lutte contre le changement climatique, toutes ses utilisations sont propices à manipulation et greenwashing. Pour autant il est utilisé, dans un objectif de préservation du climat, dans les lois françaises, les directives européennes, les propositions de régulations financières, la promotion des offres dites vertes etc. et autres labels ayant vocation à traduire un bénéfice apporté au climat.

Convaincu qu'il est important d'avoir une approche la plus objective possible regardant les effets en termes d'émissions de CO2 de nos choix de société, notamment en ce qui concerne l'énergie, le Céréme appelle à l'emploi du concept d'énergie?ou de service décarboné,?à travers un label spécifique, à chaque fois que le bénéfice qui y est associé concerne le changement climatique.

Observation N° 286 (RegistreDemat)

26/03/2022 00:09:47

Anonyme

Céréme : énergie de la raison

Le Céréme, Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique, a été créé par un groupe de personnes, citoyens actifs, qui souhaitent que le débat sur la politique énergétique de la France soit fondé sur des analyses objectives et indépendantes de tout intérêt financier, débarrassées de tout préjugé.

Résultat Avis d'expert Paris, le 16 mars 2022

Roland Berger Strategy Consultants, créé en 1967 en Allemagne par Roland Berger, est un des principaux cabinets de conseil en stratégie sur le plan international. En 2015, le cabinet se renomme Roland Berger. C'est l'un des cabinets de conseil en stratégie d'origine européenne les plus réputés.

Mix électrique 2050 :

un rapport du cabinet Roland Berger valide les hypothèses du scénario du Céréme pour une relance plus ambitieuse du nucléaire civil

Une étude du cabinet Roland Berger menée à la demande du Céréme a été publiée aujourd'hui. Elle montre que la mise en œuvre du scénario du Céréme présenté en décembre dernier serait plus bénéfique pour le climat, l'économie, la facture électrique des Français et l'indépendance énergétique de la France, que les scénarios étudiés par RTE et l'Ademe, ou que celui évoqué par le Président de la République lors de son discours de Belfort le 10 février dernier.

Pour donner toute son efficacité à son scénario et réconcilier les Français avec la transition énergétique, le Céréme soumet en outre aux candidats à l'élection présidentielle des propositions à mettre en œuvre lors de la première année du prochain quinquennat afin d'engager véritablement la France sur une voie réaliste vers la neutralité carbone.

Le scénario du Céréme : 80% de nucléaire dans le mix électrique d'ici 2050, grâce à la construction de 24 EPR2 et à la prolongation du parc actuel jusqu'à 70 ans

Le scénario proposé par le Céréme repose sur un mix électrique composé, d'ici 2050, de 80% d'électricité d'origine nucléaire (contre 70% aujourd'hui), complétée par de l'hydraulique et du solaire, sans nouveau développement de l'éolien à terre ou en mer. La mise en œuvre de ce scénario suppose de mettre en service 24 EPR2 d'ici 2050 et de réaliser les investissements nécessaires à la prolongation du parc actuel jusqu'à 70 ans, tout en améliorant son taux de disponibilité.

Le rapport du cabinet Roland Berger confirme les atouts du scénario du Céréme par rapport aux options étudiées par RTE et l'Ademe et aux récentes annonces du Président de la République.

Le scénario du Céréme comble une lacune du rapport RTE 2050 qui n'a retenu que des scénarios plafonnant la part de l'électricité nucléaire à 50 % du mix alors même que la comparaison de ses six scénarios démontrait la supériorité, sur tous les critères, du scénario comportant le plus de nucléaire.

Le rapport Roland Berger analyse le scénario du Céréme et le compare aux autres scénarios. Il prend en compte la double actualité de la relance du nucléaire annoncée par le Président de la République à Belfort le 10 février et de l'objectif d'indépendance énergétique vis à vis du gaz russe, objectif désormais unanimement retenu par l'Union européenne. Il compare l'ensemble des coûts du système électrique se répercutant sur la facture des consommateurs d'électricité, entreprises et ménages. Il

montre notamment que le développement accéléré du nucléaire qui a une durée de vie élevée permettra d'économiser les investissements coûteux et massifs dans l'éolien offshore, et pour leur raccordement. Au total, la mise en œuvre du scénario du Céréme nécessiterait de mobiliser 591Mds€ d'investissements cumulés d'ici 2050, soit 154Mds€ de moins que le scénario N03 de RTE (745Mds€) et 312Mds€ de moins que le scénario « Belfort » (912Mds€). En se passant de l'éolien terrestre et offshore, dont l'intermittence nécessite d'être palliée par des énergies fossiles, le scénario du Céréme.

Observation N° 285 (RegistreDemat)

25/03/2022 22:02:20

Anonyme

Je suis favorable au projet de parc éolien de Bourg Chevreuil sur la commune de Riaillé. Habitante de la commune depuis une quinzaine d'année, ma maison est située non loin du parc d'éoliennes déjà existant et je ne constate aucune nuisance.

De plus, à l'heure où les derniers rapports du GIEC (Groupe d'Experts sur l'Evolution du Climat) alertent une nouvelle fois les Etats que Le changement climatique n'est plus une menace hypothétique ; c'est une réalité qui se manifeste aujourd'hui, sous nos yeux. Une réalité documentée et étudiée année après année par des milliers de scientifiques dont les travaux ont été scrupuleusement analysés et synthétisés par le GIEC. Depuis le rapport d'évaluation de 2014, la planète a connu un réchauffement sans précédent : les cinq dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées depuis au moins 1850. Les changements climatiques constatés ces dernières années sont tout simplement inédits dans l'histoire de l'humanité. La hausse du niveau de la mer s'est considérablement accélérée (trois fois plus rapide par rapport à la période 1901-1971), de même que la fonte des calottes glaciaires (celle du Groënland a fondu six fois plus vite entre 2010 et 2019 que durant la décennie

précédente). Des points de basculement aux conséquences imprévisibles risquent d'être atteints. Des changements profonds et à long terme sont déjà à l'œuvre de façon irréversible, souligne les rapports du GIEC : fonte des glaces, hausse des températures et du niveau de la mer, acidification des océans... Mais l'ampleur et la rapidité de ces changements dépend directement des émissions de CO2 que nous continuons à rejeter. Avec une hausse continue de ces émissions et des températures, des conséquences jusque-là jugées peu probables ne peuvent être exclues. Plus la planète se réchauffe, plus des points de basculement (tels que la disparition de la forêt amazonienne ou de la calotte glaciaire antarctique) risquent de se produire, leur accumulation pouvant avoir des conséquences aussi irréversibles qu'imprévisibles. Les différences entre un changement climatique à +1,1°C (seuil désormais atteint, par rapport à la période pré-industrielle), +1,5°C ou +2°C sont considérables. Même à +1,5°C, des phénomènes météorologiques extrêmes et inédits sont susceptibles de se produire plus fréquemment et plus intensément

Ainsi, il est VITAL que les gouvernements mettent en place toutes les mesures utiles et toute inaction de leur part serait d'autant plus coupable.

Il est devenu urgent pour nous tous, citoyens et décideurs politiques, de réagir si nous voulons limiter au minimum les impacts néfastes que devront subir nos enfants dans une trentaine d'années... voire malheureusement moins. Les canicules et sécheresses à répétition, le nombre croissant de tempêtes, l'augmentation du niveau des océans, la perte de biodiversité et des ressources et tous les réfugiés climatiques qui fuiront ces conditions... Les populations européennes se déchirent déjà honteusement avec les réfugiés politiques... comment réagiront-elles face à ce nouvel exode ?

Il est grand temps de réagir ! Tout le monde doit le faire ! Chacun à sa propre échelle, habitation, quartier, commune, communauté de communes, région, Etat, doit participer à la transition énergétique dans des délais qui deviennent maintenant réduits. Limiter fortement notre consommation des énergies fossiles, qui entraîne irrémédiablement cette augmentation des gaz à effets de serre et donc des températures doit devenir une priorité pour nous tous !

Le projet de parc éolien de Bourg Chevreuil de Riaillé va évidemment dans ce sens favorable et responsable pour la survie de nous tous et s'inscrit pleinement dans les orientations fixées par la loi de transition énergétique et le plan de libération des énergies renouvelables, selon lesquels la part des énergies renouvelables en France devra représenter 40 % de la production électrique en 2030. Le développement de l'éolien terrestre à lui seul, devra progresser de 86% sur la période des cinq prochaines années.

Les arguments qui vont à l'encontre de ce projet concernant notamment la destruction de la faune et de la flore causées par les éoliennes sont d'une totale hypocrisie ! Tous les espaces bitumés existants sur notre territoire (routes, centre commerciaux à tout va...) n'ont-ils pas détruits des espaces naturels et les espèces qui y vivaient ? Les millions de voitures en circulation sur nos routes au quotidien ne sont-elles pas plus destructrices de batraciens, d'oiseaux, de petits mammifères ?

Je suis très favorable à ce projet éolien sur plusieurs points :

- il respecte les réglementations en vigueur sur les parcs éoliens
- il permettra d'utiliser l'énergie renouvelable qu'est le vent pour produire une électricité propre (contrairement à la centrale nucléaire de Chinon qui produit des déchets radioactifs ou à la centrale à charbon de Cordemais). Ces projets, comme d'autres (solaire, géothermie...) sont nécessaires à la transition énergétique (réduction de l'utilisation des centrales nucléaires et à charbon)
- d'un point de vue paysager et environnemental : les éoliennes sont beaucoup plus esthétiques que tous ces grands pylônes qui traversent nos campagnes depuis des années ; et tout autant que le viaduc de Millau qui est tant admiré par les habitants ou les touristes !
- Ce projet sera le signe d'un dynamisme et d'une modernité citoyenne, signe d'une responsabilité commune pour lutter contre le réchauffement climatique d'écologie
- Ce projet permettra d'obtenir de nouvelles sources de revenus pour investir dans d'autres projets écoresponsables
- Ce projet sera créateur d'emplois dans les entreprises locales
- Ce projet est un projet citoyen qui a permis de regrouper un grand nombre d'habitants dans un même élan novateur, pour que chacun puisse apporter sa contribution à la transition énergétique. Ces habitants sont, je pense, très fiers d'agir pour cela !

- Et l'actualité nous démontre que ce projet permettra de mettre en place notre indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie

Une habitante de Riaillé

Observation N° 284 (RegistreDemat)

25/03/2022 21:47:06

Par Anne-Marie BRANCHEREAU

Ayant vécu pendant plus de 20 ans dans la commune Teillé situé à côté de Riaillé je suis pour ce projet éolien. En effet il faut trouver de nouvelles solutions énergétiques pour l'environnement. Le nucléaire et l'électricité de sont plus suffisant.

Observation N° 283 (RegistreDemat)

25/03/2022 18:29:35

Par Françoise GUINET

Il est indispensable de développer les énergies renouvelables, encore plus ds le contexte géopolitique actuel ! Nous sommes très en retard, il n'y a plus de tps a perdre!

Observation N° 282 (RegistreDemat)

25/03/2022 16:53:19

Par DOMINIQUE MARQUET

Je suis favorable à l'implantation du parc éolien puisqu'on a prouvé l'efficacité de sa position par des relevés de vent sur plusieurs années. C'est un moyen de participer à la transition énergétique raisonnée et raisonnable. la dérive des prix de l'énergie pourrait être ralenti par plus de projets de ce type. Je suis actionnaire de ce projet citoyen.

Observation N° 281 (RegistreDemat)

25/03/2022 16:47:42

Par Harold Lepage

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique.

L'éolien permettra à la France de retrouver son indépendance énergétique, en effet les centrales nucléaires fonctionnent avec un combustible dangereux (U235) et dont la France est dépendante (provenance Africaine)

L'éolien est complémentaire du photovoltaïque, quand il ne fait pas beau, la dépression génère du vent utilisable par l'éolien

Avec le parc éolien citoyen local il sera facile de trouver un interlocuteur... local.

La production irrégulière est maîtrisée (en cas de surproduction, l'électricité peut servir à fabriquer de l'hydrogène) : le stockage propre existe

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Il est urgent d'agir en faveur de l'accord de Paris. L'électricité d'origine éolienne terrestre est une partie de la solution-clé pour la transition énergétique.

Observation N° 280 (RegistreDemat)

25/03/2022 13:30:05

Par Salomé Fabri-Ruiz

Je suis favorable aux énergies renouvelables, et je soutiens la construction du parc de Riaillé Bourg Chevreuil

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

Observation N° 279 (RegistreDemat)

25/03/2022 12:21:56

Par Christian Barette

Force est de constater que la France doit retrouver son indépendance énergétique, pour construire cette indépendance, il est impératif d'avoir un mix de différentes productions et une production aux coûts faibles et

l'éolien en fait partie. Face au réchauffement climatique, il faut abandonner les ressources carbonnées. Il faut privilégier la création d'énergie au plan local afin d'éviter les pertes dues à l'éloignement ; pour les pays de Loire une des principales méthode est l'éolien. Pourquoi rejeter l'installation d'éoliennes, serions nous moins intelligents et responsables que beaucoup d'états européens qui possèdent un parc éolien bien supérieur au notre? Les détracteurs de l'éolien préfèrent ils avoir une mini centrale nucléaire près de chez eux??

Observation N° 278 (RegistreDemat)

25/03/2022 12:04:32

Anonyme

Christian Barette

10 la paillerie

44850 Saint mars du désert

Observation N° 277 (RegistreDemat)

25/03/2022 11:43:13

Par Michelle MAUGET

Je ne suis pas riverain du parc mais je soutiens entièrement ce projet et la dynamique citoyenne dont il est issu.

Je suis actionnaire à titre personnel de deux parcs éolien citoyen dans le Maine-et-Loire, département voisin.

Les projets gérés par les citoyens permettent de garder la maîtrise de la production d'énergie localement, et financent des actions locales pour la transition énergétique et pour la réduction des gaz à effets de serre, actions qui profitent à tous.

Je peux également témoigner qu'une gestion par des citoyens permet de prendre en compte au mieux les éventuelles nuisances causées par les éoliennes et d'y répondre efficacement.

De plus en plus, les citoyens se dotent de moyens techniques, humains et de partage d'expérience qui leur permettent de gérer un parc éolien sur la durée.

Observation N° 276 (RegistreDemat)

25/03/2022 09:29:58

Anonyme

NON AU PROJET EOLIEN

l'éolien produit un réchauffement climatique contrairement à ce que disent les promoteurs de l'éolien

D'autre part, les terres rares contenues dans les rotors des aérogénérateurs polluent directement par frottement l'environnement direct de ces machines au niveau flore, faune et humain

Comment pouvons nous continuer à laisser ces horreurs se reproduire, sinon à admettre enfin, que c'est juste le profit et non le prétexte de la transition énergétique qui mène les promoteurs de ces projets à continuer leurs investigations Nous possédons 58 réacteurs nucléaires et nous serions complètement indépendants énergétiquement si nous ne vendions pas a prix dérisoire notre électricité "décarbonée" à d'autres pays comme l'Allemagne

INUTILE donc d'avoir à construire des éoliennes allemandes ou chinoises

Il n'y à que l'hydrogène à être le seul palliatif à une transition écologique, sans être obligé d'expédier en AFRIQUE nos rejets polluants comme les panneaux solaires ou les pales de nos éoliennes en fin de vie !!

NON AUX PROJETS EOLIENS et tant pis pour les investisseurs avides d'argent, ne tenant pas compte des populations et des vies de ces personnes

Observation N° 275 (RegistreDemat)

25/03/2022 07:47:52

Anonyme

Elon MUSK,

Tout le monde le connait, le symbole de l'énergie propre avec ses voitures TESLA.

Elon Musk contrarié par les aspirations écologiques allemandes

On peut être le champion de la voiture électrique et buter sur un vague problème environnemental pour l'implantation d'une nouvelle usine Tesla en Allemagne.

Source AFP

Publié le 17/05/2021 à 17h24 - Modifié le 18/05/2021 à 09h07

Le règlement, c'est le règlement. Elon Musk, patron du constructeur américain Tesla, l'apprend à ses dépens au moment où devrait sortir de terre son usine géante européenne, la première du genre sur le vieux continent. Mais rien ne va plus entre Tesla et l'administration allemande, qui se retranche derrière une enquête d'impact de la « gigafactory » qui ne ressemble pas, comme les autres, à une cellule de batterie mais plutôt à une usine d'automobiles.

Ses usines dites autonomes ne le sont pas du tout.

Cette caricature nourrit le citoyen. Mais il faut voir la vérité. Encore et encore

Observation N° 274 (RegistreDemat)

25/03/2022 07:32:44

Par Franck ANGOMARD

Je suis atterré de voir les difficultés que rencontre ce projet... Tous les rapports des scientifiques nous alertent depuis des décennies sur les conséquences dramatiques du réchauffement climatique, sur l'urgence de sortir des énergies fossiles et chaque projet de parc éoliens met des années à sortir de terre, malgré le respect de normes précises.

Observation N° 273 (RegistreDemat)

25/03/2022 07:28:06

Anonyme

En tant que citoyen,

J'encourage la recherche sur la fusion nucléaire (= énergie du soleil) qui est le seul remède énergétique d'avenir. Aujourd'hui c'est la course à cette énergie du future qui peut voir le jour en 2040.

En France c'est ITER, financé par l'Union Européenne, des milliards déjà investis pour ce projet ambitieux.

Les Américains et les Chinois sont de leur côté dans la même course. Pourquoi? Parce qu'on a pas le choix tout simplement. Et ce n'est pas nos nouveaux moulins à vent qui vont nous aider (rendement 25%). Encore moins les panneaux solaires (rendement 11%).

J'espère sincèrement que cette énergie va calmer les tensions pro ou anti éoliens car le sujet n'est pas là. On parle du climat non réversible, on peut avoir des doutes sur le nucléaire ou en avoir peur mais on est forcé de constater que c'est la seule énergie constante qui garantie un minimum d'énergie sans gaspiller nos ressources avec une durée de vie de 60ans.

Observation N° 272 (RegistreDemat)

24/03/2022 23:52:43

Anonyme

Avant de se tourner vers éolien :

Regarder bien ce documentaire

Planet of the humans | Documentaire Michael Moore sous-titres français

Voici le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Klo6vZOH0lc>

A vous de juger du bienfait de certaines énergies que certains nous vendent et à qui elles profitent.

Images choquantes !

Observation N° 271 (RegistreDemat)

24/03/2022 23:18:47

Anonyme

Allons voir ce qui se passe dans un autre continent :

La Californie piégée par ses investissements dans les énergies renouvelables ?

La Californie vit au rythme des coupures massives d'électricité sur certains jours. La pénurie semble clairement liée à la défaillance des énergies renouvelables, dans un contexte de hausse du mercure inédit, logiquement couplé à une demande forte en électricité pour la climatisation.

La Californie connaît des coupures de courant massives sur des périodes chaudes. Parfois ce sont plus de deux millions de personnes qui ont été affectées plusieurs heures durant par des coupures de courant. Le mercure atteignant les 44 degrés, les californiens ont tous activé leur climatisation au même moment en rentrant du bureau, au moment même où le soleil déclinait et alors qu'à cause de la canicule le vent était inexistant.

Or, solaire et éolien constituent près du tiers de la production d'électricité en Californie. A l'horizon 2045 cet Etat américain vise même les cent pour cent. Pourtant, dans ce cas d'espèce, on mesure bien toutes les limites des énergies dites « intermittentes » liées aux éléments et non « pilotables » c'est à dire programmables, telles que le nucléaire par exemple.

Surtout, ce que l'on n'explique pas assez, c'est que l'éolien et le solaires dépendent des aléas climatiques. Paradoxalement, l'efficacité des panneaux solaires diminue avec l'accroissement des températures. A ce titre il ne faut pas confondre ensoleillement et chaleur. A tel point que si l'on place des cellules photovoltaïques dans le désert il faut que celles-ci soient réfrigérées pour être efficaces. Les énergies renouvelables risquent-elles d'être rattrapées par les dérèglements climatiques et le réchauffement de la planète ? La question se pose.

De nombreuses voix d'experts soulignent depuis longtemps le risque de dépasser le seuil de 30% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique sans prévoir par ailleurs des unités pilotables capables de prendre le relais. Une fois de plus, parmi celles-ci se situe le nucléaire, qui possède l'avantage vis à vis du charbon et du gaz de rendre possible la neutralité en carbone.

Cet épisode californien nous permet de poursuivre le débat lancé dans nos colonnes depuis le début sur la transition énergétique mise en place en France, et sur laquelle vous êtes, à juste titre nous semble-t-il très critiques. Vos régulières contributions en la matière nous le prouvent.

Observation N° 270 (RegistreDemat)

24/03/2022 23:03:16

Anonyme

Les angoisses des éoliennes n'ont pas de frontières :

Allemagne : les éoliennes n'ont plus la cote

Va-t-on vers une pénurie d'énergie verte en Allemagne ? Depuis deux ans, la construction d'éoliennes a diminué de 80% et les professionnels tirent la sonnette d'alarme. Inquiets pour le paysage et pour leur santé, les opposants se font de plus en plus entendre.

Le peuple français et le peuple Allemand sans se concerter ont un autre regard sur cette énergie.

Des problèmes ressentis avec l'arrivée de Parc éolien en Allemagne sont identiques à des Français.

Les problèmes traversent les frontières

Observation N° 269 (RegistreDemat)

24/03/2022 22:52:18

Anonyme

Suivre l'avancée de l'Allemagne sur l'éolien c'est mieux comprendre ce qui nous attend et c'est loin d'être encourageant:

L'électricité des éoliennes ayant perdu le soutien financier de l'État Allemand devra alors être vendue au prix du marché spot. La proportion exacte d'équipements à démanteler dépendra du prix de vente pratiqué en 2020, mais on sait que ces éoliennes anciennes sont moins efficaces et qu'elles nécessitent plus d'entretien. On prévoit donc que la plupart ne seront plus rentables et qu'elles devront être mises hors service. Si le prix du marché reste au niveau actuel, le nombre de retraits pourrait dépasser le nombre de nouvelles installations, donnant un coup de frein à cette industrie.

Le démantèlement de la partie aérienne d'une éolienne coûte environ 30 000 euros par MW de puissance installée, soit 60 000 euros pour une éolienne de 2 MW. Comment financer cette dépense? La plupart des exploitants, notamment les municipalités, seraient mal préparés à cette éventualité.

Une solution serait de vendre ces équipements à l'étranger pour récupérer le coût des travaux. Certains pays, notamment la Russie et diverses nations d'Europe de l'Est et du Maghreb, rachètent de vieilles éoliennes pour leurs propres besoins. Mais le marché demeure limité et l'afflux de matériel allemand pourrait largement dépasser la demande.

Observation N° 268 (RegistreDemat)

24/03/2022 22:46:14

Par Jean PELLETIER

Je soutiens la mise en place de ces éoliennes. Elles font partie de la diversification de l'offre énergétique et

participent à la transition énergétique avec une dépendance moins grande aux énergies fossiles, qui nous rendent dépendants de pays comme la Russie.

Observation N° 267 (RegistreDemat)

24/03/2022 22:30:10

Anonyme

Un peu d'histoire pour comprendre :

Depuis la directive 2001/77/CE, en ce qui concerne la production d'électricité, les objectifs à atteindre sont exprimés non pas en objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, comme cela aurait du être, mais uniquement en objectifs de proportion d'électricité produite issue de sources renouvelables. Les gouvernements d'un certain nombre de pays, dont la France, ont accepté de se voir fixés des objectifs « ambitieux », ce qui revenait très exactement à se voir fixés des objectifs élevés d'éolien et de solaire, seules sources ayant le potentiel de développement nécessaire.

Ainsi, depuis maintenant presque 20 ans, grâce à ce double tour de passe-passe, il est de fait inscrit dans la loi que réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre, c'est maximiser la production d'éolien et de solaire. C'est ainsi qu'ont pu être justifiés les privilèges exorbitants qui leur ont été concédés, et qu'a pu de plus, avec la complicité des principaux médias, rester jusqu'à présent totalement évacuée du débat public la question de leur efficacité réelle.

L'importance du prix d'achat garanti a en outre toujours permis aux promoteurs éoliens, tout en conservant un bénéfice substantiel, de dégager des sommes très importantes pour une rémunération très motivante des propriétaires sur les terres desquels les éoliennes sont installées, ainsi que pour l'investissement des médias, l'assistance juridique, le lobbying à tous les niveaux politiques, ainsi qu'à la conduite d'actions de nature à débayer les divers obstacles qui peuvent se présenter.

? En ce qui concerne la France, depuis la loi Brottes (2013), l'installation d'éoliennes est à peu près totalement dérégulée, le gouvernement actuel s'attachant à faire sauter les quelques obstacles qui subsistent.

L'éolien et le solaire sont à l'abri des politiques d'austérité, du fait que l'essentiel des subventions est assuré par des taxes prélevées sur la consommation, et non par le budget de l'état: leur financement est neutre vis-à-vis de la dette publique. L'éolien français est donc à l'abri de la mésaventure rencontrée par l'éolien espagnol, dont l'extension a été stoppée net en 2013.

Pour 2030 le gouvernement français s'est engagé vis-à-vis de l'Union Européenne à ce que 40% de l'électricité produite par la France provienne de sources renouvelables. Elle n'en est qu'à 20%. Aussi le triplement de l'éolien et le quadruplement du solaire ont-ils été inscrits dans le PPE 2018-2028. L'exemple de l'Allemagne, dont les gisements d'éolien et de solaire sont bien moindres que les nôtres, montre que c'est tout à fait possible. Il n'est absolument pas contestable que bien des sites terrestres sont très loin d'être totalement exploités, et les milliers de kilomètres du littoral français sont toujours vierges de toute éolienne. Quant aux toitures, elles sont manifestement loin d'avoir été toutes couvertes.

Avec la croissance du parc les problèmes que posent l'éolien (surproduction lorsque le vent souffle lorsque l'on en a pas besoin ; menaces sur la stabilité du réseau du fait de son irrégularité) amèneront de plus en plus à ne pas injecter sur le réseau la totalité de la production. Cela n'aura pas d'incidence sur sa rentabilité: les dispositions permettant alors de dédommager les producteurs de l'électricité non produite sont en place.

Observation N° 266 (RegistreDemat)

24/03/2022 22:22:59

Par Ghislaine Carrez

Je pense que ce projet respecte les habitants et les enjeux d'implantation de sources d'énergie renouvelable, qui plus est tout en permettant aux particuliers de garder la main sur les infrastructures et les produits qu'elles génèreront. Je compte sur vous, Monsieur ou Madame l'Enquêteur /-trice pour appuyer ce dossier bien construit.

Observation N° 265 (RegistreDemat)

24/03/2022 22:11:06

Anonyme

La fable de l'éolien et du solaire, en tant qu'alternative décarbonée au nucléaire.

- Au nom de la nécessité de « diversifier » ses sources d'approvisionnement, le gouvernement français a engagé la France dans une politique de remplacement plus ou moins complet du nucléaire par des sources renouvelables

: un tiers au moins de la production nucléaire actuelle devra avoir été supprimé en 2035, et ce tiers ne pourra qu'augmenter au fur et à mesure que seront arrêtés les réacteurs en service.

On ne lui fera pas l'injure de penser qu'il n'a pas perçu ce qu'avait d'étrange une diversification consistant à remplacer une source pilotable totalement décarbonée, et qui n'a plus à faire ses preuves, par des sources certes décarbonées elles aussi, mais intermittentes, avec les problèmes apparemment insolubles qui en résultent.

- On observera que cette politique ouvre un boulevard à l'éolien et le solaire : car c'est dorénavant par la nécessité d'être à ce rendez-vous de 2035 que sont justifiés le triplement de l'éolien et le quadruplement du solaire d'ici 2028.

Mais, tant que l'on ne disposera pas de stockage de masse, l'éolien et le solaire resteront toujours aussi inefficaces dans la réduction des émissions de CO₂. Comme nul stockage de masse n'est envisagé avant 2035, que ce soit dans le PPE ou dans les perspectives de l'ADEME, on a d'ores et déjà la certitude qu'à cette date la 2^{ème} génération d'éoliennes en cours d'implantation, qui arrivera alors en fin de vie, aura été tout aussi inutile que la première.

Observation N° 264 (RegistreDemat)

24/03/2022 21:54:16

Anonyme

Bonsoir,

Vive le vent, vive l'éolien, vive l'Allemagne notre voisin qui devient un exemple avec sa super puissance en éolien mais ça ne marche pas au contraire.

Notre taux de CO₂ de 37 gr/kWh n'a guère augmenté (+ 3%) et reste de loin le plus faible parmi les grands pays industriels (Allemagne 400 gr/kWh !!! Un bel exemple du peu d'efficacité de l'éolien pour diminuer l'émission des gaz à effet de serre).

Encourager éolien c'est copier l'Allemagne.

Tout est résumé.

Chacun peut exprimer son point de vue c'est citoyen mais ne pas regarder la vérité chez nos voisins c'est se mentir à soi-même.

Il ne doit pas y avoir d'oppositions entre les citoyens, il faut regarder ceux qui ont misé sur l'éolien. L'Allemagne a fait les mauvais choix mais pas nous!

Je peux comprendre ceux qui vote pour le vent, c'est l'Eldorado. Mais le bout du chemin n'est pas vert, il est attaché de dégageement de carbone. Et personne ne veut cela.

A méditer.

Observation N° 263 (RegistreDemat)

24/03/2022 21:47:39

Par Verena Trenkel

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je soutiens les énergies renouvelables. Je travaille dans le domaine de l'environnement et je suis membre du GIEC Pays de la Loire dont l'objectif est de proposer des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique à l'échelle de la région. Le développement des énergies renouvelables est une urgence pour lutter contre le péril que représente le changement climatique, visible à l'échelle de la région. Ainsi, je soutiens la construction du parc éolien de Bourg Chevreuil.

Observation N° 262 (RegistreDemat)

24/03/2022 21:28:31

Par Pierre Beillevaire

Urgence d'augmenter la production verte d'électricité. Urgence de produire localement . L'éolien est une source propre qui contrairement au nucléaire ne produit pas de déchets dangereux. Importance du projet participatif de ce site ou des habitants se sont mobilisé pour monter ce projet.

Importance de respecter les règles en vigueur pour que les habitants concernés par la proximité ne soient pas pénalisés.

Aux opposants aux éoliennes, préférez vous une centrale nucléaire près de chez vous?

Observation N° 261 (RegistreDemat)

24/03/2022 21:27:46

Par Pascal Lorange

Monsieur le commissaire enquêteur

Je soutiens fortement le développement de l'énergie éolienne et le parc éolien de Bourg Chevreuil en particulier. Mon travail sur l'environnement marin me place face à l'arrivée du désastre mondial généré par les émissions de gaz à effet de serre. Le développement de source d'énergie décarbonée comme les éoliennes est une priorité urgente pour la transition écologique.

Aujourd'hui, les prix récents des carburants, du gaz et de l'électricité montrent à tout un chacun le poids de l'énergie dans la vie quotidienne. L'invasion de l'Ukraine par la Russie mets en évidence la dépendance de l'Europe à des états, pour le moins inamicaux. Les prix de l'énergie et la guerre ajoutent des urgences économique et géopolitique à l'urgence écologique. L'installation d'éoliennes, de panneaux photovoltaïque et de stations de méthanisations des déjections des élevages sont donc urgemment nécessaire au maintien de nos modes de vie, le parc éolien de Bourg Chevreuil y contribue modestement.

Etant financé par des citoyens, petits épargnants et autres investisseurs particuliers, ce parc représentent en outre une diversification de la propriété des moyens de production. Cette diversification par de petits opérateurs locaux ne laisse pas les grands groupes énergéticiens que sont Engie, TotalEnergie ou EDF contrôler seuls la production électrique de la France, même s'ils tiennent une place très majoritaire. Ce type de projet permet aussi que des particuliers s'impliquent, acquièrent des connaissances et compétences et jouent donc pleinement leurs rôle de citoyen, c'est un aspect à ne pas négliger à une époque où la citoyenneté semble s'é mousser à en juger par les taux d'abstentions annoncés aux prochaines élections.

Observation N° 260 (RegistreDemat)

24/03/2022 21:22:31

Par aurelien cabotse

Je pense que si nous voulons atteindre une autonomie énergétique, il nous faut le plus d'Energie de proximité, à petite échelle et non dangereuse. Merci de permettre la mise en place du projet de pars éolien.
Merci

Observation N° 259 (RegistreDemat)

24/03/2022 20:26:39

Par Aude Bellanger

Je suis favorable à ce projet d'éoliennes citoyennes pour plusieurs raisons :

- le financement par des citoyens locaux, des associations locales et des institutions locales me semble très important dans le domaine stratégique qu'est l'énergie
- l'importance de la mise en œuvre à court terme d'énergies renouvelables dans une logique de développement durable
- étant mère de 3 jeunes enfants, la préservation de notre environnement est évidemment une responsabilité que je me dois de soutenir
- enfin, habitant en milieu rural, la présence d'éoliennes ne me semble pas dégrader la qualité du paysage, ni la qualité de vie

Observation N° 258 (RegistreDemat)

24/03/2022 19:06:19

Par Catherine Coste-Quinaou

Je soutiens le projet du parc éolien, d'autant plus dans les circonstances énergétiques actuelles et vraisemblablement futures...

Observation N° 257 (RegistreDemat)

24/03/2022 18:24:52

Par Gwenael Surel

Avis très favorable à la poursuite puis la réalisation de ce projet

Observation N° 256 (RegistreDemat)

24/03/2022 17:20:22

Par Hélène BRANCHEREAU

Vivant en région parisienne, je me suis engagée et soutient ce projet participatif de parc d'éolienne depuis le début. Sensible au réchauffement climatique, à la pollution et si nous ajoutons les effets de la crise Ukraine/Russie d'aujourd'hui le déploiement d'éolienne nous donne raison d'investir pour l'avenir.

Observation N° 255 (RegistreDemat)

24/03/2022 16:04:26

Par Isabelle HANNESSE

Nous sommes une famille vivant à Teillé (44440) et propriétaire d'une maison depuis 19 ans. Nous avons investi, physiquement et financièrement, pour assurer notre avenir et celui de notre fille dans un environnement qui est devenu le nôtre à part entière.

Aujourd'hui nous sommes concernée par un parc éolien à 500 m de notre habitation, 3 éoliennes de 200 m de haut. Nous avons découvert ce projet lors de l'implantation du mât de mesure et d'un avis favorable du conseil municipal à ce projet se justifiant d'un avis favorable des habitants de notre village alors qu'aucune concertation n'a été faite, aucun avis demandé.

Nous sommes des citoyens impliqués sur notre territoire, y travaillant, participant à la vie locale, votant et ainsi déléguant nos demandes et nos attentes à nos élus étant sensés à leur tour solliciter notre avis sur des sujets aussi importants que nos conditions de vie, et des projets pouvant mettre à mal notre santé et notre avenir.

Nous sommes sur un territoire déjà saturé de parcs éoliens, et soumis à des projets de plus en plus importants sans concertation, subissant les directives de l'Etat .

Notre territoire d'Ancenis Chateaubriant est très rural sans grand attrait touristique, sans grands domaines historiques et patrimoine classé mais valorisé par ses habitants qui souhaitent le maintenir vivant, naturel et agréable à vivre.

Alors jusqu'où irez vous?

Trop c'est trop...

Nous ne sommes pas contre le développement d'énergies renouvelables et propres mais en tenant compte du nombre de parcs éoliens sur le territoire d'Ancenis Chateaubriant, nous y avons largement contribué..

Nous sommes obligés de créer des collectifs, des associations pour nous défendre et faire entendre nos voix.

Alors écoutez nos inquiétudes et questionnements:

- impact sur notre santé , nuisances sonores continues sans pouvoir débrancher créant des angoisses et si on ne le supportait pas...que pouvons nous faire , c'est une fois montée qu'une éolienne peut être bridée...nuisances visuelles, qui voudrait d'un éolienne de 200 m de haut au bout de son jardin ...

- Dégradation de nos biens si durement acquis, que vaudront nos maisons aussi près d'un parc éolien? Perdre 30 % sur nos biens c'est mettre en péril notre avenir de personnes âgées.

- Il existe d'autres possibilités d'énergie renouvelable, le nombre de toits pouvant recevoir des panneaux solaires et si chacun d'entre nous avait les moyens de s'auto gérer en énergie??

- que vont devenir tous ces parcs en fin de vie, les réseaux électriques qui leur sont liés?

Alors je souhaite une vraie concertation et l'arrêt de tous nouveaux projets de parcs éoliens en pays d'Ancenis , nous en avons assez, il suffit de regarder le soir le nombre de points rouges qui clignotent.

Alors non au projet de Bourg Chevreuil.

Observation N° 254 (RegistreDemat)

24/03/2022 15:28:51

Par Tristan Riom

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Élu local, je m'exprimerai à titre individuel. Ce projet éolien est le symbole de ce qu'il faut faire pour le développement éolien. La pleine association des citoyens, leur mobilisation crée une plus-value au projet : nous ne faisons pas que installer des MW d'énergie renouvelable, nous soutenons un collectif qui fait la promotion de la transition énergétique sur notre territoire.

L'énergie renouvelable citoyenne est notre avenir, soutenons là !

Cordialement,

Tristan Riom

Observation N° 253 (RegistreDemat)

24/03/2022 15:18:14

Par Laurent BLAIN

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis pour l'installation des éoliennes car le nucléaire me fait peur, je ne suis pas rassuré avec cette technologie qui est une cible potentiellement à privilégier par toute adversité.

Sincères salutations.

Observation N° 252 (RegistreDemat)

24/03/2022 14:27:38

Par JEAN RABIAN

Jean Rabian - Le Cellier à

Monsieur le Commissaire enquêteur:

Une information qui confirme l'essor mondial de l'éolien et le retard croissant de la France.

Nouveau record de croissance pour le parc éolien mondial : +97,3 GW en 2021

Selon les chiffres publiés le vendredi 18 mars 2022 par l'Association mondiale de l'énergie éolienne (WWEA), le parc éolien mondial s'est accru de 97,3 GW (gigawatts) en 2021.

Il s'agit d'un nouveau record, après l'augmentation de 92,7 GW enregistrée en 2020. La puissance cumulée de toutes les éoliennes en service sur notre planète dépasse maintenant les 840 GW. Une capacité qui leur permet de fournir plus de 7% de la consommation mondiale d'électricité. D'année en année, cette proportion se rapproche des 10% de la production électrique mondiale assurée aujourd'hui par le nucléaire.

Avec 55,8 GW de nouvelles turbines, la Chine a installé, à elle seule plus de la moitié des éoliennes mises en service l'année dernière. Elle bat ainsi à nouveau son propre record de 52 GW enregistré en 2020. Cela équivaut à une croissance de 19,4 %. L'Empire du milieu compte désormais 344 gigawatts d'éoliennes en production à travers le pays, soit environ 40% du parc mondial.

En tant que 2e marché mondial pour l'énergie du vent, les États-Unis ont également connu une croissance robuste de 12,5 GW en 2021, bien que nettement inférieure à celle de 2020, lorsque près de 17 GW d'éolien ont été connectés au réseau américain. La capacité éolienne installée aux USA est maintenant proche de 135 GW (soit 16% du parc mondial).

La France a mis en service 1,1 GW de nouvelles capacités en 2021. Cela représente une augmentation de 6,3% de la puissance de ses parcs. Une « performance » inférieure à celle des années précédentes, qui la maintient quand même au 8e rang mondial en termes de puissance éolienne cumulée.

<https://www.revolution-energetique.com/nouveau-record-de-croissance-pour-le-parc-eolien-mondial-973-gw-en-2021/>

Observation N° 251 (RegistreDemat)

24/03/2022 12:38:07

Par JEAN-YVES BLAIN

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'installation de l'éolien est déjà fort contraint, attaqué de toutes part par des lobbystes qui prône le nucléaire. Cela malgré le fait que le nucléaire est plus onéreux que les énergies renouvelables et que la matière première n'est pas disponible sur notre territoire. Avec le nucléaire nous serons dépendant des fournisseurs de minerai, qui sont des pays instables. Il faut faire dans le renouvelable et s'y tenir. Si nous ne parvenons pas à fournir suffisamment d'énergie pour couvrir nos besoins, il faudra réadapter les besoins à la production disponible. Le nucléaire est épuisable, il n'a pas d'avenir pour cause de panne sèche. Les énergies fossiles ne sont pas utilisables dans leur totalité, pour cause de réchauffement climatique. Donc il ne nous reste que le renouvelable comme fournisseur d'énergie. Il faudra aussi s'occuper sérieusement du photovoltaïque, il y a tellement de toiture qui peuvent en accueillir. La méthanisation devrait être essentiellement utilisée pour lisser les pics de consommation, au lieu de verdir du gaz (russe).

Faites du renouvelable, que du renouvelable, le soleil n'est pas prêt de s'arrêter, c'est lui qui génère les vents et les courants marins, il n'a pas l'intention de taxer son rayonnement.

Merci d'œuvrer pour les générations futures, de ne pas leur laissez nos ordures, que sont le CO2 et les résidus nucléaires.

Blain JY

Observation N° 250 (RegistreDemat)

24/03/2022 11:54:52

Par Xiaoyan Chen

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je télétravaille dans votre belle région, J'apprécie le niveau faible de la pollution atmosphérique, c'est beaucoup mieux ici qu'à Paris, la vie y est plus douce pour ma fille de 8 mois, ici elle n'est pas malade comme à Paris. Pour ma fille, je veux un avenir, pas une menace nucléaire permanente, un jour c'est un Kamikaze, qui voudra se payer une centrale, un autre jour c'est la menace d'un tsunami, un autre jour c'est un mouvement de terrain. pourquoi pas la menace d'un pays tiers, c'est d'actualité, sans compter la gestion de ces machines qui ont nous l'a démontré est soumise à la compétence humaine, qui n'est pas toujours au top.

Donc l'éolien me va bien, je vote pour.

Observation N° 249 (RegistreDemat)

24/03/2022 11:47:51

Par JEAN-YVES BLAIN

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je télétravaille dans votre belle région, J'apprécie le niveau faible de la pollution atmosphérique, c'est beaucoup mieux ici qu'à Paris, la vie y est plus douce pour ma fille de 8 mois, ici elle n'est pas malade comme à Paris. Pour ma fille, je veux un avenir, pas une menace nucléaire permanente, un jour c'est un Kamikaze, qui voudra se payer une centrale, un autre jour c'est la menace d'un tsunami, un autre jour c'est un mouvement de terrain. pourquoi pas la menace d'un pays tiers, c'est d'actualité, sans compter la gestion de ces machines qui ont nous l'a démontré est soumise à la compétence humaine, qui n'est pas toujours au top.

Donc l'éolien me va bien, je vote pour.

Observation N° 248 (RegistreDemat)

24/03/2022 11:21:51

Par Sandrine BUCHOU

Bonjour, voici des éléments qui me semblent pertinents pour avoir un parc éolien supplémentaire en Loire-Atlantique.

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Observation N° 247 (RegistreDemat)

24/03/2022 10:59:18

Par Marie-Chantal BLAIN

Je ne comprend pas cette acharnement à vouloir nous imposer un parc nucléaire, alors qu'il existe des solutions moins chères et moins polluantes.

Je relève que l'ADEM en 2016 à réalisée une comparaison sur les coûts de production d'électricité en France, cela donne en euros au KW/h:

Géothermie 43

Nucléaire anciennes centrales amorties 50

Eolien terrestre 57

Solaire au sol 74
EPR 120

Je suis une ménagère, je compte les sous et constate qu'a l'avenir le moins chère c'est l'éolien terrestre, car les vieilles centrales nucléaires sont en fin de vie, la géothermie n'est pas applicable ici, le sous sol n'est pas assez chaud. Donc il faut planter de l'éolien dans le respect du bon sens et regarder ces machines comme des outils de production dans lequel il faut investir.

Pour la sécurité générale, Il n'est pas souhaitable d'implanter les bombes à retardement que sont les équipements nucléaires, qui se trouvent sous la menace de projectiles divers et variés.

Salutations.

Observation N° 246 (RegistreDemat)

24/03/2022 10:43:05

Par Edgar Wolf

Je suis entièrement favorable au projet éolien de Riaillé. C'est la bonne voie à suivre pour une production d'énergie renouvelable décentralisée.

Observation N° 245 (RegistreDemat)

24/03/2022 10:34:11

Par Bertrand Guillet

le parc éolien permettra de contribuer à l'augmentation de la consommation électrique tout en faisant face au réchauffement climatique.

De plus l'électricité produite sera distribuée localement ce qui sera tout à fait positif pour la population du bassin d'Ancenis.

Observation N° 244 (RegistreDemat)

24/03/2022 10:22:54

Par MONIQUE HUARD

Pour son développement, il est souhaitable qu'un pays soit indépendant dans la production de son énergie. C'est pourquoi je soutiens ce projet éolien.

Observation N° 243 (RegistreDemat)

24/03/2022 09:52:39

Par Michel Leclercq

En ces temps troublés, l'énergie éolienne apparaît de plus en plus comme une des solutions pour diminuer les conflits géopolitiques liés aux questions énergétiques : participation à notre indépendance énergétique, réduction des émissions de Co2, sans présenter les risques liés au nucléaire.

De plus une gestion citoyenne locale du parc permet de limiter grandement les quelques nuisances pour les riverains et la faune, car les exploitants sont facilement joignables pour corriger d'éventuelles problématiques.

je salue l'engagement des porteurs du projet.

Michel Leclercq

Observation N° 242 (RegistreDemat)

24/03/2022 09:47:56

Par yves guiavarc-h

les éoliennes sont nécessaires pour la transition énergétique et pour notre indépendance énergétique ,

Les nuisances avancées par certains sont totalement exagérées .aA un moment donné il faut bien investir pour produire localement, et pas que chez les voisins .

Observation N° 241 (RegistreDemat)

24/03/2022 09:40:18

Anonyme

Le vent est gratuit et il faut diversifier les ressources

Observation N° 240 (RegistreDemat)

24/03/2022 08:37:49

Par Thierry GUILLET

Je soutiens ce projet qui permettra d'alimenter les habitants par une énergie propre et produite localement. La présence d'éoliennes ne me gêne pas dans un paysage rural ordinaire, si les implantations sont correctement gérées, ce qui est le cas ici.

Observation N° 239 (RegistreDemat)

24/03/2022 06:40:03

Par Sebastien Audon

Je suis en faveur de l'implantation du parc éolien et je ne comprends pas pourquoi il n'est toujours pas en activité...

Observation N° 238 (RegistreDemat)

24/03/2022 00:16:36

Par Brigitte MAILLET

J'apporte tout mon soutien au projet citoyen de ce parc éolien pour que les plus jeunes puissent espérer un avenir plus radieux que celui qui s'annonce avec le réchauffement climatique.

Que les locaux puissent vouloir défendre leurs paysages, et ne pas supporter que les dividendes alimentent les fonds de pension anglo-saxons.

Des retombées économiques profiteront aux collectivités locales, c'est évident.

Les EPR ou autres mini-réacteurs sont plus dangereux que ces modernes moulins à vent.

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique.

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique;

La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face.

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

Les modes de consommation pourront évoluer en branchant certains appareils électroménagers quand les éoliennes produiront.

Bref, je suis 100% favorable à l'implantation de ce parc qui est l'avenir, laissons à nos enfants une planète propre.

Merci de m'avoir lu

Observation N° 237 (RegistreDemat)

24/03/2022 00:14:41

Par Jean-Luc MAILLET

J'apporte tout mon soutien au projet citoyen de ce parc éolien pour que les plus jeunes puissent espérer un avenir plus radieux que celui qui s'annonce avec le réchauffement climatique.

Que les locaux puissent vouloir défendre leurs paysages, et ne pas supporter que les dividendes alimentent les fonds de pension anglo-saxons.

Des retombées économiques profiteront aux collectivités locales, c'est évident.

Les EPR ou autres mini-réacteurs sont plus dangereux que ces modernes moulins à vent.

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique.

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique;

La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources

permettant d'y faire face.

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain
Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

Les modes de consommation pourront évoluer en branchant certains appareils électroménagers quand les éoliennes produiront.

Bref, je suis 100% favorable à l'implantation de ce parc qui est l'avenir, laissons à nos enfants une planète propre.

Merci de m'avoir lu

Observation N° 236 (RegistreDemat)

23/03/2022 23:59:46

Anonyme

Stratégie ENR mise à mal :

Les énergies renouvelables éoliennes et photovoltaïques ne peuvent pas garantir la sécurité d'approvisionnement, puisqu'elles ne sont pas ajustables en

fonction de la demande. Le minimum de production éolienne peut descendre à 1 % de la capacité installée. Le passage des pointes de production s'effectue dans

90 % des cas par des moyens pilotables

Observation N° 235 (RegistreDemat)

23/03/2022 23:16:42

Par Marie Thé HALBERT

Favorable à l'implantation de ce parc éolien, je souhaite qu'il soit construit, pour des raisons de transition, d'indépendance écologique et énergétique.

Une énergie locale.

Observation N° 234 (RegistreDemat)

23/03/2022 23:13:04

Par Daniel HALBERT

Je suis favorable à l'implantation de ce parc éolien, et souhaite qu'il soit construit, pour des raisons de transition, d'indépendance écologique et énergétique.

Observation N° 233 (RegistreDemat)

23/03/2022 23:03:06

Anonyme

Bilan à retenir:

Le retour d'expérience de 30 ans d'éolien en Europe démontre que, en l'absence de stockage de masse, les sources intermittentes que sont l'éolien et le solaire sont incapables de réduire significativement les émissions de CO2

Observation N° 232 (RegistreDemat)

23/03/2022 22:55:51

Anonyme

Stop éolien

Les privilèges éoliens :

Plus de la moitié des nouveaux opérateurs bénéficient d'un tarif de rachat garanti de 74 € MWh (0,074 € par kWh) pendant 20 ans par une interprétation « extensive » des règles européennes, seuls les sites de plus de 18 MW sont mis en concurrence par une procédure d'appel d'offre tarifaire,

? le prix du kWh éolien reste subventionné très au dessus du prix du marché de gros de

l'électricité (70 à 91 € / MWh pour l'éolien pour un prix moyen du marché de 31 €/MWh) en 2020,

? aucun contrôle des éventuelles surcompensations financières (bénéfices excessifs sur des activités subventionnées),

? aucune transparence sur les bénéficiaires des subventions ni sur le résultat des appels d'offre, en contradiction avec la loi française et les directives européennes,

? nouvelles subventions mise en place en 2016 (prime de capacité et de prime d'effacement) dont la seule raison d'être est de masquer l'intermittence de la production d'électricité renouvelable

Les privilèges pour le fonctionnement des sites

? le fonctionnement des éoliennes est autorisé en dérogation au code de la santé sur les minimums de bruit à respecter par les installations classées, malgré les nombreux témoignages de troubles de la santé chez les riverains,

? l'administration reste inactive devant les plaintes des riverains sur leur santé, leur bien être,

? une éolienne peut continuer à fonctionner et à recevoir des subventions même si un tribunal l'a jugée illégale et a demandé sa suppression.

Les privilèges judiciaires :

Les recours contre les projets éoliens terrestres sont jugés directement par les cours administratives d'appel.

Les recours contre les projets éoliens en mer sont jugés directement par le Conseil d'État en premier et dernier recours.

Les privilèges pour la construction des sites :

La construction des éoliennes est autorisée en dérogation avec toutes les règles d'urbanisme :

? les éoliennes peuvent être construites :

en zone naturelle ou agricole des PLU ou carte communale, échappant totalement aux règles d'urbanisme fixées démocratiquement au niveau local,

en zone montagne et en zone littoral,

en co-visibilité avec les monuments historiques et les sites inscrits ou classés,

en forêt, dans les parcs naturels régionaux,

dans les zones périphériques des parcs nationaux, en mer dans les parcs naturels marins,

? les éoliennes sont maintenant dispensées de permis de construire ! (Ordonnance et décret du 26 janvier 2017),

Observation N° 231 (RegistreDemat)

23/03/2022 22:50:43

Par paul pelletier

Je suis un agriculteur qui est POUR l'éoliens et je suis en colère.

Nous sommes plus de 750 citoyens à avoir investi dans ce projet.

Le bilan carbone devient positif en moins d'un an d'exploitation d'un parc.

Le coût de revient est aujourd'hui autour de 6 à 8 ct du KW donc intéressant.

Et on se fait embêter par quelques égoïstes

qui pour leur confort personnel ne veulent pas voir d'éoliennes à l'horizon.

Si demain nous manquons d'électricité, ou si elle devient très chère, je leur en tiendrait personnellement rigueur.

L'EOLIEN EST UNE ENERGIE RENOUVELABLE ET C'EST UNE URGENCE CLIMATIQUE QUE D'Y RECOURIR .

Observation N° 230 (RegistreDemat)

23/03/2022 22:43:34

Par Renaud Goupil

Je suis favorable au parc éolien.

Observation N° 229 (RegistreDemat)

23/03/2022 22:36:45

Par Jean-Luc Frétygné

c'est un beau projet de surcroît est le bienvenu dans le contexte européen.

Produire, local, associer les citoyens au financement sont des atouts importants pour aller vers la transition énergétique

Observation N° 228 (RegistreDemat)

23/03/2022 22:28:37

Par Françoise Pelletier

Il est urgent d'opter pour une technologie aux faibles coûts de production, durable et renouvelable, qui permette de retrouver une indépendance énergétique au niveau national, et à la loire atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique.

Je soutiens également le projet, dont les recettes serviront en partie, à la mise en œuvre d'actions locales de sensibilisation aux économies d'énergie, qu'il est essentiel de mener en parallèle.

Observation N° 227 (RegistreDemat)

23/03/2022 22:21:31

Par Aurélie Branchereau

En tant que citoyenne habitant en zone rurale, je suis pour la mise en place d'un nouveau parc éolien à Riaillé. Actuellement vétérinaire dans le Pays de Retz depuis plus de 10 ans, j'assure le suivi d'une quarantaine d'élevages bovins dont certains à proximité directe de parcs éoliens.

Si nous intervenons régulièrement dans beaucoup d'élevages dans le cadre de pathologies diverses (reproduction, obstétrique, qualité du lait, parasitisme, ...), l'activité du cabinet ne montre pas d'intervention plus fréquente dans les élevages situés à proximité d'éoliennes.

Observation N° 226 (RegistreDemat)

23/03/2022 22:11:40

Par Roger CLASSINE

Ce projet est conforme aux besoins en électricité de la Région d'Ancenis. IL répond aux enjeux climatiques actuels et contribuera à la réduction de notre empreinte carbone. Ses inconvénients sont négligeables par rapport à d'autres sources comme le nucléaire, car la plupart de ses matériaux sont recyclables et à court terme. Ses nuisances électriques et paysagères sont inférieures à celles d'une énième ligne à haute tension.

Observation N° 225 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:50:42

Anonyme

Bonsoir,

L'éolien crée des tensions dans nos villages.

Les marins s'opposent à des projets en mer.

La transition écologique divise les citoyens et déstabilise des familles.

A quel prix doit-on imposer ces machines monstrueuses qui plonge la France dans la méfiance.

La France est déjà souveraine en terme d'énergie.

Observation N° 224 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:47:34

Par Célestin FRADET

Je suis favorable à l'installation d'un parc Eolien sur le secteur de Bourg-Chevreuil. Tout d'abord, parce qu'il s'agit d'une initiative citoyenne oeuvrant pour la mise en place d'énergie renouvelable. D'autres part, parce que je suis un citoyen du pays d'Ancenis, et l'électricité produite sera redistribuer localement.

Observation N° 223 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:46:23

Anonyme

L'éolien est une source de production d'énergie sûr, écologique et local. L'énergie fossile devient couteuse et rare. La consommation d'électricité augmente dans chaque foyer, tout est électrique. L'éolien est une source d'énergie propre pour nos enfants de demain.

Je soutiens fortement de projet d'éolien citoyens. Les événements récents en Europe de l'Est nous montrent à quel point la France doit être indépendante énergétiquement. La production éolienne fait partie des solutions.

Observation N° 222 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:41:03

Par Simon Gerard

Afin de réduire notre dépendance aux centrales nucléaires il est selon moi primordial de diversifier les sources de production d'électricité.

Titulaire d'un master en biologie de l'environnement je suis intimement convaincu de la préservation de la faune et de la flore. Je suis également intimement convaincu que la biocénose s'adapte à l'évolution, et ce depuis des millions d'années. Si il s'avère que la modification spatiale ne réduit pas drastiquement les communautés d'avifaune et de chiroptères, l'argument de l'anthropisation est selon moi.

Il est important de considérer l'avis des riverains dans un tel projet mais puisque la réglementation en vigueur est respectée; tout est réuni pour l'installation du parc éolien.

Ce projet, qui s'intègre dans un processus de transition écologique, devrait être une fierté pour la population locale.

Observation N° 221 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:40:11

Anonyme

Bonsoir,

Stop aux machines, le peuple Français vote non majoritairement ! Respectons ce choix au nom de la démocratie.

Un extrait du Figaro DU 29/09/2021

L'image de l'éolien se dégrade fortement en France

SONDAGE EXCLUSIF - Plus de la moitié des Français ne veulent pas voir une éolienne installée à côté de chez eux.

Le nucléaire perçu comme plus efficace

Non seulement l'éolien ne plaît pas à tout le monde, mais son image s'est nettement dégradée en quelques années, contrairement à celle du nucléaire qui ne cesse de s'améliorer. En décembre 2019, seuls 39% des Français approuvaient cette énergie aujourd'hui fortement contestée. Ils sont désormais 51%.

Le nucléaire est notamment perçu par la population comme étant plus efficace sur le plan énergétique. Ce serait également une source d'énergie sur laquelle la France est le plus en avance sur ses voisins. Enfin, l'impact du nucléaire sur la beauté des paysages est perçu comme moindre que celui des éoliennes.

Observation N° 220 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:30:34

Anonyme

Bonsoir,

Aucun parc éolien citoyen n'a un but citoyen.

Cela reste un projet éolien avec les mêmes machines

Pour un mix électrique intégrant une large part d'éolien, ce type de déplacement pourrait augmenter le besoin de back-up avec des conséquences sur les coûts et éventuellement sur les émissions de gaz à effet de serre.

Résumons, la production d'une éolienne décroît très rapidement avec la vitesse du vent.

Observation N° 219 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:25:22

Par Daniel Chataignere

Je note que ce parc est constitué d'éoliennes ENERCON, sans doute les plus fiables.

Un parc éolien rend l'énergie "visible", près de chez soi. Cela s'intègre dans un paysage comme beaucoup d'autres choses, ça fait des années que je vis parmi les éoliennes sans problème.

Les très grosses centrales électriques présentent des cibles toutes prêtes en cas de terrorisme ou de conflit majeur avec des conséquences terribles. La destruction d'un parc éolien affaiblit simplement la production sans autres conséquences néfastes.

Ce parc est citoyen, c'est à dire qu'il est la propriété directe des habitants qui sont consommateurs. Les retombées économiques restent sur place.

Les parcs citoyens présentent un meilleur respect des riverains car ils sont gérés pas des gens du pays.

Moi-même, je suis membre de "Vents Citoyens" qui participe à ce genre d'initiative. Je ne peux que défendre un tel projet.

Daniel Chataignère

Observation N° 218 (RegistreDemat)

23/03/2022 21:12:28

Par PASCAL DUPONT

Favorable aux énergies renouvelables diversifiées pour assurer les consommations qui ne cesse d'augmenter .Habitant près d'un parc éoliens depuis des années je ne constate pas de nuisances .Je les visualise souvent pour m'indiquer la direction du vent;

Observation N° 217 (RegistreDemat)
Par Bernard GUILLOUX

23/03/2022 21:07:16

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je ne peux que féliciter ces citoyens locaux qui s'engagent pour développer des sources d'énergies propres et inépuisables.
Le vent comme le soleil sont des énergies gratuites, elles n'émettent pas de CO2 et ne produisent aucun déchet.
Le recyclage des éoliennes en fin de vie est possible (matériaux inertes et non radioactifs)
Il est urgent de lutter contre le réchauffement climatique, c'est pourquoi Je vous demande de prendre en compte mon avis favorable à ce projet éolien.
Sincères salutations.

Observation N° 216 (RegistreDemat)
Par Gildas CHERBONNIER

23/03/2022 21:06:43

Bonjour,
Je soutiens fortement de projet d'éolien citoyens. Les événements récents en Europe de l'Est nous montrent à quel point la France doit être indépendante énergétiquement. La production éolienne fait partie des solutions. De plus l'électricité éolienne n'émet pas de CO2, ni de déchets nucléaires autant de cadeaux empoisonnés en moins pour les générations futures. De plus ces éoliennes appartiendront aux habitants du territoire, ce qui permettra de réinjecter les bénéfices directement dans les communes d'installations du parc. De plus après la lecture des documents de l'enquête, je vu que les éoliennes choisies sont de la marques Enercoon : j'ai déjà été au pieds d'éoliennes de cette marques, et elles font très peu de bruit en raison, m'a t'on expliqué, de leurs générateurs particuliers sui n'a pas besoin d'un multiplicateur de vitesse. Pour conclure a vrai je pense, beaucoup d'avantage et il serait dommage de ne pas le réaliser. Bien cordialement,

Observation N° 215 (RegistreDemat)
Par Evanne Le Fur

23/03/2022 21:02:46

Ce projet, comme tous les projets d'installation d'énergie renouvelable aura un impact positif sur le changement climatique et donc sur nous habitants de la planète.

Observation N° 214 (RegistreDemat)
Par Denise DUPONT

23/03/2022 20:55:44

J'habite à proximité d'un parc Eolien à Couffé et je ne constate pas de nuisance .
Et visuellement cela ne pose pas de soucis.L'éolien permet de faire face à l'augmentation des besoins sans effets sur le rechauffement climatique

Observation N° 213 (RegistreDemat)
Par André Fayolle

23/03/2022 20:49:13

Vu l'incapacité technique et financière de EDF et lobby radioactif de déconstruire la radioactivité produite par une seule de ses centrales stopées depuis des décennies,
Etc , etc.
Nous vous demandons de fermer immédiatement la centrale radioactive en référence, et en même nous vous recommandons d'exiger :
I) appliquer immédiatement la normes BEPOS transports Electriques compris à toutes rénovations en France,

li) abolir la couleur blanche-armée des éoliennes et de faire repeindre toutes les éoliennes en couleur cameléon, et donc invisibles aux lunettes des conservateurs radioactifs. En effet les objets volants a basse altitude sont tous en gps, et voient donc les éoliennes qui sont référencées sur les cartes digitales.

lii) exiger le remplacement immédiat des petites eoliennes de France (1MW de moyenne) par les nouvelles 13 fois plus efficaces : 13MW et made in Loire Atlantique. Créant ainsi beaucoup d'emploi et transformant la France en exportateur d'énergie propre, et donc d'en finir avec les éternelles importations d'énergies sales.

lv) obliger EDF et ENEDIS d'être assuré pour toutes leurs activités radioactives notamment.

Dans l'attente

Respectueusement propre.

André Fayolle

Observation N° 212 (RegistreDemat)

23/03/2022 20:37:10

Par Jean-marie Guinet

Il est parfaitement clair que la transition écologique impose le passage aux énergies renouvelables, le contexte international le confirme une nouvelle fois,.. Ce projet comme d'autres est indispensable.

Observation N° 211 (RegistreDemat)

23/03/2022 20:10:59

Par Hervé Moreau

Je soutiens les projets éoliens citoyens du Pays d'Ancenis

Observation N° 210 (RegistreDemat)

23/03/2022 20:02:42

Par Yves CESBRON

Je tiens à manifester mon soutien au projet de parc éolien de Bourg Chevreuil.

Etant sensible à l'impact environnemental des activités humaines, je considère que le parc est un bon moyen de réduire le réchauffement climatique de la planète.

Nous savons déjà que la consommation d'électricité va augmenter dans les prochaines années (transports, industrie, chauffage...). A ce titre l'éolien est une des sources permettant d'y faire face.

Par ailleurs l'énergie sera produite et distribuée localement ce qui permettra de diminuer les énormes pertes dues au transport de l'électricité. On voit bien avec les conflits actuels que la production d'énergie localisée permet d'éviter des ruptures d'électricité lorsque des grosses centrales deviennent inopérantes.

Et j'ajouterais que je suis également sensible au fait qu'une partie des recettes générées par ce parc éolien servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...).

Observation N° 209 (RegistreDemat)

23/03/2022 19:55:22

Anonyme

L'installation de l'éolien est déjà fort contrainte, attaquée de toutes parts par des lobbys qui prônent le nucléaire. Cela malgré le fait que le nucléaire est plus onéreux que les énergies renouvelables et que la matière première n'est pas disponible sur notre territoire. Avec le nucléaire nous serons dépendants des fournisseurs de minerai, qui sont des pays instables. Il faut faire dans le renouvelable et s'y tenir. Si nous ne parvenons pas à fournir suffisamment d'énergie pour couvrir nos besoins, il faudra réadapter les besoins à la production disponible. Le nucléaire est épuisable, il n'a pas d'avenir pour cause de panne sèche. Les énergies fossiles ne sont pas utilisables dans leur totalité, pour cause de réchauffement climatique. Donc il ne nous reste que le renouvelable comme fournisseur d'énergie. Il faudra aussi s'occuper sérieusement du photovoltaïque, il y a tellement de toiture qui peuvent en accueillir. La méthanisation devrait être essentiellement utilisée pour lisser les pics de consommation, au lieu de verdir du gaz (russe).

Faites du renouvelable, que du renouvelable, le soleil n'est pas prêt de s'arrêter, c'est lui qui génère les vents et les courants marins, il n'a pas l'intention de taxer son rayonnement.

Merci d'œuvrer pour les générations futures, de ne pas leur laisser nos ordures, que sont le CO2 et les résidus nucléaires.

Blain JY

Observation N° 208 (RegistreDemat)

23/03/2022 19:31:55

Par Patrick CHAUSSE

La transition énergétique et toutes les actions contre le réchauffement climatique sont devenues sans conteste d'une urgente nécessité.

Que des citoyens ancrés sur des territoires développent puis assurent la gouvernance d'un tel projet d'énergie renouvelable : Félicitations et Merci.

Ne restons pas les bras croisés, continuons (ou commençons, il n'est jamais trop tard...) à réduire nos consommations d'énergies. A l'image du colibri « faisons notre part » pour les générations futures et l'humanité.

OUI, OUI au projet éolien citoyen de Bourg Chevreuil à Riaillé

Observation N° 207 (RegistreDemat)

23/03/2022 19:29:12

Par Sylvie Dubost

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

Encore plus dans le contexte actuel qui montre bien notre énorme dépendance énergétique, la France doit développer les moyens appropriés en faisant appel à un mix de différents types de production d'énergie dont l'éolien est un des plus vertueux. La situation actuelle est un révélateur non contestable

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

La consommation d'électricité va, hélas, augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

L'éolien comme l'ensemble des systèmes de production d'énergie verte est une source importante de développement d'emplois locaux, indispensable aux mutations sociétales et environnementales que nous connaissons.

?? Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

Les modes de consommation pourront évoluer en branchant certains appareils électroménagers quand les éoliennes produiront

Observation N° 206 (RegistreDemat)

23/03/2022 19:21:12

Par Frédéric Stauffer

Plus que jamais nous devons pouvoir développer les énergies renouvelables l'actualité géopolitique du moment met en exergue ce besoin pressent d'être autonome en matière de production énergétique. Le nucléaire n'était plus une option viable compte tenu des déchets qu'il génère. Le bon sens doit donc prévaloir. cordialement FS

Observation N° 205 (RegistreDemat)

23/03/2022 19:08:24

Anonyme

je soutiens l'installation d'éoliennes à Bourg Chevreuil. Le vent est une énergie renouvelable qu'il faut privilégier par rapport à celles non renouvelables.

Observation N° 204 (RegistreDemat)

23/03/2022 19:07:05

Anonyme

Il faut rassurer les citoyens sur le risque nucléaire.
Les centrales sont capables d'absorber le choc d'un avion.
Le niveau de sécurité est surveillé.
Les guerres ont tués des millions d'hommes.
La pollution tue des milliers de personnes, avant de condamner le nucléaire il faut choisir l'acceptable avec des risques mesurés.
Si la France n'avait pas choisi le nucléaire le taux de CO2 serait bien plus conséquent et la pollution aussi.
Si les autres pays avaient choisi ce concept la température moyenne serait plus clémente dans ce monde.
C'est aux autres de changer pas nous!
L'Allemagne produit 700 fois plus de CO2 que nous, pourtant elle a fait le choix de l'éolien.
Les chiffres sont là et personne ne peut les contester

Observation N° 203 (RegistreDemat)

23/03/2022 18:57:27

Par Joël Guist'hau

Aujourd'hui plus que jamais il est évidemment indispensable et urgent de développer les énergies renouvelables.
Je soutiens fortement ce projet, qui me paraît parfaitement répondre aux enjeux et est exemplaire. Énergie décarbonée, locale, citoyenne. Projet rapidement opérationnel, coût total connu et transparent.

Observation N° 202 (RegistreDemat)

23/03/2022 18:55:22

Anonyme

Bonjour,
Un parc éolien favorise le dérèglement du climat.
Les enjeux économiques et politiques sont axés sur l'argent.
Pourquoi les promoteurs éoliennes ne parlent pas du contenu réel de leur machine !!!
Les terres rares sont des perturbateurs endocriniens, ils sont présents dans ces machines inoffensives.
Pourquoi ils cachent la vérité.
Allez voir au port de St Nazaire l'arrivée massive de pales, rien n'est fabriqué en France!

Observation N° 201 (RegistreDemat)

23/03/2022 18:42:39

Par MARIE THERESE Gautier

Pour une demande d'électricité de plus en plus importante exigée par la transition énergétique, nous devons diversifier notre production électrique.
L'électricité éolienne est donc nécessaire et écologique
Je soutiens donc le projet éolien de Bourg Chevrier à Riaillé
Marie Thérèse Gautier

Observation N° 200 (RegistreDemat)

23/03/2022 18:39:18

Anonyme

Bonjour, non aux éoliennes
Arrêtez de croire que la France est le vilain canard. C'est faux.
Nous sommes l'un des pays les plus vertueux en terme de production de CO2.
Il faut un vrai référendum national préconisé par le CESE, voir conférence ce jour. La décision appartient au peuple selon le code de l'environnement.
Un vrai débat avec tous les partenaires avec des chiffres exactes.
Bien calculé ce que produit une éolienne en CO2, d'où viennent ces ressources, sa durée de vie, son rendement qui décroît au fil du temps (rendement qui passe de 25% à 10% au bout de 10ans), le coût du renouvellement, le coût du démantèlement minoré (voir calcul de la cour des comptes qui estiment à =de 80000 euros mais les promoteurs 50000 euros !), manque d'information sur la présence de terres rares dans les machines, l'extraction

calomnieuse en chine (des lacs entiers de bain d'acide), la présence du bois Balsa dans les pales (déforestation Amazonie), le coût faramineux de la reconstruction des réseaux câblés, etc....

A ceux qui sont favorables aux éoliennes je ne vois rien d'écrit sur la composition d'une éolienne, son origine, son rendement, etc...

Pour ceux qui ont investi de l'argent je pense qu'ils sont juges et partis.

Il faut de la neutralité.

Observation N° 199 (RegistreDemat)

23/03/2022 18:37:03

Par Nolwenn Rontard

Je suis favorable au projet!

Observation N° 198 (RegistreDemat)

23/03/2022 18:31:00

Par Vincent Gautier

En ces temps de guerre, les centrales nucléaires peuvent être une cible facile et devenir dangereuses .

Pour garder une autonomie énergétique il faut donc diversifier notre production électrique

C'est pour cela que je suis favorable au projet éolien de Bourg Chevreuil à Riaillé 44

Observation N° 197 (RegistreDemat)

23/03/2022 18:19:14

Anonyme

Bonjour,

Bien sûr il faut croire nos hommes politiques, tout va bien avec l'éolien!

Ce sont les mêmes hommes qui ont délocalisés à outrance notre industrie et notre savoir-faire.

Je vous invite encore et encore à croire ce beau monde qui détient la vérité.

Aujourd'hui il faut courir avec une énergie qui tombe du ciel.

Les faits sont là, les éoliennes sont sorties du chapeau de qui? Elles arrivent par hasard pour sauver notre énergie et la décarbonisation.

Ne répétons pas les mêmes conneries du passé.

Aujourd'hui la France veut redevenir autonome alors que tout a été fait à l'envers depuis 30ans.

Il faut arrêter de mentir au peuple.

Réveillez-vous !

Observation N° 196 (RegistreDemat)

23/03/2022 17:49:53

Par Solange LERAY

Depuis de nombreuses années, les scientifiques du monde entier alertent sur le réchauffement climatique .La communauté internationale se mobilise enfin sur le sujet. Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à plus de 30% d'électricité d'origine renouvelable en 2030. Pour cela, différents modes de production d'énergie renouvelable sont indispensables.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Le photovoltaïque a tout à fait sa place hors sol (toitures, ombrières,...).Mais,il est incohérent d'artificialiser les sols (qui deviennent de plus en plus rares) à cette fin. L'éolien a un impact au sol beaucoup plus faible que le photovoltaïque (pour arriver à la production du parc de Bourg Chevreuil, il faudrait une centrale photovoltaïque de 15 ha au sol).

C'est un projet citoyen porté par des citoyens engagés et conscients des limites et de la dangerosité de certaines de nos sources d'énergie.Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

De plus, le vent ,comme le soleil,restent une ressource illimitée et gratuite.
Les coûts de production sont faibles.

L'éolien devrait permettre à la France de retrouver son indépendance énergétique .Le contexte actuel et la guerre en Ukraine nous montrent la nécessité d'aller vers cette indépendance énergétique .Ils nous rappellent également la dangerosité de toute centrale nucléaire aux mains d'un pouvoir malveillant.
Localement, ce projet doit contribuer à l'autonomie de la Loire-Atlantique en matière énergétique.

Un parc éolien ne dégrade pas plus la nature que les lignes à haute tension ou que d'autres centrales de production .

Le bruit généré par les éoliennes est faible .

L'implantation choisie est telle que la nature n'est pas altérée et que le château classé ne perd ni de sa valeur ni de son prestige.N'y a-t-il pas des châteaux classés situés près d'autoroutes ou en ville ou près de lignes de chemins de fer...sans qu'il y ait interférence sur la classification du site ?

Pour toutes ces raisons,dans le contexte actuel, le parc éolien de Bourg Chevreuil m'apparaît tout à fait d'utilité publique .

Le 23 03 2022

Observation N° 195 (RegistreDemat)

23/03/2022 17:47:27

Par Pierre LERAY

L'énergie est indispensable dans notre société pour la production de biens et services, les transports,...et pour les particuliers.

Le réchauffement climatique est incontestable et va en s'accéléralant. Les scientifiques du GIERC ont alerté depuis plusieurs années.Il ne fait que s'accélérer.La fonte des glaciers en est une conséquence.

Les ressources en énergie fossile ne sont pas inépuisables et ont des conséquences néfastes pour les générations futures(dégagement de CO et CO2 très important pour le charbon, traitement impossible ou nettement insuffisant des déchets nucléaires qui peuvent perdurer durant des siècles).Le sable qui vient du Sahara ne contient-il pas du césium, conséquence des essais nucléaires au Sahara il y a plusieurs dizaines d'années ?

Certaines sources non polluantes et renouvelables sont déjà utilisées (énergie hydroélectrique, photovoltaïque, mais elles sont limitées dans leur développement.

Que faire ?

Ce sont les raisons pour lesquelles notamment le développement des énergies renouvelables non polluantes et en particulier des éoliennes est absolument indispensable.

Certes,elles s'inscrivent dans un nouveau paysage et le marquent.Elles font un peu de bruit (52 dcb à leur pied),soit l'équivalent d'une conversation normale.Des oiseaux (très peu)peuvent y perdre la vie,mais les autoroutes et les voies de chemin de fer font beaucoup plus de bruit, tuent des oiseaux et n'améliorent pas le paysage ,elles sont pourtant indispensables .Et que dire des nuisances des avions notamment près d'un aéroport ?.Un château, quand il a été construit ne changeait-il pas le paysage,alors qu'aujourd'hui ils sont classés.Il ne faut pas seulement s'arrêter à des considérations immédiates ou personnelles ,il faut aborder l'avenir dans de meilleures conditions.Nous nous devons d'offrir aux plus jeunes des perspectives d'avenir. Nous avons profité du progrès par rapport ne serait-ce qu'à nos parents ou nos grands-parents. L'électricité dans les années trente,n'a-t-elle pas engendré une opposition parfois violente et pourtant nous en avons de plus en plus besoin.

De plus,sachant que les ressources terrestres s'épuiseront à court terme ,que certaines laissent des résidus mortels pendant des milliers d'années ,que le vent est une ressource inépuisable ,le développement de l'éolien entre autres est absolument indispensable.

Le site de Bourg Chevreuil a été choisi car il permettait de produire de l'électricité dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité sans dénaturer de trop le paysage.

En Conclusion :

Pour ces raisons, il y a un intérêt primordial à développer les éoliennes pour assurer un avenir durable sans avoir à acheter de l'électricité à des pays voisins dans des conditions défavorables pour la France .Ceci n'empêche pas de réfléchir à d'autres propositions écologiques durables de production d'électricité.Et le site de Bourg Chevreuil est parfaitement adapté.

PJ : Remarques enquete publique Pierre 03 22.docx PJ : Remarques enquete publique Pierre 03 22.docx

Observation N° 194 (RegistreDemat)

23/03/2022 17:45:43

Par Josselin Juncker

Nous sommes en 2022, il est grand temps d'arreter de voir les energies renouvelables comme une simple alternative, il s'agit de LA solution.

Une solution qui devrait devenir une obligation.

La planete se meurt, mes arrieres petits enfants se meurent avant même que leur grands parents soient nés...

Voyons plus loin qu'aujourd'hui et demain

Observation N° 193 (RegistreDemat)

23/03/2022 15:10:48

Par Henri Berthomé

La réserve d'énergie fossile s'épuise. Il est urgent de mettre en place des procédés pour utiliser l'énergie renouvelable. Pour moi l'éolien est un bon procédé.

Dans mes relations je ne connais personne qui se plaint de nuisance occasionnée par l'éolien. Je suis pour!

Observation N° 192 (RegistreDemat)

23/03/2022 14:45:01

Par Alexis Guillot

Bonjour Madame, Monsieur,

Il est important pour moi de s'orienter vers une transition écologique. Transition écologique qui est au cœur des débats politiques aujourd'hui, et qui le seront tant que le nécessaire n'aura pas été fait par l'ensemble de la population.

J'ai la chance d'avoir 2 petites filles que je veux voir grandir dans un monde où elles pourront s'épanouir sans souffrir d'un réchauffement climatique désastreux comme annoncé par la plupart des scientifiques du monde entier.

C'est pourquoi je suis pour les projets éoliens ! ils nous permettront de ne pas prétendre à une indépendance énergétique à long terme, ils réduiront l'empreinte carbone des autres énergies, et l'objectif à plus long terme est de sortir de la dépendance au nucléaire.

Pour tout cela, je souhaite que ce projet du parc éolien de Bourg Chevreuil puisse aboutir et que bien d'autres verront le jour par la suite.

Bien Cordialement

Guillot Alexis

Observation N° 191 (RegistreDemat)

23/03/2022 14:12:12

Par Damien FEUILLAT

Projet intéressant

Observation N° 190 (RegistreDemat)

23/03/2022 13:41:51

Par Jeannine Lheriau

le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

Observation N° 189 (RegistreDemat)

23/03/2022 13:06:12

Par bastien tremblay

Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique

(par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

Observation N° 188 (RegistreDemat)

23/03/2022 12:27:15

Par Philippe Peccatte

Je suis favorable à ce projet, si l'on veut être favoriser la transition énergétique et être moins dépendant des énergies fossiles, il faut développer l'éolien. De plus dans les années à venir nous aurons encore plus besoin d'électricité.

Observation N° 187 (RegistreDemat)

23/03/2022 12:08:43

Par Marc Mauget

La consommation d'électricité va augmenter dans les années à venir. Il faut diversifier les productions d'électricité, qu'elles soient produites localement, qu'elles soient renouvelables et propres.

J'ai des parts sociales dans un parc citoyen à Beaupréau en Mauges.

Je pense qu'il est important que tous les acteurs d'un territoire soient impliqués dans la production d'énergie renouvelable et locale.

Je suis donc très favorable au projet du parc éolien citoyen de Bourg Chevreuil.

Observation N° 186 (RegistreDemat)

23/03/2022 12:02:00

Par Geoffroy Cottineau

Originaire de Riaillé (La Provostière), mes parents ont une vue directe sur les éoliennes depuis chez eux et cela ne leur pose aucun problème, bien au contraire.

Nous sommes conscients qu'il est important et urgent d'agir contre le réchauffement climatique. De plus si cela peut se faire par le biais d'un projet citoyen, c'est une chance à saisir.

La nuisance visuelle est une chose toute relative. Je ne pense pas qu'une éolienne ne soit plus disgracieuse qu'un moulin à vent. Est ce que vous pensez que les paysans qui ont construit ces moulin à vent avaient des opposants? Est ce que vous pensez que si ils en avaient eu et qu'aucun moulin n'aurait vu le jour, cela aurait été une bonne chose?

Il faut savoir vivre avec son temps et ne pas rester dans l'immobilisme face à la crise climatique.

Observation N° 185 (RegistreDemat)

23/03/2022 11:15:33

Par Adrien Taudiere

En plus de notre dépendance géopolitique et économique aux énergies fossiles, cruciale en ces temps de guerres en Europe, les constats des rapports du GIEC sont accablants... Il faut développer les énergies renouvelables de façon massives. Or ce projet citoyen, préparé de façon soigné depuis plusieurs années, est une opportunité à ne pas manquer pour la société française.

Observation N° 184 (RegistreDemat)

23/03/2022 10:52:20

Par Anne Rullier

Le développement de l'énergie éolienne, associée à d'autres sources d'énergie renouvelable, est indispensable en France et dans le monde. Les nuisances que ce développement peut occasionner ne sont pas à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés. Les nombreuses études d'impacts réalisées et les ajustements apportés montrent tout le sérieux et la prise en compte de tous les facteurs par les porteurs de projet. De plus le principe de la participation citoyenne vient renforcer l'idée que chacun doit être acteur dans la transition énergétique qui s'impose. L'actualité vient hélas conforter cette urgence de sortir de la dépendance liées à la toute puissance de quelques nations.

Observation N° 183 (RegistreDemat)

23/03/2022 10:49:36

Anonyme

Ce projet est en phase et est nécessaire pour aider à couvrir nos besoins énergétique. Je suis sensibilisé également au fait que notre autonomie énergétique permettra d'avoir un prix raisonnable, d'autant que je suis actuellement étudiante.

Observation N° 182 (RegistreDemat)

23/03/2022 10:43:11

Par Olivier KRIEGK

Monsieur Claude CHEPEAU, Commissaire enquêteur

Je souhaite apporter ma contribution au registre d'enquête publique ouvert à l'occasion de l'enquête publique du parc éolien citoyen de Riaillé, secteur de Bourg Chevreuil, en regrettant que l'incurie des services de l'état nous amène à procéder à une deuxième enquête publique, source de perte de temps et d'argent pour les porteurs de ce projet éolien citoyen, dans un contexte d'urgence climatique toujours plus actuel.

Cette contribution est axée sur des réflexions et arguments à caractère général dans un premier temps, sur des aspects touchant au site de Bourg Chevreuil dans un deuxième temps.

1) En ce qui concerne les aspects généraux, je souhaite m'inscrire dans la problématique du réchauffement climatique et de la nécessaire transition énergétique qui doit en découler, transition déclinée dans le droit international et national. Pour alimenter la réflexion des citoyens et des dirigeants politiques, RTE a produit récemment 6 scénarii de transition énergétique. Tous font appel au développement des énergies renouvelables, en particulier de l'éolien terrestre. Pour ma part, je privilégie les scénarii qui font le plus appel aux énergies renouvelables, et souligne que ceux qui accordent une place prépondérante au nucléaire omettent de faire état du manque cruel d'indépendance de la France sur ces technologies du fait de l'importation de 100% du minerai d'uranium de pays par ailleurs très instables politiquement : Niger et Kazakshtan pour les plus importants. Une tribune récente du journal « Le Monde », jointe en annexe, illustre de manière parfaite cette faiblesse intrinsèque de la filière nucléaire. Le nucléaire laisse de plus de grandes zones d'ombres sur le traitement des déchets et le démantèlement des centrales, alors que ces sujets sont traités avec efficacité pour l'éolien.

Dans le contexte actuel du conflit entre l'Ukraine et la Russie, il est fondamental d'évoquer la nécessité d'aller vers une indépendance énergétique de notre pays, au-delà de la transition énergétique pour le climat. Force est de constater que seules les énergies éoliennes et photovoltaïques répondent de manière satisfaisante à ce critère d'indépendance.

Le projet soumis à enquête publique fait par ailleurs appel à l'implication des citoyens locaux et au financement participatif : Cette vision positive est pour moi une des meilleures garanties de succès pour permettre à la France de tenir ses engagements en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Il convient donc de promouvoir ce type de projets participatifs qui améliorent fortement le retour économique vers les territoires par rapport à ceux qui sont financés par des fonds étrangers.

Dans le prolongement de cette réflexion sur l'engagement des citoyens, je me permets de fustiger l'attitude générale des opposants, qui proposent une vision complètement individualiste de leur projet de société : Rien ne doit changer pour moi et mes intérêts, et si la société doit évoluer, c'est loin de moi et de mes intérêts privés ou de celui des petits collectifs regroupant des intérêts similaires. Au travers de ces oppositions bruyantes mais minoritaires, on constate une totale absence de vision collective de l'intérêt du pays en matière d'énergie, alors que le consensus scientifique est total, et que la quasi-totalité des partis politiques s'accordent pour développer les énergies renouvelables, au moins dans le discours.

2) En ce qui concerne les aspects spécifiques au projet, je souhaite apporter une contribution sur deux aspects soulignés dans l'avis de la MRAE, que j'ai lu attentivement dans sa globalité.

Un premier point concerne les zones humides qui font l'objet de protections particulières, il m'apparaît en tant qu'ingénieur agronome, spécialisé en Science du sol (ENSAR 1975) que l'étude d'impact accorde une importance exagérée au caractère hydromorphe de cette zone : En effet, le substrat géologique de ce secteur est constitué par des schistes ardoisiers dont le pendage est redressé, et l'orientation EST/OUEST majoritairement perpendiculaire aux orientations de plus grande pente du paysage. De ce fait, la variabilité de dureté de la roche est à l'origine de la variation de profondeur du sol (entre 30 et 50 cm). Les parties hydromorphes du sol ne concernent donc pas l'horizon supérieur du sol, mais uniquement quelques poches situées en profondeur, dont

l'écoulement hydraulique est perturbé par la remontée du substrat en aval. Dans ce contexte, il est compliqué de dresser une cartographie de zones humides qui pour certaines ne vont concerner que quelques mètres carrés. Globalement, ces sols peu évolués au niveau pédologique, présentent une granulométrie homogène sur l'ensemble du profil et dans tous les cas une absence d'horizon d'accumulation d'argile illuviale à l'origine de la majorité des cas d'hydromorphie en France.

Il m'apparaît nécessaire également de développer un deuxième point sur l'aspect paysager, source de la majorité des conflits lors de l'implantation d'un parc : Outre qu'il soit nécessaire de rappeler le caractère éminemment subjectif pour juger de l'impact positif ou négatif d'éoliennes dans un paysage, il convient de souligner ici que nombre de précautions ont été prises lors de l'étude d'implantation. Enfin, pour prendre un peu de recul, rappelons que le paysage de RIAILLE a été fortement impacté dans les années 1970 par les opérations de remembrement, sans que personne ne s'offusque aujourd'hui de cette évolution brutale du bocage fermé de l'époque. Toute intervention humaine induit des impacts sur les paysages, l'éolien comme d'autres. Il convient de souligner que la ligne Haute tension de RTE qui traverse le secteur concerné par le projet d'Est en Ouest ponctue le paysage de pylônes certes moins hauts mais plus nombreux et plus disgracieux que les éoliennes: Ces impacts sur le paysage sont acceptés de par leur contribution aux infrastructures nécessaires au bien-être de tous. Toutes les études montrent que les populations locales s'adaptent facilement à ces évolutions, dès lors que le bénéfice est évident au regard des enjeux climatiques et énergétiques.

En conclusion, pour les raisons évoquées au titre global et au projet spécifique de RIAILLE Bourg Chevreuil, je soutiens sans réserve ce projet éolien citoyen de RIAILLE Bourg Chevreuil développé par la société EOLA Développement et les citoyens qui en sont le fondement.

Olivier KRIEGK, citoyen et acteur bénévole de la société EOLA Développement
Ancenis Saint Géréon, le 23 mars 2022

PJ : Tribune indépendance énergétique.docx

Observation N° 181 (RegistreDemat)

23/03/2022 10:34:20

Par Christine Bichon

?? Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique
?? La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.
?? L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».
?? La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique
?? L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)
?? La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face
?? L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain
?? Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.
?? Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement
?? Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)
?? Les modes de consommation pourront évoluer en branchant certains appareils électroménagers quand les éoliennes produiront

Observation N° 180 (RegistreDemat)

23/03/2022 09:57:45

Par philippe Larmagnac
tout à fait favorable à ce projet

Observation N° 179 (RegistreDemat)
Par Christine NOBLET

23/03/2022 09:39:59

Elue municipale à St Herblain pour un 3ème mandat, je ne peux qu'appuyer ce projet. Et encore plus dans la période que nous traversons où l'on voit bien toute la nécessité de gagner en autonomie pour nos besoins énergétiques. Et cela d'autant plus avec les énergies renouvelables, fussent-elles fluctuantes. Nous faisons notre part de production issue des énergies renouvelables sur notre commune avec le parc photovoltaïque de Tougas (sur une ancienne décharge), avec les ombrières du Zénith, avec des toitures d'équipements communaux couvertes de panneaux photovoltaïques (et prochainement une tribune de stade avec financement citoyen). A titre privé, nous avons aussi fait ces choix (nous produisons notre énergie depuis 16 ans. Mais nous savons bien que tout cela ne suffit pas et que ce parc de Riaillé est nécessaire pour accroître notre indépendance énergétique au niveau régional. C'est pour ces raisons que je soutiens ce projet citoyen (comme celui de Teillé dans lequel j'ai acquis des parts). Grâce à l'engagement de personnes et de collectifs en Pays d'Ancenis, notre département peut espérer être au rendez-vous en 2050. Je suis convaincue que dans un futur très proche, une éolienne sera un signal rassurant d'autonomie énergétique.

Observation N° 178 (RegistreDemat)
Par Jean Suteau

23/03/2022 09:36:08

Tout doit être fait rapidement pour que les énergies renouvelables remplacent le tout nucléaire et protège notre planète.
Que nos gouvernants en prennent conscience et nous aident à réaliser nos projets collectifs.
L'éolien citoyen, une force humaine pour la collectivité et notre région.

Observation N° 177 (RegistreDemat)
Par René Marc Tuffereau

23/03/2022 09:34:14

Consommateur d'électricité comme tout citoyen, je considère que les énergies renouvelables sont indispensables. Donc le projet éolien doit être défendu avec conviction et opiniâtreté face à des "anti-tout" qui ne proposent rien d'autre que le statut quo. Je préfère ces moulins à vent modernes aux rangées de pylones des lignes à haute tension qui dénaturent les paysages, et que dire du nucléaire et des dangers qu'il représente pour nous et les générations à venir.
Le projet que je défend est en plus un projet citoyen dont les dividendes resteront acquis au pays où elles seront implantées et aux hommes et femmes qui y vivent...

Observation N° 176 (RegistreDemat)
Par Jean Pinson

23/03/2022 09:33:32

Ok pour le document

Observation N° 175 (RegistreDemat)
Par GILLES POMMIER

23/03/2022 09:29:36

Je suis en faveur du projet parc éolien de Riaillé Bourg Chevreuil.
La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face.
La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

Observation N° 174 (RegistreDemat)

23/03/2022 09:27:16

Par JEAN PAUL VIEAU

X

Observation N° 173 (RegistreDemat)

23/03/2022 09:19:32

Par Johan LE QUELLENEC

Le développement des énergies renouvelables a été récemment confirmé par le gouvernement français comme un axe majeur d'action afin de répondre aux objectifs de maîtrise de nos émissions de Gaz à Effet de serre. Entre autres intérêts pour le pays, ce développement est également un moyen d'améliorer rapidement notre indépendance énergétique (les actualités dramatiques venant d'Ukraine nous rappellent l'importance de cette indépendance). Pour finir, le fait que ce projet soit citoyen permet de maximiser ses retombées économiques pour notre territoire et non pas pour des groupes financiers internationaux. Pour toutes ces raisons, ce projet est à mes yeux exemplaire, et je vais même jusqu'à penser nécessaire à la France.

Observation N° 172 (RegistreDemat)

23/03/2022 09:12:23

Par CHRISTOPHE LEBRETON

L'éolien est une source de production d'énergie sûre, écologique et locale. L'énergie fossile devient coûteuse et rare. La consommation d'électricité augmente dans chaque foyer, tout est électrique. L'éolien est une source d'énergie propre pour nos enfants de demain.

Merci

Observation N° 171 (RegistreDemat)

23/03/2022 09:11:53

Par Quentin Marechal

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite apporter par cette observation mon soutien total et mon avis favorable pour le projet de parc éolien de Bourg Chevreuil.

J'ai 32 ans et un des enjeux majeurs pour ma génération et les suivantes est de réussir une vraie transition vers un monde plus sobre en énergie et limiter au maximum le changement climatique. Aucun scénario sérieux (RTE, Negawatt, Ademe, AIE...) ne se passe d'éolien terrestre dans ses prévisions avec au minimum un doublement de la capacité actuelle.

Qu'on le veuille ou non, l'ère des énergies fossiles se termine et nos modes de productions et de consommations vont évoluer drastiquement dans les prochaines années. La guerre en Ukraine révèle aujourd'hui le retard pris sur cette transition et notre addiction au gaz.

En plus de participer à la production d'une énergie locale et durable, le parc éolien de Bourg Chevreuil a un avantage supplémentaire, celui d'être citoyen. Une meilleure répartition des retombées économiques, investissement d'une partie des recettes dans des actions locales pour soutenir la lutte contre le changement climatique, des interlocuteurs locaux facilement joignables, Etc... les avantages sont nombreux et ont bien été relevés par les 150 citoyens de la convention citoyenne pour le climat.

Considérant que les avantages dépassent de très loin les inconvénients et que l'apport à l'intérêt général est réel et vérifié, j'émet un avis favorable au projet de parc éolien de Bourg Chevreuil.

Quentin Maréchal

Observation N° 170 (RegistreDemat)

23/03/2022 08:55:25

Par MARIE MINGUET

favorable aux éoliennes.,

dans l'ouest implantation raisonnée,

énergie douce, moins polluante que le nucléaire ou le gaz, ou le pétrole.

INDEPENDANCE ENERGÉTIQUE en période de guerre;

Observation N° 169 (RegistreDemat)

23/03/2022 08:08:35

Par Simon Girard

J'apporte mon soutien à ce magnifique projet citoyen associatif. La production d'énergie renouvelables locale est sûrement l'une des meilleures solutions pour sécuriser l'autonomie des territoires. Elle crée de plus de la valeur et du lien entre les habitants.

Observation N° 168 (RegistreDemat)

23/03/2022 07:50:06

Par Patrick GILI

Bonjour

ce projet allie tous les avantages : projet citoyen, projet qui nous permet de sortir des dépendances aux autres pays, projet qui utilise une ressource renouvelable et non polluante.

De plus, les arguments sur paysage ne sont pas fondés sur un paysage déjà totalement façonné par l'humain depuis très longtemps.

ce projet respecte toutes les réglementations et les normes en vigueur.

il est, pour moi, citoyen, le moyen aussi de faire avancer notre société civile.

cordialement.

Observation N° 167 (RegistreDemat)

23/03/2022 07:40:40

Par stéphane VALLEE

Nécessité climatique et économique de se passer des énergies fossiles.

Production et consommation locale de l'énergie éolienne.

Observation N° 166 (RegistreDemat)

23/03/2022 07:05:31

Par David Breaud

Face à l'urgence climatique et à la dépendance énergétique de la France, je soutiens pleinement ce projet de parc éolien porté par un collectif citoyen fort, motivé et sans arrières pensées politiques ou capitalistes

Observation N° 165 (RegistreDemat)

23/03/2022 01:05:06

Anonyme

Bonsoir,

L'éolien est une bombe à retardement.

Les savants annoncent des vents qui vont fortement diminuer et tendre vers l'extrême.

Ce processus nous le vivons, personne peut le nier.

Par fortes tempêtes on arrête les éoliennes !

On les construit de plus en plus grande pour aller chercher le vent d'altitude.

Le Golf Stream tend à disparaître, donc moins de vent, les scientifiques alertent.

Ne gâchons pas notre avenir avec ces monstres inutiles.

La France est sous l'influence des pays producteurs de ces machines.

Favorisons la recherche dans le captage du CO2 ou la fusion nucléaire.

Observation N° 164 (RegistreDemat)

23/03/2022 00:53:40

Anonyme

bonjour,

L'éolien va augmenter notre production en CO², c'est prouver !

Voilà une petite démonstration mathématique

Aujourd'hui : Energie (100%) = 80% nucléaire + 10% Hydraulique + 10% ENR (éolien + panneau solaire).

Les pros éoliens annoncent une nouveau calcul :

Energie (100%) = 50% nucléaire + 10% hydraulique + 40% ENR

Cette nouvelle équation semble équilibrée sauf si pas de vent et la nuit le 40% devient quasi 2%.

Donc Energie (100%) devient 62%.
Par quoi allons-nous compenser ! du charbon ou du gaz russe. Vive la production du CO²
Sachant que nous importons tous les éléments d'une éolienne (acier, métaux rares, cuivre, alu), = transport = pollution
De plus qui fabrique les éoliennes, les danois et les allemands = transport = pollution.
Encouragez l'éolien c'est favoriser et accentuer la production de CO₂.
Non à ce fléau des temps modernes.
A vos calculettes!

Observation N° 163 (RegistreDemat)

23/03/2022 00:35:24

Anonyme

Bonsoir,
Nos politiciens ne sont pas tous d'accord sur le devenir éolien.
Croire à l'éolien c'est croire au père NOEL.
Des politiciens osent dire la vérité sur l'éolien qui n'a rien de vertueux.
Je dénonce les lobbys éoliens qui aggravent la situation climatique.
Renseignez-vous et ouvrez les yeux.
A ceux qui sont favorables, je peux les comprendre, le vent c'est naturel, pourquoi ne pas y avoir penser plus tôt.
Parce que ça ne marchera jamais !
Nos périodes caniculaires augmentent donc moins de vent, nos besoins en énergie s'accroissent et vous croyez que de simples machines à vent vont palier à tout ça
STOP AU EOLIEN AVANT qu'il ne soit trop tard!

Observation N° 162 (RegistreDemat)

22/03/2022 23:41:45

Par Xavier COLLOBERT

La diversification des sources d'énergies est une nécessité vitale.
Disposer d'une énergie produite et consommée localement est une chance.

Observation N° 161 (RegistreDemat)

22/03/2022 16:39:48

Par Thérèse COTTINEAU

J' habite en face d'un parc situé à 1km de la maison à vol d'oiseau. Les éoliennes sont devenues des repères familiers. A l'étage, nous apercevons 4 autres parcs, ils s'inscrivent bien dans le paysage et nous nous accommodons sans problème à cette nouvelle vue.
Aujourd'hui, ce qui m'inquiète pour l'avenir de mes enfants et petits-enfants, ce ne sont pas les éoliennes, mais le développement du nucléaire. Le non recyclage des déchets radioactifs, leur enfouissement sont préoccupants et irresponsables.
Je suis favorable au développement de la mixité des énergies renouvelables et c'est pour cela que je suis engagée dans ce projet citoyen.
Il est temps d'avancer pour la préservation de la planète.

Observation N° 160 (RegistreDemat)

22/03/2022 15:28:10

Par Lisa DESRUES

Je suis complètement favorable à ce qu'on accélère le développement de parcs éoliens, d'une part parce que cela n'entache à mes yeux en rien la beauté du paysage et d'autre part car il faut bien produire l'énergie d'une façon ou d'une autre et que c'est l'une des moins pires en termes d'externalités négatives. Il me semble qu'on ne peut se permettre de s'opposer aux projets de production d'énergie renouvelable que si l'on ne consomme pas d'électricité, ce qui me paraît bien peu probable...

Observation N° 159 (RegistreDemat)

22/03/2022 15:11:36

Par SAS ISAC-WATTS

Les énergies renouvelables sont de + en + nécessaires pour atteindre nos objectifs pour la transition énergétique de nos territoires .

Le projet citoyen d'EOLA , avec les garanties d'écoute et de participation des citoyens de proximité et au delà doit être encouragé , soutenu et mis en construction pour participer aux besoins des populations mais aussi participer aux actions d'économies d'énergie grâce aux actions et engagements inscrites dans les statuts de l'association et société d'EOLA . Les investisseurs du projet éolien à Bourg Chevreuil (Riaillé) ont fait tout pour répondre aux exigences administratives et de sécurité >>>>il faut construire ce parc éolien et participer c'est urgent à la transition énergétique du territoire .

CLAUDETTE LACOMBE ISAC-WATTS

Observation N° 158 (RegistreDemat)

22/03/2022 11:31:15

Par jacques le quellenec

Bonjour,

Nous ne pouvons être que positifs pour cette installation d'éoliennes.

Il est impensable à ce jour de s'accrocher à l'énergie nucléaire. (voir le danger précisé par la guerre en Ukraine).

Ce parc est dans la logique de ce que devrait être le futur.

Maryvonne et jacques le quellenec

Observation N° 157 (RegistreDemat)

22/03/2022 11:26:42

Par Jerome Solard

Je suis favorable à l'implantation des éoliennes. Le développement des énergies renouvelables permettra de sortir des énergies de stock.

Observation N° 156 (RegistreDemat)

22/03/2022 11:03:35

Par Christine GARCIA

Je suis à 100% favorable à ce projet éolien à gouvernance locale citoyenne qui va dans le sens de la décarbonation de notre monde. Le nucléaire que plébiscite certains ne résoudra pas notre problème d'indépendance énergétique, est dangereux comme le démontre malheureusement l'actualité en Ukraine, est n'a toujours pas résolu la question des déchets.

Observation N° 155 (RegistreDemat)

22/03/2022 10:53:14

Par Gurvan Le Quellenec

Bonjour

plus que jamais avec l'actualité nous voyons que nous avons besoin d'être autonome en énergie! Ce projet est un parfait exemple.

merci

Observation N° 154 (RegistreDemat)

22/03/2022 10:49:17

Par Jean-Claude QUINTON

Je suis un élu de RECIT, le réseau des énergies citoyennes en Pays de la Loire. A ce titre, je peux témoigner des actions d'EOLA en faveur de la transition énergétique. De plus, les projets d'Eola Développement sont labélisés par l'association Energie Partagée ce qui valide le caractère local et citoyen de la démarche entreprise particulièrement vertueuse pour le territoire. C'est donc un avis favorable tant au niveau national que régional et départemental qui est exprimé par ce label.

Ce projet est un exemple à suivre pour que la région Pays de la Loire atteigne les objectifs qu'elle a défini à l'horizon 2050. Partout en France les scénarios convergent vers au moins 50% d'énergies renouvelables. Pour atteindre ces objectifs, le temps n'est plus de savoir s'il faut mettre des éoliennes mais où il faut les mettre et d'accélérer fortement.

Après avoir lu les observations des uns et des autres, la libre parole qui s'exprime dans cette forme de consultation fait qu'il est impossible de vérifier toutes les informations. On peut retenir que des voisins de parcs

en fonctionnement ont exprimé un avis favorable, c'est très concret. Un autre avis précise que les citoyens qui s'investissent dans ce projet seront à même de prêter une grande attention aux éventuelles nuisances et seront réactifs pour les corriger si elles surviennent. Il faut privilégier cette approche, ne plus freiner le développement des énergies renouvelables. En France on sait faire des projets sans nuisances. Et pour rassurer les uns et les autres, on sait aussi défaire ce qui doit être défait si on constate a posteriori que les nuisances ne peuvent être corrigées. La réglementation nous protège.

Jean-Claude Quinton

Observation N° 153 (RegistreDemat)

22/03/2022 10:29:05

Par Nicolas REGIS

Bonjour,

J'ai rejoint depuis peu l'association Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine, dans laquelle je suis animateur en économie d'énergie.

Avec les ambitions nationale sur l'énergie renouvelable sont très importantes importantes (x2,5 même dans le scénario le plus nucléarisé de RTE), la question n'est pas de savoir si il y aura de nouveaux parcs ou pas, mais qui les aura monté et qui en aura la maîtrise.

Le projet d'Eola tel que présenté est un projet citoyen, qui apporte une valeur importante au territoire tout en prenant soin d'écouter les riverains pour limiter les nuisances. Parce que la gouvernance est locale, contrairement à des parcs privés gouvernés par des entreprises nationales ou supra nationales, les choix effectués défendent mieux les intérêts du territoire.

Ce genre de parc permet une réappropriation de l'énergie localement. Ses retombées financières partagées entre les différents acteurs qui sont entrés au capital dont les collectivités locales et les citoyens locaux ce qui permet à l'argent de rester sur le territoire plutôt que d'aller alimenter des capitaux étrangers.

Par ailleurs, la gouvernance locale pousse à sélectionner des acteurs locaux pour les études, la construction et la maintenance, ce qui participe aux retombées locales.

Il est aussi reconnu qu'un projet citoyen est mieux accepté par les riverains, notamment parce qu'ils peuvent prendre part au projet.

Parce que vous êtes attaché au territoire, je recommande ce type de parc pour que vous gardiez la maîtrise de votre territoire et de la production d'énergie et des retombées qui en découle.

En espérant que cette observation vous sera utile, je vous souhaite une bonne journée.

Nicolas REGIS.

Observation N° 152 (RegistreDemat)

22/03/2022 10:09:55

Par Michel Touchais

Le projet du parc éolien du Bourg Chevreuil, dans le contexte actuel de notre dépendance énergétique et réchauffement climatique qui en découle, permettra de diversifier les sources de productions électrique, de fournir localement les besoins locaux du territoire. Ce projet est indispensable pour mieux vivre demain.

Observation N° 151 (RegistreDemat)

22/03/2022 09:42:34

Par aurelle decoster

Ce projet a obtenu le label "Énergie Partagée" qui distingue les démarches citoyennes de production d'énergie renouvelable en France.

Les projets labellisés sont particulièrement vertueux pour leur territoire, en termes d'implication des acteurs locaux (notamment les habitants) et maximisent les retombées économiques, sociales, écologiques et démocratiques.

Pour obtenir ce label, ce projet de production d'énergie renouvelable a été examiné à l'aide d'un outil d'évaluation dédié : la boussole de l'énergie citoyenne, qui analyse qualitativement la démarche sur 5 axes déclinés en 12 critères (intérêt territorial, dynamique locale, finance éthique et citoyenne, gouvernance partagée et écologie).

Ce projet est adhérent à RECIT, le réseau des énergies citoyennes en Pays de la Loire.

Observation N° 150 (RegistreDemat)

22/03/2022 00:07:06

Anonyme

Bonsoir,

Une éolienne = 1 site classé ICPE = danger

Qu'est-ce qu'une installation classée (ICPE) ?

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée.

Nos campagnes paisibles sont envahies par ces montres de danger.

Sans compter la nouvelle arborescence de lignes hautes tensions enterrées qui vont traverser nos routes pour alimenter qui et qui va payer tous ces frais inutiles. Infrastructures, démolitions, travaux, nouveaux réseaux,

Les promoteurs éoliens repensent la structure de la France, on tire des lignes HT sur tous les axes pour alimenter des postes sources issus d'autres sources.

A l'origine la France a réparti ses centrales nucléaires de façon intelligente sur notre territoire. On part de ses points sources avec une distribution très haute tension 400kV pour éviter les pertes de charges pour alimenter les postes secondaires et tertiaires. Maintenant on veut faire l'inverse? Des petites sources éoliennes pour alimenter le pays entier, c'est illogique en terme de fonctionnement. Imaginer la perte de charges en lignes, chaque source éolien à sa propre perte donc on multiplie les pertes. On a créé des lignes THT pour éviter ce gaspillage. Un nouvel ordre est en marche inverse de la loi d'ohm, la loi fondamentale électrique. Je ne comprends plus rien. Comment RTE peut valider ce process inversé.

Avec ce nouveau concept il va falloir renforcer tout le réseau électrique en place donc des centaines de milliards avec des pertes colossales en transport.

On copie les Allemands, les éoliennes au Nord de l'Allemagne et la production au Sud. Tout est logique pour le lobby industriel.

Merci aux promoteurs éoliens d'avoir inversés la loi d'ohm ($U=RXI$). R devient plus grand si la section de câble augmente ($R=p.L/S$) donc le courant va diminuer c'est simple comme bonjour! Rappel en THT la section des câbles est très petite pour éviter la perte de courant.

Pour les nuls en électricité c'est comme l'eau, on fait des barrages avec de grand volume d'eau pour avoir un fort débit à la sortie. ($LAC = THT$, débit = courant). Voilà pourquoi les centrales hydrauliques sont près des lacs. Là on veut vous faire croire que les rivières vont remplacer les lacs!

Stoppons ces vendeurs de rêves, c'est une supercherie monumentale.

CDLT

Observation N° 149 (RegistreDemat)

21/03/2022 23:07:00

Anonyme

Bonjour,

Le climat est-il en adéquation avec les éoliens? Eh bien non!

Connaissez-vous le bois Balsa ? moi non plus

Est-il présent dans les pales ? oui

Devinez où on se procure ce bois ? En Amazonie.

Tout le monde s'indigne de la déforestation amazonienne, tout le monde veut stopper ce carnage. Cette forêt, un poumon pour notre climat.

C'est vrai, l'éolien que beaucoup défend contribue à la destruction de cette forêt.

Info pour 100m de pales = 150mcubes de bois Balsa.

Les promoteurs éoliens auraient oublier de vous dire cela ! Cela doit être caché!

Créer des parcs éoliens amplifient la production de carbone, c'est contraire à la modification du climat, des millions de tonnes de bois abattus sauvagement, des autoroutes dans cette belle forêt.

C'est un scandale mondial cette course à l'éolienne.

Avant d'être favorable, merci de bien chercher l'erreur dans tout cela!

Observation N° 148 (RegistreDemat)

21/03/2022 22:33:06

Anonyme

Bonsoir,

Stop aux machines tournantes.

C'est une marée d'éoliennes qui vient gâcher nos terres d'hier. La saturation est perceptible par l'ensemble des citoyens.

Je vous invite à venir voir le nouveau tableau de notre région d'Ancenis vu de Liré qui offre une vue panoramique avec ces champignons parasitaires de 180m. Oui des champignons car d'autres vont voire le jour. Voici le lien : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/carte-dynamique-regionale-des-parcs-eoliens-r1879.html>

Non c'est loin d'être fini, c'est une aubaine pour nos agriculteurs qui souffrent de leur médiocre revenu. Je peux les comprendre car je suis fils d'agriculteur. Mais je suis qd même choqué. Mon fils veut reprendre une ferme et je vais lui dire, tu vois "mon fils pour réussir en tant qu'agriculteur, il faut semer des éoliennes pour survivre à ton métier, tu mets du béton dans ton champs et tu auras de l'électricité à un rendement de 25% s'il y a du vent, c'est mieux que du blé qui n'est pas sur de levé qui te fait travailler sans gagner de l'argent!" Voilà ton nouveau métier mon fils! Je croyais que les agriculteurs étaient un métier qui donnait à manger, je savais pas que c'était des producteurs d'électricité qui remplaçaient nos centrales nucléaires. Un 100% mix aussi pour notre pain. En ces temps de crises, j'entends que les terres en jachère doivent produire pour aider nos voisins Ukrainien. C'est vital. Je calcul la surface perdue (une éolienne = 300m² de béton X8000 (éoliennes) soit 2,4millions de m² non cultivables. Que du bonheur pour nourrir les gens. La famine n'existe donc pas dans ce monde. La guerre nous rappelle nos besoins fondamentaux en nourriture !!

Hélas l'histoire se répète, nos ancêtres ont connu la famine. Nourrissons le peuple avec du béton dans les champs ! J'ai honte.

Ne laissons pas les promoteurs d'éoliennes détourner les agriculteurs de leur valeur

Cdlr

Observation N° 147 (RegistreDemat)

21/03/2022 21:50:13

Anonyme

Bonjour,

Ces promoteurs de machines éoliennes ne respectent pas les principes de précautions fondamentaux sur la santé.

Des animaux souffrent sur des sites, des gens dorment difficilement, il existe des exemples dans notre région, une ferme à Puceul.

Certes les différentes études ne montrent pas de lien direct mais les effets arrivent une fois les machines installées.

Pour vous aider, un exemple; je prends un médicament et ensuite j'ai des boutons au visage, le médecin va tout de suite changer votre traitement, pourtant chez d'autres personnes n'ont aucune gênes. Et la raison n'est pas toujours connue. "Le corps a ses raisons que la raison ignore".

Sachez que les promoteurs éoliens n'arrêtent quasiment jamais un parc pour un pb de santé, pour eux aucun lien, pourtant les effets sont présents, qui peut dire qu'une ferme avec des vaches qui donnent moins de lait c'est de la psychologie animale. En résumé, une vache voit une éolienne donc elle arrête de produire du lait.

Chers amis agriculteurs si vous êtes confronter à un des ses problèmes alors personne n'osera stopper la course des éoliennes.

Eolien, oui à l'argent mais la santé APRES.

Cordialement

Observation N° 146 (RegistreDemat)

21/03/2022 21:31:47

Par Joseph BONNET

Je suis favorable à ce projet:

L'actualité montre qu'il nous faut acquérir au plus vite notre autonomie énergétique.

Le GIEC rappelle sans cesse qu'il nous faut décarboner l'énergie.

Enfin, c'est une source d'énergie locale!

Observation N° 145 (RegistreDemat)

21/03/2022 20:42:15

Anonyme

Bonjour,

Nous sommes dans une transition subie et non choisie. Donc non à ces machines éoliennes sans un débat public.

L'article 2.4 de la convention internationale d'Aarhus sur la participation du public définit le terme "public" comme « une ou plusieurs personnes physiques ou morales et les associations, organisations ou groupes constitués par ces personnes ». Il importe donc de souligner que pour pleinement fonctionner, la démocratie environnementale doit se composer à la fois d'un dialogue environnemental, notamment avec les organisations de protection de l'environnement, ET de la participation directe du public (avec des citoyens non organisés, et les autres organisations), de manière complémentaire

et articulée. Ces deux façons de faire ont des apports distincts. La consultation directe des citoyens permet de recueillir l'avis de tous ceux qui souhaitent l'exprimer, ou d'un échantillon représentatif de la population selon le dispositif retenu. Les organisations structurées et démocratiques ayant vocation à représenter une partie de la société civile sont susceptibles de leur côté de faire des médiations entre des individus isolés et la sphère des décideurs, capables de construire des positions communes et de suivre des projets dans le long terme, de conduire des négociations. Les deux sont utiles à la démocratie et doivent être complémentaires et non s'exclure.

La liberté d'expression doit s'appliquer avant de lancer de tel projet. C'est le principe même de notre démocratie bafouée sur ce sujet.

Cordialement

Observation N° 144 (RegistreDemat)

21/03/2022 20:37:42

Par LOUIS et MARIE-CLAIRE RAITIERE

Nous habitons près du parc éolien de la Vallière à Riaillé.

Le 4 mars 2009, nous avons assisté à l'installation d'une éolienne à 500 m de la maison. Nous étions déjà favorables à l'utilisation du vent comme source d'énergie.

Le parc nous est désormais familier, il fait partie intégrante de notre quotidien et de notre paysage boisé.

Nous n'avons jamais eu d'impacts sur notre santé et n'avons pas constaté de nuisances sur nos activités agricoles et rurales.

Chaque jour, pour maintenir notre forme, nous empruntons les chemins de randonnée qui longent le parc. Le bruit ou le mouvement des pales est amorti. Il se confond avec les autres sons ambiants de la nature. Aussi, le bruit des moteurs thermiques (route et tracteurs) est plus dérangent.

Chaque année nous voyons revenir les hirondelles qui refont leurs 2 nids dans une annexe de la maison. L'installation des éoliennes ne les a pas fait disparaître. Nous sommes satisfaits de contribuer ainsi à leur préservation. De même les chauve-souris sont toujours présentes dans notre village.

Pour nous et nos enfants, notre préférence va vers l'investissement dans la recherche et le développement des énergies renouvelables plutôt que dans le maintien et le développement de l'énergie nucléaire.

C'est donc naturellement que nous adhérons à ce projet citoyen.

Nous sommes très moyennement nantis mais responsables.

Observation N° 143 (RegistreDemat)

21/03/2022 20:29:02

Anonyme

Bonjour,

Ci-joint un documentaire sur les terres rares.

La vérité cachée sur les éoliennes

Et oui l'éolien pollue : voir fichier en image!
Pourquoi les promoteurs éoliens n'en parlent pas.
L'extraction du lithium est aussi nocif avec les batteries.
Reste à savoir ce que nous voulons.
La fission nucléaire (nucléaire) est présente, il faut la conserver et la sécurisée avant l'arrivée de la fusion nucléaire (reproduire le fonctionnement du soleil)
Le vent énergie n'est pas une énergie renouvelable avec des lacs monstrueux d'acides pour construire ces machines.
N'abusons pas encore de nos ressources si précieuse !!
cdlt

PJ : TERRES RARES LES EOLIENNES.docx

Observation N° 142 (RegistreDemat)

21/03/2022 19:55:00

Anonyme

Bonjour,

Je suis contre tous les projets éoliens. Ci-joint une carte qui parle.

Il faut savoir que l'état a fait une enquête publique en début d'année sur la transition énergétique : <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/>

Ci-joint un extrait de la conclusion de l'académie des technologies :

Un mix 100 % renouvelable pour les quantités

visées, outre les défis techniques à résoudre, serait très coûteux. Il nécessite en effet de lui associer une

chaîne de lissage des périodes peu ensoleillées ni venteuses, de forte capacité (des dizaines de GW), mais de faible facteur de charge (un peu plus de 10%). De multiples techniques d'ores et déjà disponibles sont à mobiliser pour réussir la transition énergétique.

Deux sont essentielles, et apportent de façon certaine un bénéfice :

1. Le captage et le stockage du CO2 (CCS).

2. La réalisation en série de centrales nucléaires.

L'académie des technologies est une société savante française avec des prix Nobel en chimie, etc....

Il faut se fier aux sachants mais pas toujours à la politique.

A lire absolument

PJ : CO2 EN LIVE.pdf

Observation N° 141 (RegistreDemat)

21/03/2022 18:37:36

Anonyme

Avis défavorable à ce projet !

Préservation de l'environnement, respect de la faune , éviter les nuisances sonores inhérentes...

Stop à ces éoliennes qui bétonnent nos campagnes et qui , trop proches des habitations, mettent en danger nos concitoyens !

Observation N° 140 (RegistreDemat)

21/03/2022 17:54:18

Par Monique GOISET

Je suis favorable au projet d'éoliennes à Bourg Chevreuil à Riaillé car il contribue, même à petite échelle, à la transition énergétique nécessaire en matière de production d'électricité. Tout à fait conforme aux préconisations suite au récent rapport du GIEC.

Observation N° 139 (RegistreDemat)

21/03/2022 15:11:52

Par Jacques Chauvet

La France a besoin des éoliennes pour réussir sa transition énergétique, diminuer les rejets de CO2 qui accentuent le réchauffement climatique, et accroître son indépendance en production d'électricité. Le projet de Bourg Chevreuil, à l'initiative d'habitants du pays d'Ancenis et conduit en respect des réglementations en vigueur doit aboutir le plus rapidement possible.

Observation N° 138 (Email)

20/03/2022 21:02:42

Par Fanchick BUREAU

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis Francois bureau , architecte DPLG , habitant le village de la Meilleraye , sur la rive nord de l'étang de la Provostière .

Je ne peux que vous inviter à venir sur site et visualiser le mat de mesure qui donne une idée de l'impact réel que vont représenter ces aérogénérateurs en bordure de ce site inscrit natura 2000 .

Je vous joins une photo prise de la rive nord de l'étang de la Provostière de la première éolienne montée par la société Windstrom , cet été ... (il faut savoir que le projet Eola a implanté ses éoliennes encore plus proche de l'étang de la Provostière). Pour

information , les éoliennes montées par la société windstrom ont du être démontées ... pour des désordres constatés au niveau des fondations ...

Il est étonnant qu'aucune vue , de l'impact des éoliennes projetées , à partir de la rive nord de l'étang de la Provostière ne figure dans les volets paysagers !

De même , concernant les espèces protégées , pas un mot sur le « Balbuzard Pêcheur ». Concernant la saturation du paysage par les éoliennes , il suffit d'ouvrir les yeux !

Vous trouverez ci- joint la liste de tous les habitants du village de la rive nord de l'étang de la Provostière, opposés à ce projet ... qui n'a rien de citoyen !!!

La commune de Riailé voulant développer le tourisme , il est curieux de sacrifier ces sites privilégiés... :

- forges de la Provostière (site historique aménagé pour des réceptions qui accueille plus de 8000 personnes par an .)

- Abbaye de Meilleraye ,qui reçoit plus de 10000 visiteurs par an , du monde entier et qui se trouve cernée par tous les parcs existants et projetés !!!

- Etangs de la Provostière , vioreau , Poitevineière ... qui sont de véritables réserves ornithologiques.

- la rigole alimentaire (reliant tous ces étangs , alimentant le canal de Nantes à Brest)

- Les forêts de Vioreau , Ancenis , Saint- Mars , l'Arche , La Meilleraye ... (quant on sait que le département de la Loire- Atlantique est le sixième département le moins boisé de France et que des éoliennes ceinturent tous ces massifs forestiers !!!

À votre disposition pour échanger et vous apporter toutes les précisions qui pourraient vous être utiles pour instruire cette enquête d'utilité publique .

Avez mes sentiments les meilleurs .

François bureau

Architecte DPLG

Designer ENSAD

P . 0676197482

PJ : signatures.pdf PJ : eol photo0000.pdf

Observation N° 137 (RegistreDemat)

20/03/2022 22:14:25

Anonyme

Bonjour au futur propriétaire,

Moi futur propriétaire d'un parc éolien par succession. Whaouoo :5000 euros par an et par machine = 15000 euros. Je devrais être content et bien c'est le contraire !

Je me suis renseigné et j'ai découvert la vérité cachée. Il faudra compter 80000 euros / éolienne pour le démantèlement. On vous dit oui tout est prévu, le budget alloué est de 50000 euros et dans 25 ans le promoteur aura disparu. Qui va obliger à démonter les machines qui deviennent dangereuse, le préfet, qui devra payer l'agriculteur.

Regarder le site ElectricityMap avant de nous faire croire que la France pollue.

Ces machines c'est la plus grande bêtise du 21e siècle.

On nous pousse à devenir dépendant des autres pays alors que nous sommes le pays qui a le meilleur réseau au monde avec l'électricité la moins cher.

Nous avons élaborer un schéma structuré du temps DE GAULLE que personne n'a contesté sauf la peur de la radiation qui est contrôlé. La Loire-atlantique vit déjà avec le Radon, gaz présent radioactif, personne n'a déménagé à cause de celui-ci.

Moi j'ai peur du chemin des machines éoliennes car c'est nos enfants et nos petits enfants qui vont payer nos

conneries, oups nous les payons déjà sur notre facture.
Eolien est une illusion et un lobby puissant, qui paye c'est nous !
Ces machines ne sont pas rentables, 25% de rendement. Quel agriculteur mettrait du blé avec un tel rendement !
Autre sujet : je veux poser une nouvelle mini fenêtre sur ma maison, la préfecture peut refuser à cause de la couleur, de son emplacement, du voisin, etc..... mais là je rigole une machine de 180m ça ne choque personne.
La quête de l'argent va nous tuer et moi je ne suis pas fier de toucher cet argent qui peut me coûter très cher.
Je suis pour un vote démocratique et le citoyen français doit se prononcer mais il faut dire la vérité.
Autre sujet : les terres rares, métaux rares, dans les éoliennes seraient retirées de la machine ? Oh! personne n'en a parlé avant de le découvrir. Certes pour chaque énergie une pollution mais ces machines ne vivent que 25 Ans avec 25% de rendement et elle n'est pas plus verte que les autres.
Conservons nos centrales et tournons nous vers la fusion nucléaire (= énergie solaire) la seule énergie qui peut nous sauver.
Amicalement

Observation N° 136 (RegistreDemat)

20/03/2022 21:23:53

Par JOEL TOUBLANC

Bonjour,
La situation critique géopolitique nous amène à devenir indépendant sur le plan énergétique rapidement.
Les aérogénérateurs (éoliens) n'est qu'une énergie de substitution, si vent faible = vent faible sur toute l'Europe = énergie 0 W.
Il ne faut pas cacher la vérité cachée sur ces parcs aérogénérateurs. Exemple : Les promoteurs éoliens demandent des devis à des gros groupes installateurs électriques de chiffrer des groupes électrogènes pour faire tourner ces machines.
On marche sur la tête dans ce monde.
Si on tend vers éolien on va compenser par quoi si vent absent : le gaz ! qui vient de Russie et transit par l'Allemagne.
Avant de se diriger vers ces machines, soyez attentif à qui vous allez aider !
La France est un modèle mondial pour sa production de CO². Les autres pays doivent nous copier et non l'inverse.
Il suffit de relancer fessenheim central nucléaire pour être autonome.
Amicalement

Observation N° 135 (RegistreDemat)

20/03/2022 10:01:03

Par Liliane Glémin

Je soutiens le projet éolien à bras ouverts pour de multiples raisons.
* J'habite près du parc des 9 éoliennes de Pannecé, aucune nuisance et c'est très beau dans le paysage. Il y a eu 8 moulins à vents à Pannecé et 150 dans le pays d'Ancenis. Aujourd'hui des éoliennes !!!
* Le vent est une énergie gratuite contrairement à l'uranium des centrales nucléaires qu'on va chercher dans des pays en exploitant les populations, au détriment de leur santé, enrichissant les grosses sociétés (Areva) Dangereuses, produisant des déchets dont on ne sait quoi faire, quel cadeau pour les générations futures !!!!!
Alors que le recyclage des éoliennes avancement pas à pas.
* Eola est un projet citoyen, porté par les gens. Le parc fournira l'électricité tout autour, exit les km de lignes à haute et très haute tension qui "défigurent le paysage".
. Les détracteurs voudraient-ils d'une centrale nucléaire, d'un centre d'enfouissement des déchets près de chez eux ?
* Il grand temps de dire oui au renouvelable, à l'éolien, pour lutter le mieux qu'on puisse contre le réchauffement climatique. C'est laisser de côté ses intérêts particuliers pour l'intérêt collectif.
* la situation actuelle nous interroge sur notre indépendance énergétique, notre sécurité

Observation N° 134 (RegistreDemat)

20/03/2022 09:18:42

Par André RULLIER

Contrairement aux idées reçues je trouve que les éoliennes ne défigurent pas nos paysages, il est indispensable de développer l'énergie éolienne pour faire face aux défis climatiques actuels et aux besoins de nos territoires qu'elles contribuent à valoriser par les retombées économiques qu'elles apportent, surtout s'agissant d'un parc citoyen financé par les citoyens du territoire et dont les dividendes seront redistribués localement.

Observation N° 133 (RegistreDemat)

19/03/2022 20:35:45

Anonyme

Je vous écris en tant que citoyen de Longuenée en Anjou membre de l'association des Ailes de Longuenée. Depuis la dernière enquête d'utilité publique sur ce projet, je réalise que la guerre en Ukraine a éclaté et qu'avec celle-ci la dépendance des pays Européens aux hydrocarbures russes s'est manifestée sans équivoque et qu'elle contraint l'Europe à des sanctions très partielles et insuffisantes tant la manne des hydrocarbures est conséquente pour la Russie. Par ailleurs entre temps un nouveau rapport du GIEC - organisation multilatérale internationale (une des rares à coopérer et à dégager un consensus) sur les conséquences du réchauffement climatique - a été publié. Alors qu'il faudrait un sursaut majeur pour fournir un effort de guerre sans précédent pour diminuer notre consommation d'énergie et un effort industriel conséquent, pour varier le mix énergétique français, nous nous perdons dans des arguties juridiques qui retardent des décisions et des travaux contribuant à nous affranchir des énergies fossiles. La géopolitique commence sur nos propres territoires en matière de souveraineté énergétique et elle doit se traduire en actes et en transformation concrètes. Tel est le projet des Ailes de Longuenée associant les citoyens à la gouvernance (51%) de la société d'exploitation prévue pour faire vivre ce parc éolien. Il doit surmonter les peurs irrationnelles (mais néanmoins respectables) qu'il suscite. Il doit faire prendre conscience à chaque citoyen qu'il n'y a pas d'énergie idéale, sans externalité négative. Il y a cela dit des énergies moins dangereuses que d'autres et la plus résiliente et la moins destructrice est l'énergie éolienne. Ce projet doit s'accompagner de la nécessaire sensibilisation à la sobriété énergétique qu'ignorent nos sociétés biberonnées à l'abondance énergétique. Désormais il faut gérer la pénurie, la réduction des gaz à effet de serre et effectuer une véritable transition énergétique sur un chemin semé d'embûches par des opposants qui ne peuvent pas surmonter leurs peurs et des élus locaux qui n'ont pas le courage de soutenir un projet d'avenir. J'ose formuler le vœu que ce projet ira désormais jusqu'au bout et permettra de faire progresser les esprits des citoyens sur leur rapport à l'énergie, à la géopolitique et à leur territoire. Bien cordialement.

Observation N° 132 (RegistreDemat)

19/03/2022 19:05:52

Par Jean-Michel BRANCHEREAU

Vu les problèmes climatiques, les éoliennes peuvent contribuer à diminuer l'effet de serre. On manque d'électricité et avec l'augmentation des ventes de voitures électriques, il en manquera encore plus. L'électricité qui sortira des éoliennes servira aux habitations proche du lieu.

Observation N° 131 (RegistreDemat)

19/03/2022 16:35:35

Par brieuc huon

ancien habitant de la COMPA, je soutiens ce projet qui est pensé par des citoyens pour le bien collectif. Les éoliennes ne sont pas plus nuisibles visuellement que des centrales thermiques ou nucléaire; ni que les pylônes électriques ou de communications. Je pense qu'elles permettent aussi de rappeler à tous d'où provient l'énergie électrique et ainsi de sensibiliser à la modération de sa consommation. Ce projet est le sens de l'histoire pour que nous sortions des énergies carbonées ou nucléaire, et que nous soyons un peu plus autonome sur nos approvisionnements et moins polluants (pétrole, charbon, gaz, nucléaire).

Observation N° 130 (RegistreDemat)

19/03/2022 15:53:19

Par carole moreau

Le vent est une ressource naturelle et inépuisable et son exploitation via les éoliennes doivent se faire au bénéfice du territoire et non pas d'acteur extérieur. Un parc citoyen c'est d'abord un projet collectif, créant une dynamique locale et qui permet de mobiliser un maximum de gens autour et qui les impliquent dans l'élaboration du projet.

L'essentiel est que la majorité des retombées restent sur le territoire. C'est une belle aventure humaine. Je ne suis pas riveraine de ce projet mais très attachée à ce qui se passe autour de moi et soutien à 100% cette démarche citoyenne.

Observation N° 129 (RegistreDemat)

19/03/2022 15:01:51

Par Laurent Dubost

Depuis la première enquête de fin d'année dernière, que d'évènements et de données nouvelles : le conflit en Ukraine et ses impacts énergétiques , le nouveau rapport du GIEC, l'envolée des prix de l'énergie, la confirmation des problèmes de maintenance des réacteurs nucléaires, l'avis de l'ARS sur le caractère hautement improbable du lien entre éoliennes et perturbations sanitaires des bovins de Puceul, le rapport RTE sur la nécessité d'un développement rapide des ENR, la liste est longue des prises de positions en faveur des ENR! mais un quarteron d'opposants arrimés à la protection de leur environnement personnel continue à pénaliser le développement de l'éolien (une technique fiable, réversible, compétitive et peu consommatrice d'espaces agricoles). On dit que 70% des projets éoliens font l'objet de recours, même des projets citoyens qui naissent pourtant d'une volonté locale....Ces opposants au conservatisme égoïste seront ils tenus responsables de ce renoncement à notre indépendance énergétique, de tous ces milliards de KWH qui nous font actuellement défaut, Il est temps que l'intérêt général reprenne le dessus sur les intérêts particuliers....ce projet y contribue et mérite tout notre soutien.

Observation N° 128 (RegistreDemat)

19/03/2022 13:44:48

Par Josselin COTTINEAU

Bonjour,

Avec le dérèglement climatique, c'est la survie de l'humanité et des 3/4 des espèces vivantes sur terre qui est en jeu.

Face à ce défi, le nucléaire n'est pas la solution miracle car beaucoup trop dangereuse (un accident grave peut rendre un territoire de plusieurs dizaines de milliers de km² inhabitable pendant des centaines d'années) et il produit des déchets radioactifs dangereux pendant des milliers d'années dont on ne sait pas quoi faire (en France actuellement 2 kg de déchets radioactifs par an et par habitant (source EDF)). De plus, à l'échelle mondiale, le nucléaire ne représente que 2% de la consommation finale d'énergie. Le modèle énergétique français est une exception qui n'est donc pas généralisable au monde entier car si c'était le cas, les réserves d'uranium seraient rapidement épuisées et le risque d'accident serait considérablement augmenté.

La seule solution viable est de réduire fortement nos consommations d'énergie et de produire ce qui n'a pas pu être réduit par un mix d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, méthanisation, énergies marines...).

Voilà pourquoi je suis favorable à ce projet éolien.

Mes parents habitent au village de La Provostière à moins de 2 km de ce projet éolien, je viens très régulièrement les voir, et je trouve que l'impact sur le paysage est minime comparé à l'impact positif que ce projet peut apporter face à la catastrophe climatique.

Cordialement.

Observation N° 127 (RegistreDemat)

19/03/2022 13:01:35

Par 44 ADPH

L'ADPH44 se fait le constat d'une saturation du nombre de parcs éoliens particulièrement sur le secteur Chateaubriant -Ancenis.

De fait , il en résulte une nécessité de créer des espaces de respiration pour le population locale.

De plus, ce projet est argumenté par son aspect "citoyen".

Quelle est la part au capital de ces-dits citoyens en réalité ?

L'ADPH44 demande une étude sérieuse de ce nouveau dossier, assorties de garanties contractualisées concernant les impacts environnementaux à venir du fait de cette nouvelle industrialisation du secteur.

Observation N° 126 (Email)

18/03/2022 11:23:46

Par Florent AUPIAIS

Bonjour et bravo pour ce formidable projet.

Celui-ci revêt un caractère indispensable compte tenu des efforts à produire en matière de productions d'énergies renouvelables dans la perspective de protection de notre environnement et encore plus compte tenu du contexte international en vue de tendre vers notre indépendance énergétique.

Je soutiens ce projet,

Florent AUPIAIS

Observation N° 125 (RegistreDemat)

18/03/2022 14:49:16

Par gonzague BUREAU

- Les habitants des Villages de Bourg chevreuil, de La Provostière et de la Mellerie et citoyens de Riaillé, certains situés à 500 Mètres du projet sont majoritairement et fermement opposés à cette implantation car ce sont eux qui subiront le plus de contraintes liées à la mise en route de ces aérogénérateurs. Des pétitions ont été signées.

- Les études liées aux espèces protégées présentées par EOLA figurant dans l'enquête publique ne font pas état de l'existence du Balbuzard Pêcheur, espèce en voie de disparition, classe en rouge dans les espèces à protéger et dont des couples sont sur l'étang de la Provostière et la rigole d'alimentation. Ces éléments sont obligatoires !! Le Projet du Houssais sur Trans sur Erdre Mouzeil a été refusé pour ce motif. Le parc imaginé par EOLA est sur le même axe de voyage des Balbuzard Pêcheurs. Il est pour le moins étonnant que EOLA n'en fasse pas état alors que le sujet est connu du public et des références ornithologiques de l'Etat.

- La région Nord st du département a été reconnue par les juges en état de saturation visuelle de telle sorte qu'ils ont annulé les permis de EOLA à Teillé.

- Le Dossier ne présente aucune étude Géo biologique, (pourtant recommandée) des sols, alors que l'on sait publiquement qu'il y a des failles d'eau sur la Zone avec des exploitations agricoles (famille Desormaux pour ne pas le nommer) à proximité qui connaissent déjà des difficultés sur les animaux. Le sujet est tellement délicat que c'est la chambre d'agriculture qui a passé commande d'une telle étude. C'est en cours et rien ne peut être décidé avant.

- ATTENTION DANGER zone humide !!! Nous réitérons cette remarque de 2016 faite sur le projet Windstrom voisin car sa configuration est la même, voire risque d'amplifier les problèmes.

- EOLA indique qu'il possède les autorisations de tous les propriétaires des terrains survolés par les pales des éoliennes, c'est faux !! Deux d'entre eux faisant partis de notre association ont refusé de signer cette autorisation.

- La LPO a donné un avis négatif sur l'implantation de ces champs Eolien placés bien trop proches d'une zone Natura 2000, écosystème fragile dont les élus sont garants.

- Proximité de zone Natura 2000, l'étang de la Provostière, rigole d'alimentation, abbaye de la Melleray, les Forges de la Provostière constituant une biodiversité sans égal.

- La SAS EOLA n'est autre qu'une société commerciale à vocation capitalistique, qui n'a de citoyen que le nom. Le projet ne bénéficie à aucun citoyen de Bourg Chevreuil mais uniquement à certains citoyens nantis, qui ne sont pas directement concernés par des contraintes visuelles ou sonores de proximités.

- l'avenir touristique de notre commune sera perturbé et les Etrangers nous envient nos paysages sauvages, les amoureux de la Nature qui nous envient notre Etang et sa rigole alimentaire ne seront plus là.

Une fois l'industrialisation du site effectué, plus de touriste à espérer, ils se dirigeront vers d'autres contrées, là où les élus, les agriculteurs, les propriétaires terriens et la population ont décidé d'une autre alternative d'un commun

accord (regardez ce qui se passe en Dordogne avec les éoliennes... aucune implantation afin de préserver les paysages et l'économie touristique qu'ils ont su développer grâce à l'amour qu'ils ont en commun de leur pays !)

- Enfin 7 communes sur 10 voisines et interrogées ont voté non au projet

MERCI DE NE PAS VALIDER CE PROJET AU SEIN DE VOTRE ENQUETE

Observation N° 124 (RegistreDemat)

18/03/2022 14:47:47

Par RENE FERRE

Je suis convaincu que l'éolien, dont ce projet, fait parti des diverses énergies renouvelables pour contribuer à faire face aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain.

Ne faisons pas l'autruche en défendant notre petit chez soi mais avançons collectivement et décentralisons les productions énergétiques

Observation N° 123 (RegistreDemat)

18/03/2022 13:36:52

Par monique Minguet-Branchereau

- co propriétaire pendant 33 ans d'une maison située à Teillé, à 2km vol d'oiseau, d'un projet citoyen éolien et à 1km 500 d'1 parc éolien en fonctionnement visible de la maison: vente sans difficulté, en 3 mois de en 2018., au prix haut de l'estimation faite par les agences immobilières.

- habitante sur la Compa du secteur d'Ancenis, je tiens à m'engager dans les projets citoyens " éoliens" locaux..il y en a peu de cette nature sur la Compa: développer une énergie verte!

- si d'autres projets citoyens, avec l'énergie solaire par ex, se développent: je les soutiendrai..

- l'avenir de mes enfants, petits enfants m'incitent à réfléchir et m'engager, à soutenir les projets citoyens, car je reste fondamentalement convaincue, que l'avenir

de la planète, concerne toute l'humanité...et que ce sont les micros projets citoyens qui permettent de construire cet avenir ENSEMBLE

Observation N° 122 (RegistreDemat)

18/03/2022 13:04:55

Par Jacques LEBORDAIS

Ce projet citoyen, par des habitants des communes avoisinantes, prend toutes les précautions utiles pour protéger l'environnement et participer à la production d'énergies renouvelables.

Observation N° 121 (Email)

17/03/2022 11:44:37

Par Leelou REHM

Ce message est destiné au commissaire enquêteur

Bonjour,

je vous avais déjà écrit il y a quelque temps au sujet du projet éolien écocide dans la zone Natura 200.

Je reviens vers vous lors de cette nouvelle enquête en cours pour réaffirmer mes propos. *Voici donc le message original que j'avais envoyé:*

Je me permets de vous écrire concernant le futur projet éolien qui aurait lieu sur le site de l'étang de la Provostière. En effet, ce site encore préservé, et d'une beauté remarquable, s'inscrit dans la zone protégée Natura 2000. Elle regorge d'une biodiversité encore abondante, et est classée zone protégée.

*Ces centrales éoliennes seront si hautes qu'elles viendront déclasser un patrimoine remarquable ; notamment, celui de l'éco-site de La Poitevinière-La Provostière-Vioreau alimentant le canal de Nantes à Brest sans oublier les conséquences sur la réserve ornithologique et les chauves-souris. Ce territoire fragile du pays d'Ancenis et autrefois protégé par les élus et l'Etat sera-t-il victime d'un écocide ? *

Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique, mais écocide. En effet, à l'heure actuelle, la question du réchauffement climatique s'impose, ainsi que d'opter pour des énergies renouvelables mais surtout, d'être le moins gourmand possible en matière de production et d'espace nécessaire.

Ce m'en vient au éoliennes qui posent problème dans tout cela. La production des hélices à elles seules requiert beaucoup d'énergie, sans compter qu'elles sont faites dans des matériaux non recyclables, et nécessitent d'être changées régulièrement.

Le terrain requis pour installer ces énormes centrales, compte plusieurs centaines d'hectares, selon le nombre d'éoliennes à installer. Cette perte de terre fertile (pour l'agriculture) est aussi synonyme de déclin de la biodiversité, notamment des oiseaux, premières victimes des hélices.

De plus, ce projet de centrale se situerait sur le site de l'étang de la Provostière, un site protégé dans la zone Natura 2000. Ce serait un véritable massacre:

Arbres abattus, eaux contaminées, biodiversité en danger!

*Tout cela est pour justifier mon opposition à ce projet aberrant! Certes, à l'heure actuelle il est nécessaire de se tourner vers des énergies renouvelables mais à quel prix? La consommation en énergie de la France seule ne justifie pas un tel massacre de la biodiversité! *

Il faut surtout consommer moins et exploiter des terres déjà exploitées, en les reconvertissant en terres d'énergie renouvelable. Il faut impérativement cesser ces aberrations de destruction du territoire, car il porte atteinte directement à la survie de la planète.

Il nous reste à peine 8 ans pour inverser les effets du réchauffement climatique (d'après le dernier rapport des scientifiques du GIEC). C'est pourquoi il est grand temps de prendre impérativement les bonnes décisions AUJOURD'HUI et non demain.

Par exemple, mettre un quota de consommation d'énergie électrique par famille par an/ mois est un moyen efficace d'inciter à réduire la consommation d'énergie.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de produire excessivement, mais de réduire, recycler, réutiliser l'énergie déjà existante, car il n'est plus possible de jouer avec le feu. Il en va de la planète et du futur. Il n'y a pas de planète B.

Ainsi, je justifie le projet d'installation d'éoliennes aberrant et impensable. S'il vous plaît je vous prie de bien prendre en compte mes arguments, j'en serais très reconnaissant

Merci d'avoir pris le temps de m'avoir lu une nouvelle fois,
bien cordialement,
L. Rehm

Observation N° 120 (RegistreDemat)

17/03/2022 21:29:47

Par Mickaël GUERIN

Habitant de Riailé, non loin d'un parc déjà existant d'éoliennes et ne constatant pas de nuisances, je suis pour l'implantation du parc d'éoliennes de Bourg Chevreuil. En voici quelques arguments :

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

- La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle (et la dépendance à la Russie) est révélatrice.

- L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

- La consommation d'électricité (si l'on souhaite quitter les énergies fossiles) va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien

est une des sources permettant d'y faire face

- L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

- Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

- Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

- A l'avenir, Les modes de consommation pourront évoluer en branchant certains appareils électroménagers (notamment voiture électrique pilotée en réseau) quand les éoliennes produiront.

Observation N° 119 (RegistreDemat)

17/03/2022 20:56:52

Par Romain NOYER

Bonjour,

Il me paraît important que des projets citoyens puissent voir le jour car cela contribue à participer au développement des énergies renouvelables sur le territoire. Je suis donc favorable à ce projet précis.

Romain NOYER

Observation N° 118 (RegistreDemat)

17/03/2022 19:06:02

Par franck guihal

Bonsoir à tous,

Plus de 10 ans que des citoyens se sont investis pour proposer des solutions pour une énergie plus verte.

Les conflits géopolitiques qui éclatent, montrent l'importance de détenir ses propres énergies pour pouvoir assouvir tous nos besoins. Il est temps d'accentuer notre indépendance et d'arrêter de financer des pays qui comme la Russie n'hésitent pas à envahir des pays pour pouvoir dominer encore plus l'approvisionnement en énergie.

Pensons aux générations futures, et offrons-leur la possibilité d'évoluer dans un monde qui prenne enfin compte de la préservation de leur environnement. Il est temps de développer les projets éoliens et d'autant plus lorsque ce sont des citoyens qui en sont à l'origine plutôt que des multinationales...

Je soutiens le projet défendu par la SAS Eola Développement.

Observation N° 117 (RegistreDemat)

17/03/2022 18:58:05

Par emeline guihal

Bonjour,

Je souhaite apporter mon soutien au projet EOLA Développement pour l'implantation d'une éolienne. Il est important dans le contexte actuel de transition écologique d'encourager des projets qui proposent une énergie moins polluante et qui permettrait d'accroître notre indépendance énergétique. Il est grand temps de réagir et de se mobiliser tous ensemble pour que des projets citoyens voient le jour.

J'espère que l'ensemble des partenaires locaux soutiendront cette implantation d'éolienne.

Bien à vous

Observation N° 116 (RegistreDemat)

17/03/2022 18:34:38

Par Jean-Marc THIERCELIN

Bonjour

Outre l'urgence climatique, la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine rend encore plus problématique l'approvisionnement énergétique de la France.

Dans toutes les hypothèses, l'éolien terrestre est indispensable plus que jamais.

Aussi il est navrant, que, pour des intérêts privés, certains s'opposent à son développement et ce, contre l'intérêt de la France et de son indépendance énergétique.

Monsieur le Commissaire Enquêteur c'est avec force que je viens soutenir le projet Eolien porté par la SAS EOLA (société citoyenne) à Riaillé (Bourg Chevreuil).

Dans l'espoir qu'une nouvelle erreur ne vienne pas faire encore gagner du temps aux opposants, je vous prie de croire, Monsieur la Commissaire Enquêteur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Marc Thiercelin

Observation N° 115 (RegistreDemat)

17/03/2022 16:11:16

Par Gilles VANNSON

Les rapports successifs du GIEC nous pressent de décarboner nos sociétés et de renoncer à utiliser des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz). Différentes études très poussées (ADEME, RTE, CIRED, Agence Internationale de l'Energie ...) démontrent la capacité des énergies renouvelables à assurer notre indépendance énergétique sous réserve de diminuer notre demande et de procéder à quelques changements. Le modèle à gouvernance locale que propose ce projet répond à cet impératif et ajoute encore une dimension territoriale. C'est une solution écologique, démocratique et de proximité. Je soutiens totalement ce projet qui prépare notre avenir et celui de l'humanité.

Observation N° 114 (RegistreDemat)

17/03/2022 13:07:25

Par Carmen et Michel PRIOU

Les éoliennes sont indispensables

les preuves de leurs efficacités est reconnue

NOUS SOUHAITONS LA POURSUITE DE LEURS IMPLANTATIONS

Donc ne rien abandonner

Mme Mr PRIOU

Observation N° 113 (RegistreDemat)

17/03/2022 11:07:00

Anonyme

C'est une honte d'accepter de tels projets sur notre territoire, car la pollution est, et sera catastrophique pour les habitants vivant sur place ainsi que pour les générations à venir sur leur santé

Ce ne sont pas des moulins à vent !!!!!

Ce sont des générateurs de maladies, de stress et d'injustices

Observation N° 112 (RegistreDemat)

17/03/2022 10:54:00

Par j-paul etrillard

Nous devons privilégier les énergies locales et les économiser en réduisant l'impact sur les générations futures.

je suis favorable à l'installation du parc EOLA de RIAILLÉ

Observation N° 111 (RegistreDemat)
Par mt ÉTRILLARD

17/03/2022 09:40:33

Il est urgent de produire de l'électricité de façon à stopper le réchauffement de notre planète ; sans impacter le sort des générations futures. C'est pourquoi je soutiens l'implantation des éoliennes proposées par EOLA à RIALLÉ. Je vous demande de prendre en compte cet avis positif pour la construction de celles-ci. Merci,
Marie-Thérèse ÉTRILLARD

Observation N° 110 (RegistreDemat)
Par Françoise Schmit

17/03/2022 09:35:02

Je suis favorable au parc éolien pour de nombreuses raisons et en particulier pour assurer l'autonomie énergétique (l'uranium est importé en totalité), supprimer les pollutions pour tout le vivant (nos biens communs, eau, air, terre) des énergies fossiles et nucléaires. et arrêter les tensions géopolitiques dues aux matières premières importées.

Les coûts des énergies renouvelables sont moindres à tous les niveaux que ceux du nucléaire et la France, l'Europe ni aucun pays ne peut faire face à un accident nucléaire qui ne se termine jamais.

La France doit rattraper son retard en matière d'énergies renouvelables et surtout nous devons avoir un mode de vie moins énergivore.

Observation N° 109 (RegistreDemat)
Par Annick Chauvat

16/03/2022 22:30:58

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

•? La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice. •? L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain •?
Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Observation N° 108 (RegistreDemat)
Anonyme

16/03/2022 19:15:43

Je pose la question aux promoteurs de ce projet : prenons l'exemple de 24 heures de la vie de leurs éoliennes, en hiver, avec du vent en journée et le calme plat le soir, quelle sera la source d'énergie qui va compléter la production pour une nuit bien froide ? Cette production complémentaire sera-t-elle décarbonée ?

Sinon, pourriez-vous, Monsieur le commissaire enquêteur donner la définition du mot "activiste" de la langue française, à certaines personnes car ceci aurait mérité une modération car nous rentrons dans un domaine accusatoire, plus que limite...

Observation N° 107 (RegistreDemat)
Par Claire Gauthier

16/03/2022 17:19:30

Je me prononce en faveur de la réalisation du parc éolien de Bourg Chevreuil à Riailé.

1) La production du parc permettra au département de L.A. d'être de plus en plus indépendant en matière énergétique.

Dans le même sens, l'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

2) Les souscripteurs recevront des dividendes qui pourront être utilisées au bénéfice de l'économie locale.

3) Avec le parc éolien citoyen, on connaît les dirigeants que l'on peut contacter toute la durée du projet et du fonctionnement du parc.

4) Il est urgent de d'agir en faveur des objectifs de l'accord de Paris (2015), lequel a pris un retard immense.

5) L'électricité d'origine éolienne participe à la solution pour la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique

Observation N° 106 (RegistreDemat)

16/03/2022 17:03:01

Par Erwan BOUMARD

Le projet est accompagné par Recit et Energie Partagée dans une démarche d'appropriation locale de la transition énergétique. Il a obtenu la labellisation de Projet Citoyen en répondant à notre charte.

A ce titre la concertation et l'ancrage local du projet est exemplaire.

[PJ : enquete publique Riallé.pdf](#)

Observation N° 105 (RegistreDemat)

16/03/2022 15:59:31

Par Nicole CHRISTIN

Je suis très favorable à ce projet de mise en place d'éoliennes à Bourg-Chevreuil étant déjà investie dans la transition énergétique.

Cet engagement, je le partage depuis longtemps avec mes enfants et mes petits enfants dans un autre parc éolien.

Aujourd'hui, l'actualité dramatique nous pousse à nous tourner vers d'autres sources d'énergies renouvelables dont l'éolien fait parti.

C'est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique.

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique.

Ce projet est porté par des citoyens très engagés pour lutter contre le réchauffement climatique.

Et les dividendes seront reversés aux souscripteurs du territoire et non pas à des fonds de pensions étrangers.

Observation N° 104 (RegistreDemat)

16/03/2022 15:31:15

Par SoVnoter

Avec toutes nos excuses le fichier envoyé concernant l'étude acoustique complémentaire est erroné, nous vous joignons le bon fichier qui annule et remplace le précédent.

[PJ : PROJET REPONSE SOVNOTER etude acoustique BC 10 MARS 2022.pdf](#)

Observation N° 103 (RegistreDemat)

16/03/2022 15:04:11

Par SoVnoter

Veuillez trouver ci joint 3 dossiers mettant en avant les remarques de l'association SoVnoter sur le parc éolien de Bourg Chevreuil.

[PJ : remarques Dossier Bourg chevreuil Geologie.pdf](#) | [PJ : PROJET REPONSE SOVNOTER etude acoustique BC 10 MARS 2022.pdf](#) | [PJ : Dossier reponse enquete publique Bourg Chevreuil.pdf](#)

Observation N° 102 (Email)

16/03/2022 08:57:18

Par Stéphane SBERRO

Madame, Monsieur,

Par la présente je m'oppose formellement au projet d'implantation de 3 éoliennes sur un même site.

C'est une aberration écologique car situé en bordure d'une zone classée natura 2000

abritant des espèces protégées, générateur de nuisances car situé trop proche d'habitations en plus que de dénaturer l'horizon visuel.

Je vous engage à renoncer à ce projet.

Cordialement

Stéphane Sberro

Envoyé de mon iPad

Observation N° 101 (RegistreDemat)

16/03/2022 14:22:09

Par jean-Noel Chaucesse

Je suis très favorable à ce projet de mise en place d'éoliennes à Bourg-Chevreuil en tant que particulier investi dans la transition énergétique.

Ce projet est porté par EOLA, structure qui s'est mise en place pour mobiliser des familles pour porter ce projet. Le fait que 800 familles soient parties prenantes de ce projet, constituent déjà un argument qui pèse en faveur du projet.

Habitant du nord de l'agglomération nantaise j'ai contribué à accompagner certaines étapes de la mise en place du projet.

Nous avons dans notre périmètre du nord de l'agglomération une centrale thermique qui produit à Cordemais de l'électricité à partir du Charbon, Énergie fossile et très carbonée. Un ensemble d'éoliennes en plus à Bourg-Chevreuil c'est un pas de plus pour notre indépendance énergétique dans un département comme la Loire-Atlantique, très peuplé et donc consommateur d'énergie.

Tous les scénarios de transition énergétique de RTE prévoient un développement fort de toutes les énergies renouvelables, solaire, bio-méthane et éolien. Seul le niveau du facteur de progression diffère dans chacun d'entre eux.

Les moments vécus en ce moment au niveau européen nous rappellent que les hésitations du passé, les tergiversations sont des pertes de temps qui vont avoir de forts impacts. La guerre en Ukraine nous rappelle le temps perdu sur la transition énergétique. L'amélioration de notre indépendance énergétique est cruciale pour l'avenir,

Ce projet éolien c'est un pas dans le bon sens ! Il contribue à résoudre un peu des problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Il prend en compte les questions de biodiversité en proposant des mesures correctives possibles. Il a mobilisé beaucoup de compétences disponibles sur ces questions.

Je termine en réaffirmant mon soutien à ce projet.

Merci à Monsieur le commissaire enquêteur pour son attention!

Observation N° 100 (RegistreDemat)

16/03/2022 14:18:50

Par Raphaël Traineau

Je ne suis pas riverain du parc mais je soutiens entièrement ce projet et la dynamique citoyenne dont il est issu.

Je suis actionnaire à titre personnel d'un parc éolien citoyen dans le Maine-et-Loire, département voisin, et j'accompagne à titre professionnel des collectifs citoyens dans ce type de projets.

Les projets gérés par les citoyens permettent de garder la maîtrise de la production d'énergie localement, et financent des actions locales pour la transition énergétique et pour la réduction des gaz à effets de serre, actions qui profitent à tous.

Je peux également témoigner qu'une gestion par des citoyens permet de prendre en compte au mieux les éventuelles nuisances causées par les éoliennes et d'y répondre efficacement.

De plus en plus, les citoyens se dotent de moyens techniques, humains et de partage d'expérience qui leur permettent de gérer un parc éolien sur la durée.

Observation N° 99 (RegistreDemat)

16/03/2022 14:11:23

Par jean-baptiste bouchaud

Bien que n'habitant pas sur le territoire, je soutiens le projet éolien, qui, dans le contexte actuel, me semble de plus en plus répondre aux besoins futurs en terme de production locale et autonome d'énergie et de respect de l'environnement. Dans un monde où l'énergie va être de plus en plus chère et où la production et l'acheminement de plus en plus instables, il est urgent de répondre à ce besoin par des solutions locales et non polluantes. J'habite à 2 km d'un parc éolien qui est également issu d'un projet citoyen, et je constate que les nuisances sont extrêmement faibles par rapport à l'apport d'un tel projet. Certains pourront crier à la défiguration du paysage, ou à la pollution sonore. Il n'en est rien, quand les règles sont respectées. Choisir l'éolien, c'est choisir la voie d'un avenir énergétique plus propre, et plus responsable, et c'est urgent.

Observation N° 98 (RegistreDemat)

16/03/2022 12:49:39

Par Colette Hauray

Le réchauffement climatique menace la survie des espèces vivantes dont l'espèce humaine. Il faut favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables, car l'énergie électrique d'origine nucléaire n'est pas bon marché, n'est pas propre ni sûre, et ne nous donne pas l'indépendance car 100% de l'uranium utilisé est importé. Je soutiens donc la construction des éoliennes de Bourg Chevreuil à Riaillé qui respectent la législation en vigueur.

Observation N° 97 (RegistreDemat)

16/03/2022 12:31:03

Par Jean-Claude Hauray

Je me sens très concerné par la lutte contre le réchauffement climatique qui menace la survie des espèces dont l'espèce humaine. L'électricité d'origine nucléaire n'a aucun avenir car elle est chère, pas sûre, ne nous rend pas indépendant car on importe l'uranium et génère des déchets nuisibles pour des milliers d'années. J'appuie sans réserve les installations d'énergie renouvelable, dont les 3 éoliennes de Bourg Chevreuil. Les intérêts égoïstes à court terme doivent s'effacer devant l'intérêt collectif.

Observation N° 96 (RegistreDemat)

16/03/2022 10:54:07

Par JEAN CLAUDE Tetrel

Ci joint lettre enquête d'utilité publique site de Bourg Chevreuil à Riaillé

Observation N° 95 (RegistreDemat)

16/03/2022 10:52:26

Par JEAN CLAUDE TETREL

Bonjour,

Ci joint le courrier d'enquête d'utilité publique site de Bourg Chevreuil à Riaillé.

PJ : Courrier Commissaire enquêteur Site de Bourg Chevreuil à Riaillé.pdf

PJ : Courrier Commissaire enquêteur Site de Bourg Chevreuil à Riaillé.pdf

Observation N° 94 (RegistreDemat)

16/03/2022 09:30:23

Anonyme

Les acteurs de notre vie au quotidien, ne semblent pas comprendre, qu'aujourd'hui, ce ne sont pas les projets dits écologiques, cautionnés par nos instances comme ces aérogénérateurs incontrôlables, pilotés en informatique pour le bridage, (piratage des réseaux) implantés au sol avec 800 TONNES DE BETON autant de ferrailage, contenant des polluants qui émettent dans l'air des métaux lourds qui tuent notre flore, notre flore locale et nous même Notre indépendance énergétique me semble chère payée, compte tenu des sacrifices des populations concernées et spoliées, pour combler les 17/100 de production qu'apporte l'éolien sur notre territoire, et ce n'est certainement pas à notre capitale élitiste de venir imposer ces installations sur nos terres pour palier à ce manque de production d'énergie (58 REACTEURS) d'énergie quand même. MÉDITONS !!!!

Observation N° 93 (RegistreDemat)

16/03/2022 08:03:37

Par Stephane Canipel

Un tel projet ne devrait être accepté qu'après une acceptation locale de l'ensemble des municipalités impactées (dont l'impact visuel et sonore).

Des pans entiers de notre patrimoine rural sont gachés par ces installations industrielles d'un intérêt très discuté qui ont une durée de vie assez faible et un impact négatif sur la faune.

Observation N° 92 (RegistreDemat)

15/03/2022 23:13:06

Par Marie-Agnès ARNAUD

Le dérèglement du climat, provoquant des catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses dans tous les pays du monde, confirme bien la réalité du réchauffement climatique.

Un parc d'éoliennes vient prendre sa place dans la diversité des moyens de lutte à mettre en œuvre.

C'est donc d'abord une partie de réponse qui contribue à la réduction du réchauffement.

C'est aussi une réponse locale aux besoins énergétiques de notre territoire, en protégeant les ressources globales actuelles qui sont utilisées.

En Loire-Atlantique, le nombre d'habitants progresse toujours d'où une consommation énergétique qui ne peut que s'accroître pour satisfaire les besoins élémentaires, tels que chauffage et transports...

C'est aussi une contribution à l'indépendance énergétique de la France compte-tenu des énergies fossiles qui s'épuisent.

L'énergie sera distribuée localement et donc, de ce fait, source d'économie en raison de la proximité entre production, distribution et consommation.

Et, c'est un parc éolien citoyen, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un engagement des habitants de ce territoire qui veulent apporter leur pierre aux solutions alternatives de production propre ayant fait leurs preuves ailleurs.

Les engagements financiers citoyens dans ce parc sont, par ailleurs, prometteurs de retombées locales puisque ce sont des habitants du territoire qui ont investi.

La situation climatique nous oblige à regarder le monde du vivant, dont nous faisons partie, avec respect et bienveillance, ce qui nous contraint à faire évoluer nos réponses technologiques habituelles afin de trouver de nouvelles solutions et préserver notre planète.

En ce moment, l'actualité Internationale vient encore renforcer tous ces arguments qui vont dans le sens d'une indépendance énergétique de plus en plus nécessaire pour préserver une certaine autonomie garante de la paix entre les peuples.

Alors que l'accord de Paris est à la traîne, il est vraiment urgent d'agir pour nos enfants, nos petits-enfants et les générations futures.

Observation N° 91 (RegistreDemat)

15/03/2022 21:29:10

Par Jérôme RICHARD

Bonjour,

Je suis favorable au projet pour les raisons suivantes :

- L'électricité est en train de devenir obligatoire pour les transports et le chauffage des maisons : Les besoins vont donc fortement augmenter même en améliorant notre sobriété énergétique.
- Nous devons donc accélérer le développement des énergies renouvelables et nous devons les mixer pour pallier à l'intermittence de certaines et remplacer progressivement les énergies non renouvelables.
- Par les temps qui courent, c'est une bonne chose de réduire notre dépendance énergétique.

Enfin, ça ne doit pas nous empêcher de faire attention à réduire notre consommation électrique.

Jérôme RICHARD.

Observation N° 90 (RegistreDemat)

15/03/2022 20:58:42

Par JEAN RABIAN

Observation de Jean Rabian - fondateur d'EOLA - Le Cellier

Dans les domaines technique et financier, les activistes anti-éoliens diffusent des informations fantaisistes et souvent contradictoires. Ils affirment par exemple que 'les éoliennes rapportent des fortunes aux développeurs' mais qu'elles ne produisent rien'.

La réalité est bien différente.

La baisse des tarifs subventionnés et les appels d'offres mettent la pression sur les développeurs et aussi sur les constructeurs d'éoliennes. Plusieurs d'entre eux ont du fermer leurs entreprises faute de rentabilité.

Côté développeurs, les éoliennes modernes de grand gabarit ont un meilleur rendement, ce qui permet de faire baisser le coût de production du KWh qui est maintenant nettement inférieur à celui du nucléaire, mais le prix des machines est reparti à la hausse !

- Intérêt d'une production d'électricité locale et renouvelable :

D'après les statistiques d'ENEDIS 2020, les 68 000 habitants de la COMPA ont consommés pour l'usage résidentiel 184 757 000 kWh soit 2 700 KWh par personne ou 6 000 KWh par habitation (chauffage compris).

Les 3 éoliennes de Bourg-Chevreuil produiront en moyenne 30 Millions de KWh par an.

Elles permettront donc de couvrir les besoins en électricité de 5 000 habitations ou 11 000 habitants

- Autre comparaison avec la mobilité électrique qui se développe rapidement.

Utiliser une voiture électrique a plus de sens si la recharge de la batterie est faite avec de l'électricité d'origine locale et renouvelable.

Un modèle de type Zoé ou Dacia Spring consomme en moyenne 12,5 kWh au 100 km pour un usage périurbain (80km/h max).

L'électricité produite par les 3 éoliennes de Bourg-Chevreuil permettraient de parcourir annuellement avec ce type de voiture environ 240 millions de Km. Elle permettrait donc de recharger 30 000 de ces véhicules parcourant chacune 8 000 Km par an.

- Une consommation locale.

La distribution locale de l'électricité est réalisée à partir du poste source de Riailé situé près de la salle de la Riante Vallée. Ce poste reçoit depuis plus de 10 ans l'énergie produite par les 9 éoliennes de Pannecé La Vallière. La production de ces 9 éoliennes doit être d'environ 40 à 50 GWh par an.

L'électricité injectée dans ce poste source est d'abord consommée localement dans son aire de distribution et l'excédent remonte par une ligne HTB vers le poste de Nord sur Erdre.

Les 3 éoliennes en construction au Montfriloux sont raccordées directement sur la ligne HTA 20kV qui passe à coté de Bourg-Chevreuil. Cette artère passe par le Haut Rocher et continue jusqu'à La Meilleraye de Bretagne. Les usagers connectés sur cette artère seront donc alimentés directement sans même que le courant passe par le poste source et donc avec un minimum de pertes en ligne.

Les 5 éoliennes du parc Eolandes Teillé et les 3 éoliennes de Bourg-Chevreuil seront également raccordées au poste source de Riailé et viendront compléter l'offre en électricité renouvelable.

Les 9 000 Habitants du canton de Riailé seront donc bientôt sur un territoire à énergie positive.

Observation N° 89 (RegistreDemat)

15/03/2022 19:27:28

Par Daniel Chéré

Il est impossible de se passer des éolienne, avant de mettre des EPR en route l'offre sera dépassé par la demande.

Indépendance énergétique et depuis quelques jours la preuve nous en est donné.

Lutte contre le réchauffement climatique.

Et surtout peu d'impact à long terme, si dans 30 ans on a mieux ce ne sera pas difficile de les supprimer. EDF et d'autres entreprises travaillent sur le recyclage des pales et le volume fait qu'il y aura des solutions. Le bruit, je me suis arrêté sous deux éoliennes, en Sarthe et en Mayenne, à 200m on n'entend rien. Pourquoi attendre? Le paysage, il changera beaucoup quand le climat ne sera plus le même. Je suis pour les éoliennes.

Observation N° 88 (RegistreDemat)

15/03/2022 19:26:40

Par Patrice Drégoire

Je suis favorable au parc éolien de Bourg-Chevreuil.

Il va participer à la production d'énergie alternative au énergie polluante actuel (charbon, gaz,pétrole,nucléaire).
L'atout majeur de ce projet: il est local et citoyen.
Vive l'éolien citoyen.

Observation N° 87 (RegistreDemat)

15/03/2022 18:22:59

Par Michelle Lelore

Compte tenu du dernier rapport du giec, comment peut-on encore s'opposer à l'installation d'un parc éolien ?
Nous devons à tous prix cesser les activités qui génèrent trop de co2 responsable entre autre du réchauffement climatique. Mais nous avons besoin d'énergie pour garder un minimum de nos besoins et éviter de s'entretenir.
L'éolien est une solution et pour le climat et pour la société, il ne faut surtout pas passer à côté sous des prétextes individuelles

Observation N° 86 (RegistreDemat)

15/03/2022 15:33:47

Par Simon Maignan

Je suis favorable à ce projet.
Il est important d'augmenter notre production d'électricité décarbonée et de manière décentralisée pour assurer une vie sans guerre et avec de conditions climatiques supportables à nos enfants et ce projet d'éolienne remplit tous ces critères.
Merci pour cette initiative citoyenne

Observation N° 85 (RegistreDemat)

15/03/2022 15:15:22

Par SOIZIC LACHAL

Dans le contexte actuel , plus que jamais j'APPROUVE ce projet

Observation N° 84 (RegistreDemat)

15/03/2022 14:20:58

Par Lydia Anezo

Il est très amusant de lire le nouvel argument de la part des propagandistes éoliens, amis des promoteurs. Ce nouvel argument c'est l'indépendance énergétique. Ces personnes savent-elles exactement comment fonctionne une éolienne ? Savent-elles par quoi elle est remplacée lorsqu'il n'y a pas de vent ou lorsqu'il y en a trop ou lorsqu'elle est arrêtée pour toute autre raison ? Je pense qu'au niveau argumentaire, nous y sommes, nous touchons le fond Je suis assommée de voir un tel niveau d'ignorance ou de bêtise. Le terrain est prêt pour les lobbys, les politiciens mal intentionnés, les firmes internationales ou les pseudos-citoyens en mal de reconnaissance, qui sont là pour notre bien, tout le monde le sait ! Pour ceux qui croiraient encore que les éoliennes vont nous sauver du gaz russe qui nous sera vendu par les allemands, futurs détenteurs du gazoduc Nord Stream avec Total et consort, c'est loupé, parce qu'il faudra du gaz ... ou du charbon russe, allemand ou polonais pour palier à l'intermittence de l'éolien. Et si on ne peut plus se servir de ce côté-là, nous irons outre atlantique ou ailleurs dans le monde. La géopolitique nous le dira !

Sinon, pour compléter leurs connaissances, ils peuvent faire un tour sur les cartes d'ElectricityMap et voir quels sont les pays européens les plus pollueurs et les plus vertueux. La France fait partie des plus vertueux, pour l'instant, mais nous sommes sur la mauvaise pente à cause des usines à gaz qui sont là pour pallier aux intermittences. Il faut bien sûr regarder pays par pays pour voir l'énergie utilisée et comprendre le problème de l'intermittence...

Je comprends pourquoi ils viennent installer ces engins dans nos campagnes, parce qu'ils arrivent avec 2 ou 3 mots savants et hop, l'affaire est dans le sac ! Il ne s'agit pas là de critiquer le manque de niveau intellectuel mais le manque de compréhension du factuel, ce qui est complètement différent. Nos anciens, sans diplômes avaient une compréhension du monde et de la nature bien plus vaste que n'importe quel ingénieur débutant parce qu'ils portaient en eux une chose en voie de disparition : le bon sens !

J'ai honte, honte de mon pays, de certains élus et de certains décideurs, qui, par méconnaissance, mimétisme, cupidité ou simplement stupidité, laissent la population se faire insulter de la sorte, parce que c'est une insulte que de laisser croire à la population que ces aérogénérateurs vont sauver la planète, parce que c'est faux ! C'est une insulte à la population de laisser détruire la nature sous faux drapeau écologiste ! J'ai honte de voir certains individus, qui pensent être des sauveurs, raconter autant de bêtises et vouloir faire courir nos campagnes à leur

perte écologique, économique, sociale et humaine.

Je m'oppose à ce projet pour ces raisons mais aussi tant d'autres, certaines que j'ai exprimées dans la première enquête publique mais comme il y a eu un manque de professionnalisme dans le dossier, il faut refaire une autre enquête... à méditer quant à la solidité du dossier....

NB : j'ai remplacé l'expression "c'est r.a.t.é" par "c'est loupé" car l'adjectif a été censuré, lol !!!

Observation N° 83 (RegistreDemat)

15/03/2022 14:14:09

Par Lydia Anezo

Il est très amusant de lire le nouvel argument de la part des propagandistes éoliens, amis des promoteurs. Ce nouvel argument c'est l'indépendance énergétique. Ces personnes savent-elles exactement comment fonctionne une éolienne ? Savent-elles par quoi elle est remplacée lorsqu'il n'y a pas de vent, ou lorsqu'il y en a trop, ou lorsqu'elle est arrêtée pour toute autre raison ? Je pense qu'au niveau argumentaire, nous y sommes, nous touchons le fond Je suis assommée de voir un tel niveau d'ignorance ou de bêtise. Le terrain est prêt pour les lobbys, les politiciens mal intentionnés, les firmes internationales ou les pseudos-citoyens en mal de reconnaissance, qui sont là pour notre bien, tout le monde le sait ! Pour ceux qui croiraient encore que les éoliennes vont nous sauver du gaz russe qui nous sera vendu par les allemands, futurs détenteurs du gazoduc Nord Stream avec Total et consort, c'est raté, parce qu'il faudra du gaz ... ou du charbon russe, allemand ou polonais pour palier à l'intermittence de l'éolien. Et si on ne peut plus se servir de ce côté-là, nous irons outre atlantique ou ailleurs dans le monde. La géopolitique nous le dira !

Sinon, pour compléter leurs connaissances, ils peuvent faire un tour sur les cartes d'ElectricityMap et voir quels sont les pays européens les plus pollueurs et les plus vertueux. La France fait partie des plus vertueux, pour l'instant, mais nous sommes sur la mauvaise pente à cause des usines à gaz qui sont là pour pallier aux intermittences. Il faut bien sûr regarder pays par pays pour voir l'énergie utilisée et comprendre le problème de l'intermittence...

Je comprends pourquoi ils viennent installer ces engins dans nos campagnes, parce qu'ils arrivent avec 2 ou 3 mots savants et hop, l'affaire est dans le sac ! Il ne s'agit pas là de critiquer le manque de niveau intellectuel mais le manque de compréhension du factuel, ce qui est complètement différent. Nos anciens, sans diplômes avaient une compréhension du monde et de la nature bien plus vaste que n'importe quel ingénieur débutant parce qu'ils portaient en eux une chose en voie de disparition : le bon sens !

J'ai honte, honte de mon pays, de certains élus et de certains décideurs, qui, par méconnaissance, mimétisme, cupidité ou simplement stupidité, laissent la population se faire insulter de la sorte, parce que c'est une insulte que de laisser croire à la population que ces aérogénérateurs vont sauver la planète, parce que c'est faux ! C'est une insulte à la population de laisser détruire la nature sous faux drapeau écologiste ! J'ai honte de voir certains individus, qui pensent être des sauveurs, raconter autant de bêtises et vouloir faire courir nos campagnes à leur perte écologique, économique, sociale et humaine.

Je m'oppose à ce projet pour ces raisons mais aussi tant d'autres, certaines que j'ai exprimées dans la première enquête publique mais comme il y a eu un manque de professionnalisme dans le dossier, il faut refaire une autre enquête... à méditer quant à la solidité du dossier....

Observation N° 82 (RegistreDemat)

15/03/2022 11:49:18

Par Catherine LOUIS

Tous les signaux nous montrent que nous devons, rapidement, investir dans toutes les énergies renouvelables disponibles et tendre vers la plus grande autonomie possible. Ne tergiversons pas pendant des lustres, car le vent tourne...sans nous pendant ce temps. Quel vent perdu !

Observation N° 81 (RegistreDemat)

15/03/2022 11:39:25

Anonyme

Compte tenu du dernier rapport du giec, comment peut-on encore interdire l'installation d'un parc éolien ? Nous devons à tous prix cesser les activités qui génèrent trop de co2 responsable entre autres du réchauffement climatique. Mais nous avons besoin d'énergie pour garder un minimum de nos besoins et éviter de s'entretenir. L'éolien est une solution et pour le climat et pour la société, il ne faut surtout pas passer à côté sous des prétextes

individuelles.

Observation N° 80 (RegistreDemat)

15/03/2022 11:24:58

Par Jean-Louis LECOURBE

prod.&conso Locales = moins de pertes en ligne.

La conso. va croître avec la mobilité élec.

La région& le pays doivent améliorer l'indépendance énergétique avec un mix des ressources.

L'électricité éolienne est peu coûteuse aujourd'hui.

Les nuisances n'existent que dans l'esprit des anti sauf cas rare.

Dans un parc citoyen les personnes engagées sont aussi responsables face à la population et ont donc bien pesé les arguments.

Observation N° 79 (RegistreDemat)

15/03/2022 10:20:19

Par Anne Cochard

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes propriétaires indivis des parcelles agricoles YM63 et YL01 situées à Bourgchevreuil - Riaillé (44).

Ce projet de la SAS Eola Développement concernant la construction de 3 éoliennes industrielles sur le site de Bourgchevreuil à Riaillé prévoit le survol de notre parcelle YM63 par l'éolienne E3 (emprise au sol de 1648 m² de survol)

ainsi que le survol de notre parcelle YL01 par l'éolienne E2 (emprise au sol de 354 m² de survol).

Nous refusons le survol de nos terrains et n'avons signé aucun accord avec la SAS Eola Développement,. Nous n'accorderons aucune autorisation ou servitude de survol, ni aucune autorisation ou servitude de passage, sur nos terrains agricoles YM63 et YL01 situés à Bourgchevreuil - Riaillé.

Nous sommes opposés à la construction d'éoliennes industrielles à Bourgchevreuil - Riaillé pour les raisons suivantes :

- Trop de projets concentrés sur 20km, la multiplication de zones industrielles en pleine campagne avec des risques de saturation paysagère et d'encerclement ...

- Pour préserver les paysages, un bien commun, les éoliennes par leur gigantisme (bien plus hautes que la Tour de Bretagne à Nantes) écrasent, envahissent, banalisent et détruisent les paysages, ...l'esprit du lieu disparaît ...

- Pour préserver l'environnement et la biodiversité dans une zone qui devrait être particulièrement protégée compte-tenu de ses zones humides, de l'Etang de la Provostière, site remarquable, labellisé zone natura 2000, avec son riche écosystème, ses magnifiques vues panoramiques, une grande biodiversité à préserver impérativement : présence de nombreuses espèces d'oiseaux dont le balbuzard pêcheur et les chauves-souris particulièrement menacées actuellement, "en moins de vingt ans, les éoliennes en France auraient causé la mort de quelque 1,6 millions de chiroptères, selon l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (Ademe)." Le Parisien du 25/02/22.

- Risque de dégrader définitivement ce territoire bocager à vocation agricole, qu'il devienne à terme une friche industrielle : bétonnage des terres, infrastructures d'accès, pollution des sols et nappes phréatiques avec des résidus de peinture, huiles de vidange, champs électromagnétiques...

- Perte d'attractivité de ce territoire, ...

- Dévaluation des biens immobiliers donc appauvrissement des riverains.

- Risques sanitaires pour les humains et les animaux, nécessité de préserver la qualité de vie et la santé des habitants : nuisances visuelles et sonores.

L'Agence Régionale de Santé a émis un avis défavorable à ce projet.

- Inquiétudes suite aux évènements survenus lors de la construction des éoliennes industrielles de Montfriloux à Trans sur Erdre : des éleveurs de veaux de Joué sur Erdre se sont plaints d'une dégradation de la santé de leurs animaux. Le promoteur WindStrom a été obligé de démanteler deux éoliennes à peine construites et de détruire les socles en béton ...

- Inquiétudes concernant l'implantation de l'éolienne industrielle E1 à proximité de la départementale D33.

- L'intérêt en France de ce mode de production d'électricité est de plus en plus contesté, voir le documentaire "éoliennes du rêve aux réalités", ce sont des experts qui parlent, ...

- Le Ministère de la Transition écologique et solidaire reconnaît que "Malgré le développement volontariste des énergies renouvelables entreprises par le gouvernement, et du fait de la faible maturité à court terme des solutions de stockage, la France serait en effet contrainte de construire jusqu'à une vingtaine de centrales à gaz dans les sept prochaines années pour assurer la sécurité d'approvisionnement lors des pointes de consommation, conduisant à une augmentation forte et durable de nos émissions de gaz à effet de serre." Stratégie Nationale Bas-Carbone, Mars 2020, note 110 page 120.

Voir electricitymap, aujourd'hui à 8h50, 41,74% de l'électricité allemande disponible était produite par le charbon ! ...et c'est ce modèle énergétique qu'il faut suivre? C'est nous qui sommes en retard ? ...La France est toujours en VERT, jamais l'Allemagne malgré ses sommes colossales investies dans les énergies renouvelables, ...

En 2021, la France a connu le plus lourd déficit commercial de son histoire. Ni le gaz, ni les éoliennes industrielles terrestres ne sont produits en France, il faut les importer, ...

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sincères salutations.

Anne Cochard
Louis-Marie Cochard

Observation N° 78 (Email)

15/03/2022 00:03:49

Par ADESP44

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Merci de bien vouloir intégrer de nouveau ce mail à votre enquête.
Bien cordialement
ADESP

----- Forwarded message -----

De : Rémy Dherbecourt
Date: mar. 30 nov. 2021 à 22:19
Subject: demande de prise en compte enquête publique - non respect de l'espèce protégée du Balbuzard Pêcheur
To:

Bonsoir Monsieur,

Je vous remercie de prendre en compte cette première remarque concernant les espèces protégées du site de l'étang de la Provostière et ici dans un premier temps : le Balbuzard pêcheur.
L'étude d'impact réalisé n'est pas à la mesure de l'enjeu.

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA_BALBUZARD_2020_2029.pdf

Merci de bien vouloir mettre ce plan de protection de l'Etat en lien avec

la décision récente du Préfet.

[image: image.png]

Merci également de bien vouloir indiquer les remarques de la LPO afin de mesurer l'impact majeur pour la nidification et la survie de cette espèce avec ce parc.

https://paysdelaloire.lpo.fr/wp-content/uploads/2021/01/rapport_implantation-de-parcs-eoliens-dans-les-pays-de-la-loire_cartes-dalerte-oiseaux.pdf
zone d'incidence très forte dont page 22

Il faut s'interroger sur le manque de transparence auprès des amoureux de l'éco-site de la Provostière et auprès des citoyens devant subir l'impact des machines éoliennes.

Merci de votre écoute, de votre réponse ou votre simple accusé de réception.
Bien cordialement

signé : ADESP - association de défense de l'environnement du site de la Provostière

PJ : image.png

Observation N° 77 (Email)

15/03/2022 00:01:38

Par ADESP44

Bonsoir Mr le Commissaire enquêteur,
Je vous redonne à lire ce mail pour le voir pris en compte.
Bien cordialement
ADESP

Le mer. 1 déc. 2021 à 23:03, Rémy Dherbecourt a écrit :

> Bonsoir Monsieur,

>

>

> Je souhaiterai porter à votre connaissance les inquiétudes des riverains
> (des membres du collectif ADESP résident sur Bourgchevreuil), qu'ils soient
> agriculteurs, ou simple citoyen, sur les impact géo-biologiques dramatiques
> des machines éoliennes implantées dans une zone et un terrain non
> favorables (socles énormes en béton/ en ferrailage).

>

>

> Après la famille Potiron de Nozay, iras-t-on aussi vers des procès pour
> mise en danger de la vie d'autrui ? au delà des animaux, les humains
> résidents tout près de ces machines sont-ils en danger? L'étude d'impact
> semble bâclé et annonce un très probable arrêt forcé...

>

> -----

>

>

> https://actu.fr/pays-de-la-loire/puceul_44138/eoliennes-%E2%80%89tueuses%E2%80%89pres-de-nozay-leleveur-didier-potiron-%E2%80%89confiant%E2%80%89apres-laudience-au-tribunal_45579144.html

>

>

> <https://www.lemondedelenergie.com/eoliennes-nozay-suspension-nuisances/2021/02/10/>
>
> -----
>
> Les études géo-biologiques commandées après coup (suite à la plainte de
> l'EARL DESVO) auprès de la chambre d'agriculture sont elles fiables?
>
> Pourquoi ont elles été sciemment oubliées malgré les demandes des
> habitants (cf. le collectif d'opposants - dès le conseil municipal de
> Riaillé en 2016)
>
> Pourquoi ne sont-elles pas communiquées?
>
> Pourquoi les agriculteurs impactés auraient ils été priés de rester
> discret?
>
> La COMPA est-elle juge et partie? au travers de ses membres et des
> commissions décisionnelles sur l'éolien en raison des bénéfices promis?
>
> L'EARL DESVO mais aussi les élevages de Bourgchevreuil seront ils
> condamnés à déménager comme va peut-être devoir le faire MrMme Potiron?
>
>
>
> https://nantes.maville.com/actu/actudet_-joue-sur-erdre.-eoliennes-nuisances-sonores-au-mont-friloux_8-4398397_actu.Htm
>
>
> La décision récente de démontage des machines éoliennes Windstrom/
> trans-sur Erdre et la destruction des socles béton/ ferraille sont elles
> liées à ces inquiétudes?
>
>
>
> https://actu.fr/pays-de-la-loire/trans-sur-erdre_44207/eoliennes-au-mont-friloux-notre-securite-est-menacee_43740046.html
>
>
> Il faut s'interroger sur le manque de transparence.
>
> Il faut comprendre les méfiances désormais ancrées dans les esprits des
> citoyens qui devront peut-être devoir résider ou travailler à proximité de
> ces machines éoliennes.
>
>
> Merci de votre écoute, de votre réponse ou de votre simple accusé de
> réception.
>
>
> signé : collectif ADESP
>
>
>
> I
>
>

>

Observation N° 76 (Email)

14/03/2022 23:56:03

Par ADESP44

Bonsoir Mr le Commissaire enquêteur,
Je vous redonne à lire ce mail infra pour le voir pris en compte.
Bien cordialement
ADESP

----- Forwarded message -----

De : Rémy Dherbecourt

Date: lun. 6 déc. 2021 à 22:07

Subject: des dangers des nuisances acoustiques sur deux parcs non
coordonnables

To:

Bonsoir Monsieur,

En raison des impacts acoustiques forts reconnus et des études non encore
correctement finalisées , il faut revoir ce projet.

Sinon, il sera nécessaire de demander à documenter ce domaine des nuisances
acoustiques par un cabinet indépendant. L'étude annoncée par la société
GAMBA semble précipitée et tardive, alors que l'enquête est en cours.

Ainsi pour compléter, il est de nombreuses fois mentionnés dans les études
MRAE les inquiétudes sur les nuisances acoustiques. La proximité du hameau
résidentiel de bourgchevreuil des éoliennes E1 et 2 (de 500 à 800 mètres)
aura sans nul doute des impacts forts en terme de nuisances sonores,
notamment avec des vents dominants S/W.

Comment protéger les habitants ?

Comment assurer de véritables suivis ?

Comment mesurer les impacts de façon partielle ?

Vers qui se retourner avec deux exploitants et sur deux parcs et sans
domicile fixe localement ?

Comment vont il se coordonner pour effectuer les bridages annoncés et avec
des machines aux caractéristiques différentes?

Je donne à lire cet article édifiant et la jurisprudence associée
confirmant le lien entre les éoliennes et les maladies déclarées.

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/des-eoliennes-du-parc-regional-du-languedoc-roussillon-nefaste-s-pour-des-habitants-du-tarn-1635933761?fbclid=IwAR3KtN5zcGazHkurFUxzfnLM0gINfK3Pd2Cxx_Ir2QnvgaVcVJVziwS5Gug

Merci monsieur de bien vouloir prendre en compte ce point des nuisances
acoustiques pour préserver la santé des habitants spécifiquement de
Bourgchevreuil et ne pas entrainer d'autres contentieux. Il ne pourra pas
être dit que ce point clef pour refuser le projet n'était pas connu,
notamment des services de l'Etat.

En vous remerciant de votre écoute et bien cordialement

Collectif ADESP / requête spécifique de membres de l'association résidents
dans le village de Bourgchevreuil

Observation N° 75 (Email)

14/03/2022 23:53:57

Par ADESP44

Bonsoir Mr le Commissaire enquêteur,
Je vous redonne ce mail pour le voir pris en compte dans votre nouvelle enquête.

Les acceptations locales ont encore diminuées et les conseils municipaux consultés localement demandent désormais de revoir les copies pour plus d'harmonie.

La campagne même remplie d'éoliennes ne peut pallier les surconsommations électriques des grandes villes ; des recherches d'économie d'énergie et d'autres potentialités en mer/ en rivière doivent aussi voir le jour en ces périodes crisogènes car les éoliennes produiront toujours peu d'électricité et toujours rien en l'absence de vent.

Bien cordialement

ADESP

----- Forwarded message -----

De : Rémy Dherbecourt

Date: mar. 7 déc. 2021 à 23:14

Subject: le conseil municipal de Riaillé dénonce la saturation visuelle des éoliennes

To:

Bonsoir Monsieur,

Nos conseils municipaux reviennent sur des positions autrefois très pro-éoliennes.

Ils constatent ouvertement une saturation visuelle et dénoncent le manque de cohérence d'ensemble.

On a le droit de se tromper en 2016 (sans le recul suffisant) et de revoir sa position en 2021 surtout maintenant que l'on dispose des études plus fournies sur les impacts.

Pourtant, un lobbying fort empêche le débat.

Certes, il y a eu des informations (parfois entre pro-éoliens eux-mêmes) mais surtout il n'y a jamais eu de large débat public et de consultation préalable.

Donc l'acceptation locale chère au Préfet et au Président de la République n'est pas là. Le referendum local confirmerait le rejet de ce projet , spécifiquement en raison de la zone d'implantation retenue au bord de l'étang de la Provostière.

Par ailleurs, ces positions pro-éoliennes peuvent êtres liées à des intérêts très directs : besoin de revenu quoi qu'il en coûte, présence de sociétaire de société éolienne au sein de ces conseils ou à la communauté de communes...il est alors délicat de ne pas les soutenir quand on est partie liée et quand des bénéfices sont promis.

Pourtant, avec lucidité, certains se déclarent aujourd'hui majoritairement contre (page 5/7 du lien). Il en est ainsi du conseil municipal de Riaillé lorsqu'il a du se prononcer sur un parc voisin de St Sulpice.

https://www.riaille.fr/fileadmin/user_upload/RIAILLE/PV_conseil_municipal_du_20-10-2021.pdf

Il conviendra bien sûr à l'avenir de bien appliquer à soi-même les leçons que l'on donne aux autres.

En vous remerciant de votre écoute et votre compréhension.
Bien cordialement
ADESP

Observation N° 74 (Email)
Par ADESP44

14/03/2022 23:40:58

Bonsoir Mr le Commissaire enquêteur,
Je vous donne infra de nouveau ce mail pour le voir pris en compte.
Souhaitez-vous que nous vous adressions tous les commentaires de cette
pétition labellisée CESE afin de les voir intégrés?
Les candidats à la Présidentielle avertis, les experts ou les élus
comprennent que ce projet a été mal monté et est contre nature. Ils sont
appelés à se manifester pour permettre de raison garder.
Bien cordialement
ADESP

----- Forwarded message -----

De : Association ADESP44
Date: jeu. 23 déc. 2021 à 01:57
Subject: pétition mesopinions
To:

Bonsoir Mr le Commissaire enquêteur,
Bonsoir Mr le Président du groupe environnement nature du CESE,

Nous avons été reçu et audité récemment lors de la visite du CESE en mairie
de trans/ erdre (44440) au titre du mandat commandé par Mr le Premier
Ministre au sujet de l'acceptation des projets d'infrastructures
environnementales.

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/acceptabilite-des-projets-dinfrastructures-environnementales>

Il a été question des parcs éoliens constatant une saturation et l'absence
de cohérence d'ensemble dans notre région. Plus particulièrement le parc
Windstrom/ bourgchevreuil (que vous suivez comme commissaire enquêteur) a
fait l'objet d'une pétition en ligne. Le site Mesopinions.com a été retenu
comme plateforme citoyenne et car il est labellisé par le CESE. Nous
détenons ainsi la liste des plus de 18000 pétitionnaires et les
commentaires qui attestent de l'engagement CONTRE ce projet de nombreux
citoyens habitants dans la commune ou la région, ce qui conforte notre
action dans ce cas précis. Dans le respect des règles notamment RGPD, nous
serons en mesure de les produire au CESE pour faire valoir ce que de droit.
Nous faisons le constat, à la lecture des commentaires et aux soutiens
reçus, que le choix univoque d'implantation de 6 éoliennes en bordure de la
zone préservée de biodiversité natura 2000 de l'étang de la Provostière
n'est vraiment pas compréhensible même par des adeptes de l'éolien. Ce type
de choix paradoxal contribue à diviser et pourrait être évité. C'est le
sens de l'audit de Mr Castex. L'heure est encore à la discussion pour ne
pas commettre l'irréparable et prévenir des contentieux, divisant les
habitants.

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/stoppons-ecocide-eolien-provostiere-pays-ancenis/148550>

Bien cordialement

ADESP - association de défense de l'environnement du site de la Provostière

Observation N° 73 (Email)

14/03/2022 23:26:44

Par ADESP44

Bonsoir Mr le Commissaire enquêteur,

EOLA devait fournir le 14 janvier 2022 des réponses à vos/nos questions afin de pouvoir répondre en toute connaissance de cause à cette nouvelle enquête.

Pouvez-vous aussi remettre en ligne votre PV de synthèse de fin d'année 2021.

En vous remerciant et bien cordialement

ADESP

Observation N° 72 (Email)

14/03/2022 23:08:36

Par ADESP44

Bonsoir Mr le Commissaire,

Des questions nous remontent sur la prise en compte des remarques dans les deux dernières enquêtes avortées : sont-elles bien prises en compte ?

Avez-vous de quoi prévenir formellement ces contacts pour les informer que leur remarque sera prise en compte.

Des points clefs avaient en effet été formulés et des demandes pour voir appliquer le principe de précaution sur ces deux projets éoliens WINDSTROM/EOLA en raison des contentieux existants ?

Vous en remerciant

ADESP

Observation N° 71 (RegistreDemat)

15/03/2022 09:04:47

Anonyme

Quel dommage de gâcher encore nos paysages et nos milieux naturels exceptionnels avec ces tours de ferraille, sous prétexte d'écologie, alors qu'en fait le but est de faire faire des bénéfices pécuniaires... Il serait temps de faire preuve d'un peu de cohérence. Je ne suis pas contre les éoliennes, mais pas n'importe comment. Le territoire communal possède déjà des éoliennes, la cohérence serait de les regrouper en un seul et même emplacement, ce qui aurait en plus l'avantage d'éviter la pollution visuelle...

Observation N° 70 (RegistreDemat)

15/03/2022 01:04:59

Anonyme

Ce projet de 6 machines éoliennes colocalisées : WINDSTROM / EOLA a perdu toute légitimité et tout intérêt collectif. Habitant du village de Bourgchevreuil, je constate que les contentieux croissants sont masqués et les oppositions déclassées.

L'impact serait catastrophique sur le village car les études sont minimisées notamment acoustiques.

Quel paradoxe : l'éolien est désormais relégué en Allemagne donc l'Allemagne en exporte au bord d'un étang français jusque là protégé ?

Ce projet est contre nature et viendrait dégrader un fragile éco-système.

Développons plutôt les énergies à partir des sources de production non alternatives notamment sous-marines et changeons nos modes de vie "energivores" surtout dans les grandes villes.

L'écologie pour tous dans cet espace naturel doit primer sur les économies de quelques uns. Sachons raison garder !

Observation N° 69 (RegistreDemat)

14/03/2022 22:28:06

Par Gérard Grellier

La transition écologique est une urgence absolue. La guerre en Ukraine est une autre préoccupation (très grave) du moment et oblige à une plus grande indépendance énergétique de la France.

Nous n'avons pas le choix: le développement des énergies renouvelables s'impose. Je soutiens pleinement ce projet de nouveau parc éolien dans le Pays d'Ancenis.

Observation N° 68 (RegistreDemat)

14/03/2022 22:13:43

Anonyme

Je suis favorable aux énergies renouvelables et à toutes les initiatives locales en ce sens.

Observation N° 67 (RegistreDemat)

14/03/2022 22:07:03

Par nicolas Rocheteau

Dire oui à l'éolien, c'est dire oui à l'autonomie énergétique française, oui à une énergie propre et locale (versus nucléaire et énergies fossiles), oui à une énergie rentable et enfin oui à un réseau de citoyens engagés, désireux de dynamiser notre territoire.

Observation N° 66 (RegistreDemat)

14/03/2022 21:05:00

Par jean-philippe ROLLAND

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

Observation N° 65 (RegistreDemat)

14/03/2022 20:01:51

Par YANNICK Quinio

Bonjour ,

Ce projet doit avancer rapidement pour la transition énergétique , la problématique devrait évoluer rapidement sans gaz russe.

Cordialement

Observation N° 64 (RegistreDemat)

14/03/2022 19:53:51

Par Odile Lelore

Je suis favorable au projet éolien. Nous devons développer un mix d'énergie renouvelables pour remplacer les énergies fossiles.

Observation N° 63 (RegistreDemat)

14/03/2022 19:48:05

Par NOELE CLUZEAU

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique et il y a urgence à chercher des solutions. Par ailleurs, l'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique.

La situation en Ukraine prouve l'importance de faire des choix pérennes d'un point de vue écologique et politique.

Observation N° 62 (RegistreDemat)

14/03/2022 19:31:59

Par Christophe DALIBERT

- La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique,

- L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique, (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...),

- La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face,
- L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain,
- Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Observation N° 61 (RegistreDemat)

14/03/2022 19:28:49

Par bertrand Le Berre

Je suis un particulier qui a habité très longtemps à Indre en Loire Atlantique et qui est membre du club "courant d'Indre" (particuliers qui ont adhéré à ce projet via EOLActeurs).

Le monde doit urgemment changé pour trouver des énergies propres et rendre les pays les plus indépendants vis à vis par exemple de la Russie de Poutine.

Ce type de projet prend sa part dans ce challenge.

Observation N° 60 (RegistreDemat)

14/03/2022 18:59:21

Par Isabelle RABAUD

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

Les modes de consommation pourront évoluer en branchant certains appareils électroménagers

Observation N° 59 (RegistreDemat)

14/03/2022 18:58:51

Par Jean TRESPEUCH

Le parc éolien de Bourg Chevreuil doit être mis en oeuvre le plus rapidement possible car cette énergie renouvelable est notre avenir et non l'énergie nucléaire qui produit des déchets qu'on ne sait pas éliminer et qui fait peser sur la France des risques incommensurables comme on le voit à Tchernobyl et à Fukushima. Les éoliennes sont les moulins à vent de la modernité : les paysages avec des moulins à vent ont fait l'objet de tant de tableaux de grands maîtres que les oppositions pour raisons esthétiques sont trop subjectives pour être un obstacle à la construction de ce parc éolien.

PJ : Soutien au projet éolien de Bourg Chevreuil.pdf

Observation N° 58 (RegistreDemat)
Par Odile Gascoin née Le Floc'h

14/03/2022 17:44:02

Je suis favorable à la création du parc éolien de Bourg Chevreuil en Riaillé. C'est bon pour lutter contre le réchauffement climatique et il n'y a pas de déchets radioactifs. Par ailleurs je trouve que les éoliennes sont beaucoup plus esthétiques que les pylones haute tension ou d'autres installations comme par exemple les centrales nucléaires

Observation N° 57 (RegistreDemat)
Par Adrien Gascoin

14/03/2022 17:21:51

Le réchauffement climatique est là et va s'intensifier (cf. travaux du Giec, statistiques sur les catastrophes climatiques ...) Ne pas agir maintenant c'est handicaper, poignarder, les générations futures. Parmi les moyens opérationnels pour atténuer ce problème il y a l'éolien terrestre. Le coût de production du kwh est devenu compétitif (forte baisse du coût de fabrication des machines, début de prise en compte du coût de déconstruction des centrales nucléaires ...) Et le vent, carburant des éoliennes va demeurer gratuit et insensible aux aléas politiques .

Je suis donc "pour" le projet de parc éolien de Bourg Chevreuil à Riaillé. Il est porté par des citoyens locaux, soucieux des éventuels désagréments pour leurs voisins voir amis, prennent des précautions non obligatoires comme l'avis de géobiologues. Il sera source de production locale, à retombée économique locale. Il améliore l'autonomie énergétique de la France - ce qui est bon du fait du climat et de la géopolitique mondiale.

Observation N° 56 (RegistreDemat)
Par Jean-Claude Guillot

14/03/2022 17:19:31

Il est important de développer les énergies renouvelables afin de limiter notre dépendance aux énergies fossiles et limiter le réchauffement climatique.

Les acteurs de la construction du parc de Bourg-Chevreuil ont déposé tous les documents pour garantir un parc respectueux de l'environnement. Concernant le balbuzard pêcheur il n'est jamais apparu sur le site. Pour les chiroptères les dispositions sont l'arrêt des éoliennes en période de forte activité. Pour les oiseaux en général, les éoliennes tuent quelques oiseaux, mais environ mil fois moins que les chats; 100 fois moins que les voitures, beaucoup moins que les baies vitrées. Doit-on supprimer tous les chats, les voitures et ne plus mettre de baies vitrées ??? Que les anti éoliens prennent les mesures chez eux pour protéger les oiseaux.

Le coté esthétique, il appartient à chacun d'apprécier une éolienne ou pas. Si pour l'exposition universel de Paris en 1900 nous avons demandé aux parisiens l'autorisation de construire la tour Eiffel, le refus aurait remporté un très fort pourcentage, si on posait cette même question aujourd'hui de déconstruire cette tour nous aurions sans aucun doute le pourcentage inverse. Et maintenant avoir une vue sur la tour est une plus value pour les appartements ou hôtel particulier.

L'argument de dévalorisation des constructions d'habitation proche, je viens d'acheter une maison à environ 1000 mètres d'un parc. Les estimations des agences immobilières et du notaire n'en font pas référence. Le bien est estimé sur la date de construction, la proximité des commerces et services (gare écoles collèges péage autoroute) du bilan énergétique. Cet argument de dépréciation des biens est irrecevable et non fondé.

La société EOLA est gérée par des acteurs locaux, les questions peuvent être posées directement en ayant des réponses rapides et claires. Si l'investisseur était un fond de pension américain, qui pourrait les joindre ? Que deviendrait les gains réalisés ? Là nous savons que le produit servira localement aussi bien l'électricité que les bénéficiaires. Être acteurs du territoire pour le territoire.

Observation N° 55 (RegistreDemat)
Anonyme

14/03/2022 16:15:48

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

- La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.
- L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».
- La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

- L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)
- La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face
- L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain
- Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.
- Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

Observation N° 54 (RegistreDemat)

14/03/2022 11:28:03

Anonyme

La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. L'éolien en est un élément. L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

Observation N° 53 (RegistreDemat)

14/03/2022 10:55:41

Par JEAN PIERRE BELLiard

Nous n'avons pas le choix, toutes les énergies renouvelables doivent être mise œuvre en France, en Europe et dans le Monde. L'autonomie énergétique des pays est tellement indispensable (on le voit bien avec le conflit en Ukraine). Comme pour toutes activités humaines des impacts existent et c'est là que les citoyens doivent pouvoir choisir. Le nucléaire exploitant le principe de la fission a des impacts considérables et ne peut être qu'une solution transitoire et en aucun cas une solution d'avenir.

Pour l'avenir de l'humanité je soutiens ce projet parmi d'autres c'est ma façon de regarder mes petits enfants en face.

Jean Pierre Belliard

Observation N° 52 (RegistreDemat)

14/03/2022 09:51:17

Par Gilbert SENECHAL

Je m'oppose à ce projet, car la transition écologique adossée à cette forme de production d'énergie n'a plus aucun sens aujourd'hui en tenant compte des réalités politiques, et géostratégiques (rentabilité nulle, faute de vent, production forte de carbone, respect environnemental bafoué, non respect de l'avis des habitants concernés, impacts majeurs sur la santé des populations par perturbation des systèmes endocriniens

Observation N° 51 (RegistreDemat)

14/03/2022 09:31:46

Par Freddy Navarro

10 ans de projet! On se fiche de nous!! Il va nous falloir se demander si l'on veut une autonomie renouvelable ou pas!

Observation N° 50 (RegistreDemat)

14/03/2022 09:24:30

Par Laurence MORCH

Adhérente du club Grand'air, je soutiens le projet de construction d'éoliennes et vous prie de trouver mes arguments en pièce jointe.

Sincères salutations

Laurence MORCH

[PJ : Arguments eoliennes.pdf](#)

Observation N° 49 (RegistreDemat)

14/03/2022 08:58:15

Par Philippe PINEAU

Nous nous devons de déployer des modes de productions le plus propre possible pour assurer l'avenir de nos enfants. Comme toutes techniques l'éolien a certains inconvénients mais qui comparés à d'autres énergies (notamment fossile) reste un très bon investissement. Aujourd'hui il est possible d'imaginer des parcs éoliens intégrant les questions environnementales, proximité des habitations, en prenant le temps d'accompagner les différents acteurs du projet.

Il est plus que temps que nous mettions en place des projets tel que celui-ci pour l'avenir de notre planète.

Observation N° 48 (RegistreDemat)

14/03/2022 08:36:07

Par GERY-BERNARD LIAGRE

Bonjour,

Je soutiens ce projet Éolien citoyen.

Il est temps d'avancer vers une autonomie en énergie en France et en plus d'être une énergie renouvelable elle est validée par une majorité des habitants locaux.

Géry LIAGRE

Observation N° 47 (RegistreDemat)

14/03/2022 08:30:17

Par Etienne SUPPLISSON

Cf document joint

PJ : Registre Mars 2022.odt

Observation N° 46 (RegistreDemat)

14/03/2022 08:24:52

Par Philippe Bigeard

Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique

- La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.

- L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».

- La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique

- L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)

- La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

- L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain

- Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

- Avec le parc éolien citoyen, on connaît les « dirigeants » et il sera facile de trouver un interlocuteur localement

- Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...)

Observation N° 45 (RegistreDemat)

13/03/2022 23:41:37

Par Brigitte Guillet

CONTRE le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE et POUR notre INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE, il est URGENT d' AGIR. Un parc éolien permet de fournir une énergie naturelle sans conséquences majeures sur l'environnement alors que les centrales nucléaires présentent des risques Gravissimes. De plus, pour respecter le climat et donc la biodiversité qui sont essentiels à l'humanité, nous devons entre autres diminuer drastiquement l'utilisation d'énergie fossile.

Nous utilisons de plus en plus d'électricité; l'actualité nous montre cruellement les conséquences d'une dépendance aux autres, nous devons nous en affranchir. L'éolien est une des solutions, elle n'est pas très onéreuse comparée à d'autres. L'énergie étant distribuée au plus près, c'est un avantage pour la commune..

Observation N° 44 (RegistreDemat)

13/03/2022 22:04:37

Par Christophe MALINGE

Monsieur CHEPEAU,

Compte tenu de l'évolution économique et climatique, il me semble que de tels projets (locaux et citoyens) devraient être encouragés pour répondre aux préoccupations du moment et à venir, pour une plus grande autonomie énergétique et pour un meilleur avenir écologique de nos enfants.

Je soutiens à 200 % ce genre d'initiative.

Merci de prendre en considération mon avis sur ce projet.

C. MALINGE

Observation N° 43 (RegistreDemat)

13/03/2022 22:03:19

Par Stéphanie Rincé

Il paraît indispensable à ce jour de soutenir tous les projets de parcs éoliens, une des solutions au dérèglement climatique face auquel la France est actuellement dénoncée pour son inaction. Il est grand temps de faire quelque chose...

Observation N° 42 (RegistreDemat)

13/03/2022 21:49:44

Par Catherine Janière

Je soutiens le projet. Il est important pour la société et le climat et je veux encourager les initiatives citoyennes

Observation N° 41 (RegistreDemat)

13/03/2022 20:37:34

Par Michelle Lelore

Je soutiens le projet. Il est important pour la société et le climat

Observation N° 40 (RegistreDemat)

13/03/2022 19:33:35

Par Pascal PRAS

Mr le commissaire enquêteur

Deux enjeux motivent ma participation à cette enquête publique.

Tout d'abord la transition écologique qui doit nous conduire à lutter contre le réchauffement climatique et les désastres qu'il engendre. Il nous faut stopper l'usage des énergies fossiles non renouvelables et s'engager sur une production d'électricité la moins polluante possible. C'est ainsi que nous ne pouvons pas nous en remettre à la seule énergie nucléaire. Nous mesurons bien aujourd'hui, la nécessité d'un mixte énergétique et le danger que fait courir un choix unique de production.

Par ailleurs, la période très troublée dans laquelle nous entraîner la guerre en Ukraine, doit nous amener à considérer la nécessité de notre indépendance énergétique. Ainsi, nous ne pouvons pas continuer à acheter du gaz à un despote russe qui finance sa guerre grâce à nos achats de gaz et de pétrole. Cette situation ne fait que renforcer le besoin de retrouver une souveraineté énergétique et à nouveau, nous impose l'utilisation de différents types de production en favorisant les énergies renouvelables. C'est pour cela que je soutiens ce projet de production électrique d'origine éolien. Et je tiens à déclarer que je préfère de des éoliennes plutôt qu'une centrale

nucléaire.

Je suis favorable et j'apporte tout mon soutien au projet citoyen du parc éolien de Bourg Chevreuil. Produire localement de l'électricité à partir d'une énergie renouvelable est la base du travail des bénévoles d'EOLA, travail que je salue.

Observation N° 39 (RegistreDemat)

13/03/2022 19:27:12

Par PATRICK GUERIN

Je suis entièrement favorable à la construction de ce parc éolien .

Il est urgent de développer toutes les formes d'énergie renouvelable. Le dernier rapport du GIEC nous le rappelle encore .

Les évènements de ces derniers jours nous montrent combien il est important de ne plus être dépendant des importations d'énergies .

Les impacts visuels des éoliennes, sont très dérisoires comparés aux impacts du changement climatique et des risques liés au développement des centrales nucléaires .

Nous devons arrêter de consommer les énergies fossiles, donc notre besoin en énergie électrique va augmenter malgré les économies que nous devons engager.

Patrick Guérin

Habitant de Riaille

Observation N° 38 (RegistreDemat)

13/03/2022 19:15:23

Par François Prochasson

Bonjour

je suis tout à fait favorable à ce projet de parc éolien. Je pense que les critiques qui portent sur l'insertion paysagère des parcs devraient mesurer la réalité de la production et de la distribution d'électricité. Nos paysages sont parcourus de lignes haute tension, moyenne tension et basse tension qui les marquent beaucoup plus que ce parc éolien. Ensuite, étant déficitaire en production d'électricité sur notre région, il faut accepter cette option de production. Elle est parmi les plus propres, sauf à remettre en cause nos modes de consommation et l'objectif d'indépendance énergétique.

Observation N° 37 (RegistreDemat)

13/03/2022 18:57:39

Par Antoine Schantz

Il est impératif que ce genre de projet à échelle humaine puisse voir le jour afin de réussir notre transition écologique.

Observation N° 36 (RegistreDemat)

13/03/2022 18:36:20

Par Thibaud Juncker

Je soutiens ce projet de parc éolien car il répond à de nombreuses problématiques modernes. Notamment, il offre un début de réponse à une dépendance énergétique du pays ainsi qu'au réchauffement climatique. De plus, il s'agit d'un projet citoyen impliquant des personnes particulièrement accessibles. Enfin, l'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes énergétiques dû à un acheminement plus lointain.

Observation N° 35 (RegistreDemat)

13/03/2022 17:38:28

Par sylvie beillevaire

L'éolien permet de fabriquer de l'électricité sans produire de nuisances irréversibles. Il faut bien entendu les installer loin des habitations et de préférence les regrouper. Il y a du vent dans toutes les régions de France, elles peuvent donc s'installer dans beaucoup de régions. Ces installations se remarquent, mais pas plus que les lignes hautes tensions, les chateaux d'eau ... Elles ne sont pas polluantes, n'émettent pas de rejet.

Le nucléaire est extrêmement dangereux, on ne maîtrise toujours pas ce que l'on doit faire de certains déchets??? Le coût est très important, beaucoup plus que ce qui est annoncé...

Que laissez t,on à nos petits enfants ?? Il y a urgence à installer des éoliennes, sur terre, en mer dans des endroits bien ciblés. Aujourd'hui des gns se mobilisent contre ces implantations, demain comment réagiront ils quand une centrale viendra se construire près de chez eux??? Avons nous le choix de ne rien faire??? Oui cela peut déranger, mais c'est mieux que certaines autres productions polluantes ou dangereuses. Je suis à 200% pour l'installation des éoliennes, d'autant plus que celle ci est à ,l'initiative de citoyens qui souhaitent prendre leur part à ces projets.

Observation N° 34 (RegistreDemat)
Par Thierry RICHARD

13/03/2022 17:32:02

Je suis favorable à ce projet dans la mesure où il contribue à lutter contre le réchauffement climatique, et participe à l'autonomie énergétique du pays, élément devenant primordiale en cette période de crise.

Observation N° 33 (RegistreDemat)
Par pascal hourdeau

13/03/2022 17:14:59

Ce parc éolien est bon pour notre territoire, qui a besoin de production local pour limiter les pertes d'énergie en ligne. Nous devons pouvoir être indépendant le plus possible surtout en ses temps de conflit. Le prix et la technique de l'éolien sont bien maitrisés, ce qui n'est pas le cas du nucléaire. Faisant régulièrement du vélo près du parc de Pannecé, je trouve les éoliennes bien intégrer dans le paysage et pas bruyante.
Bonne journée Pascal Hourdeau

Observation N° 32 (RegistreDemat)
Par Caroline Moinard

13/03/2022 16:15:27

Bonjour,
Je soutiens ce projet.
Il est nécessaire d'avancer dans la production d'énergie pour limiter, voire supprimer son empreinte catastrophique pour l'environnement et le climat..
Cordialement

Observation N° 31 (RegistreDemat)
Par Samuel Chevolleau

13/03/2022 16:11:00

Bonjour,
Je soutiens ce projet.
Le besoin de ce type de projet de production local et autonome d'électricité est nécessaire et résilient pour le futur.
Cette technologie est peut être une transition pour une future technologie plus transparente pour la pollution visuelle, mais il est nécessaire d'avancer rapidement avant d'arriver un jour à une production d'énergie sans impact.
Cordialement

Observation N° 30 (RegistreDemat)
Par Nicolas BIORET

13/03/2022 15:37:20

Je suis favorable à ce projet d'éoliennes.

Observation N° 29 (RegistreDemat)
Par Richard BULTEAU

13/03/2022 15:20:48

Bonjour,
Les actualités de ce moment nous montrent qu'un mixte énergétique est une nécessité pour parvenir a fournir nos besoin.
Arret de centrale suite au soudure défectueuses, couts et durée de fabrication EPR très élevé, couts des énergies carbonées très volatils, etc.

Les éoliennes savent également produire des énergies du future comme l'hydrogène (exemple de celles de Boin 85)
C'est un projet citoyen en plus qui permet de renforcer les économies local.
Je suis donc très favorable a ce projet
Cordialement,

Observation N° 28 (RegistreDemat)

13/03/2022 15:13:25

Par MARIE-Louise PELLETIER

Je soutiens ce projet

Observation N° 27 (RegistreDemat)

13/03/2022 13:32:46

Par Maël Breaud

Je ne m'oppose pas au développement des parcs éoliens. En effet, je pense qu'il s'agit là d'une source d'énergie viable et verte pour le futur. De plus, il s'agit ici d'une démarche citoyenne, qui est locale, qui cherchera donc, je pense, à valoriser et respecter les terrains où des éoliennes seront éventuellement installées.

Observation N° 26 (RegistreDemat)

13/03/2022 13:20:14

Par EMMANUEL LAURENT

Citoyen engagé, si par ma petite contribution je peux aider à une économie plus vertueuse envers notre environnement je le fais. Actuellement agriculteur bio je peux voir de mes parcelles de nombreux parcs éoliens cela est un signe du progrès de notre secteur et de la politique environnante. Ce nouveau parc viendra conforter notre indépendance des matières fossiles vouées à disparaître. De plus cette initiative citoyenne est à mettre en avant pour rester maître de ces choix.

Observation N° 25 (RegistreDemat)

13/03/2022 13:18:07

Par Lydia Gouy

A l'attention de Mr le commissaire enquêteur
Comment en ces temps horribles de guerre ne pas réfléchir à notre dépendance énergétique ? Allons-nous continuer à acheter du gaz à un dictateur russe dépourvu d'humanité ?
Il est essentiel que nous retrouvions une souveraineté énergétique et que nous utilisions les différents types de production d'énergie renouvelable. Je préfère de loin des éoliennes plutôt qu'une centrale nucléaire.
Je suis favorable et j'apporte tout mon soutien au projet citoyen du parc éolien de Bourg Chevreuil. Produire localement de l'électricité à partir d'une énergie renouvelable est la base du travail des bénévoles d'EOLA, travail que je salue.

Observation N° 24 (RegistreDemat)

13/03/2022 13:15:13

Par Benoît Lelore

Convaincu de la nécessité de réorienter nos sociétés vers des économie vertueuses et frugales, je suis convaincu des énergies renouvelables et investisseur et consommateur de e enercoop...
Bref je soutien toute la ligne du projet.
?? Le parc est un élément pour réduire le réchauffement climatique
?? La France doit retrouver son indépendance énergétique en faisant appel à un mix de différents types de production. La situation actuelle est révélatrice.
?? L'éolien est une technologie mature aux coûts de production faibles comme le constate RTE dans les différents scénarios présentés dans « Futurs énergétiques 2050 ».
?? La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique
?? L'éolien est un élément qui permet à la France de retrouver son indépendance énergétique (par rapport au pétrole, au gaz, à l'uranium...)
?? La consommation d'électricité va augmenter (transports, industrie, chauffage...) l'éolien est une des sources permettant d'y faire face

?? L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain
?? Le territoire de la COMPA produit entre 1/3 voir 50% (suivant le vent) de sa consommation annuelle d'électricité.

Observation N° 23 (RegistreDemat)

13/03/2022 12:10:33

Par Claire BREAUD

L'actualité récente nous prouve une nouvelle fois que la sécurité énergétique de la France s'appuie majoritairement sur le nucléaire, sans mettre les particuliers à l'abri des fluctuations du marché des énergies fossiles.

Les politiques publiques encouragent d'ailleurs une transformation du parc automobile vers un parc électrique! Mais comment fournir suffisamment d'électricité pour faire rouler ces véhicules et augmenter encore les besoins en énergie électrique? Aujourd'hui, on ne parle pas encore de décroissance et de diminution de la consommation énergétique des industries et des particuliers. Qui se sent près à ne plus utiliser son véhicule tous les jours, à ne pas sécher son linge au sèche linge, à ne plus allumer son four? Comment croire que chacun va du jour au lendemain diminuer drastiquement sa consommation? Comment croire que nous allons avec nos vieilles centrales non entretenues réussir à produire plus d'électricité? Avec quel uranium? Comment démantèlera-t-on les réacteurs en fin de vie que laissera-t-on comme déchets nucléaires à nos enfants petits enfants et aux générations futures?

Il est urgent que la production électrique des centrales soit soutenue par une production plus propre plus verte et la production de l'éolien certes intermittente doit être prise en compte et urgemment développée.

Je vis actuellement en Bretagne à proximité de plusieurs parcs éoliens qui ne provoquent pas de désagréments particuliers à leurs riverains.

Le développement des parcs citoyens me semblent aussi être un bon moyen de prise de conscience individuelle de sa propre consommation et de la nécessaire adaptation de nos modes de vie si l'on ne veut pas finir dans le mur! L'occasion aussi de rémunérer les vrais acteurs et habitants d'un territoire et non des fonds de pension étrangers ou de grosses multi-nationales.

Oui à l'éolien, oui au solaire, et oui aussi à la technologie nucléaire qu'il faut continuer à maîtriser pour entretenir ces centrales qui nous alimentent encore majoritairement sans les laisser à la dérive sans entretien!

Observation N° 22 (RegistreDemat)

13/03/2022 11:51:34

Par Frédéric Rontard

Je suis favorable au projet de développement du parc éolien.

Observation N° 21 (RegistreDemat)

13/03/2022 11:11:51

Par Jérémy Barteau

Je suis pour ce projet à 100%

Observation N° 20 (RegistreDemat)

13/03/2022 11:01:17

Par Stéphane BOURON

L'actualité devrait suffire d'elle même...

Triste de devoir expliquer que l'électricité fournie par les éoliennes n'est consommée qu'au niveau local. Un électron prend toujours le plus court chemin.

Triste de voir le pouvoir de nuisance d'une extrême minorité, et la simplicité avec laquelle elle peut bloquer un projet, face à la complexité de traitement qu'il nécessite, que ce soit au niveau de l'administration qu'au niveau de son développement.

Observation N° 19 (RegistreDemat)

13/03/2022 10:56:55

Par Anne-Hélène Channac

Outre la question urgentissime du réchauffement climatique et de la nécessité d'arrêter l'augmentation de notre

production de GES (voire si possible, de la diminuer), le contexte géopolitique actuel souligne douloureusement la question des ressources et de l'indépendance énergétique.

Il est fondamental que l'énergie soit produite localement et le projet éolien citoyens de Bourg Chevreuil s'inscrit parfaitement et brillamment dans cette ligne.

Nous voyons que notre dépendance aux ressources aux énergies fossiles a généré une tolérance face à des actes intolérables menés depuis des années par Mr Poutine (Syrie, Crimée...) sur lesquels nos politiques ont baissé pudiquement les yeux, pour des intérêts géopolitiques et financiers.

Mr Macron nous promet l'indépendance avec des nouvelles centrales nucléaires, mais à l'horizon ... du temps de construction d'une centrale !!

Mais peut-on parler d'indépendance quant aux ressources en Uranium ? Poutine et Wagner n'en sont jamais bien loin.

Et où placer ces nouveaux réacteurs ? Un paysage est-il plus abimé par une éolienne ou une centrale ?

Et quid des déchets nucléaires que nous léguons aux générations futures, en plus d'un climat dégradé ? Allons demander aux citoyens de Bure si c'est un projet fédérateur et consensuel ?

Et que dire de la sécurité des centrales lorsque l'on regarde l'actualité en Ukraine ?

Le monde que nous connaissons va changer, il change déjà. L'inaction pour cause de conservatisme sera regardée par les générations futures qui porteront un regard sévère sur nous.

Contribuons au fait que ces changements (l'apparition d'éoliennes dans nos paysages) soient des changements positifs et porteurs d'espoir.

Je soutiens les projets éoliens et je remercie l'implication de tous les citoyens au coeur de ce projet, qui y consacre temps, énergie et compétences multiples.

Observation N° 18 (RegistreDemat)

13/03/2022 10:26:00

Par Elsa Chauceuse

Il est aujourd'hui nécessaire d'agir pour réduire le réchauffement climatique et relocaliser un maximum notre production d'énergie (la situation actuelle avec la guerre en Ukraine et la dépendance de l'Europe à l'énergie russe est particulièrement parlante).

Nous ne pourrions pas dans le futur nous appuyer sur une seule source d'énergie : il est nécessaire de faire appel à un mix de différents types de production, en mettant l'accent sur ceux que l'on peut produire en France. L'éolien en fait partie.

Ayant grandi à La Chapelle-sur-Erdre, la situation de la région me tient particulièrement à coeur. La production du parc permettra à la Loire Atlantique d'être de moins en moins dépendante des autres territoires en matière énergétique. L'énergie sera distribuée localement ce qui permettra de diminuer les pertes dues à un acheminement lointain.

L'éolien est par ailleurs une technologie mature aux coûts de production faibles (cf rapport de RTE « Futurs énergétiques 2050 »).

Plus globalement, le projet est un projet citoyen basé sur des valeurs coopératives et dans lesquelles je me retrouve. Une partie des recettes servira pour des actions locales (animation, économie d'énergie, sentier d'interprétation...). Je pense que c'est le genre de projet que nous devons développer pour construire un monde meilleur.

Observation N° 17 (RegistreDemat)

13/03/2022 09:46:21

Par Vincent CORBARD

L'éolien est une énergie gratuite, la situation en Ukraine nous montre que nous avons besoin de réagir vite suite au manque de gaz et pétrole qui venait de Russie, et l'éolien est une des réponses.

Observation N° 16 (RegistreDemat)

13/03/2022 09:45:47

Par FLORIAN BEZIER

bonjour,

L'actualité du moment nous montre encore plus la nécessité de l'indépendance énergétique de l'Europe et la France.

Je défend les ENr (donc locale) pour alimenter nos industries, nos entreprises (et donc nos emplois) et nos besoins de mobilité et nous rendre plus résilient face aux problèmes géopolitiques qui ne vont que s'accroître. Nous arrivons au pic de l'extraction possible d'hydrocarbure sur notre planète. Nous n'avons pas d'autres choix que de sortir du pétrole, de force ou de gré.

De plus, nous ne pouvons continuer à défendre une production d'énergie à 85 % issue des centrales nucléaires alimentées en URANIUM qui vient essentiellement du NIGER (présence AqMI) et dont ne maîtrisons absolument pas la gestion des déchets HA (haute radioactivité) de très longue durée. Que se passera t il pour vos /nos enfants et petits enfants ? La durée de vie de nos réacteurs est de 40 ans. A ce jour 49 sur 56 de nos réacteurs ont plus de 30 ans. Vous comprendrez que nous sommes dans une impasse. Reconstruire ? où ?

Enfin, le projet Eolien de RIALLE est un projet citoyen, cela signifie qu'il est porté par des individus locaux ou non qui soutiennent les même valeurs et partagent les risques. Cela signifie que nous ne sommes pas adossés à un fond de pension comme indiqué dans certains commentaires fallacieux.

Que propose les personnes qui sont contre ce projet ? des nouvelles centrales EPR?...mais loin très loin de chez eux !!!

Soyons sérieux, vous l'aurez compris je suis pour le projet de RIALLE.

Observation N° 15 (RegistreDemat)

11/03/2022 10:46:00

Anonyme

Le contexte de guerre actuel et l'incapacité persistante du traitement des déchets nous rappelle entre autres la dangerosité du nucléaire..Même si je pense important de ventiler les rémunérations différemment, (plus avantageusement pour la commune au détriment du propriétaire bailleur pour qui le gain semble démesuré), je suis favorable à ce projet éolien.

Observation N° 14 (RegistreDemat)

10/03/2022 23:55:25

Anonyme

Nos centrales nucléaires sont vulnérables aux sécheresses et inondations futures, aux attaques armées ou terroristes.

Nos éoliennes ne seront pas ainsi vulnérables.

Comme voisins, le parc éolien de Bourg Chevreuil apportera de l'indépendance énergétique pour le 44 et le 49.

JE SUIS TRÈS FAVORABLE AU PROJET.

Observation N° 13 (RegistreDemat)

10/03/2022 19:14:54

Par Gérard DUPUIS

La transition énergétique vers des productions d'électricité d'origine renouvelable est indispensable pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et ainsi limiter la hausse des températures, et réduire également notre dépendance en se passant de toutes les énergies fossiles. Le mix énergétique éolien+solaire+biomasse, sans oublier les énergies marines, nous permettra de nous affranchir de ces ressources limitées, de plus en plus coûteuses à extraire, et importées.

Je soutiens ce projet porté par des citoyens du territoire, et qui contribuera à réduire les transferts d'électricité depuis Chinon ou Flamenville

Observation N° 12 (RegistreDemat)

08/03/2022 22:35:47

Par Damien LEPINAY

Bonjour Monsieur CHEPEAU, vous trouverez ci-joint mes remarques pour le dossier de l'enquête publique de Bourg Chevreuil. Je vous signale Monsieur le commissaire enquêteur, que je suis contre le projet. Bonne réception. M. LEPINAY Damien.

PJ : Visuel d'une habitation.pdf PJ : Observations-Damien LEPINAY-BC.pdf

Observation N° 11 (Email)

08/03/2022 09:28:41

Par Thomas LE CAMPION

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous venons d'apprendre que l'enquête publique a été reportée et est à nouveau ouverte. Nous nous permettons de vous adresser à nouveau notre avis défavorable au sujet du projet éolien de Bourg Chevreuil à Riaillé (44).

Bonne réception de ces éléments

Cordialement

De : Thomas LE CAMPION [mailto:thomas.le-campion@gmb.bzh]

Envoyé : jeudi 23 décembre 2021 12:16

À : 'projet-eolien-riaille-bc@registredemat.fr'

Objet : Avis défavorable du Groupe Mammalogique Breton

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le Groupe Mammalogique Breton est une association de protection de la nature qui s'est fixée comme mission " d'engager toutes actions touchant au recensement, à l'étude, à la gestion et à la protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats ". A cet effet, l'association s'intéresse particulièrement au développement de projets éoliens en Bretagne et Loire-Atlantique, étant donné les impacts considérables désormais reconnus sur les chiroptères.

Dans ce cadre nous venons tout juste de découvrir l'enquête publique en cours concernant le projet éolien de Bourg Chevreuil sur la commune de Riaillé et nous vous faisons savoir que nous émettons un avis défavorable à ce projet en raison de son impact futur sur les populations de chiroptères.

Le projet de parc éolien ne prend effectivement pas suffisamment en compte ces espèces protégées :

1/ L'étude des effets cumulés des parcs éoliens voisins (enveloppe de 20 km autour du projet) n'a pas été suffisamment poussée. Sur la base d'une

synthèse de mortalité effectuée sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique (voir pièce jointe) nous avons effectué cette analyse des impacts cumulés pour le projet de parc de Bourg Chevreuil. Ce travail fait ressortir une mortalité significative de chiroptères sous les parcs éoliens voisins (116 cadavres référencés sous 9 parcs soit un cinquième de la mortalité constatée dans le département) avec une situation particulièrement préoccupante concernant la Noctule commune avec 24 cadavres référencés, soit la deuxième zone de plus forte mortalité de cette espèce dans le département après le Pays de Retz. Ce constat est renforcé par un constat d'une forte mortalité de cette espèce sous le parc voisin de la Touche avec 12 cadavres. Les effets cumulés sur les chiroptères sont donc déjà très importants et ne manquerons pas d'être amplifiés avec ce nouveau parc.

2/ Sur la base de la mortalité observée sur le parc de la Touche et pour lequel la distance entre le sol et le bas des pales est de 48 mètres (et ceci en milieu ouvert), la mesure qui consiste à augmenter cette distance à 53.5 mètres pour le parc de Bourg Chevreuil n'aura aucun effet sur cette espèce de plein ciel et aura des effets limités sur les autres espèces de chauves-souris.

3/ Le site d'implantation est situé à proximité immédiate de zones de chasses particulièrement intéressantes pour la Noctule commune (étang de la Provostière) ce qui devrait inmanquablement amplifier les impacts futurs du parc sur cette espèce. Les relevés acoustiques de l'étude d'impact montrent d'ailleurs que cette espèce a été contacté sur plus de la moitié des points d'écoute échantillonnés lors de cette étude.

4/ Le plan de bridage des éoliennes n'est pas suffisant pour limiter au mieux les impacts des éoliennes sur les chauves-souris et notamment sur la Noctule commune. Pour limiter les impacts sur cette espèce l'ensemble des éoliennes de ce secteur devrait systématiquement être bridé pendant toute la durée de la nuit ce qui n'est pas le cas pour le projet éolien de Bourg Chevreuil.

5/ Malgré les risques de collisions et de destruction d'espèces protégées de chauves-souris, le porteur de projet n'a pas établi de demande de dérogation à la destruction d'espèces protégées ce qui rend ce projet illégal vis-à-vis de la législation sur les espèces protégées exposant ainsi le projet à des recours juridiques.

Aussi, notre association est-elle opposée à ce projet. Pour la sauvegarde de la Noctule commune (espèce classée vulnérable et qui affiche une tendance d'évolution de population catastrophique - 88% en 10 ans) ce secteur de Loire-Atlantique déjà fortement doté en éoliennes ne devraient plus faire l'objet de construction de nouveaux parcs.

En complément de ces éléments et pour vous permettre de mieux appréhender cette problématique complexe nous vous faisons parvenir en pièces jointes deux documents rédigés par notre association au sujet de l'impact des éoliennes sur les populations de chauves-souris et nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos considérations distinguées.

Pour le Groupe Mammalogique Breton

Thomas Le Champion

Chargé de mission « Etudes et conservation »
Actions en Ille-et-Vilaine et Morbihan.

Groupe Mammalogique Breton

Découvrez l'Atlas des Mammifères en ligne !

Association membre de FNE

Contacts siège et antennes

Groupe Loup Bretagne

Comment réduire l'empreinte carbone de ses e-mails

--

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
<https://www.avast.com/antivirus>

PJ : DossierTechnique_Synthèse_mortalité_chiroptère_44_022021_VF.pdf

PJ : CP_DP_Eolien_Mortalité_Chauves-souris.pdf

Observation N° 10 (RegistreDemat)

08/03/2022 19:40:20

Par Lise RICHARD

Ces équipements sont nécessaires pour nous permettre d'être indépendant énergiquement, la guerre actuelle nous montre notre dépendance. C'est une solution pour aussi nous permettre de lutter contre le changement climatique et permettant le développement d'une énergie renouvelable disponible localement. Nos anciens l'avaient bien intégré avec les moulins à vents. Pour éclairer mon propos je souhaite aussi joindre l'avis du

président de la CRE : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/transitions-ecologiques/le-gros-coup-de-gueule-du-gendarme-de-l-energie-contre-le-retard-francais-dans-les-renouvelables-898453.html>

Je suis donc favorable à ces équipements;

Observation N° 9 (RegistreDemat)

07/03/2022 08:11:34

Par Edgar Wolf

Je suis très favorable au projet éolien de Riaillé. Il contribuera à la décentralisation de la production énergétique. C'est un élément supplémentaire dans la démarche de production d'énergies renouvelables qui nous permettront de nous passer de l'énergie nucléaire produisant des déchets dangereux et ingérables pendant des centaines de générations futures.

Observation N° 8 (RegistreDemat)

06/03/2022 17:35:35

Par Céline Desormeaux

Il y a quelques années, j'aurais encouragé ce type de projets. Informée par les enquêtes médiatiques et les retours des riverains sur les dessous financiers, écologiques et sanitaires de l'éolien, je ne soutiens plus cette source d'énergie. Nos paysages sont littéralement gâchés par le trop grand nombre de parcs dans notre secteur. L'implantation de celui-ci à proximité de zones protégées n'est pas acceptable. La présence avérée d'espèces protégées, telles que le balbuzard pêcheur n'est pas prise en considération. L'absence d'étude géobiologique nous fait craindre des soucis sur la santé humaine et celle des animaux, très souvent rencontrés à la suite d'implantations de parcs éoliens situés sur des failles (parfois décaler la fondation de quelques mètres permet d'éviter tout problème de diffusion de champs électromagnétiques). L'exploitation agricole de mon mari en a fait les frais avec le 1er parc du Montfriloux et l'exemple du parc de Saffré Puceul est effrayant. Nous recevons un très grand nombre d'appels de témoignages de particuliers et agriculteurs partout en France qui subissent de graves conséquences sur leur santé et celle de leurs bêtes (avec des dépôts de bilan), et qui ont tout perdu. Sans parler du recyclage et du démantèlement des éoliennes qui n'est à ce jour pas maîtrisé. Faut il attendre de voir des cimetières d'éoliennes qui tombent dans les champs comme en Allemagne pour changer de direction. Réfléchissons à d'autres moyens de produire véritablement de l'énergie verte.

Observation N° 7 (RegistreDemat)

05/03/2022 15:40:30

Anonyme

Nous sommes entièrement contre l'implantation d'éoliennes sur le site de Bourgchevreuil de RIAILLE 44 pour les raisons suivantes :

- trop de nuisances graves à court ou long terme sur la santé des humains et celles des animaux,
- trop de gaspillage d'électricité notamment dans toutes les agglomération pendant la nuit. Pourquoi ne pas éteindre tous les lampadaires de 23 h à 5 h. ?
- les éoliennes alimentent trop le portefeuille des entreprises qui les implantent et celui des actionnaires tout cela sans penser aux conséquences qu'elles procurent.
- les études préalables des sols par des géobiologues ne sont pas faites ou ne sont pas approfondies
- trop d'éoliennes défigurent actuellement les paysages de notre région.
- pensons aux générations futures...

Nous vous remercions de prendre en compte nos remarques et de réfléchir au bien commun actuel et futur.

Observation N° 6 (RegistreDemat)

05/03/2022 11:45:51

Par Florent RICHARD

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Suite à la nouvelle enquête publique, je vous indique être toujours DEFAVORABLE à ce projet de parc éolien à Bourg-Chevreuil sur la commune de Riaillé.

2 mois et ½ après la fin de la première enquête, et suite aux articles des journaux locaux sur divers parcs éoliens en Loire-Atlantique, ainsi que des évènements récents à l'Est de l'Europe, mes réflexions n'ont fait que renforcer ma position.

J'ai donc complété mon argumentaire précédent que vous demanderait de prendre le temps de lire à nouveau.

J'invite également tous ceux qui le voudront à prendre le temps de le lire et à réfléchir sur les points suivants :

- Est-ce que les plus de 800 mètres cubes de bétons nécessaire à la fondation d'une éolienne sont vraiment écologiques ?
- Comment regarderons-nous dans quelques années nos voisins agriculteurs et nous excuserons-nous auprès d'eux s'ils subissent les mêmes désagréments que sur d'autres parcs (Saffré/Puceul, Joué-sur-Erdre) ?
- Comment agirons-nous dans 20 ans une fois que la nature sera dégradée ? (espèces rares totalement et irrémédiablement disparues, éolienne pourrie sur place si non démantelée comme cela arrive dans d'autres pays, ...)

Comme beaucoup de personnes ayant déposé une observation (quelque soit leur avis), je suis très soucieux de l'état actuel de notre planète et préfère les énergies renouvelables plutôt que le nucléaire, le pétrole, le gaz. Habitant la commune de Trans-sur-Erdre depuis 34 ans, je suis avec intérêt les différents projets sur et autour de ma commune.

Mon refus de ce projet est motivé par :

- La jurisprudence issue de 3 autres projets sur des communes voisines. Les 3 projets ont été rejetés par le tribunal administratif de Nantes ou par la préfecture de Loire-Atlantique. Les motifs de rejet devraient également s'appliquer à ce projet
- Les problématiques déjà observées sur le parc éolien de Trans-sur-Erdre en cours d'installation juste à côté de ce projet. Une étude avec capteur sur place est visiblement en cours, pourquoi ne pas attendre les conclusions de cette étude avant d'aller plus loin à côté !
- La trop grande proximité de ce projet avec une Zone Naturelle classée Natura 2000, et toute la biodiversité qui y est regroupée, en particulier le balbuzard-pêcheur (espèce protégée)
- Le choix de placer l'éolienne E1 de ce projet juste au bord de la Route Départementale
- La présence d'un site SEVESO de stockage d'explosif à 3 kilomètres sur la commune de Riaillé
- La saturation de parcs éoliens installés et de projets supplémentaires en études dans le secteur
- Des plans contradictoires dans l'étude et les divers documents fournis concernant l'implantation des chemins d'accès aux éoliennes
- Des questions sur la mise en place et le démantèlement de ce projet
- Un aspect démocratique : il serait notamment préférable de faire une votation locale pour recueillir un maximum d'avis auprès des populations riveraines. Un financement public par la Communauté de Communes pourrait également faciliter la discussion par les riverains et des retombées économiques réelles pour nos communes, plutôt que vers des capitaux privés.
- Le respect des activités agricoles existantes (incluant un bâtiment situé à moins de 500m des éoliennes et un autre en cours de construction encore plus près) et la nécessité d'avoir une étude géobiologique préalable au projet. Personne ne veut d'un « nouveau Puceul ».
- En cas de conflit, comment protéger le fonctionnement de ces éoliennes de cyber-attaque ?
- J'inclus également des pistes de compréhension sur l'acceptabilité des projets éoliens

Vous trouverez en pièce jointe un document détaillant chacun des points évoqués ci-dessus. Merci de prendre le temps de lire mes arguments.

De plus, vous êtes sûrement déjà allé sur le site du projet de parc éolien à Bourg-Chevreuil. J'espère que par la même occasion vous avez pu visiter le chantier du parc éolien de Trans-sur-Erdre actuellement en cours et avez vu la déconstruction du début d'installation de ce parc. Merci de faire tout ce qui est en votre pouvoir afin d'éviter un pareil désastre juste à côté.

Je vous invite également à rencontrer des agriculteurs qui subissent les problèmes de parcs éoliens mal implantés pour comprendre leurs problématiques et étudier avec eux les solutions possibles pour améliorer les projets éoliens en vue d'éviter tous ces problèmes.

Pour citer Antoine de Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »

L'humain n'a pas la nature pour lui tout seul, il la partage avec toutes les autres espèces vivant sur Terre. La nature était là avant lui, elle sera toujours là après lui. Faisons en sorte de la laisser dans un état convenable, évitons de détériorer des environnements encore préservés.

Merci de votre compréhension.

PJ : Parc éolien Riaillé v2.pdf

Observation N° 5 (RegistreDemat)

04/03/2022 16:27:55

Par Anne SCHAEFFER

Je suis absolument CONTRE tout nouveau projet éolien sur la commune. Les éoliennes sont aussi laides pour notre environnement qu'inefficaces pour la production durable d'électricité. Halte à cette gabegie financière!

Observation N° 4 (Email)

01/03/2022 10:06:58

Par Leelou Rehm

Ce message est destiné au commissaire enquêteur

Bonjour,

je vous avais déjà écrit il y a quelque temps au sujet du projet éolien écocide dans la zone Natura 200.

Je reviens vers vous pour réaffirmer mes propos, pour qu'ils soient bien pris en compte, et que vous m'écoutez. *Voici donc le message original que j'avais envoyé.*

Je me permets de vous écrire concernant le futur projet éolien qui aurait lieu sur le site de l'étang de la Provostière . En effet, ce site encore préservé, et d'une beauté remarquable, s'inscrit dans la zone protégée Natura 2000. Elle regorge d'une biodiversité encore abondante, et est classée zone protégée.

*Ces centrales éoliennes seront si hautes qu'elles viendront déclasser un patrimoine remarquable ; notamment, celui de l'éco-site de La Poitevinière-La Provostière-Vioreau alimentant le canal de Nantes à Brest sans oublier les conséquences sur la réserve ornithologique et les chauves-souris.Ce territoire fragile du pays d'Ancenis et autrefois protégé par les élus et l'Etat sera t-il victime d'un écocide ? *

Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique, mais écocide. En effet, à l'heure actuelle, la question du réchauffement climatique s'impose, ainsi que d'opter pour des énergies renouvelables mais surtout, d'être le moins gourmand possible en matière de production et d'espace nécessaire.

Ce m'en vient au éoliennes qui posent problème dans tout cela. La production des hélices à elles seules requiert beaucoup d'énergie, sans compter qu'elles sont faites dans des matériaux non recyclables, et nécessitent d'être changées régulièrement.

Le terrain requis pour installer ces énormes centrales, compte plusieurs centaines d'hectares, selon le nombre d'éoliennes à installer. Cette perte de terre fertile (pour l'agriculture) est aussi synonyme de déclin de la biodiversité, notamment des oiseaux, premières victimes des hélices.

*De plus, ce projet de centrale se situerait sur le site de l'étang de la Provostière, un site protégé dans la zone Natura 2000. Ce serait un

véritable massacre:*

Arbres abattus, eaux contaminées, biodiversité en danger!

*Tout cela est pour justifier mon opposition à ce projet aberrant! Certes, à l'heure actuelle il est nécessaire de se tourner vers des énergies renouvelables mais à quel prix? La consommation en énergie de la France seule ne justifie pas un tel massacre de la biodiversité! *

Il faut surtout consommer moins et exploiter des terres déjà exploitées, en les reconvertissant en terres d'énergie renouvelable. Il faut impérativement cesser ces aberrations de destruction du territoire, car il porte atteinte directement à la survie de la planète.

Il nous reste à peine 8 ans pour inverser les effets du réchauffement climatique (d'après le dernier rapport des scientifiques du GIEC). C'est pourquoi il est grand temps de prendre impérativement les bonnes décisions AUJOURD'HUI et non demain.

Par exemple, mettre un quota de consommation d'énergie électrique par famille par an/ mois est un moyen efficace d'inciter à réduire la consommation d'énergie.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de produire excessivement, mais de réduire, recycler, réutiliser l'énergie déjà existante, car il n'est plus possible de jouer avec le feu. Il en va de la planète et du futur. Il n'y a pas de planète B.

Ainsi, je justifie le projet d'installation d'éoliennes aberrant et impensable. S'il vous plaît je vous prie de bien prendre en compte mes arguments, j'en serais très reconnaissant

Merci d'avoir pris le temps de m'avoir lu une nouvelle fois,
bien cordialement,
L. Rehm

Observation N° 3 (Email)

02/03/2022 10:11:23

Par Morgane LEDUC

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la (des) pièce(s) jointe(s).

IMPORTANT : ces pièces vous sont uniquement adressées par voie électronique. Toutefois, sur simple demande de votre part, un exemplaire vous sera transmis sous format papier, par courrier.

Morgane LEDUC
Avocat
23, rue de la Monnaie
35000 RENNES
Téléphone : 02 99 78 15 53
Télécopie : 02 99 78 12 99
contact@via-avocats.com

Observation N° 2 (RegistreDemat)

01/03/2022 17:29:31

Par Marie Pascale CALLARD LE PECHON

Enquête publique Eoliennes de Riaillé sur Bourg Chevreuil

Que dire de ce vieux projet d'éoliennes sur Riaillé si ce n'est qu'il est totalement obsolète.

Il ne semble tenir aucun compte de l'expérience du champ voisin de Trans. Seule nouveauté sur le dossier de Riaillé : « implantation sur terrains humides »

Pas d'étude de sol revue et approfondie après les gros problèmes actuels de fondation pour les éoliennes voisines.

Comment peut-on concevoir qu'avec la même structure de terrain celui-ci va pouvoir supporter trois autres éoliennes en parallèle.

Quel paysan digne de ce nom peut supporter l'idée de massacrer à ce point les terres. Du béton toujours plus de béton.....

Quand aux éoliennes elles même, ce sont des monstres, nous avons pu nous en rendre compte avec celles de trans.

Sur le site de Riaillé la première sera implantée à 70 mètres de la route (Longueur des pâles 63m)

Monsieur le maire et mesdames et messieurs les adjoints vous rendez vous compte des risques que vous faites prendre à vos administrés ainsi qu'à toutes les personnes qui circulent sur la route Joué /Riaillé.

De plus ce sont de monstres trop puissants qui devront être en permanence bridées pour se raccorder aux lignes. Le projet tel que présenté ne prend sens que parce qu'il est nommé Eco-citoyen.

L'idée d'associer les citoyens est intéressante sur le fond mais la forme est perverse.

Quel pouvoir auront-ils face aux masses financières en jeu avec le risque de faire et défaire comme sur Trans.

Remettons les cartes sur table compte tenu des évolutions techniques concernant les énergies renouvelables et reformulons un projet à taille humaine orienté vers une consommation plus locale.

Observation N° 1 (RegistreDemat)

01/03/2022 13:39:28

Par BEAUJARD Joseph

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas pas trouvé dans les documents mis en ligne les pièces suivantes:

- Votre procès verbal de synthèse établi le 30 décembre 2021 qui avait été mis en ligne début 2022
- Les réponses qu'EOLA devait vous faire parvenir pour le 14 janvier 2022

Ces réponses sont importantes afin que les citoyens puissent réagir à ces réponses, lors de cette deuxième enquête publique.

Si ces réponses ne figurent effectivement pas dans les pièces mises à disposition du public lors de cette enquête publique, je considère ceci, pour ma part, comme un défaut de PROCEDURE.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes sincères salutations.

Joseph BEAUJARD